Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17736 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 2 FÉVRIER 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENT

Le Monde TÉLÉVISION
La télé fait-elle les présidents ?

SANTÉ
Les Français se portent bien. Dépistage du cancer du côlon p. 11-28
et Pierre Georges p. 36

BANQUE
La Deutsche Bank à Londres ? p. 19

AFP

OTAGE
Daniel Pearl *(photo)*, le journaliste enlevé au Pakistan p. 23

SEXE
Point de vue sur la pénalisation des comportements sexuels. p. 15

SANS-ABRI
Comment les réinsérer p. 10

MAROC
Moulay Hacham, cousin du roi, prince citoyen p. 14

International..... 2
Union européenne.... 5
France..... 6
Société..... 10
Carnet..... 12
Abonnements..... 12
Régions..... 13
Horizons..... 14
Entreprises..... 19
Communication..... 23
Marchés..... 24
Aujourd'hui..... 26
Météorologie..... 30
Jeux..... 30
Culture..... 31
Radio-Télévision..... 35

Qui a peur du retour de Didier Schuller ?

L'ancien conseiller général avait décrit dans « Le Monde » le système de financement du RPR

LE RETOUR annoncé de Didier Schuller, ex-conseiller général RPR des Hauts-de-Seine, en fuite depuis 1995, et son audition par la justice embarrassent certains de ses anciens amis politiques. Dans ses déclarations au *Monde*, il avait mis en cause Patrick Balkany, ancien président de l'office HLM, sur le trucage des marchés dans ce département. Il avait aussi accusé Charles Pasqua et Edouard Balladur d'avoir participé à une tentative de déstabilisation du juge Halphen, qui enquêtait sur l'affaire des marchés. Et, sans le nommer, il visait implicitement Jacques Chirac sur le système de financement du RPR déjà décrit dans le témoignage posthume de Jean-Claude Méry. Edouard Balladur, ancien premier ministre, a qualifié de « *bouffonneries* » les accusations de Didier Schuller. Charles Pasqua, ancien ministre de l'intérieur, a déclaré que Didier Schuller « *mentait* » et que ses propos « *sentaient la manipulation* ».

▶ Notre envoyé spécial raconte les derniers instants d'exil du fugitif

▶ « J'en connais qui vont être ravis de me revoir »

▶ Saint-Domingue souhaite qu'il rentre en France de son plein gré

▶ Edouard Balladur qualifie ses propos de « bouffonneries »

Lire pages 6 et 7

MAURICIO LIMA/AFP

De New York à Porto Alegre

Sur le même continent mais à 7 000 kilomètres de distance, deux forums se sont ouverts le 31 janvier. Le premier, à New York, représentant le monde économique et politique, qui cette année a délaissé Davos, se penche sur les moyens de « *restaurer la croissance mondiale et d'assurer la sécurité du monde civilisé* » après les attentats du 11 septembre. Le second, à Porto Alegre, au Brésil, rassemble les contestataires antimondialisation. Il a commencé par une vaste « marche pour la paix » de près de 40 000 personnes.

Lire pages 2 et 3

D'anciennes célébrités de la Santé discutent des alternatives à la prison

UNE SIMPLE PHOTO de leur petit groupe, attablé dans un bistrot parisien, ferait sans doute encore sensation dans les journaux et dans les prétoires. Mais tout cela les laisse indifférents. Il y a pourtant là Loïk Le Floch-Prigent, ancien PDG d'Elf, cinq mois de détention provisoire, condamné dans l'affaire Elf, Jean-Jacques Prompsy, ancien directeur de l'eau à la Lyonnaise des eaux, condamné dans l'affaire Carignon, « *un mois à la Santé, cinq mois de semi-liberté* », Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême, condamné pour abus de bien social, « *dix-huit mois de prison* », Philippe Petillault, avocat d'Alfred Sirven, condamné à quatre ans de prison dans l'affaire Elf, et Sylvie Medvedowsky, une ancienne magistrate à la Cour des comptes qui a eu à enquêter sur le même genre d'affaires. Souvent, Olivier Spithakis, ancien directeur général de la MNEF, cinq mois et demi de détention provisoire, se joint à eux. Comme Véronique Vasseur, ancienne médecin-chef de la prison de la Santé. Ils assurent recevoir des messages de soutien d'Alain Carignon, de Louise-Yvonne Casetta, de Pierre Botton. Et les clients qui déjeunent aux tables voisines prêtent une oreille en entendant ces noms qui ont fait scandale. Le petit groupe a pourtant digéré ce léger haut-le-corps qui saisit parfois en les voyant débarquer. Certes, les interrogatoires des juges, les articles de presse, la réputation perdue, la carrière gâchée leur reviennent, parfois, par bouffées.

Mais ce qui les préoccupe est bien plus important que leur image écornée. Ils ne peuvent supporter de continuer à vivre sans changer ce qui les a le plus marqués : la prison. C'est sur cette certitude qu'ils se sont retrouvés. « *Nous étions tous dans les cercles dirigeants, mais nous ne nous connaissions pas avant*, souligne Loïk Le Floch-Prigent, *c'est la prison qui nous a fait nous rencontrer.* » « *C'est le choc que nous avons eu en côtoyant cette misère intellectuelle qui nous a réunis* », confirme Jean-Michel Boucheron. Ils parlent assez peu de leurs propres condamnations. « *Chaque fois qu'un nouveau membre arrive dans notre groupe, il dit la même chose*, raconte en souriant doucement Jean-Jacques Prompsy. *Mon cas est incroyable ! Ils sont venus à 6 heures du matin chez moi. Ils m'ont attaché au radiateur. Ils m'ont menacé de mettre ma femme en garde à vue. Alors on éclate de rire. Nous avons tous connu cela. Mais nous ne voulons pas d'un plaidoyer* pro domo. *Nous voulons changer la conception que la société a de la prison et de la punition.* »

Ils ont donc fondé le groupe Mialet, du nom de Jean-Luc Mialet, ex-officier de police qui se pendit dans sa cellule le 23 janvier 1997. « *Nous avons maintenant 150 membres, dont 25 sont détenus* », assure Loïk Le Floch-Prigent. Et depuis ils remuent ciel et terre. Le 7 février, le petit groupe organise un colloque à la Maison de la Chimie, à Paris. Ils y ont invité les partis politiques et les candidats à la présidentielle. Déjà, Nicolas Sarkozy, Jacques Toubon, Christine Boutin, Noël Mamère, Julien Dray, ont promis de venir. On y discutera de la procédure inquisitoriale, des alternatives à l'incarcération, de la prise en considération des plaignants et de l'espace judiciaire européen. « *On parlera aussi de ce délire sécuritaire qui saisit tous les partis* », souligne Prompsy. On évoquera surtout « *ce creuset déterminant de la délinquance* » qu'est à leurs yeux la prison. Et qui est la seule chose qui les a convaincus de ne pas céder à la facilité de tirer un trait sur leur passé.

Raphaëlle Bacqué

RUGBY

Tournoi des six nations, première

BEP/L.P./MAXPP

POUR son premier match du Tournoi des six nations, samedi 2 févier, au Stade de France contre l'Italie, les Bleus seront dirigés par un nouveau capitaine : Olivier Magne *(photo)*. *p. 26-27*

ALEXANDRE LEDERMAN

Le Futur était presque parfait

Un voyage à la rencontre des plus grands acteurs de la mondialisation

180 pages 15 € / (98,39 F)

le cherche midi

ANALYSE

Une nouvelle chance pour l'Europe

POUR TRACER la voie de l'Union européenne, trois méthodes ont été utilisées. On a d'abord confié à des « sages » la mission de proposer un projet. On a ainsi procédé autour de Jean Monnet pour la Ceca (Communauté du charbon et de l'acier), puis, avec d'autres, mais toujours sous son inspiration, pour le traité de Rome. Procédé rapide, discret, efficace mais qui ne convient plus. Le nombre des pays membres s'est accru, les institutions européennes existent, le besoin de transparence est plus grand. Aussi est-on revenu à la voie plus traditionnelle de la Conférence intergouvernementale, qui ne présente pas que des avantages. Le cheminement de Maastricht fut laborieux, et on a mesuré, à Nice, les inconvénients de cette négociation. Le marchandage y est intense, et les résultats sont minces.

A Cologne, en 1999, on a choisi une troisième recette, celle de la Convention : corps indépendant composé de représentants des gouvernements, des Parlements, des institutions européennes et de la société civile. C'est ainsi qu'a été élaborée la Charte des droits fondamentaux. Succès réel mais modeste, car il ne s'agissait que d'établir la synthèse des déclarations de droits. A Laeken, en décembre 2001, on a adopté une méthode nouvelle en créant une Convention pour l'avenir de l'Europe, en lui donnant un mandat large et en confiant sa présidence à Valéry Giscard d'Estaing. La rencontre, à un moment critique, de ce coup d'audace et d'un homme constitue une nouvelle chance pour l'Europe. Qu'il soit insupportable à certains – on l'a vu par les critiques qui ont suivi – de reconnaître l'apport de Valéry Giscard d'Estaing et sa vision historique n'enlève rien au fait qu'il est à l'origine de trois décisions fondamentales : la création du Conseil européen, l'élection du Parlement de Strasbourg au suffrage universel et l'union monétaire. Avec lui, comme cela aurait été le cas avec Jacques Delors qui, lui aussi, aurait pu être choisi pour ses mérites, un Européen convaincu reprend la main et pourra faire passer les intérêts généraux de l'Europe avant les intérêts particuliers de tel ou tel pays.

Jean-Claude Casanova pour Le Monde

Lire la suite page 17

PATRIMOINE

En 1851, le tour de France de cinq photo-reporters

CMN, PARIS

La Maison européenne de la photographie, à Paris, consacre une exposition à la Mission héliographique, confiée en 1851 à cinq photographes, dont Edouard Baldus et Gustave Le Gray. Ils étaient chargés d'inventorier les monuments français. Ce premier reportage photographique commandité par l'administration française devait donner naissance à la photo d'architecture. Les soixante tirages originaux issus de cette aventure offrent une vision étrange et romantique de la France de Mérimée, avant les campagnes de restauration du XIXe siècle. *Lire page 31*

M 00147 - 202 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

MONDIALISATION

Dans une simultanéité bien étudiée, les partisans et adversaires de la **MONDIALISATION** ont ouvert jeudi 31 janvier leur principale réunion annuelle, les uns à New York, ville-symbole de la globalisation financière, les autres à Porto Alegre, la capitale de l'extrême gauche brésilienne. **À PORTO ALEGRE**, quelque 40 000 personnes ont défilé pour la paix et contre l'hégémonie américaine. **LES ARGENTINS** étaient nombreux. Pour la première fois, **LES MOUVEMENTS AMÉRICAINS** de contestation se sont joints en nombre au Forum. **À NEW YORK**, le Forum Économique mondial, qui réunit chaque année le Gotha du monde politique et économique, a ouvert ses travaux. Les 3 000 participants de cette 32e édition réfléchissent sur les moyens de restaurer la croissance mondiale et de garantir la sécurité à l'ère du terrorisme.

A Porto Alegre, une marche contre la « mondialisation néolibérale »

Quelque 40 000 personnes ont défilé pacifiquement jeudi dans la ville brésilienne, au son des casseroles qui, depuis la révolte argentine, accompagnent désormais les manifestations en Amérique latine. Le Forum de Davos s'est ouvert parallèlement à New York

PORTO ALEGRE
de nos envoyés spéciaux

Le Forum de Porto Alegre s'est ouvert, jeudi 31 janvier, sur une marche contre *« la mondialisation néo-libérale »*. Quelque 40 000 personnes ont défilé pacifiquement de la place de la mairie à l'amphithéâtre du Coucher du Soleil pour réaffirmer qu'*« un autre monde est possible »*. Les *cacerolazos*, les concerts de casseroles qui accompagnent les manifestations populaires à Buenos Aires, se sont joints aux traditionnels tambours brésiliens. Thème officiel de la marche, l'*« appel à la paix »* annoncé jeudi en Une par *Zero Hora*, le grand quotidien conservateur de l'Etat de Rio Grande do Sul, est resté quasiment inaudible tout au long du défilé.

REPORTAGE

Les « cacerolazos » se sont joints aux traditionnels tambours brésiliens

La banderole qui ouvre le cortège *« Non à l'ALCA »* exprime bien le rejet général de la mondialisation néolibérale. La zone de libre-échange des Amériques, prévue pour 2005 et chère à George W. Bush, est en effet souvent perçue en Amérique Latine comme un instrument de domination des Etats-Unis. *« Le FMI hors d'ici »*, *« Non à l'OMC et à la Banque mondiale »*, figurent parmi les slogans les plus scandés par les manifestants qui se rendent à l'amphithéâtre, près de la lagune du Guaiba, à deux kilomètres de là. Juché sur un camion bardé de haut-parleurs, Frère Betto, figure de proue de la théologie de la libération au sein du clergé brésilien, clame que ce défilé n'est pas *« une marche entre deux points de Porto Alegre mais le chemin qui conduit de l'oppression à la libération »*.

ANTIAMÉRICANISME VIVACE

Les bannières brandies par les militants illustrent la prédominance des gros bataillons du Forum : le mouvement des Sans-Terre en lutte pour la réforme agraire, Via Campesina, l'organisation internationale de petits agriculteurs à laquelle appartient la Confédération paysanne de José Bové, la Centrale unique des travailleurs (CUT), bras syndical du Parti des travailleurs (PT) et Attac. En revanche, les hommes politiques – notamment français – dont la présence trop voyante lors de la précédente marche en 2001 avait été violemment critiquée par les détracteurs du Forum, ont opté pour la discrétion.

AU SUD DU BRÉSIL

Président d'honneur du PT et virtuel candidat de la gauche à la prochaine élection présidentielle d'octobre au Brésil, Luiz Inacio « Lula » da Silva a tenu à se présenter au cours d'une conférence de presse comme un simple « invité » de la coordination du Forum pour éviter d'être accusé de récupération politique. Il n'empêche que sa présence au milieu du cortège, au côté du gouverneur de l'Etat, Olivio Dutra, autre poids lourd du PT, a constitué *de facto* un événement politique.

Militante du Syndicat des enseignants du Rio Grande do Sul, Gorete Grossi, arborant un tee-shirt *« Non à la guerre de Bush »*, explique que les mouvements sociaux se sont mobilisés en marge de la coordination officielle. *« Notre devise est qu'un autre monde socialiste est possible, nous luttons contre le néolibéralisme et l'agression impérialiste »*.

Membre du Conseil national du Mouvement indigène des Ayllus, le Bolivien Jaime Apaza Chuquimia lui fait écho : *« Je suis là pour protester contre les gouvernements alliés de l'impérialisme yankee qui assassinent tous les peuples. »* La lauréate du Prix Nobel de la Paix, la guatémaltèque Rigoberta Menchu résume l'antiaméricanisme qui reste vivace en Amérique Latine après le 11 septembre : *« Depuis les attentats, les thèmes sociaux sont complètement laissés de côté comme si la douleur américaine avait effacé celle de tous les autres peuples qui souffrent. »* Une petite délégation de Palestiniens appelait, par ailleurs, à traduire Israël pour crimes de guerre.

Le défilé a, comme l'an dernier, réuni la galaxie hétéroclite qui gravite autour du Forum pour y exprimer des revendications les plus diverses. Les homosexuels de l'association brésilienne Nuances, coiffés de couvre-chefs en forme de pénis, ont apporté leur touche carnavalesque. Le Mouvement noir unifié milite pour l'« affirmative action » et l'établissement de quotas pour l'accession à l'université publique ; les défenseurs des droits de l'homme sont représentés par les Mères de la place de Mai.

Répercussion visible de la crise financière que traverse leur pays, les Argentins sont venus en grand nombre à Porto Alegre. *« Le naufrage de l'Argentine constitue un véritable cas d'école des ravages de la mondialisation libérale »*, a déclaré Bernard Cassen, le président d'Attac. *« Dans le monde que nous vivons, il n'y a pas de place pour les néolibéraux qui ont conduit l'Argentine à la faillite »*, tonne dans un porte-voix un membre du PT.

Coloré, pacifique et bon enfant, le défilé n'a pas été très différent de celui de l'an dernier. Le Forum lui-même, dont les travaux débutent vendredi 1er février, le sera-t-il ? La feuille de route des participants aux ateliers et aux conférences a déjà été définie : *« Cette année, on est là pour faire des propositions »*, a averti Bernard Cassen. *« L'analyse critique a déjà été faite. On sait ce qu'on ne veut pas, il faut maintenant dire ce que l'on veut. »*

A l'heure de célébrer l'ouverture officielle du Forum à l'amphithéâtre du Coucher du Soleil, Tarso Genro, le maire (PT) de Porto Alegre, a exalté *« la reconquête de l'utopie possible »*.

Babette Stern
et Jean-Jacques Sévilla

Le spectre des attentats sur le forum

Le Forum économique mondial, à New York, et son contrepoint, le Forum social mondial de Porto Alegre, ont cette année un point commun, tragique : le spectre du terrorisme plane sur les deux villes-hôtes. Vitrine depuis douze ans de l'administration du Parti des travailleurs (PT), Porto Alegre subit en effet les contrecoups de la vague de violences meurtrières, d'origine toujours indéterminée, dirigée ces derniers mois contre les élus du parti, et dont Celso Daniel, le maire de Santo André, dans la banlieue ouvrière de Sao Paulo, a été la dernière victime le 20 janvier (*Le Monde* du 22 janvier). En conséquence, près de 900 policiers — quatre fois plus que pour la précédente édition — ont été mobilisés pour patrouiller dans les divers sites.

Les organisateurs ont également durci leurs positions à l'égard d'organisations telles que les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), tolérées l'an dernier mais cette fois bannies, ou l'ETA, représentée malgré tout par des mouvements basques qui lui sont notoirement sympathiques. – *(Corresp.)*

Du Woodstock brésilien aux ONG : cette année, les Américains sont là

PORTO ALEGRE
de notre envoyée spéciale

Ils étaient à peine une quarantaine l'an dernier. Ils seront quatre cents cette année. Américains et Canadiens sont venus en masse grossir les rangs des milliers de militants antiglobalisation de Porto Alegre. *« C'est incroyable et extraordinaire »*, s'exclame Maude Barlow, du Conseil des Canadiens, une des pionnières du premier Forum social mondial, à l'issue d'une de ces rencontres régionales organisées pour que les mouvements d'un même continent fassent connaissance et tissent des liens.

Jeudi 31 janvier, le Forum vient à peine de commencer mais on sait déjà que cette présence inattendue des Américains sera considérée comme un des événements majeurs de ce second rendez-vous de Porto Alegre. Après les attentats du 11 septembre, les mouvements de contestation américains, stigmatisés par le président George Bush au nom de la lutte contre le terrorisme, avaient été contraints de faire profil bas. Ce temps est, à l'évidence, révolu.

A côté des grandes organisations non gouvernementales (ONG), comme Public Citizen, Fifty Years Is Enough ou Oxfam, dont les ténors s'exprimeront lors des grandes conférences plénières du Forum, il y a les mouvements sociaux qui, cette année, ne voulaient pas rater l'événement. Jobs with Justice, particulièrement engagé dans la défense des salariés, a organisé le voyage pour une centaine d'activistes tous issus de *« communautés de base »*. *« Nous sommes des Américains victimes de la globalisation*, explique Fred Azcarate, le directeur du mouvement. *Notre place est ici, aux côtés de ceux qui comme nous combattent les multinationales. Contre elles, nous devons agir à une échelle globale, c'est notre seule chance de succès »*, dit-il en montrant la pancarte de Jobs with Justice qui servira de bannière de ralliement à ses compatriotes dans la grande marche qui doit inaugurer le Forum.

« NOUS AVONS TOUS LE MÊME ENNEMI »

« Il est important que tout le monde sache qu'il existe une mobilisation pour la justice sociale aux Etats-Unis », explique Anthony, qui travaille avec les communautés défavorisées de Los Angeles. *« Nous avons tous le même ennemi, et les mêmes problèmes »*, renchérit Maria Cerda, qui se bat, à San Diego, contre les grandes industries chimiques dont *« les pratiques détruisent la santé de leurs salariés »*.

Sans l'argent des fondations, cette mobilisation n'aurait pas été possible. Deux d'entre elles, Solidago et FACT (French American Charitable Trust) ont accepté de donner des dizaines de milliers de dollars. Mark Rand, présent à Porto Alegre, n'est pas étranger à cet engagement qui au premier abord pourrait surprendre. Il est à la tête du FNTG, un réseau qui cherche à sensibiliser les grandes fondations américaines aux dérives de la mondialisation. *« C'est un travail délicat, car elles prennent souvent ceux qui défendent une autre vision du commerce mondial pour de dangereux extrémistes »*, explique-t-il. Valentine Doyle, de la Fondation Lawson Valentine, n'a pourtant pas l'air effrayée par la foule cosmopolite et revendicative qui peuple le Forum. *« Je crois qu'il faut soutenir ces gens, dit-elle simplement, je le dirai à mon conseil d'administration en rentrant à Harford* (Connecticut) *et puis il décidera. »*

Il y aussi des jeunes qui se sont éveillés à la politique avec Seattle. Ils ont leurs propres mouvements, leurs propres rêves et se méfient souvent des ONG qui *« ne se préoccupent que de leur petit domaine »*. *« Il faut créer un mouvement de base, il faut s'organiser »*, explique Adam, 21 ans. C'est pour cela qu'il est à Porto Alegre. Au camp de jeunesse, où il a planté sa tente, il compte bien en discuter avec ceux de sa génération. Surtout, il ne veut pas rater la Canadienne Naomi Klein. L'auteur du célèbre *No Logo* a elle aussi fait le voyage de Porto Alegre.

Laurence Caramel

Reprise économique et terrorisme

En se déplaçant de Davos à New York,

NEW YORK
de nos envoyés spéciaux

« Nous ne sommes pas là pour négocier mais pour gagner. » Ces propos énergiques de Klaus Schwab, le président fondateur du World Economic Forum ont donné le ton de la séance inaugurale de la 32e édition de cette grand-messe annuelle qui, cette année s'est déplacée de Davos à New York en hommage à une ville marquée par les attentats du 11 septembre.

Le Forum s'est mis à l'heure américaine et reflète la double préoccupation de l'heure, réaffirmée par le président George W. Bush dans son discours sur l'état de l'Union : la lutte contre le terrorisme et le combat contre la récession. La contestation de la mondialisation, très présente l'an dernier à Davos, est cette fois négligée, y compris par la presse américaine et « exilée » à Porto Alegre, au Brésil.

Place aux certitudes et aux discours volontaristes. En janvier 2001, à l'écoute fugitive des mouvements antiglobalisation et des interrogations, le Forum de Davos avait placé ses travaux sous le signe des « fractures », économiques, sociales, technologiques, religieuses et ethniques, qu'il convenait de réduire. Cette année, l'impératif est de restaurer la croissance mondiale et d'assurer la sécurité *« du monde civilisé »*, selon Klaus Schwab.

Les dernières statistiques publiées le 30 janvier faisant état d'une croissance du PIB américain de 0,2 % au dernier trimestre 2001 ont conforté les optimistes. *« La reprise a commencé »*, a déclaré Gail Fosler, l'économiste en chef du Conference Board, un des principaux organismes privés de conjoncture. Selon elle, le point bas a été atteint en novembre et la hausse du PIB devrait remonter à 2,6 % en moyenne cette année et atteindre jusqu'à 4 % en 2003. Mme Fosler fonde son jugement sur le redémarrage de la production et le maintien de la consommation à un niveau élevé. Surtout, elle affirme que l'économie américaine est fondamentalement saine en raison des gains de productivité élevés qui proviennent de la révolution technologique de ces dernières années.

Mais son avis n'est pas partagé par Stephen Roach, le chef économiste de Morgan Stanley qui, lui, pense au contraire que les « fondamentaux » de l'économie américaine sont « mauvais » en raison d'un taux d'épargne des ménages toujours très bas et d'un déficit des paiements courants qui pourrait

A Manhattan, un club à 25 000 dollars

● **Le World Economic Forum** est une organisation privée à but non lucratif. Elle est financée par le paiement annuel d'une « cotisation » de 25 000 dollars par les dirigeants des sociétés appartenant au « club ». Chaque participant paye en outre environ 6 000 dollars pour assister à la conférence annuelle.

● **Environ 3 000 dirigeants** d'entreprise, responsables politiques, universitaires et artistes venant d'une centaine de pays doivent participer aux débats et aux 200 conférences de la 32e édition (jusqu'au 4 février).

● **Environ 40 % des participants** sont des dirigeants d'entreprise, selon Klaus Schwab, le fondateur du forum. Il y aura cette année 300 responsables politiques, dont 30 chefs d'Etat, 40 personnalités religieuses (évêques, muftis, rabbins), 200 universitaires, 350 leaders des médias et 40 syndicalistes. Interdit de mouvement par les Israéliens, Yasser Arafat, qui était encore là l'an dernier, est le grand absent.

● **Un quart des participants** proviennent de pays en développement. « Diriger dans des temps difficiles : une vision pour un avenir partagé », tel est le thème cette année. Des conférences porteront sur les moyens d'un retour à la croissance, sur la gouvernance, sur la sécurité et le terrorisme, et sur des questions plus humanistes comme la réduction de la pauvreté, l'égalité, le partage des valeurs, le respect des différences.

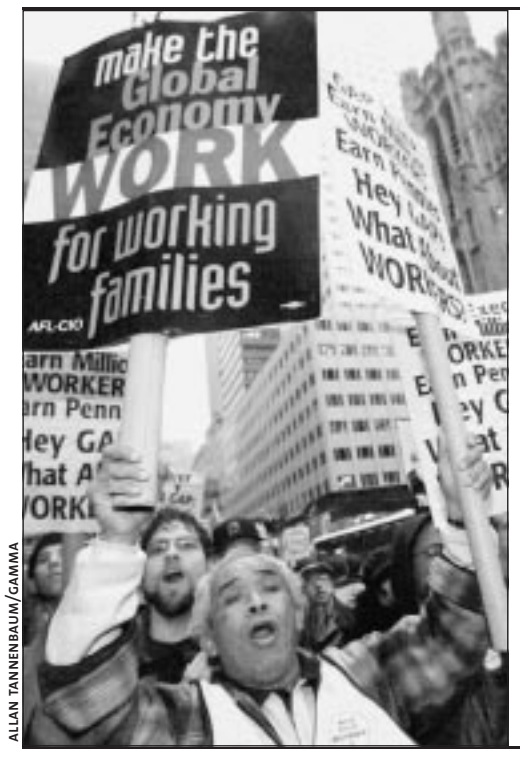

ALLAN TANNENBAUM/GAMMA

En écho au Forum social de Porto Alegre, une manifestation d'un millier de personnes a eu lieu, jeudi 31 janvier à New York, à deux blocs du Waldorf Astoria où s'ouvrait le World Economic Forum. Les manifestants se sont rassemblés devant un magasin Gap de la 5e Avenue, symbole à leurs yeux de l'exploitation des travailleurs des pays en développement par les compagnies du monde riche. 4 000 policiers sont sur les dents à New York pour empêcher tout débordement.

Une subvention du Quai d'Orsay à Attac

● **Le Forum social mondial** est né en 2001 à l'initiative de l'institut Cives (qui est l'association brésilienne des patrons pour la citoyenneté) et du mouvement Attac.

● **Le coût de l'organisation** s'élève à 1,65 million de dollars dont 1 million versé par la municipalité. Le reste provient de fondations étrangères et des cotisations de quelque 2 000 associations, ce qui a permis de faire venir des représentants des pays d'Afrique notamment.
Selon nos informations, le mouvement Attac et *Le Monde diplomatique* auraient reçu une aide de 80 000 euros du ministère français des affaires étrangères pour les aider à organiser le forum.

● **60 000 personnes** et 5 000 ONG de 130 pays y sont attendues.
10 000 jeunes de 52 pays ont installé un camp de toile dans un parc de la ville.

● **Plusieurs forums** se déroulent en parallèle du forum social : le forum des juges, celui des centrales syndicales et un forum de préparation de « Rio + 10 » (10 ans après le sommet de la Terre à Rio, qui aura lieu à Johannesburg).

● **Quelque 700 ateliers**, 100 séminaires et 28 conférences plénières doivent se succéder pendant cinq jours sur des thèmes aussi variés que la dette extérieure, la protection de l'environnement, les droits sociaux, les OGM, les relations Nord-Sud, le commerce mondial, l'économie solidaire, l'éducation, la santé, le contrôle des capitaux.

● **L'essentiel des ateliers** a lieu à la lisière de la ville, dans la grande université catholique de l'Etat de Rio Grande do Sul (PUC), désertée pendant la période des vacances scolaires.

● **Plusieurs manifestations** spéciales ponctueront le forum : un tribunal international des peuples sur la dette, une conférence de la paix, une assemblée sur la zone de libre-échange des Amériques.

En chef de guerre, George Bush fait l'unanimité dans un pays apparemment subjugué

Le président des Etats-Unis a répété, jeudi, lors d'un déplacement électoral dans le sud du pays, ses attaques contre les pays de « l'axe du mal » et ceux qui « ne partagent pas nos valeurs »

NEW YORK
de notre correspondant

Le ton martial du discours prononcé mardi soir par George Bush sur l'état de l'Union a suscité des réactions aussi critiques à l'étranger qu'enthousiastes aux Etats-Unis. L'objectif poursuivi par la Maison Blanche semble en tout cas avoir été atteint. Remobiliser le pays autour de la guerre contre le terrorisme et éviter que les Américains, revenant à une vie plus normale, se soucient surtout des rebondissements quotidiens de l'affaire Enron et de la montée du chômage.

Aux yeux de ses compatriotes, l'épreuve du 11 septembre a révélé les talents de chef de guerre de George Bush. Il est manifestement plus à l'aise dans ce registre que dans la gestion quotidienne. Sa force de conviction quand il prêche la lutte du bien contre le mal explique pour une bonne part sa cote de popularité exceptionnelle (83 % d'opinions favorables selon les derniers sondages d'ABC et du *Washington Post*). Alors mardi soir, George Bush a cherché à retrouver les accents de son discours du 20 septembre galvanisant le pays. *« Les Etats-Unis ne permettront pas aux régimes les plus dangereux du monde de nous menacer avec les armes les plus destructrices. Quel que soit le coût de la défense de notre pays, nous le paierons. Le mal est réel, il faut le combattre... même en pleine tragédie, surtout en pleine tragédie, Dieu est là... »*

A en croire les médias unanimes, l'exercice est réussi. Son discours était *« brillant, plein de force et d'éloquence. La poursuite de la guerre contre le terrorisme a donné aux Américains une nouvelle illustration de son caractère et de sa confiance dans la direction du pays »*, écrit le *New York Times*. Pour le *Washington Post*, *« l'intensité du président était à la mesure de la nécessité de poursuivre la guerre »*. Sur les chaînes de télévision, les commentaires étaient encore plus élogieux. *« Des propos solides et souvent éloquents »*, a déclaré Dan Rather sur CBS. *« Un discours de force morale »*, a affirmé Bill Bennett de CNN. Des *« paroles qui venaient directement du cœur »*, selon Juan Williams, de Fox.

La dénonciation de *« l'axe du mal »*, formé par l'Iran, l'Irak et la Corée du Nord, a été applaudie par les faucons républicains et démocrates et seulement contestée du bout des lèvres par quelques experts des relations internationales. George Bush a non seulement réussi à remettre la guerre en une des gazettes devant la faillite d'Enron et le déficit budgétaire, mais aussi à contraindre l'opposition démocrate à faire bloc contre l'ennemi. Dick Gephardt, le leader démocrate à la Chambre des représentants, et Tom Daschle, le numéro un démocrate au Sénat se sont livrés à l'exercice impossible consistant *« à mettre de côté l'esprit partisan en étant à 100 % avec notre président dans la guerre contre le terrorisme »* et à tenter dans le même temps des critiques sur sa politique économique et sociale.

> « Quel que soit le coût de la défense de notre pays, nous le paierons »

Quant aux réactions à l'étranger, pour les rendre un peu moins virulentes, l'administration a apporté des nuances. Précisant notamment qu'aucune opération militaire n'était prévue aujourd'hui contre l'un des trois pays mis en cause. Ari Fleischer, le porte-parole de la Maison Blanche, a même ajouté que l'expression *« axe du mal »* n'était pas utilisée en référence à l'axe Rome-Berlin-Tokyo de sinistre mémoire.

Mais George Bush n'est pas près de changer de rhétorique. *« Dans la lutte contre le terrorisme, pour moi il y a le blanc et le noir, pas de nuances de gris »*, a-t-il expliqué jeudi 31 janvier lors d'un déplacement électoral à Atlanta, en Georgie, et Daytona Beach, en Floride.

Le président s'est déclaré confiant sur le soutien des alliés des Etats-Unis contre les pays cherchant à se doter d'armes de destruction massive. *« Le reste du monde a besoin d'être avec nous, car ces armes peuvent être aussi bien dirigées vers eux que vers nous »*. Il a de nouveau appelé ces pays à *« faire le ménage chez eux »*. *« Si vous êtes un de ces pays qui développent des armes de destruction massive, et que vous êtes prêt à vous allier à un groupe terroriste ou vous soutenez actuellement le terrorisme, ou si vous ne partagez pas sincèrement les valeurs qui nous sont chères, alors, vous aussi, vous êtes sous surveillance »*, a-t-il dit.

Eric Leser

M. Rumsfeld définit la nouvelle doctrine militaire

DEVANT des officiers stagiaires de l'université de la défense nationale, à Washington, Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense, a énoncé, jeudi 31 janvier, la nouvelle doctrine militaire des Etats-Unis, qui vise la nouvelle réalité qu'est *« la guerre contre le terrorisme »*.

« Nous devons insister maintenant pour avoir une capacité de dissuasion sur quatre théâtres importants », a souligné le ministre. Il a indiqué que l'ancienne doctrine née de la guerre froide Est-Ouest, qui a prévu une armée capable de mener deux conflits en même temps, doit être remplacée. *« Cette capacité de dissuasion*, a détaillé M. Rumsfeld, *doit être soutenue par la possibilité de vaincre deux agresseurs en même temps, tout en ayant celle de mener une contre-offensive majeure et d'occuper la capitale d'un ennemi et d'y installer un nouveau régime. »*

La menace, aujourd'hui, vient, selon lui, à la fois des organisations terroristes *« aux ambitions mondiales »* et des Etats qui les appuient par des armes de destruction massive (nucléaires, biologiques et chimiques).

Ce changement de doctrine concerne l'identification de la menace, qui ne doit plus se faire par sa seule source, mais par sa nature, a expliqué en substance M. Rumsfeld. *« Nous devons nous préparer pour de nouvelles formes de terrorisme,* a-t-il dit, *mais également pour des attaques contre le potentiel spatial américain, des cyber-agressions contre nos systèmes de communications, sans oublier les missiles de croisière, les missiles balistiques, les armements chimiques et les armes biologiques. »*

AFP

« Nous devons insister maintenant pour avoir une capacité de dissuasion sur quatre théâtres importants »
DONALD RUMSFELD

Justifiant la nécessité d'accroître de 15 %, dès 2003, le budget des armées américaines, le secrétaire à la défense a alors présenté six objectifs majeurs : la protection du territoire national et des bases américaines à l'étranger ; la projection de puissance vers des théâtres d'opération lointains ; la destruction des sanctuaires de l'ennemi ; la sécurité des systèmes d'information et de communication ; le développement de l'utilisation des technologies vouées à coordonner l'action des différentes forces sur le terrain et la protection de l'accès à l'espace et du potentiel spatial des Etats-Unis.

Avec 48 milliards de dollars supplémentaires, le budget de la défense pour 2003 privilégie les armes de précision, les équipements militaires robots (comme les avions-espions sans pilote), la défense antimissile et l'augmentation des rémunérations pour les personnels. – *(AFP, AP.)*

au menu du Forum économique

la rencontre s'est mise à l'heure américaine

atteindre 6 % du PIB cette année. En somme, les Américains continuent à vivre très largement au-dessus de leurs moyens, ce qui, à ses yeux, ne peut pas durer indéfiniment. Si l'économie repart, ce n'est que pour replonger ensuite dans la récession, et de façon plus profonde, a-t-il expliqué au cours de cette première journée du Forum économique mondial.

« ILLUSION UNIVERSALISTE »

D'avis opposés sur la conjoncture, les économistes se sont retrouvés autour d'une certitude : *« Les Etats-Unis restent la locomotive du monde »*, comme l'a rappelé Jacob Frenkel, président de Merrill Lynch International. L'Europe n'a pas été capable de prendre le relais, contrairement aux espoirs mis en elle au début de 2001, et la reprise économique du Vieux Continent dépend encore du redémarrage américain.

Autant les avis peuvent varier sur la situation économique, autant le second impératif – la sécurité et la lutte contre le terrorisme – fait l'unanimité chez les participants. Pour Samuel Huntington, professeur à Harvard et connu pour ses écrits sur le *« choc des civilisations »*, la *« culture de Davos »*, qui vante les bienfaits de la mondialisation, est très minoritaire dans le monde, et elle s'appuie sur une *« illusion universaliste »*. Les pays ont *« des valeurs différentes »*, a-t-il souligné.

Des propos qui ont été évidemment contestés par les nombreux représentants du monde musulman invités cette année au Forum. *« Tous les Occidentaux estiment qu'ils ne sont pour rien dans les problèmes du monde musulman : tous les musulmans accusent l'Occident,* a rétorqué Kishore Mahbubani, l'ambassadeur de Singapour aux Nations unies. *Arrêtons de tout considérer sous l'angle de l'idéologie. »*

Pour Karim Raslan, un chercheur malais, *« les civilisations ne sont pas monolithiques ; le problème n'est pas l'islam en tant que tel, mais la négation qui est faite de sa modernité »*. François Burgat, spécialiste français des sciences humaines, a été encore plus catégorique. *« Toutes les civilisations partagent les mêmes valeurs : ce qui diffère, ce sont les légitimations symboliques et historiques ; arrêtons d'abord le processus de domination économique. »* Des commentaires et des interrogations que les Américains ont écoutés avec une attention soutenue, tant ces préoccupations, pour beaucoup d'entre eux, leur étaient jusqu'à présent étrangères.

Eric Le Boucher et Serge Marti

LE FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL À NEW YORK

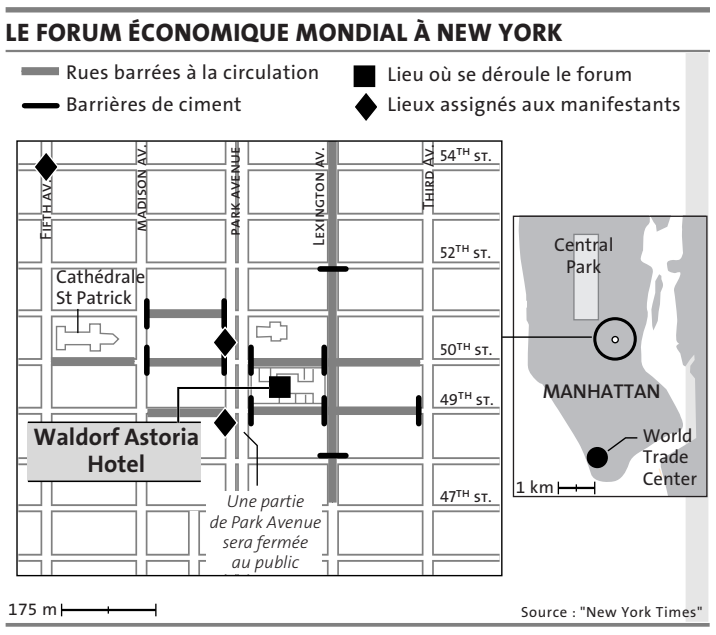

Sadako Ogata refuse la direction de la diplomatie japonaise

TOKYO
de notre correspondant

A la suite du refus que lui a opposé l'ancienne haut-commissaire aux réfugiés des Nations unies, Sadako Ogata, de prendre le portefeuille des affaires étrangères qu'il lui offrait, le premier ministre Junichiro Koizumi a nommé à ce poste, vendredi 1er février, une autre femme : Yoriko Kawaguchi, qui occupait les fonctions de ministre de l'environnement.

Quelles que soient les qualités de Mme Kawaguchi, elle ne bénéficie pas du prestige de Mme Ogata. Personnalité japonaise la plus en vue et la plus respectée sur la scène internationale, celle-ci incarne aussi aux yeux de l'opinion publique nippone une certaine idée du rôle de grande puissance civile que devrait avoir l'archipel.

Son refus est un coup – sinon un camouflet – pour M. Koizumi, dont la popularité a chuté à la suite du limogeage brutal de sa ministre des affaires étrangères, Makiko Tanaka. Appréciée de l'opinion pour son franc-parler et sa détermination, celle-ci a en revanche reçu des monceaux de messages d'encouragement.

Afin de redresser son image entamée par un limogeage dans lequel il a cédé aux pressions du clan le plus puissant de son parti (celui de l'ancien premier ministre Hashimoto) et aux bureaucrates, M. Koizumi avait espéré que Mme Ogata accepterait d'entrer au gouvernement. Chargée de coordonner l'assistance japonaise à l'Afghanistan, l'ancienne haut-commissaire aux réfugiés a été la cheville ouvrière du succès de la conférence internationale sur la reconstruction de ce pays meurtri qui vient de se tenir à Tokyo sous sa coprésidence. Déjà pressentie lors de la formation du cabinet en avril, Mme Ogata a une nouvelle fois rejeté l'offre du premier ministre, prétextant qu'elle ne pouvait abandonner son travail actuel.

Mme Kawaguchi, âgée de 61 ans, a été cadre supérieur du fabricant de boissons Suntory avant d'entrer au ministère du commerce international et de l'industrie où elle a fait sa carrière. Elle a également occupé des fonctions de diplomate à l'ambassade du Japon à Washington. Nommée à l'environnement il y a deux ans dans le cabinet Mori, elle avait conservé ses fonctions dans celui de M. Koizumi. Moins « flamboyante » que Mme Tanaka, c'est une négociatrice qui sait faire preuve de fermeté. Elle a notamment représenté son pays dans les négociations globales sur l'environnement dans le cadre du protocole de Kyoto.

Les observateurs politiques sont cependant sceptiques sur l'impact que peut avoir cette nomination pour redresser l'image détériorée du premier ministre, dont la seule force était sa popularité.

Philippe Pons

L'accélérateur du savoir
Science&Vie
EXCLUSIF !!
LA VRAIE NATURE DE L'INTELLIGENCE
Toute pensée est un calcul. Une vision radicalement nouvelle du cerveau et des processus cognitifs.
Et aussi
Météorologie
Des prévisions fiables à 15 jours ?
En images
Mars comme on ne l'a jamais vue
Environnement
Le fléau des stocks de farines animales
En vente chez votre marchand de journaux

En Haïti, immunité maintenue pour le sénateur Toussaint

DANIEL MOREL/AP

PORT-AU-PRINCE. Le Sénat haïtien s'est prononcé, jeudi 31 janvier, en faveur d'un complément de dossier avant toute éventuelle levée de l'immunité parlementaire du sénateur Dany Toussaint, considéré par le juge qui était en charge du dossier comme le principal suspect dans l'assassinat d'un journaliste. Jean Dominique, directeur de Radio Haïti Inter, avait été abattu dans un attentat non revendiqué le 3 avril 2000, ainsi que le gardien de sa station, dans la cour de la radio à Port-au-Prince. Le juge Claudy Gassant, qui était jusqu'au 4 janvier en charge du dossier, avait désigné le sénateur Toussaint, ancien chef de la police intérimaire après le retour d'exil du président Jean Bertrand Aristide en 1994, comme le principal suspect dans cet assassinat. M. Toussaint nie toute implication dans l'assassinat et s'estime victime d'un *« complot »* dans lequel seraient impliqués, selon lui, l'ancien président René Préval (1996-2001) et les Etats-Unis. La commission de six sénateurs chargée d'étudier une éventuelle levée de l'immunité parlementaire du sénateur Toussaint, a remis jeudi un rapport concluant à un *« dossier incomplet »* et recommandant son renvoi devant le cabinet d'instruction. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CHILI : la ministre de la défense,** Michelle Bachelet, a annoncé, mercredi 30 janvier, que son pays s'est résolu à acheter dix avions de combat F-16 aux Etats-Unis, pour un montant de 660 millions de dollars. Le contrat était en discussions depuis fin 1999. Le F-16 était en concurrence avec le JAS-39 Gripen anglo-suédois et le Mirage 2 000 français. Critiqué par le Pérou, cet achat ne doit pas être interprété comme *« une course aux armements »*, a tenu à dire Mme Bachelet.- *(AFP.)*

■ **ZIMBABWE : le Parlement a approuvé**, jeudi 31 janvier, une loi très controversée sur l'information qui s'en prend à la liberté de la presse venant compléter un arsenal répressif avant l'élection présidentielle des 9-10 mars. Cette loi créé une commission gouvernementale chargée d'accréditer les journalistes. Y siégeront quelques représentants de la presse, et des personnalités nommées par le ministère de l'information, en concertation avec le président Mugabe. La divulgation des délibérations du Conseil des ministres sera interdite. Un journaliste étranger pourra avoir le droit de travailler au Zimbabwe mais pour *« une période limitée »* dont la durée n'est pas précisée. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : l'opposant Mohamed Mouada**, 62 ans, ex-président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS, légal), a bénéficié, jeudi 31 janvier, d'une deuxième libération conditionnelle depuis sa condamnation en 1996 à onze ans de prison *« pour intelligence avec l'étranger »*. A sa sortie de prison, M. Mouada a affirmé sa volonté de *« poursuivre le combat* (...) *pour l'instauration d'un régime démocratique »*. Ancien allié du régime, M. Mouada avait rompu en publiant un texte critique sur l'état des libertés et de la démocratie, avant son arrestation en 1995. Condamné 1 996 puis élargi sous condition, il avait été renvoyé en prison le 19 juin 2001, peu avoir rencontré le chef du part islamiste interdit, Rached Ghanouchi, exilé à Londres. Libéré après neuf jours de grève de la faim, il reste en principe interdit d'activité politique. - *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES : les militaires philippins ont admis,** vendredi 1er février, qu'un avion des forces spéciales américaines en manœuvre dans le nord des Philippines pourrait avoir été la cible des rebelles communistes. A Washington, le Pentagone avait révélé jeudi qu'un appareil MC-130 avait essuyé des tirs alors qu'il participait à une mission d'entraînement au-dessus de l'île de Luzon (nord), lors de manœuvres avec l'armée philippine. L'incident s'est produit dans la province septentrionale de Abra où la guérilla communiste de la Nouvelle armée du peuple (NPA) est bien implantée. Aucun occupant de l'appareil n'a été atteint. – *(AFP.)*

François PERRIN-PELLETIER
président de
l'Association GAIPARE
est heureux d'annoncer le
taux 2001 du fonds en francs

Ce taux de rendement place le Gaipare largement en tête de tous les contrats d'assurance-vie comparables. Alliant performance et sécurité **ce fonds en francs est ouvert à tous** (de 0 à 85 ans) au sein du contrat multi-supports, multi-gestionnaires Gaipare Sélection négocié par l'Association avec les AGF-Vie. Pour en bénéficier, rejoignez les 80 000 adhérents de l'Association Gaipare.

Vous pourrez envisager l'avenir avec confiance.

* Net, hors CRDS et CSG
(commercialisé depuis juin 1983 - encours de 17 MRDF).

Association GAIPARE
Groupement Associatif Interprofessionnel
pour l'Amélioration de la Retraite et de l'Epargne
4, rue du Général Lanrezac, 75017 Paris
Tél : 01 56 68 97 80 - Site : www.gaipare.com

Le gouverneur nommé par Kaboul à Gardez est repoussé militairement par son rival

Les violents combats entre deux clans pachtounes rivaux pour le contrôle de cette poudrière de l'Est afghan illustrent les limites de l'influence de l'administration intérimaire

KABOUL
de notre envoyé spécial

Les combats qui viennent d'éclater à Gardez, ville située à trois heures de route de Kaboul, donnent une inquiétante impression de déjà vu : deux groupes armés se disputant le siège de gouverneur, deux chefs d'une même ethnie qu'aucune querelle idéologique n'oppose, sinon la conquête du pouvoir. Voilà qui rappelle la période de conflits inter-factions quand les chefs de guerre s'étaient disputé le pays, entre 1992 et 1996. Ces affrontements représentent le premier accroc sérieux à la paix depuis l'établissement de l'administration intérimaire afghane sous l'égide du président Hamid Karzaï, le 22 décembre 2001.

CONCURRENCE

Les causes du déclenchement des hostilités restent encore assez floues, mais les raisons de cette guerre sont en revanche claires dans cette ville où la tension montait depuis plusieurs semaines : le gouvernement de Kaboul avait nommé à Gardez, capitale de la province de Paktia, un cacique pachtoune, Pacha Khan Zadran. Mais une *choura* (conseil) de la même province avait installé auparavant, de son côté, un certain Saifullah, membre d'une autre tribu pachtoune, les Ahmedzaï. Résultat, Pacha Khan n'a pas été, à ce jour, en mesure d'occuper son poste, tandis que son concurrent s'est obstinément refusé à en être délogé. *« Si Pacha Khan veut occuper des fonctions de gouverneur, ce sera la guerre »*, avait affirmé ces derniers jours Saifullah.

Il aura suffi que les partisans de l'homme désigné par Kaboul tentent de hisser en ville le drapeau du gouvernement, mercredi 30 janvier, pour que soit donné le signal des hostilités. Les combats, commencés en milieu d'après-midi, se sont poursuivis jeudi, avant que les troupes de Pacha Khan amorcent, semble-t-il, une prudente retraite. L'un des points chauds des combats était le fort de Bala Hissar, place stratégique de Gardez. Le fils de Pacha Khan admettait jeudi que trois cents de ses combattants avaient été faits prisonniers par la partie adverse, et on parlait, vendredi, dans leurs rangs, d'une *« déroute »*...

Selon le responsable de la sécurité de Kaboul, Ahmad Jan, on dénombrait jeudi vingt et une victimes *« mortes ou blessées durant les combats »*. Des membres d'une ONG américaine joints par téléphone depuis Kaboul ont raconté être dans l'impossibilité, jeudi, de secourir une personne blessée devant leur maison en raison des tirs. D'autres sources, citées par l'AFP, faisaient état d'une quarantaine de morts.

À 3 HEURES DE KABOUL

SOUTIEN AU ROI

En dépit de ce revers, Ahmad Jan affirmait jeudi que Pacha Khan *« devra être le gouverneur »* de Gardez. *« Je ne pense pas que les combats durent plus de quatre ou cinq jours »*, ajoutait le policier, estimant que les adversaires du gouverneur désigné par Kaboul *« sont liés aux talibans, à Al-Qaida, et sont soutenus en sous-main par les services secrets pakistanais »*. *« Je pense,* concédait-il, *que les gens de Pacha Khan sont capables de régler la situation eux-mêmes. Mais, s'il le faut, on leur enverra des troupes. »* Pour les autorités de Kaboul, il importe de faire porter le chapeau à leur opposant, le « gouverneur » Saifullah, qui aurait, par le passé, changé à plusieurs reprises d'allégeance et que certains accusent d'avoir frayé avec les talibans. Il semble que les deux adversaires professent leur soutien au roi en exil Zaher Chah, dont le retour est annoncé pour le nouvel an afghan, le 21 mars. Cette région de l'Afghanistan est de toute façon une sorte de poudrière, incontrôlée par le gouvernement de Kaboul, par ailleurs peu populaire chez ces Pachtounes dont beaucoup sont d'anciens talibans. Ces derniers voient donc d'un très mauvais œil la domination, à Kaboul, des héritiers tadjiks de feu le commandant Massoud. Outre la province du Paktia, Khost et le Paktika, qui sont administrés depuis Gardez, sont autant de fiefs explosifs, régions de contrebande avec le Pakistan où les chefs militaires locaux se disputent le pouvoir.

En décembre, des combats entre factions avaient éclaté dans la ville de Pul-e-Khumri, au nord de Kaboul. Il y a un peu plus d'une semaine, c'était près de Kunduz que des incidents avaient eu lieu entre les forces du général ouzbek Abdul Rachid Dostom et des combattants de Massoud. Ces conflits localisés avaient été minimisés par les autorités de Kaboul. L'« affaire de Gardez » semble plus sérieuse. Au minimum, en s'ajoutant aux épisodes précédents, elle vient de brutalement rappeler ce que tout le monde redoute : après les talibans, les seigneurs de la guerre sont de retour.

Bruno Philip

Une nouvelle vidéo d'Oussama Ben Laden

Oussama Ben Laden jure de poursuivre son combat contre les Etats-Unis jusqu'à la mort, dans une interview télévisée, enregistrée en octobre dernier après le début de la guerre, et dont l'existence vient d'être rendue publique. L'interview a été recueillie par la chaîne d'information continue basée au Qatar, Al-Jazira, qui ne l'a jamais exploitée. Des extraits en ont été diffusés jeudi 31 janvier, par CNN, qui en a obtenu une copie *« de manière illégale »*, selon Al-Jazira. *« La bataille s'est déplacée à l'intérieur de l'Amérique »*, affirme le chef du réseau Al-Qaida. *« Nous poursuivrons cette bataille, si Dieu le veut, jusqu'à la victoire ou jusqu'à ce que nous rencontrions Dieu »*, ajoute-t-il. – *(AFP.)*

Lorsque les enfants des politiques israéliens émigrent sous d'autres cieux

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Au départ, ce n'était qu'une réflexion de Yossi Beilin. L'ancien ministre de la justice d'Ehoud Barak exprimait ses craintes devant la *« fuite des cerveaux »*, principalement les jeunes, que connaît Israël. Il la liait aux difficultés économiques actuelles du pays, mais aussi à l'atmosphère très pesante qui y règne depuis l'effondrement du processus de paix. Il évoquait ces *« cinquantenaires »*, membres du *« bel Israël »*, cette strate sociale qui, de fait, tient les rênes du pays.

Riches, généralement ashkénazes (issus d'Europe centrale), souvent héritiers de grandes familles pionnières qui ont bâti le pays, ils ne voient désormais plus d'un si mauvais œil leurs enfants partir à l'étranger. *« Il y a même, parmi eux, deux ministres »*, ajoutait-il. Il ne se doutait pas, le pauvre, que *Yediot Aharonot,* le grand quotidien populaire israélien, allait en faire ses choux gras.

Le journal a enquêté, et le résultat est saisissant. Titre de l'article, paru le 28 janvier sur deux pages : « Les parents gèrent le pays, les enfants sont outre-mer ». Ariel, le fils du ministre Roni Milo (droite modérée), est effectivement new-yorkais. Comme son frère Ofir. Tali, fille du ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer (travailliste « faucon »), vit aussi aux Etats-Unis, après être passée par la Nouvelle-Zélande.

Mais il y a mieux. Le fils d'Itzhak Rabin, Youval, est installé à Washington. Orit, petite-fille de l'ancien premier ministre Menahem Begin, a elle aussi quitté Israël. Premier ministre sortant en 2001, Ehoud Barak a eu le bonheur, la semaine dernière, de devenir grand-père. Sa fille, Mikhal, a accouché à New York, où elle réside avec son mari. Ygal, le fils du « faucon » Moshe Arens (Likoud), ex-ministre de la défense, vit à Los Angeles. L'avocat Yoël Herzog, fils de l'ancien président de l'Etat Chaïm Herzog, a opté pour Genève.

La liste de *Yediot Aharonot* comprend d'autres noms : enfants de députés, de généraux, installés à Londres ou ailleurs. Droite et gauche sont servies avec équité. Le pompon est atteint avec Alon Ben Gourion, petit-fils de David Ben Gourion, le « père de la nation », aujourd'hui directeur de l'hôtel Waldorf Astoria, à New York.

Le quotidien ne cache pas la leçon à tirer. Alors que les temps sont durs pour tous, qu'Israël appelle les juifs du monde entier à s'installer dans le pays pour faire face aux menaces, ses dirigeants trahissent le sionisme en envoyant leurs rejetons loin des attentats et du chômage.

Parmi les personnes citées, peu nombreuses sont celles qui ont réagi. Matan Vilnaï, ministre travailliste dont le fils Yaïr étudie la musique aux Etats-Unis, a vu dans ces reproches adressés aux parents une méthode *« fasciste »*.

« UN PAYS LIBRE »

Yossi Beilin jure qu'il n'a jamais voulu dire ce qu'on lui prête. *« Israël est un pays libre,* explique-t-il au journal. *Chacun est en droit d'y vivre ou d'en partir. Celui qui décide d'émigrer n'en devient pas pour autant à mes yeux un déchet, et ses parents n'ont pas à s'en excuser. Le vrai débat est celui-ci : la politique gouvernementale, hormis de renforcer des phénomènes graves comme le refus d'officiers de servir dans les territoires* [palestiniens] *ou de jeunes de s'enrôler dans l'armée, ne provoque-t-elle pas le refus le plus silencieux de tous, celui de ceux qui s'en vont ? »*

Le chiffre des *« émigrés »* israéliens dans la tranche des 20-30 ans, depuis le début de l'Intifada, n'est pas connu. Il serait important. Maigre consolation : côté palestinien, quelque 40 000 jeunes seraient eux aussi partis sous d'autres cieux. Là encore, issus des meilleures familles.

Sylvain Cypel

La condamnation molle de Washington

Les Etats-Unis ont déploré du bout des lèvres, jeudi 31 janvier, les déclarations d'Ariel Sharon au quotidien *Maariv*, dans lesquelles il regrette de n'avoir pas *« liquidé »* le président palestinien Yasser Arafat en 1982 à Beyrouth. *« Quand on regarde ce que les deux parties disent, des propos comme ceux-ci peuvent ne pas aider à calmer la situation »*, a déclaré le porte-parole, Richard Boucher. Dans un premier temps, il s'était refusé à commenter cette remarque, avant de préciser que Washington *« attend des deux parties, y compris du gouvernement israélien, qu'elles aillent dans une direction positive et évitent les remarques qui aggravent la situation »*. M. Sharon est attendu le 7 février à Washington pour sa quatrième visite officielle alors que Yasser Arafat n'a jamais été reçu à la Maison Blanche.

Saëb Erakat, négociateur palestinien, a réagi aux propos d'Ariel Sharon, indiquant : *« Cette déclaration signifie qu'il veut toujours le tuer aujourd'hui et exprime la mentalité d'un mafieux plutôt que celle d'un premier ministre. »* – *(AFP.)*

En Italie, les censeurs traquent la critique

Des élus de la coalition de Silvio Berlusconi multiplient les actions dans le paysage culturel

ROME
de notre correspondante

Le catalogue édité par Skira pour la rétrospective, ouverte depuis le 30 janvier à Rome sur l'histoire artistique de la capitale entre 1948 et 1959, n'a pas été distribué au vernissage, et ne sera pas mis en vente dans sa formule actuelle. Au conseil d'administration du Palais des expositions, piazza di Venezia, un membre d'Alliance nationale (post fasciste, coalition de centre droit) a réussi in extremis à faire passer un veto, jugeant que les textes de présentation avaient une tonalité trop à gauche. L'introduction avait été rédigée par Miriam Mafai, une écrivain qui milita pendant les années cinquante au parti communiste...

Cette même semaine, mais à Pesaro (Marches) sur la côte Adriatique, le coordinateur local de Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi, s'est opposé à ce que, dans des classes d'écoles, soit soumis à discussion le *Dialogue autour de la République,* un ouvrage du philosophe Norberto Bobbio, lui aussi proche de la gauche. Ce livre contient, il est vrai, quelques passages critiques sur le chef du gouvernement. Sa diffusion dans les écoles serait *« une initiative très grave aussi bien sur le plan didactique que du point de vue du respect des institutions frappées, dans ce cas, à leur niveau le plus élevé de représentation, le président du conseil »*, estime Pierugo Boni de Forza Italia dans une lettre à en-tête de son parti. Il y a un an déjà, le conseil régional du Latium, présidé par Francesco Storace, de l'Alliance Nationale, s'était mobilisé contre l'endoctrinement supposé des enfants par des professeurs *« marxistes »*. Il avait créé une commission ad hoc chargée de relire des ouvrages de base utilisés dans les classes.

L'EGLISE ET L'ETAT

Une autre affaire récente concerne le principe républicain de la séparation entre l'Eglise et l'Etat : dans les locaux milanais de la télévision publique, la RAI, on avait décidé de décrocher le crucifix offert par le pape Paul Vi et exhibé depuis lors. Le ministre du Travail Roberto Maroni l'a fait remettre en place. La nouvelle est donnée le 31 janvier par le quotidien *Il Giornale,* appartenant au frère du président du conseil.

Censure à l'italienne ? Selon Vittorio Sgarbi, le sous-secrétaire à la culture, le gouvernement de Silvio Berlusconi fait preuve d'un *« engagement financier fort »* en faveur de la culture mais *« sans ingérence dans le domaine de la création ou de la liberté artistique »*. Toujours selon lui, *« la vérité est que le gouvernement accepte la satire, la caricature et les critiques alors que la gauche était beaucoup plus susceptible »*. Le ministre vient cependant d'obtenir l'interdiction de la diffusion, le 27 janvier, d'une émission satirique, *« Les Hyènes »*, sur Italia 1, l'une des chaînes de l'empire télévisuel de M. Berlusconi. M. Sgarbi y était accusé de se faire ouvrir les musées la nuit pour les visiter.

Danielle Rouard

Le gouvernement irlandais cherche à redonner le goût de l'Europe à une République désenchantée

L'Irlande, seul pays à s'être prononcé par référendum sur le traité de Nice, a dit « non » le 7 juin 2001, menaçant de bloquer l'élargissement de l'Union.

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Chaque semaine, depuis novembre et jusqu'à fin mars, dans l'une des salles du vieux château de Dublin, la société civile irlandaise parle de l'Europe. Dans ce forum national, le public écoute et interroge les orateurs – élus, politiciens ou experts. Ces rendez-vous sont, en eux-mêmes, un événement notable dans un pays où, chacun en convient, personne n'a jamais encouragé l'ouverture du moindre débat sur la construction européenne.

■ **REPORTAGE**

La marge de manœuvre du pouvoir est étroite au seuil d'une année électorale périlleuse

DÉCONVENUE ET CAMOUFLET

Dublin empochait l'argent de Bruxelles (35 milliards d'euros en 30 ans), et les Irlandais exprimaient périodiquement, dans les sondages, leur enthousiasme pour l'Europe. Alors, à quoi bon épiloguer ! Puis il y eut le choc du référendum du 7 juin 2001, le « non » de l'Irlande par 54 % des suffrages et avec 68 % d'abstentions, au traité de Nice. Seul peuple européen consulté, les Irlandais rejetaient le texte qui scelle l'élargissement de l'Union.

Ce fut un échec pour les quatorze partenaires de Dublin, une déconvenue pour les pays candidats et un camouflet pour la classe politique irlandaise qui avait appelé, presque unanime, à voter « oui », et qui a fait, depuis, son mea culpa, sur le thème *: « Nous avons fait preuve d'arrogance en tenant le résultat pour acquis, en ne faisant presque pas campagne et en laissant le champ libre à l'abstention et à la coalition hétéroclite des adversaires du traité ».* D'où la mise en place à Dublin de ce forum pour l'Europe, relayé par des mini-forums en province.

Mais la marge de manœuvre du pouvoir est étroite au seuil d'une année électorale périlleuse. En 2002, les Irlandais se rendront trois fois aux urnes : pour un référendum sur l'avortement, renouveler le Parlement et se prononcer à nouveau sur le traité de Nice, au plus tard le 31 décembre. Cette dernière échéance n'offre aucune échappatoire. A la différence du traité de Maastricht qui autorisait les réticents à bouder l'euro, celui de Nice doit nécessairement être ratifié par les Quinze avant d'entrer en vigueur. *« Sans Nice, il n'y a pas d'élargissement »*, répète-t-on au ministère irlandais des affaires étrangères. *« Le gouvernement est absolument résolu à faire approuver Nice »*, assure Una Claffey, conseillère politique du premier ministre Bertie Ahern.

Oui, mais quel gouvernement ? La coalition sortante axée sur le parti du Fianna Fail (nationaliste) et les Démocrates progressistes (libéral) ? Ou une autre, incluant certains des actuels partis d'opposition, Fine Gael (chrétien-démocrate), les travaillistes ou les Verts ? En attendant les élections, les hommes politiques semblent adopter envers le référendum la vieille devise : n'en point parler, mais y penser toujours. Car les alliances qui sortiront des urnes ne pourront s'improviser. Elles auront forcément été nouées, ou au moins ébauchées, avant le scrutin, en fonction des futures prises de position des uns et des autres sur l'Europe. Puis l'été passé, il faudra sans tarder préparer le nouveau référendum sur Nice. Pour l'instant, le gouvernement justifie son extrême réserve en invoquant la nécessité de laisser le peuple s'exprimer.

Comment retourner l'opinion ? Comment lui vendre Nice ? Il est politiquement difficile de poser à l'électorat la même question qu'en juin. Il est totalement exclu que le traité, qui sera ratifié avant l'été par les autres Parlements européens, soit renégocié. D'autant que les pourparlers entre Bruxelles et les douze candidats à l'Union auront encore progressé entretemps. Que faire ? La solution pourrait consister à soumettre aux électeurs, outre le traité, un protocole, ou plus probablement une déclaration, dans laquelle les autres pays de l'Union réaffirmeraient solennellement leur attachement à la sacrosainte neutralité de l'Irlande, dont la prétendue mise en danger par le traité de Nice fut l'un des ressorts du « non » en juin.

DÉSENCHANTEMENT

Pour remporter cette nouvelle bataille du référendum, le pouvoir, quel qu'il soit, devra combattre activement les trois maux qui, souligne Paul Gillespie, chef du service international du quotidien *Irish Times*, ont envenimé le « non » : *« l'ignorance, l'indifférence et le désenchantement ».* Il faudra, ajoute-t-il, que le gouvernement *« donne sa vision de l'Europe, et dise ce qu'il en attend, au lieu d'inventorier seulement les craintes qu'elle lui inspire ».* Les gouvernants joueront-ils sur la peur ? Agiteront-ils le spectre d'une Irlande mise au ban de l'Europe pour ingratitude, après avoir tant profité de ses subsides. C'est possible, mais la peur est une arme dangereuse.

L'euro, accueilli par une Irlande enthousiaste, jouera-t-il en faveur de l'Europe, donc du « oui » ? C'est probable. Mais l'île espère surtout que la monnaie unique ne se revalorisera pas trop, pour préserver la bonne tenue de sa balance commerciale. Car l'Irlande commerce nettement moins avec la zone euro dont elle fait partie qu'avec le reste du monde, en premier lieu avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Le ralentissement de la croissance peut jouer dans le même sens, en rappelant à l'Irlande la relative fragilité de son économie, et, au bout du compte, son besoin d'Europe.

Jean-Pierre Langellier

Un traité que la Convention pourrait rendre caduc

BRUXELLES
de notre bureau européen

« Si les Irlandais disent non au traité de Nice, on va prendre près de deux années de retard dans l'élargissement de l'Union », résume crûment un ambassadeur à Bruxelles. *« Je ne pense pas que nous pourrons signer les traités d'adhésion si Nice n'est pas ratifié »*, explique le commissaire à l'élargissement, Günter Verheugen. Cette éventualité n'est pas une hypothèse d'école. Selon un sondage publié le 29 janvier par le quotidien *Irish Times,* 40 % des Irlandais se disent favorables à la ratification du traité, 29 % voteraient contre. Ce sondage est plus mauvais que celui effectué par le même institut, juste avant le référendum du 7 juin, qui avait été rejeté par 54 % des électeurs.

Pour l'heure, les Quatorze n'ont pas de scénario catastrophe et observent le silence pour ne pas gêner les dirigeants irlandais. Lorsque ceux-ci auront clos leur forum sur l'Europe, les Européens chercheront à les aider. Une des pistes explorées est que les chefs d'Etat et de gouvernement fassent à l'issue d'un sommet, par exemple en juin à Séville, une déclaration explicative sur le traité de Nice, qui n'aurait pas de valeur juridique, mais apporterait quelques précisions sur les sujets qui fâchent. Mais comme on ne sait pas vraiment pourquoi les Irlandais ont voté « non », il n'est pas facile de trouver un message rassurant.

Le calendrier a lui aussi son importance : si un « non » intervenait avant la fin formelle des négociations d'élargissement, des pays pourraient exiger de renégocier préalablement tout Nice, ce prétexte servant en fait à retarder l'entrée des candidats. Si un rejet intervenait après la décision politique d'accueillir les dix nouveaux pays, on pourrait plus facilement « bricoler » : les traités d'adhésion préciseraient le nombre de voix, de députés et de commissaires pour les nouveaux entrants et on laisserait à la Convention sur l'avenir de l'Europe, présidée par Valéry Giscard d'Estaing, le soin de résoudre les problèmes de fond.

Mais cette solution ressemble à une fausse bonne idée. Nice a été le fruit d'un compromis global, ses détails techniques sont décisifs : ils ont donné lieu à des marchandages qu'Etats membres mais aussi candidats – Hongrie, République tchèque – peu satisfaits pourraient remettre en cause. Bref, on n'irait pas beaucoup plus vite qu'en renégociant Nice complètement.

Faut-il laisser ce soin à la Convention, qui doit remettre ses propositions en 2003 ? M. Giscard d'Estaing, qui présentait jeudi 31 janvier à Bruxelles le calendrier de la Convention, a estimé que Nice *« pourrait ne jamais entrer en vigueur* [en 2005, comme prévu] *si les modifications que nous proposons sont approuvées par la conférence intergouvernementale »* qui réformera l'Union en 2004. Tous les espoirs se reportent sans le dire sur le nouveau traité qui devrait sortir de la Convention, comme si la ratification du traité de Nice n'avait de valeur que pour l'élargissement.

Arnaud Leparmentier

L'île craint de perdre sa souveraineté

DUBLIN
de notre envoyé spécial

« L'Irlande souffre vis-à-vis de l'Europe d'une angoisse quasi métaphysique. Donc difficilement curable par les moyens politiques classiques. » Ce diagnostic d'un diplomate sur l'île d'Emeraude, beaucoup d'Irlandais le partagent. L'attachement de l'Irlande à la construction européenne ne s'est jamais démenti – comme de récents sondages l'attestent. Mais la majorité des Irlandais semble de plus en plus mal à l'aise dans l'Europe telle qu'elle est devenue, telle qu'elle s'annonce lorsqu'elle regroupera une trentaine de pays. *« Nos compatriotes acceptent mal l'idée de voir diminuer le statut de l'Irlande en Europe »,* souligne un haut fonctionnaire. *« Plus le jeu est grand, moins les joueurs ont de cartes »,* renchérit le député John Gromley, numéro deux du parti des Verts.

LE DÉBAT SUR LA NEUTRALITÉ

La sombre perspective pour l'Irlande de ne plus disposer à Bruxelles d'un commissaire permanent symbolise l'érosion de son influence, catalyse ses inquiétudes. Les Irlandais ont le sentiment que cette Grande Europe qui s'ébauche leur échappe. Ils la perçoivent comme une bureaucratie imposant des directives et échappant au contrôle de ses citoyens. L'élection d'un Irlandais, Pat Cox, comme président d'un Parlement européen aux pouvoirs renforcés modifiera-t-elle cette vision ? Son angoisse se nourrit de la peur de voir se diluer son identité nationale, de la crainte d'une perte de souveraineté. Ces inquiétudes sous-tendent l'éternel débat sur la neutralité irlandaise. L'île a été colonisée par la Grande-Bretagne, alors que la quasi-totalité des autres sont d'anciens colonisateurs. C'est l'un des rares Etats restés neutres pendant la seconde guerre mondiale.

Sa neutralité est une profession de foi à laquelle la grande majorité des Irlandais adhèrent, sans qu'ils sachent toujours avec précision à quoi elle correspond. L'Irlande se méfie de toute politique d'influence, des stratégies de puissance. Elle a trouvé sa place en participant, dès la naissance des Nations unies, aux opérations de maintien de la paix dans le monde : ce rôle de « petit soldat de l'ONU », c'est son attachement à sa neutralité qui l'a rendu crédible. En juin, le camp du « non » avait attisé le rejet de la militarisation d'une Europe dotée d'une force de réaction rapide, maniant des slogans à l'emporte-pièce du type : *« Non à Nice, non à l'OTAN »*. Nul doute qu'il jouera à nouveau cette carte. Les Verts sont les avocats de la soumission aux électeurs d'un protocole des Quinze qui exclurait toute participation de l'Irlande à sa force de réaction. Pourtant, souligne John Gromley : *« Nous sommes contre le traité de Nice, mais nous ne sommes pas opposés à l'élargissement, bien au contraire, et encore moins hostiles à l'Europe. »*

J.-P. L.

ÉCHOS

■ **LOGEMENT : les Grecs sont les Européens les plus mécontents** de leurs conditions de logement. Près d'un ménage sur trois (32,8 %) se dit insatisfait, indique une enquête d'Eurostat effectuée auprès de 60 000 ressortissants des Quinze. Les Néerlandais (8,2 % de mécontents seulement) semblent les plus heureux de leur habitat. Une majorité des personnes interrogées mettent le bruit en tête de leur préoccupation, sauf les Britanniques (la délinquance) et les Portugais (la qualité du logement).

■ **RÉFÉRENDUM : le commissaire à l'élargissement, l'Allemand Günter Verheugen,** se déclare favorable à un référendum au niveau européen si la conférence intergouvernementale aboutit après la convention à un *« vrai résultat »* pour réformer les institutions européennes. La réforme, devrait être ratifiée par les Etats-membres selon les modalités de leurs choix, mais recueillir aussi l'approbation de la majorité des citoyens européens, explique-t-il au *Monde.*

Le **RETOUR ANNONCÉ** de Didier Schuller laisse planer une lourde menace pour l'opposition. Charles Pasqua, Patrick Balkany, Edouard Balladur : plusieurs personnalités ont été mises en cause dans l'entretien que nous a accordé l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine. Ses propos sur le **FINANCEMENT** par les entreprises du **RPR** à l'échelon national pourraient également inquiéter le président de la République, Jacques Chirac, qui était alors président du RPR et maire de Paris. Alors que les démarches en vue de l'**EXTRADITION** de M. Schuller ont été entreprises, jeudi 31 janvier, les autorités des deux pays préféreraient que celui-ci rentre en France de son plein gré. Dans les faubourgs de Saint-Domingue, l'ancien élu de Clichy vit ses derniers instants d'exil, et assure que *« tout va maintenant aller très vite »*.

La droite menacée par le prochain retour de Didier Schuller

Les déclarations au « Monde » de l'ancien conseiller général des Hauts-de-Seine, s'il les développait devant le juge, pourraient inquiéter plusieurs personnalités de l'opposition et souligner une nouvelle fois le rôle de Jacques Chirac dans le système de financement du RPR

LE RETOUR en France de Didier Schuller ne semble plus être qu'une question de jours, au plus tard de semaines. Alors que la France a officiellement entamé, jeudi 31 janvier, le processus d'extradition auprès des autorités dominicaines, le retour annoncé de l'ancien conseiller général des Hauts-de-Seine, qui a déclaré dans un entretien au *Monde* daté 1er février en avoir *« assez de vivre comme un proscrit »*, paraît devoir plonger dans l'embarras ses anciens amis politiques.

Visé depuis juin 1995 par un mandat d'arrêt délivré par le juge de Créteil (Val-de-Marne) Philippe Vandingenen, qui enquête sur le trucage des marchés de l'office HLM des Hauts-de-Seine – dont M. Schuller fut le directeur général de 1986 à 1994 –, le témoignage que sera amené à livrer l'ancien conseiller général au juge est bien entendu susceptible de nuire à l'ancien président de l'Office Patrick Balkany, mis en examen dans cette même affaire en mars 2000 pour *« trafic d'influence et complicité »*. Dans l'entretien accordé au *Monde*, M. Schuller rappelle ainsi qu'il n'a *« jamais siégé au sein de la commission des marchés ni signé aucun marché. Seuls le président de l'Office, Patrick Balkany, et le directeur général adjoint, Pierre Bourgoin* (...) *exerçaient la tutelle sur les marchés »*. Sollicité par *Le Monde*, M. Balkany n'a pas souhaité s'exprimer.

Dans ce même entretien, M. Schuller met également en cause Charles Pasqua et Edouard Balladur. Il évoque le rôle joué par l'ancien ministre de l'intérieur et par l'ex-premier ministre dans la manipulation policière destinée à déstabiliser, en décembre 1994, le juge Eric Halphen dont l'enquête se rapprochait alors du département des Hauts-de-Seine. Revenant sur le piège tendu au docteur Jean-Pierre Maréchal, le beau-père du juge, M. Schuller déclare : *« Pasqua en a parlé à Balladur et m'a dit, la veille du jour où la police devait surprendre le docteur Maréchal : "le premier ministre vous souhaite bonne chance pour demain". »* Edouard Balladur a estimé jeudi que les propos de M. Schuller relevaient de la *« bouffonnerie pure et simple »*, tandis que M. Pasqua a affirmé, vendredi sur France 2, que Didier Schuller *« mentait »*, ajoutant que ses propos *« sentaient la manipulation »*. Le président du RPF a souhaité que M. Schuller *« rentre et vienne s'expliquer »*. *« Il aura des comptes à rendre à la justice et à ceux qu'il met en cause »*. *« Nous n'avons jamais participé à quelque financement illégal que ce soit »*, a-t-il ajouté, en citant *« le RPR départemental dont* [il] *avai* [t] la responsabilité à l'époque » et *« le RPR national »*.

De fait, le témoignage de M. Schuller pourrait avoir des implications qui dépassent largement le cadre du département des Hauts-de-Seine. Dans l'entretien publié par *Le Monde*, évoquant *« l'argent dégagé en marge des marchés de l'office HLM »*, il affirme qu'il s'agit d'*« un système conçu au-dessus de* [lui] *»*. *« Pendant des années, les entreprises qui obtenaient des marchés publics de l'office HLM ou qui voulaient en obtenir ont versé des contributions – officielles ou non –* [...]. *Ces sommes alimentaient les caisses du RPR national et celles de la fédération des Hauts-de-Seine »*, ajoutait-il. L'allusion à Jacques Chirac, à l'époque président du RPR, est implicite. Jeudi soir, dans un entretien téléphonique accordé à France 2, l'ancien élu, recourant à la métaphore aéronautique, a ajouté : *« Quand il y a un problème dans un avion, on peut mettre en cause la compagnie, on peut mettre parfois le pilote en cause mais il est extrêmement rare qu'on s'attaque au chef de cabine. Et bien dans le problème des HLM, j'étais un chef de cabine. »* Interrogé sur l'identité du *« pilote »*, il a répondu : *« Cela paraît clair, non ? »*

FRÉDÉRIC DELANGLE

En 1994, pendant la campagne des élections cantonales, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur du gouvernement Balladur, assiste en compagnie de Didier Schuller (à gauche sur notre document) et de Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret, à un meeting électoral à Clichy.

UNE « MANIPULATION »

Les déclarations et sous-entendus livrés par M. Schuller font écho aux découvertes faites par les juges qui enquêtent sur les marchés de la région Ile-de-France. Les magistrats ont mis au jour un système d'entente illicite dans lequel les entreprises, en contrepartie de l'obtention de marchés, finançaient les principaux partis politiques, au premier rang desquels figure le RPR. L'enquête a permis d'établir *« l'influence prépondérante »* qu'aurait exercée la mairie de Paris, alors dirigée par Jacques Chirac, dans ce système. Ce constat – renforcé par le témoignage de l'ancien financier occulte du RPR, Jean-Claude Méry, qui avait affirmé dans sa fameuse cassette posthume qu'il travaillait *« uniquement aux ordres de M. Chirac »* – avait conduit les magistrats, en juillet 2001, à se déclarer *« incompétents »* du fait de l'existence d'*« indices »* à l'encontre de l'actuel chef de l'Etat. Dans l'entretien accordé au *Monde*, Didier Schuller précisait toutefois, concernant Jacques Chirac : *« Je ne suis pas resté sept ans en exil pour nuire au président de la République. »*

Depuis Porto Alegre, le candidat des Verts à l'élection présidentielle, Noël Mamère, a déclaré au *Monde* que *« la preuve était faite, aveu après aveu, que le président de la République, auquel le Conseil constitutionnel a accordé une immunité plus que douteuse, n'était pas étranger »* à ce qu'il a appelé *« le système de fonctionnement du RPR »*. Si le président de l'UDF, François Bayrou, n'a pas souhaité s'exprimer – de même que Nicolas Sarkozy et Patrick Devedjian, responsables de la fédération RPR des Hauts-de-Seine –, son homologue de Démocratie libérale, Alain Madelin, s'est borné à souhaiter, sur France 2, que *« la justice ne soit pas instrumentalisée dans cette élection présidentielle »*. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, s'est montrée plus loquace. Elle a dénoncé, vendredi, sur RTL, une *« manipulation »* et a ajouté : *« Le RPR, je l'ai fait vérifier par mes services, n'a jamais reçu un centime de M. Schuller ou de ses systèmes de financement. »*

F. Lh.

Dans les Hauts-de-Seine, les menaces politiques et les affaires fissurent l'édifice du clan Pasqua

NEUILLY, mardi 29 janvier : Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), est prévu au deuxième rang des personnalités, pour assister aux retrouvailles d'Alain Juppé et de Nicolas Sarkozy (*Le Monde* du 31 janvier). Profitant de la cohue que provoque l'arrivée des deux responsables du RPR, l'ancien président de l'office HLM des Hauts-de-Seine s'installe à la tribune, juste derrière son jeune prédécesseur à la mairie de Levallois, le député (RPR) Olivier de Chazeaux, qu'il a battu aux dernières élections municipales. Condamné en 1996 à trois mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour avoir fait travailler chez lui des employés municipaux, mis en examen dans l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine, M. Balkany s'impose.

A Nanterre, le 14 janvier, il paradait tout aussi ostensiblement dans le « jardin tropical » de l'hôtel du département à la cérémonie des vœux du président du conseil général des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua. M. Balkany est celui qui a introduit Didier Schuller, à la fois sur le plan politique et sur le plan professionnel, dans le système de pouvoir de ce richissime département. Quitte à le mettre en péril. L'un des responsables de la fédération RPR des Hauts-de-Seine, qui a pris des distances avec M. Pasqua, assure en privé que ce dernier a été *« dépassé par le couple infernal »* Balkany-Schuller. *« J'ai la faiblesse de croire qu'ils ont toujours agi pour leur propre compte »*, estime de son côté M. de Chazeaux, qui affrontera M. Balkany aux législatives.

C'est dans ce contexte que M. Sarkozy, successeur de M. Pasqua à la tête du RPR départemental, veille à *« préparer la relève, ne serait-ce que pour des raisons biologiques »*, comme il l'avait dit lui-même, le 19 janvier 2001, lors d'une réunion publique à Asnières. La veille, les deux hommes s'étaient rencontrés en tête à tête. M. Sarkozy avait accordé un sursis à son aîné pour que celui-ci continue de présider le conseil général pendant trois ans, mais à la double condition que ce mandat soit le dernier et qu'il ne serve pas à préparer une succession au profit de l'UDF.

Sur le plan judiciaire aussi, l'édifice patiemment construit par M. Pasqua dans les Hauts-de-Seine connaît d'importantes lézardes. Ainsi, les juges chargés de l'affaire Elf s'intéressent aux conditions de l'achat par la SEM 92 – société d'économie mixte présidée par M. Pasqua – d'un vaste terrain situé en bord de Seine, à Issy-les-Moulineaux. En 1999, un rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France avait révélé que la SEM 92 avait acquis ce terrain, en juillet 1991, auprès de la société Thinet pour une somme de 295 millions de francs. Or, cinq jours plus tôt, Thinet avait acheté ce même terrain au groupe Elf pour 200 millions de francs.

DÉVELOPPEMENTS DE L'AFFAIRE FALCONE

Par ailleurs, les investigations portant sur Elf-Aquitaine International ont permis d'établir que la filiale suisse du groupe pétrolier avait rémunéré, souvent sans contrepartie, des proches de l'ancien ministre de l'intérieur. Ainsi, l'ancienne épouse du député européen (ex-RPF) William Abitbol, Bénédicte Riou de Kerprigent, animatrice d'une association liée au conseil général des Hauts-de-Seine, a été mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*. Les développements de l'affaire Falcone – dans laquelle le président du RPF est lui-même poursuivi depuis mai 2000 pour *« recel d'abus de biens sociaux »* et *« trafic d'influence »* – ont également abouti à la mise en cause de personnalités liées au département des Hauts-de-Seine, comme le conseiller diplomatique de M. Pasqua au conseil général, Bernard Guillet, mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*. Les enquêteurs avaient découvert que le marchand d'armes Pierre-Joseph Falcone avait versé, en juillet 1996, 1,5 million de francs à France-Afrique-Orient, une association dont M. Guillet fut l'un des animateurs. M. Guillet est également poursuivi dans la même enquête pour *« complicité de faux et usage »* depuis le 15 octobre 2001, cette fois dans le cadre des investigations relatives à une autre association proche de Charles Pasqua, France-Orient (*Le Monde* du 17 octobre 2001).

Chargée de mission au conseil général des Hauts-de-Seine, Marie-Danièle Faure, collaboratrice de longue date du président du RPF, également poursuivie pour *« faux et usage »*, a aussi été mise en examen le 21 décembre 2001 pour *« recel de blanchiment aggravé »* et *« recel de trafic d'influence aggravé »* dans l'affaire dite des otages du Liban. Elle est soupçonnée d'avoir bénéficié de fonds en espèces, notamment destinés au député européen (RPF) Jean-Charles Marchiani.

Fabrice Lhomme et Jean-Louis Saux

Des marchés d'Ile-de-France aux emplois fictifs à Paris, le RPR est mis en cause par la justice

▶ **Les marchés de la région Ile-de-France.** Les magistrats, qui soupçonnent un *« large système corruptif »* autour de l'attribution des marchés des lycées d'Ile-de-France entre 1989 et 1995, pensent que des commissions pourraient avoir alimenté une caisse noire, notamment au profit de M. Chirac et de ses proches, pour financer des voyages. Ouverte en 1997, l'instruction a entraîné la mise en examen de l'ancien directeur du cabinet de M. Chirac Michel Roussin, de l'ancienne directrice administrative du RPR Louise-Yvonne Casetta, de l'ex-président du Parti républicain (devenu Démocratie libérale) Gérard Longuet et de l'ancien président (RPR) du conseil régional Michel Giraud. Le 17 juillet 2001, les juges Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke se sont déclarés *« incompétents »* pour interroger M. Chirac.

▶ **Les permanents du RPR.** Le juge de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure enquête depuis 1996 sur la prise en charge de permanents et de cadres du RPR par la Ville de Paris ainsi que par des entreprises privées, entre 1988 et 1995. L'instruction, qui a entraîné la mise en examen de l'ancien premier ministre Alain Juppé et de trois anciens trésoriers du RPR, est considérée comme close depuis le début de 2001. Le 15 avril 1999, le juge avait estimé avoir réuni *« à l'encontre* [de M. Chirac] *des indices »* montrant qu'il a *« participé aux faits de prise illégale d'intérêts et de recel d'abus de biens sociaux »*. Il s'était déclaré *« incompétent »* pour poursuivre M. Chirac. Cette impasse avait conduit le procureur de Nanterre, Yves Bot, à requérir la disjonction de cette partie du dossier.

▶ **Les HLM de Paris.** L'enquête sur les malversations commises en marge des marchés de l'office HLM de la capitale a été confiée, en octobre 2001, au juge Riberolles après que son collègue de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, en eut été dessaisi en raison d'erreurs entachant la procédure. Ces irrégularités ont entraîné l'annulation des actes mettant en cause M. Chirac dans ce dossier – à partir du témoignage posthume enregistré par l'ancien financier occulte du RPR, Jean-Claude Méry.

▶ **Les emplois contestés au cabinet du maire de Paris.** Depuis l'été 2000, la juge Colette Bismuth-Sauron conduit une information pour *« faux en écritures publiques, prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics »*. Elle avait succédé à Xavière Siméoni, désignée en décembre 1998, qui n'avait accompli en un an et demi aucun acte d'enquête. Depuis, l'enquête s'est concentrée sur une trentaine d'emplois occupés entre 1988 et 1998 à la Mairie de Paris, que les enquêteurs soupçonnent d'être fictifs. Aucune mise en examen n'est intervenue.

Derniers instants d'exil dans une résidence discrète

La date du retour de M. Schuller n'est pas fixée mais « tout va sans doute aller très vite », dit-il

SAINT-DOMINGUE
de notre envoyé spécial

La nuit a été courte et tourmentée. Aux premières heures d'une matinée ensoleillée, jeudi matin,

REPORTAGE

« J'en connais qui vont être ravis de me revoir », s'efforce-t-il de sourire

alors qu'à Paris, ses déclarations étaient sous presse pour être publiées dans *Le Monde* (*Le Monde* du 1er février), Didier Schuller admettait, yeux cernés et mine fermée, avoir *« très peu dormi »*. Dans la résidence discrète qu'il occupe depuis le début de la semaine, avec sa famille, dans les faubourgs de Saint-Domingue, à l'abri des regards, l'ancien conseiller général des Hauts-de-Seine goûtait, silencieusement, les derniers instants d'un exil auquel il semble s'être attaché. *« A quelques jours près,* compte-t-il, *ça va faire sept ans qu'on est parti. »* L'heure de rentrer en France approche : il apparaît aussi tendu que soulagé de l'avoir lui-même annoncé. *« Maintenant,* dit-il, *c'est parti. Tout va sans doute aller très vite. »* En fin de journée, la date, l'heure et le chemin de son retour n'étaient pas fixés, mais l'intention restait intacte : *« C'est une question de jours, peut-être de semaines, mais pas davantage ! »*, estimait-il dans l'entretien qu'il nous a accordé. C'est sans doute l'option la plus rapide qui sera retenue.

« COMMENT ÇA A RÉAGI ? »

Moins volubile que d'ordinaire, il s'esclaffe à peine en songeant à la crainte que doivent éprouver, à des milliers de kilomètres de là, ceux qu'il appelle encore *« mes amis »*. *« J'en connais qui vont être ravis de me revoir »*, s'efforce-t-il de sourire. Quelques noms sont lâchés. On évoque les Hauts-de-Seine, le RPR, l'Elysée, même : tout ce qui pourrait avoir été partie prenante dans le « système » qu'il a commencé à décrire et sur lequel il reste déterminé à « [s']*expliquer* » devant la justice. En début d'après-midi, il a pu, à la faveur du décalage horaire (cinq heures de moins qu'à Paris), mesurer l'impact de ses propos après la sortie du *Monde*. Grâce aux téléphones cellulaires que lui prêtent ceux qui l'entourent, il a passé plusieurs appels en France. Aucune réaction ne lui est parvenue directement – règle d'or pour un fugitif : il appelle mais on ne peut le joindre. *« Qu'est-ce qui se dit ? Comment ça a réagi ? »*, demande-t-il à ses interlocuteurs. Réponse de l'un d'eux : *« A Paris, tout le monde est sous la table ! »* Un mince sourire souligne cette petite satisfaction, chez un homme qui déplore avoir été, pendant sept ans, le jouet de circonstances, d'intérêts et d'affrontements qui lui seraient étrangers.

Vers 17 h 30, heure de Paris, il répond, par téléphone, à des questions du journaliste de France 2, David Pujadas : le rendez-vous a été fixé quelques heures auparavant ; l'enregistrement doit passer au journal de 20 heures. Assis dans un fauteuil, l'ancien élu répond en gardant l'œil sur une feuille où sont griffonnées ses notes. Il place une formule préparée : *« Quand un avion a un problème, on met en cause la compagnie, parfois le pilote ; mais il est quand même très rare qu'on s'en prenne au chef de cabine. Moi, à l'office HLM des Hauts-de-Seine, j'étais le chef de cabine. »*

En expert, il décortique les journaux locaux, dont certains rapportent déjà des extraits de ses déclarations. Il observe les commentaires, jauge le poids politique de chacun. Son goût pour les batailles électorales n'a pas faibli : il aurait aimé être encore là pour assister aux prochaines élections sénatoriales – des milliers d'affiches couvrent chaque mur, chaque poteau, dans le pays.

La perspective d'être en France pour l'élection présidentielle, en revanche, ne le réjouit pas. *« C'est un climat de fous, j'ai payé pour le savoir. »* En politique qu'il semble être resté, il a du mal à admettre que son sort, durant les mois à venir, sera une affaire de justice, plus que de pouvoirs. Le mot *« prison »* a été lâché devant les deux filles du couple. L'émotion est retenue. Sa compagne, Christel, leur a expliqué. *« C'est mieux de tout leur dire, non ? »*, demande-t-elle. Les inquiétudes, Didier Schuller assure désormais les consacrer à sa famille. *« Je voudrais que mes enfants puissent rester ici, dans les meilleures conditions, c'est ici leur pays, pas ailleurs. »*

A Paris, les politiques ont gardé le silence. L'un de ses correspondants lui a raconté que seul l'ancien premier ministre Edouard Balladur avait réagi, qualifiant ses déclarations de *« bouffonneries »*. Le mot le surprend d'abord, puis l'amuse : *« Un bouffon, c'est quelqu'un qui dit des vérités, n'est-ce pas ? »*

Hervé Gattegno

Les autorités dominicaines souhaiteraient que le fugitif rentre en France de son plein gré

Le gouvernement de Saint-Domingue assure vouloir régler ce dossier « le plus vite possible »

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Les autorités dominicaines ne cachent pas qu'elles préféreraient que Didier Schuller rentre en France de son plein gré, comme il en a exprimé l'intention dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* (*Le Monde* du 1er février). *« Dans son propre intérêt, nous préférerions ne pas avoir à l'extrader,* a confié le ministre dominicain des relations extérieures, Hugo Tolentino Dipp. *Ce serait aussi la meilleure solution pour nos deux pays, liés par une grande amitié. »* Le ministre travaille sur ce dossier en étroite collaboration avec le président Hipolito Mejia, qui, selon la loi dominicaine, a le dernier mot en matière d'extradition. *« Tout le monde ne pourrait que se féliciter d'un retour volontaire de M. Schuller pour être entendu par la justice »*, acquiesçait le chargé d'affaires français Julien Perrier.

Reçu jeudi 31 janvier par M. Tolentino, M. Perrier lui a communiqué la décision du gouvernement français de solliciter l'extradition de l'ancien élu RPR et de sa compagne, Christel Delaval, qui fait également l'objet d'un mandat d'arrêt international pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »* dans l'affaire des fausses factures de l'office HLM des Hauts-de-Seine. Le chargé d'affaires n'a pu remettre aux autorités dominicaines le dossier d'extradition, qui se trouvait encore, jeudi soir, au Quai d'Orsay. *« La demande formelle d'extradition n'a pu être présentée aujourd'hui* [jeudi 31 janvier], *car le ministère des affaires étrangères procède aux dernières vérifications pour voir si toutes les pièces sont conformes à la loi dominicaine. »*

Si un moyen d'acheminement exceptionnel n'est pas mis en place, le dossier n'arrivera pas à Saint-Domingue avant le milieu de la semaine prochaine, avec la valise diplomatique hebdomadaire. La convention d'extradition entre les deux pays, qui vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale française après l'avoir été, en août 2001, par le Congrès dominicain, n'est pas encore *« tout à fait en vigueur »*, a reconnu M. Perrier, et ce sont donc les dispositions de la législation dominicaine qui s'appliquent.

Le ministre et le chargé d'affaires ont souligné *« les meilleures dispositions des autorités dominicaines pour coopérer avec le gouvernement français »*. *« Le gouvernement dominicain a la volonté de donner cours à ce dossier le plus vite possible. Etant donné l'amitié et les bonnes relations entre nos deux pays, la République dominicaine s'efforcera de satisfaire cette demande dans la mesure où la loi le permet »*, a souligné M. Tolentino. Il a précisé que la législation dominicaine requiert un certain nombre de documents, – notamment les originaux des décisions de justice – dont l'examen *« prendra quelques jours »*.

FAUSSE IDENTITÉ BELGE

Confirmant que Didier Schuller se trouvait *« sous surveillance »*, M. Tolentino a promis au chargé d'affaires d'enquêter et de lui fournir des informations sur son lieu de résidence et la légalité de son titre de séjour. M. Schuller a en effet utilisé une fausse identité belge, sous le nom de Jean Wiser. Le ministre a exclu que l'asile soit accordé à Didier Schuller, car, a-t-il ajouté, *« il s'agit d'un problème pénal et non politique »*.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de rencontrer Didier Schuller lors de son séjour dominicain le décrivent comme un homme sympathique et cultivé. Tous, dont la vice-présidente Milagros Ortiz Bosch et son fils Juan Basanta, affirment qu'ils ignoraient le passé de « Jean Wiser », qui se faisait parfois appeler « Yan ». *« Pour un Belge, je lui trouvais des intonations d'énarque. Il m'avait expliqué qu'il avait travaillé pour de grosses boîtes françaises au Moyen-Orient, dans le recouvrement de créances »*, se rappelle Joan Giacinti, un homme d'affaires français installé à Saint-Domingue, qui a rencontré Didier Schuller trois ou quatre fois au cours des six derniers mois. *« Un soir, il m'a invité à manger une pizza avec des amis dans son appartement de la capitale, qui n'avait rien de luxueux. »*

A Cabarete, sur la côte nord, « Marie Wiser » a également laissé un bon souvenir à ses collègues du projet immobilier Velero Beach appartenant à des investisseurs belges et canadiens. La compagne de Didier Schuller y était chargée de la promotion des appartements de loisirs face à la plage réputée parmi les adeptes du surf.

Jean-Michel Caroit

Huit ans d'enquêtes judiciaires

● **Septembre 1986 à mars 1994.** Didier Schuller est le directeur général de l'office HLM des Hauts-de-Seine, présidé par Patrick Balkany (RPR). Il quitte ses fonctions lorsqu'il est élu au conseil général du département.

● **Février 1994**. Ouverture d'une enquête sur un réseau de fausses factures dans la région parisienne par le juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen. L'enquête s'oriente rapidement vers les offices HLM de Paris et des Hauts-de-Seine.

● **13 décembre 1994**. Le juge Halphen perquisitionne au siège du *Clichois*, le journal électoral de Didier Schuller.

● **15 décembre 1994.** Didier Schuller dépose plainte contre le beau-père du juge Halphen, le docteur Jean-Pierre Maréchal, qui proposait contre rémunération ses services pour calmer les ardeurs du juge. Une souricière est organisée par les policiers afin de surprendre le psychiatre. Au terme d'une discussion téléphonique enregistrée entre M. Maréchal et M. Schuller, un rendez-vous est pris à Roissy, avec pour objet la remise d'1 million de francs (152 000 euros). Le médecin est arrêtée en flagrant délit. La mise en place de ce piège destiné à nuire au juge entraîne l'annulation de la quasi-totalité de la procédure par la cour d'appel de Paris, qui parle de *« provocation »*. Le magistrat Eric Halphen est dessaisi du volet Hauts-de-Seine.

● **1er février 1995.** L'entrepreneur Jean-Paul Schimpf, ami de Didier Schuller, est interpellé alors qu'il remet de l'argent en liquide à Françoise Montfort, PDG d'une société d'assainissement. Elle expliquera aux enquêteurs qu'elle devait verser des commissions pour obtenir les marchés de l'office HLM des Hauts-de-Seine. Cet événement entraîne le départ précipité de Didier Schuller, le 9 février. Le 23 juin, un mandat d'arrêt international est délivré contre lui.

● **Octobre 1997.** Didier Schuller et sa compagne Christel Delaval sont localisés aux Bahamas. L'ancien conseiller général dit avoir été *« pris au piège »*. *« Je n'ai été qu'un instrument dont on s'est servi »*, explique-t-il.

● **21 janvier 2002.** Le fils de Didier Schuller, Antoine, révèle dans la presse que son père vit à Saint-Domingue, sous le nom de Jean Wiser, ressortissant belge.

● **1er février 2002.** Dans un entretien accordé au *Monde*, Didier Schuller annonce son intention de rentrer en France. *« Ce n'est qu'une question de jours, peut-être de semaines, pas davantage.* (...) *Il y a trop longtemps que je porte le chapeau pour tout le monde. je veux maintenant m'expliquer »*, a-t-il assuré.

L'élection présidentielle s'invite à Porto Alegre : manifestations, colloques et tenues de campagne

Jean-Pierre Chevènement, au Forum des élus locaux, plaide pour la suppression du FMI. Noël Mamère et Olivier Besancenot s'associent aux initiatives des sans-terre et des sans-logis

PORTO ALEGRE
de notre envoyée spéciale

Porto Alegre, étape de campagne électorale. Ministres, candidats, grands maires, députés, il faut y être, malgré les railleries de ceux qui sont restés à Paris. *« Une mascarade »*, selon Arlette Laguiller, la candidate de Lutte ouvrière. *« Une samba électorale »*, pour Raymond Barre. Alors que le 2e Forum social mondial s'est ouvert, jeudi 31 janvier au soir, par une marche impressionnante, le petit monde délocalisé de la politique française n'avait pourtant aucune raison de regretter son voyage.

▶ **Une tribune internationale**, c'est ce qu'a gagné Jean-Pierre Chevènement, mercredi. Pendant que les adorateurs du Che – le vrai – s'apprêtaient à manifester dans la rue, le candidat citoyen donnait un cours d'économie politique antilibérale à quelque 900 personnes au Forum des élus locaux. A son programme : transformation du G8 en G16 pour créer un *« forum de confrontation du Nord et du Sud »*, suppression du FMI et nouveau rôle pour la Banque mondiale, instauration de la taxe Tobin dans la zone euro et réforme en profondeur de l'OMC. Tarso Genro, le maire de Porto Alegre, est ravi, lui qui avait su résister aux pressions venues de France en maintenant cette intervention solennelle.

▶ **Le soutien de José Bové**, à Porto Alegre, a consolé Noël Mamère, qui s'était fait étriller, mercredi à Paris, par les amis de Daniel Cohn-Bendit (*Le Monde* du 1er février). Le porte-parole de la Confédération paysanne et le candidat des Verts ne se quittent plus. Jeudi matin, ils sont allés soutenir des habitants d'un campement établi par le mouvement des sans-terre au pied du ministère de l'agriculture. Histoire de ne pas faire de la *« politique hors sol »*. *« Pour moi, le fait que Noël Mamère vienne soutenir ce combat est très important »*, a assuré le médiatique arracheur d'OGM. Entre la visite de la Farmacia Alternativa, sous une bâche, et quelques chansons brésiliennes à la guitare, la campagne présidentielle a battu son plein. Menaçant d'appeler à voter *« basta »* au second tour si ses idées – que les Verts partagent largement – n'étaient pas prises en compte, le leader de la Confédération paysanne a ravi le candidat écologiste. *« On verra quels sont les engagements des candidats au second tour »*, a renchéri le député de Gironde. *« Il faut déplacer le centre de gravité de la gauche »*, a-t-il ajouté. Juste avant, M. Mamère avait assisté à une occupation d'immeubles par le Mouvement national de lutte pour le logement, le grand frère brésilien de Droit au logement (DAL). Jean-Baptiste Eyraud, son fondateur, Louis Weber, de la FSU, Christophe Aguiton, François Dufour, le numéro deux de la Confédération paysanne, des militants d'Attac, de SUD étaient de la partie. Ainsi qu'Olivier Besancenot, le candidat de la LCR.

▶ **Un gain de notoriété** non négligeable pour le postier candidat. *« Ah, c'est vous Besancenot ! »*, s'est écriée Susan George, la vice-présidente d'Attac, en l'apercevant au côté d'Alain Krivine. Pas impressionné, le jeune homme navigue avec aisance de l'université où se tient le Forum social, au QG des sans-terre, en passant par le parc Harmonia, où campent plusieurs milliers de jeunes. On l'accueille à bras ouverts, d'autant plus qu'il maîtrise parfaitement le portugais.

Chacun pense avoir sa place. Bertrand Delanoë, qui s'est envolé pour New York mardi soir afin de rencontrer le nouveau puis l'ancien maire, l'assure : *« L'échelon de la commune est celui qui suscite le moins de scepticisme sur le politique, c'est là aussi que l'on peut faire contrepoids à la mondialisation. »*. Sur la « course à Porto Alegre », le maire de Paris n'a pas d'opinion : *« J'ai eu Lionel au téléphone la veille de mon départ, il avait même oublié que je venais »*, assure-t-il.

Les socialistes, arrivés en force cette année, ne cessent de se féliciter du voyage. *« Le PS a toute sa part dans cette problématique »*, explique François Simon, ancien candidat à la mairie de Toulouse. Henri Emmanuelli, débarqué mercredi et étrangement vêtu d'un gilet de reporter, se réjouit d'avoir pu venir. *« Cela fait deux ans que j'écris des motions que personne ne lit pour dire que le PS doit renouer avec le mouvement antimondialisation »*, confie-t-il. L'envoyé spécial de l'Elysée, lui, ne fait pas de commentaires. Jérôme Bonnafont promène sa silhouette élégante et facilement identifiable de l'université à la manifestation, il prend des contacts et écoute. Serge Lepeltier, le secrétaire général du RPR, a demandé à rencontrer les représentants d'Attac. Qui manque ? *« Gérard Collomb n'a pas pu venir, mais je suis là »*, glisse un adjoint au maire de Lyon. Et, sur son badge d'accréditation, Patrick Braouezec, le maire communiste de Saint-Denis, a écrit : *« Robert, tu nous manques ! »*

Béatrice Gurrey

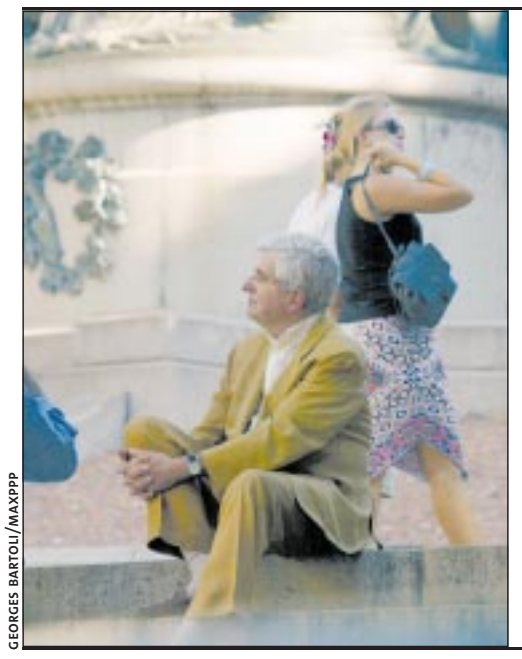

GEORGES BARTOLI/MAXPPP

Entre deux réunions du Forum social mondial (FSM), Jean-Pierre Chevènement savoure quelques moments de détente au cœur de la vieille ville de Porto Alegre, capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul, au Brésil.

Jacques Chirac contre l'« uniformisation »

A l'occasion d'une visite à Provins (Seine-et-Marne), jeudi 31 janvier, consacrée à la sauvegarde du patrimoine, Jacques Chirac a affirmé que *« la France, fidèle à son histoire et à ses idéaux, ne peut pas accepter une mondialisation laminoir* (...) *qui conduirait à une uniformisation oublieuse de la culture humaniste qui est la nôtre »*. Des propos qui semblent faire écho au sommet antiglobalisation de Porto Alegre, au Brésil.

Dans la cité médiévale, récemment inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, le président de la République a plaidé en faveur du *« combat pour la diversité et le dialogue des cultures* (...), *d'une France généreuse et accueillante, résolument ouverte sur l'Europe et sur le monde, respectueuse de toutes les richesses que portent l'histoire et le génie des hommes sur tous les continents »*. *« Un peuple qui n'aime pas son histoire, qui serait tenté d'ignorer ou de renier son patrimoine, c'est un peuple qui se perd »*, a ajouté le chef de l'Etat.

L'opposition parisienne claque la porte de la commission logement

Le nombre de demandeurs dépasse 100 000

LE LOGEMENT social à Paris continue à opposer la gauche et la droite parisienne. L'adjoint au maire de Paris chargé du logement, Jean-Yves Mano (PS), présentait, jeudi 31 janvier, le bilan de huit mois de fonctionnement de la commission d'attribution des logements sociaux de la Ville mise en place en juin 2001. Il a vivement réagi à la démission des quatre élus de droite qui y siégeaient, à tour de rôle, au titre de l'opposition municipale.

Dans une lettre commune adressée, la veille, au maire de Paris, Jeanne Chabaud (RPR, 15e), Laurence Douvin (DL, 17e), Géraldine Martiano (UDF, 16e) et Jean-François Legaret, maire « tibériste » du 1er, dénoncent *« une instance présentée faussement comme un modèle de transparence »*. Les élus contestent le principe de *« présélection des dossiers »* effectuée par la direction du logement. *« Effectivement, depuis le mois de juin 2001, les élus ne sélectionnent plus eux-mêmes les demandeurs de logement. Visiblement, cela gêne certains membres de l'opposition municipale qui ne peuvent plus laisser libre cours à leur clientélisme »*, a rétorqué M. Mano.

Après son élection, Bertrand Delanoë avait dissous la « cellule logement » qui, sous les deux précédentes mandatures – celles de Jacques Chirac et de Jean Tiberi –, traitait, dans le plus grand secret, les quelque 10 000 demandes de logement adressées chaque année au cabinet du maire. Un fichier informatique, très protégé, recensant les « interventions » d'élus et de personnalités avait été découvert dans les locaux de la cellule (*Le Monde* du 19 mai).

A ce système opaque mais légal – la loi n'obligeant les maires de Paris, Lyon et Marseille qu'à respecter les plafonds de ressources –, M. Delanoë a souhaité substituer un dispositif plus *« transparent »*. Entre juin et décembre 2001, la nouvelle commission s'est réunie vingt-quatre fois et a attribué 859 logements, sur les 2 577 demandes qu'elle a traitées. Par ailleurs, 398 mesures de « relogement obligatoire » dans le parc social ont été prononcées par le maire de Paris au bénéfice de ménages en grande difficulté ou touchés par une opération d'urbanisme. Enfin, les vingt maires d'arrondissement ont attribué directement 752 logements.

M. Mano a rappelé l'objectif de la nouvelle équipe municipale : produire, dans la capitale, 3 500 logements par an. *« C'est à la fois beaucoup, environ mille de plus qu'en 2000,* a-t-il souligné. *C'est évidemment insuffisant par rapport à la demande. »* Au 31 décembre 2001, le nombre de demandeurs parisiens est, en effet, passé au-dessus de la barre symbolique des 100 000.

Christine Garin

Légère baisse en janvier du moral des ménages

EN JANVIER, selon l'enquête de conjoncture auprès des ménages publiée par l'Insee, vendredi 1er février, le moral des Français ne s'est que faiblement replié. L'indicateur synthétique résumant leurs opinions sur la situation économique est ainsi passé de -11 en novembre et décembre 2001 à -12. Cette légère baisse *« reflète essentiellement la nette dégradation des ménages quant à l'opportunité d'acheter »*, explique l'Insee : cet indicateur recule fortement, passant de + 3 à -6 entre décembre et janvier, en raison notamment des craintes pour l'emploi. *« Après avoir fait une pause en décembre, les perspectives d'évolution du chômage se détériorent de nouveau au mois de janvier »*, note l'institut.

Le Sénat remanie l'arrêt Perruche

LE SÉNAT a adopté, jeudi 31 janvier, un amendement relatif à l'arrêt Perruche dans le cadre de l'examen en première lecture du projet de loi sur les droits des malades. Il indique que, *« lorsque la responsabilité d'un professionnel ou d'un établissement de santé est engagée vis-à-vis des parents d'un enfant né avec un handicap non décelé pendant la grossesse à la suite d'une faute caractérisée, les parents peuvent demander une indemnité au titre de leur seul préjudice »*. *« Ce préjudice ne saurait inclure les charges particulières découlant, tout au long de la vie de l'enfant, de ce handicap dont la compensation est assumée par la solidarité nationale »*, ajoute le texte approuvé par la droite RPR-UDF-DL, alors que les groupes socialiste et communiste ont décidé de s'abstenir. La version de l'Assemblée nationale, votée le 10 janvier, prévoyait qu'*« à la suite d'une faute lourde les titulaires de l'autorité parentale peuvent demander une indemnité destinée aux personnes handicapées »*.

DÉPÊCHES

■ **FN : Jean-Claude Renault, fils du colonel Rémy, proteste,** dans un communiqué, contre l'intention de Roger Holeindre, vice-président du Front national, de déposer, le 5 février, une gerbe sur la tombe du célèbre résistant, à Lanmodez (Côtes-d'Armor). *« Mon père haïssait tous les extrémistes, tous les sectarismes et, en particulier, ceux incarnés par Jean-Marie Le Pen »*, écrit M. Renault.

■ **SONDAGE : la cote de confiance de Jacques Chirac est restée stable à 46 %** en janvier par rapport à décembre 2001, tandis que celle de Lionel Jospin a progressé d'un point à 51 %, selon un sondage Sofres pour *Le Figaro Magazine* (daté 2 février). Parmi les personnalités politiques que les Français souhaiteraient *« voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir »* (le nom de Jacques Chirac n'étant pas proposé), Lionel Jospin arrive largement en tête, avec 60 % de réponses positives. Le sondage a été réalisé les 23 et 24 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes de plus de 18 ans.

■ **RETRAITES : François Bayrou, candidat UDF à l'élection présidentielle, a proposé**, jeudi 31 janvier, une réforme des retraites prévoyant une extension aux salariés du privé de la Prefon, le régime complémentaire facultatif par capitalisation ouvert aux fonctionnaires. Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, a récemment suggéré une telle généralisation.

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES

Bureau de l'environnement et de l'urbanisme

RÉOUVERTURE DE LA LIGNE FERROVIAIRE ENTRE CANNES ET GRASSE

Ouverture de l'enquête publique préalable à la réalisation des travaux de réouverture de la ligne ferroviaire entre Cannes et Grasse au service de voyageurs et d'aménagement des gares de GRASSE, MOUANS-SARTOUX, RANGUIN, LA FRAYERE et LE BOSQUET.

Maître d'ouvrage : Réseau Ferré de France (RFF) et la Société Nationale des Chemins de fer français (SNCF)

PREMIER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le préfet des Alpes-Maritimes
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

informe le public qu'il sera procédé sur le territoire des communes de CANNES, LE CANNET, MOUGINS, MOUANS-SARTOUX et GRASSE à une enquête publique portant sur le projet de réouverture au trafic voyageur de la ligne ferroviaire CANNES-GRASSE et le réaménagement des gares de GRASSE, MOUANS-SARTOUX, RANGUIN, LA FRAYERE et LE BOSQUET.

Le dossier d'enquête publique du projet ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairies de CANNES, LE CANNET, MOUGINS, MOUANS-SARTOUX et GRASSE du jeudi 21 février au jeudi 28 mars 2002 inclusivement afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture des bureaux des mairies (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquête mis à la disposition du public ou adressées par écrit au président de la commission d'enquête en mairie de CANNES, siège de l'enquête, qui les annexera au registre. Ces observations écrites devront lui parvenir avant la date de clôture de l'enquête.

Ont été désignés en qualité de membres de la commission d'enquête par le président du tribunal administratif de Nice :
- Mme Annie CANIS-MILETTO, expert foncier, président,
- M. Francis CAMBUZAT, ingénieur spécialisé assainissement, traitement des eaux,
- M. Pierre VERNEDE, directeur d'agence bancaire, en retraite, conseiller municipal délégué au CANNET ;

Pour y recevoir en personne les observations du public, un membre au moins de la commission d'enquête siègera les vendredis 1er mars et 15 mars 2002 et le jeudi 28 mars 2002 en mairies de CANNES, MOUGINS et GRASSE de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

La commission d'enquête disposera d'un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête pour établir son rapport et rédiger ses conclusions.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera déposée et pourra être consultée en mairies de CANNES, LE CANNET, MOUGINS, MOUANS-SARTOUX et GRASSE ainsi qu'à la sous-préfecture de GRASSE et à la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 21 janvier 2002
pour le préfet
le secrétaire général
signé : Philippe PIRAUX

OSP

Hôpitaux : la grève continue après la fin de non-recevoir opposée par Elisabeth Guigou

SOUDAIN, une chenille commence à se former, au rythme des tambours et des bidons, narguant les barrages de CRS et de gendarmes mobiles. Une poignée de manifestants tout d'abord, rejoints progressivement par des centaines d'autres. Et la farandole s'époumonne à scander : *« Guigou démission ! »* Cela fait plus de deux heures que le face-à-face a débuté, avenue de Ségur, à Paris, entre les quelque 7 000 agents hospitaliers venus de province et de région parisienne, et les forces de l'ordre qui ceinturent les abords du ministère de la santé. Une confrontation tendue, les CRS en tenue anti-émeute, retranchés derrière des barrières en quinconce, devant essuyer des jets d'œufs et de projectiles divers et s'efforçant de repousser les grappes de manifestants qui tentent de désolidariser les barrières. A plusieurs reprises, ils chargent, matraque au poing, n'hésitant à faire largement usage des lacrymogènes. Rapidement, les rues adjacentes sont noyées sous des vagues de nuages bleutés.

« SIDÉRURGIE DE LA SANTÉ »

Stoïque, imperturbable, un groupe venu du centre hospitalier spécialisé (CHS) d'Allonnes, dans la Sarthe, continue de battre la mesure sur des fûts. Les blouses blanches ne peuvent retenir leur colère : *« Voilà comment on est reçus. C'est ça, l'idée du dialogue que se fait Guigou. » « Plus ça va, plus j'ai la haine,* résume Carole, les larmes aux yeux, et pas seulement à cause des gaz. *La psychiatrie, c'est la sidérurgie de la santé. Puisqu'ils ne nous laissent plus d'espoir, ils peuvent toujours attendre nos voix... »* Une antienne largement relayée dans les rangs des manifestants, partagés entre le sentiment d'avoir démontré, par leur mobilisation, leur attachement à la qualité de l'offre de soins publique et le dépit de ne pas être entendus.

Ce que viendra confirmer la délégation intersyndicale – CGT, FO, SUD, CFTC – à l'issue de son entrevue avec la conseillère d'Elisabeth Guigou chargée des questions hospitalières, Muriel Lejeune : le gouvernement n'a aucunement l'intention de rouvrir des négociations sur les conditions du passage aux 35 heures. Tout juste propose-t-il aux syndicats de procéder à une évaluation, fin mars, ce qui était d'ailleurs prévu dans le protocole d'accord national. La Fédération hospitalière de France (FHF), qui regroupe les responsables d'établissement, reçue mercredi soir par Mme Guigou, ne nourrit, elle, guère d'illusions et fait part d'*« un sentiment de malaise, voire d'abandon »*. Elle réclame *« des mesures permettant d'apporter une crédibilité à un dispositif observé aujourd'hui avec circonspection par la plupart des personnels »*.

Aussi, après une journée de mobilisation nationale qui aura vu défiler plus de 20 000 agents hospitaliers, à Paris, Marseille, Bordeaux, Strasbourg et Lille, assortie de nombreuses actions locales, notamment dans l'Ouest, l'intersyndicale, qui s'est réunie après la manifestation parisienne, a décidé de reconduire le mot d'ordre de grève. Les fédérations syndicales vont consulter leurs adhérents pour décider de la suite du mouvement. Elles ne cachent pas, cependant, que le *« blocage »* du gouvernement risque d'aggraver l'exaspération du personnel hospitalier.

Patrick Roger

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
Et une gamme spéciale de literie pour dos sensibles.
CANAPÉS ● SALONS ● CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas
MOBECO
▸ 247, rue de Belleville - Paris 19ème
▸ 50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00 - 7 j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

SOCIÉTÉ

EXCLUSION

L'univers médico-social spécialisé dans la lutte contre l'exclusion vient de vivre une sorte de mini-séisme avec le **DÉBAT SOULEVÉ PAR LA PARUTION** des *Naufragés* (Plon), de l'ethnologue et psychanalyste Patrick Declerck. Cet ouvrage dénonce l'*« absurdité »* d'une action basée avant tout sur **LE MIRAGE D'UNE ÉVENTUELLE RÉINSERTION** des *« grands exclus »*. Si certaines des critiques avancées trouvent un écho auprès des associations et des acteurs de l'aide aux SDF, d'autres, en revanche, sont jugées par eux *« difficiles à entendre »*. **DANIEL TERROLLE**, chercheur au laboratoire d'anthropologie urbaine du CNRS, s'il reconnaît la qualité de l'analyse, la trouve parfois un peu rapide. **TROUBLES MENTAUX, DÉPRESSION, INSOMNIE,** la population de la rue est souvent très fragile sur le plan psychologique.

Le dispositif médico-social d'aide aux sans-abri n'est pas adapté

Presque entièrement basée sur une notion de « réinsertion », l'action en faveur des clochards est critiquée dans un livre de l'ethnologue Patrick Declerck. Les acteurs de l'aide d'urgence s'interrogent sur les meilleurs moyens de rattraper les individus que la misère et la folie éloignent de la société

DEPUIS LA PARUTION de *La Misère du monde* (Seuil, 1993), sous la direction de Pierre Bourdieu, rarement un livre a autant fait parler de lui parmi les acteurs, publics ou associatifs qui combattent les exclusions. L'ouvrage de l'ethnologue et psychanalyste Patrick Declerck, *Les Naufragés* (Plon, octobre 2001), consacré aux *« clochards de Paris »*, suscite en effet de nombreux commentaires, laudateurs ou grinçants, dans l'univers médico-social (*Le Monde des Livres* du 26 octobre 2001). Le grand public, lui, a d'ores et déjà plébiscité le livre : à la mi-janvier, il s'était vendu à près de 22 000 exemplaires, un résultat rarissime dans le champ des sciences humaines.

Cet engouement récompense une recherche menée dans la capitale pendant une quinzaine d'années. De 1982 à 1997, Patrick Declerck a suivi, interrogé, observé des sans-abri en situation de précarité extrême. Ces hommes et, plus rarement, ces femmes, qu'il désigne sous le terme de *« clochards »*, il les a *« côtoyés ivres, vociférants ou comateux d'alcool, hagards de rage et d'impuissance »*, écrit-il. Au terme de son immersion parmi les plus misérables, l'auteur a constaté que la *« clochardisation »* ne prend pas seulement sa source dans la pauvreté : elle combine des *« exclusions économiques, sociales, familiales et culturelles, ainsi que des facteurs de pathologie individuelles le plus souvent psychiatriques (alcoolisme et polytoxicomanies, psychoses...) »* qui sont renforcés et aggravés par la vie dans la rue. Le clochard est, bien souvent, issu d'un *« sous-prolétariat »* écrasé par les inégalités ; l'alcoolisme et de vieux traumatismes remontant à l'enfance (abandon, violences, abus sexuels...) l'ont marqué au fer rouge.

UNE « CHARITÉ HYSTÉRIQUE »

Tout au long de ses recherches, Patrick Declerck n'a jamais rencontré de clochards qui se soient réinsérés durablement. Cet ancrage dans l'indigence tient, pour une large part, à l'*« absurdité »* de l'action médico-sociale. Les grands exclus, insiste l'auteur des *Naufragés*, sont condamnés à une errance permanente : ils ne peuvent rester que quelques nuits dans les structures d'accueil d'urgence ou un an maximum dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). En outre, leurs problèmes psychologiques ne sont jamais pris en compte, alors même qu'ils sont à l'origine *« de nombreux échecs de programmes d'insertion »*. Pour guérir ou, à tout le moins, se mettre à l'abri, les clochards devraient bénéficier d'un accompagnement au long cours dans des structures spécifiques ; au lieu de quoi, on leur prodigue une *« charité hystérique »*, fragmentée, caractérisée par *« l'amateurisme »* et la volonté illusoire d'un retour à l'emploi. Il y a là une forme de *« sadisme »* – inconscient – que les institutions, la société même, leur infligent car ils sont en dehors de la norme. Dans ce schéma, la *« collusion »* entre associations et pouvoirs publics est totale : ils agissent *« sans contrôle de qualité, sans capitalisation des savoirs et sans pensée stratégique »*, affirme Patrick Declerck dans un entretien accordé aux *Actualités sociales hebdomadaires* (ASH) du 28 décembre 2001.

D'une manière générale, ses analyses sur la marginalité des clochards et leur *« exil intérieur »* ne sont pas contestées. *« Je ne peux que lui donner raison sur la gravité de la désocialisation de certaines personnes*, indique Bernard Rodenstein, responsable de l'association Espoir, à Colmar (Haut-Rhin). *Il est illusoire de penser qu'elles retourneront sur le marché de l'emploi. » « C'est une interpellation pleine de vérité*, renchérit Jean-Paul Péneau, directeur général de la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale). *La réinsertion par le travail ne doit pas être un objectif universel pour tous les publics en difficulté. »*

De même, le fait que les centres d'hébergement assurent des prises en charge trop courtes et inadaptées est rarement discuté : *« Pour les personnes en situation de très grande détresse, nous avons un vrai problème dans la qualité du service rendu »*, reconnaît un directeur de l'action sanitaire et sociale en Ile-de-France. *« Nous n'arrêtons pas de jouer au ping-pong avec elles »*, admet Bernard Rodenstein, surtout quand leurs troubles du comportement sont aigus. Les cas difficiles, *« personne n'en veut »*,

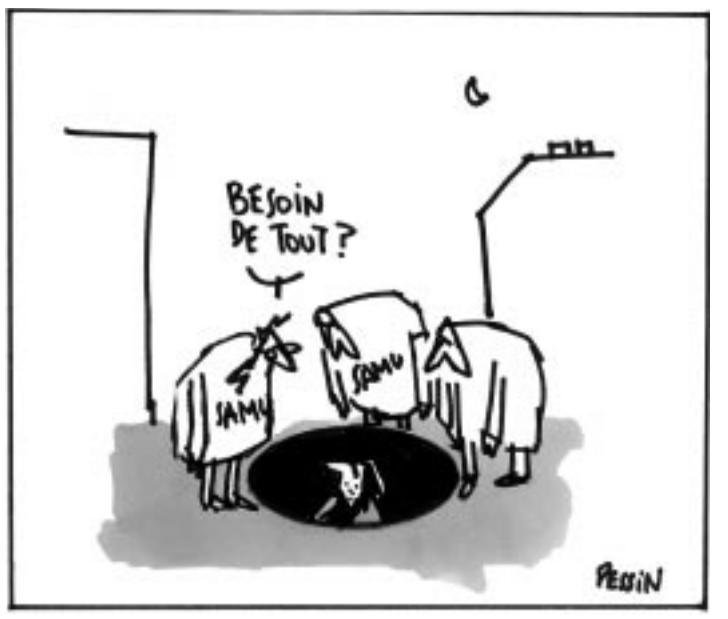

tranche Alain Denetre, qui a commandé la brigade d'assistance aux personnes sans abri (Bapsa) à Paris de 1994 à la fin 2001. La *« collaboration entre services psychiatriques et travailleurs sociaux »* se révèle souvent déficiente, ajoute Jean-Paul Péneau.

L'association Emmaüs approuve ces constats, mais elle remarque cependant que *Les Naufragés* se penche *« sur un public très particulier, celui des clochards rencontrés à Nanterre il y a quelques années »*, observe Alain Raillard, secrétaire général. *« Il faut les distinguer des autres publics à la rue, pour qui la réinsertion est une réalité »*, analyse-t-il. La population des sans-abri est en effet extrêmement composite : candidats au droit d'asile – déboutés ou en attente d'une réponse –, travailleurs pauvres, jeunes, femmes isolées... *« Tous les sans-domicile-fixe ne sont pas clochards*, souligne Patrick Hervé, directeur général de La Mie de pain. *Et puis le type d'individus décrits dans le livre a tendance à disparaître. En outre, ils ne sont plus laissés à l'abandon. A Paris, des accueils de jour et des pensions de famille ont ouvert leurs portes. »* Danielle Huèges, déléguée générale de Cœur des haltes, abonde dans le même sens et pense que la coopération entre associations, bien plus soutenue aujourd'hui, permet de mieux ratisser la capitale.

« AMATEURISME », « SADISME »

Mais c'est surtout la critique du travail social contenue dans *Les Naufragés* qui suscite les commentaires les plus contrastés. Pour Patrick Giros, président d'Aux Captifs la libération, pointer les limites de la machinerie mise en place pour aider les exclus est *« assez heureux »*. Il est bon de conforter *« l'institution sociale »*, mais *« on n'élucide pas les vraies questions, on ne s'interroge pas sur la solitude ou l'esprit de sélection qui règnent dans notre société »*, regrette-t-il. Alain Denetre trouve, lui, que *« l'on développe l'association »* sans toujours évaluer l'action déployée ; il faudrait, juge-t-il, mieux coordonner les énergies, reconsidérer certaines actions, telles que la distribution de nourriture en plein air, qui tendent à *« fixer »* les exclus dans la rue, et orienter les SDF en fonction de leurs problèmes et de leurs capacités.

A l'inverse, d'autres organisations sont meurtries par les commentaires de l'auteur des *Naufragés*. Jean-François Canto, responsable du service prison et errance au Secours catholique, n'a pas encore lu le livre, mais ce que Patrick Declerck a déclaré aux *ASH* le dérange un peu. Les associations seraient *« amateuristes »* et feraient preuve de *« sadisme »* ? *« Je ne me retrouve pas dans cette description, compte tenu des pratiques qui sont les nôtres »*, répond-il. *« C'est difficile à entendre*, ajoute Patrick Hervé. *La vision noire du livre me heurte. Et ça fout en l'air le travail de ceux qui sont engagés auprès de ces publics en difficulté. » « L'ouvrage*, regrette Bernard Rodenstein, *ne cherche pas à repérer les expériences qui sont menées au profit de personnes qui auront besoin pendant toute leur existence de béquilles. »*

Pourtant, Patrick Declerck suggère des pistes et recommande de créer des *« lieux de vie et de soins »* où les clochards seraient, en quelque sorte, *« maternés »*. Mais une telle option, fait-on remarquer au ministère de l'emploi et de la solidarité, risque de braquer de nombreux travailleurs sociaux : en France prévaut, en effet, l'idée selon laquelle l'intégration s'accomplit grâce au travail. Si l'on envisage des prises en charge permanentes de personnes à la rue, certains vont penser que l'on revient à des *« postures paternalistes »* d'un autre âge, affirme-t-on au ministère. Samedi 19 janvier, lors d'une rencontre organisée à Paris par Médecins du monde, un permanent de cette organisation humanitaire a interpellé Patrick Declerck et exprimé son inquiétude : *« J'ai peur*, a-t-il lancé, *que des politiques, en lisant votre livre, réagissent en disant : "Bouclons-les* [les clochards], *mettons-les dans des ghettos." »*

Bertrand Bissuel

Problèmes psychiques et manque de sommeil

Les personnes privées de domicile sont plus touchées par les problèmes psychiques que le reste de la population. D'après l'enquête que l'Insee vient de publier à leur sujet (*Le Monde* du 30 janvier), 5 % des sans-abri présentent des troubles mentaux. Près d'un quart connaissent des états dépressifs et les cas de *« nervosité, tension, stress très fréquents »* se retrouvent chez 22 % d'entre eux. Leur temps de sommeil est relativement réduit : six heures trois quarts en moyenne. Près de la moitié d'entre eux disent avoir de la peine pour s'endormir.

Les « sans-domicile » qui dorment dehors ou dans des abris de fortune éprouvent de plus grandes difficultés : 13 % sont atteints de troubles mentaux, un tiers souffrent de dépression et près de 30 % sont souvent stressés. Leur temps de sommeil est faible – cinq heures trois quarts – et fractionné.

TROIS QUESTIONS À... DANIEL TERROLLE

1 Vous êtes chercheur au laboratoire d'anthropologie urbaine du CNRS à Ivry-sur-Seine et travaillez, depuis 1991, sur les SDF. Pensez-vous, comme Patrick Declerck, que les dispositifs médico-sociaux sont inadaptés ?

La force de cet ouvrage réside dans le fait qu'il remet en cause, à la fois, l'obligation de réinsérer les « grands exclus » et la relation thérapeutique qui les unit aux soignants ; il propose un autre « contrat social » avec les SDF. Sa démonstration est solide : il assimile le RMI à une prime qui récompense la volonté d'une personne de se réinsérer par le travail – son désir de normalisation. Il voit dans le SAMU social un système de convoyage dénué de la technicité dont il se prévaut pourtant. Il pointe les paradoxes nombreux de l'hébergement d'urgence : celui-ci est source d'insécurité, il incite à l'errance car toute tentative de sédentarisation y est impossible. De même, le livre montre combien le pauvre *« paie le prix »* de son anormalité en souffrances diverses : on l'assigne à se réintégrer alors qu'il n'a jamais été vraiment intégré, on le soupçonne de vouloir tirer profit des dispositifs d'aide... Ces critiques sont fondées, mais bien rapides. L'urgence sociale, par exemple, est, par sa nature même, inapte à résoudre les pathologies chroniques dont souffrent les « grands exclus », selon lui. C'est un peu court, même si le trait fait mouche.

2 Croyez-vous comme Patrick Declerck que la pauvreté n'explique pas, à elle seule, l'existence des clochards ?

Son analyse de thérapeute est remarquable, mais en choisissant de rester au niveau de la personne, et en n'intégrant ni le social ni le politique, il limite son objet. Il démontre une logique circulaire, où l'exclu est, tour à tour, épaulé puis livré à lui-même, mais il ne dit pas explicitement que cette logique ne fait que pérenniser la situation. De même, il ne va pas jusqu'à s'interroger sur ce qui motiverait cette logique : parler de perversion ou de sadisme inconscient sur ce point reste limité et lui permet de manquer la dimension économique qui, à mon sens, justifie que le marché de la pauvreté perdure ainsi. La question d'une instrumentalisation des pauvres par ce marché n'est pas soulevée.

3 Patrick Declerck propose de repenser la relation entre l'appareil médico-social et les « grands exclus » : que vous inspirent ses recommandations ?

Elles rejoignent ce que disait Xavier Emmanuelli en 1993, dans *Sans domicile fixe*, d'Hubert Prolongeau. Autant dire que nous savons tout cela depuis longtemps. Patrick Declerck traite de la « folie » de ces *« naufragés »* sans montrer comment l'exclusion ne peut que conduire à celle-ci et à une mort rapide. Il est donc facile d'accepter ses propositions immédiates en faisant l'économie de l'essentiel : ces « grands exclus » n'ont qu'une seule issue, accepter la logique d'être des victimes sacrificielles pour permettre à la société d'évacuer sa violence interne.

Propos recueillis par B. Bi.

La « Maison Montigny », à Blois, une pension de famille pour sortir de l'errance

André, Denis, Nacif, Raymond, Didier et les autres réapprennent les tâches domestiques

BLOIS
de notre envoyé spécial

André est du genre facétieux. Il a l'œil goguenard et la répartie vive. A la « Maison Montigny », une pension de famille où il vit avec cinq autres hommes, c'est lui le boute-en-train. Il aime bien taquiner Laurette, la travailleuse familiale qui aide les six résidents à préparer les repas, garnir le garde-manger, laver le linge... Aujourd'hui, André a fait un effort vestimentaire : il porte de jolies bretelles. Laurette le complimente. André marmonne quelques mots dans sa moustache : trop vite dits pour être saisis ; mais on sent bien qu'il est ravi.

REPORTAGE

« C'est le quotidien d'une famille », résume Chantal Fréval, la directrice

Le déjeuner est presque terminé. André, Denis, Nacif, Raymond sont encore à table. Didier, lui, ne rentrera pas avant 16 heures – il travaille dans une entreprise d'insertion. Quant à Jacques, il est parti ce matin donner un coup de main aux Restos du cœur. Tiens, le voilà ! *« Bah alors ? Vous ne nous aviez pas prévenus que vous rentriez manger... »*, observe, gentiment, Laurette. Jacques ne répond que par des phrases très courtes, un peu bougonnes ; son visage est fermé, il a l'air de mauvaise humeur. On lui dresse un couvert, il s'attable, les autres résidents l'attendent pour attaquer le dessert. André, lui, s'est installé à l'évier et commence la vaisselle. Le repas s'achève...

Voilà maintenant près de cinq ans que la « Maison Montigny » abrite des pensionnaires. Ouverte au printemps 1997, elle a accueilli André, Denis, Jacques et Nacif dès les premières semaines de sa création. Raymond puis Didier les ont rejoints plus tard.

« PARCOURS DE VIE »

Dans ce pavillon situé à Blois même, les six résidents, âgés de 43 à 66 ans, disposent d'une chambre individuelle, chacune équipée d'une salle de bains. Ils prennent le souper ensemble et se répartissent les tâches domestiques : Denis, Nacif et Raymond épluchent souvent les légumes, André balaye devant la maison et entretient le jardin... Aujourd'hui, ils coulent une existence à peu près paisible. *« C'est le quotidien d'une famille »*, résume Chantal Fréval, la directrice du foyer Le Prieuré, géré par l'Association d'aide aux sans-logis de Loir-et-Cher, qui a créé la « Maison Montigny ».

Mais les six pensionnaires reviennent de loin. La plupart d'entre eux ont, en effet, connu des *« parcours de vie »* d'une dureté inouïe, d'après Chantal Fréval : l'un a vécu, durant plusieurs décennies, dans une caravane, en pleine forêt ; il fabriquait du charbon de bois ; sa vie sociale s'est longtemps résumée à quelques incursions en ville où il écoulait sa production ; quand il est tombé malade, les services sociaux lui ont attribué un « appartement-relais » ; seul, confiné entre quatre murs, il a sombré peu à peu, au point d'incommoder son voisinage et d'être flanqué dehors. Un autre résident s'est réfugié pendant des années dans une grotte, au sud du département, après avoir perdu ses parents et plusieurs frères et sœurs ; ce sont des gendarmes, alertés par les gérants d'un bistrot, qui l'ont soustrait de son exil volontaire.

Parfois, la galère a débuté dès la prime enfance : l'un d'eux fut retrouvé... dans un panier, à l'entrée d'une église, alors qu'il était bébé ; un couple d'agriculteurs l'a recueilli et mis au travail à la ferme, dès l'âge de quatorze ans : *« Il était très dépendant de la fermière, qui lui lavait son linge, lui faisait à manger »*, raconte Chantal Fréval. Quand sa famille d'accueil a quitté l'exploitation, lui s'est retrouvé bien seul ; il s'est installé dans une caravane, sans eau ni électricité, avant d'être aiguillé vers l'Association d'aide aux sans-logis. *« Avec sa longue barbe, il avait le physique d'un homme de quatre-vingts ans quand nous l'avons reçu*, se souvient Chantal Fréval. *Lorsqu'il est ressorti de la salle d'eau, lavé et rasé, nous étions face à un homme de quarante ans. »*

« ON RIGOLE BIEN »

Une fois pris en charge par l'association, André, Denis et les autres ont été orientés en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Mais la durée des séjours dans ces structures est, en principe, limitée à un an. Où aller, après ça ? Dans un logement autonome ? *« C'est ce que nous avons tenté*, raconte Chantal Fréval. *Mais ils n'ont pas supporté ce mode de vie. Raymond a tenu le coup trois mois, d'autres ont craqué au bout de quelques jours. Ils avaient tendance à ne plus s'alimenter, ou à ne "manger que du boire". Leur habitation n'était plus tenue, ils ne savaient pas comment utiliser leur temps de loisirs. »*

L'association dispose bien de 17 appartements-relais mais elle a toutes les peines du monde à les « faire tourner » : les occupants s'y plaisent et s'enracinent. C'est ainsi qu'a peu à peu émergé l'idée de créer un *« lieu de vie »* pour des personnes qui ne pouvaient ni rester en CHRS ni supporter l'habitat individuel : la pension de famille était née...

Aujourd'hui, Chantal Fréval n'a qu'un mot pour qualifier cette formule : *« Formidable. »* Didier, le benjamin de la bande, s'y plaît bien : il trouve ça *« sympa »* de partager une maison avec d'autres. *« On rigole bien »*, confie-t-il. La présence de Laurette, une femme pleine d'énergie et d'humeur toujours égale, est sans doute déterminante : elle égaye l'atmosphère, bavarde avec les résidents et organise la vie de la communauté : *« Je suis un peu le chef d'orchestre »*, résume-t-elle.

Certes, reconnaît Chantal Fréval, il arrive que des soirées soient *« très chaudes »* à cause de la boisson ; un ancien pensionnaire a même été exclu car il se montrait parfois trop agressif. Mais la « Maison Montigny » tourne. Certains la quitteront un jour pour un logement autonome, espère Chantal Fréval : *« Ils ne feront pas ça tout seuls, ça nous étonnerait, mais avec un colocataire qu'ils apprécient, ça oui, ça nous semble possible »*, poursuit-elle. D'autres, à l'inverse, y demeureront peut-être jusqu'au crépuscule de leur vie.

B. Bi.

STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.
Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M° Boucicault - Parking gratuit

Le gouvernement veut supprimer les cautions pour les locataires

CE N'EST, pour l'heure, qu'une idée, mais elle pourrait bien figurer dans le programme du *« probable »* candidat Lionel Jospin. Le gouvernement envisage de supprimer les cautions que les locataires versent à leur propriétaire, au moment de signer le bail. Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, a dévoilé, jeudi 31 janvier, cette proposition contenue dans un rapport qui lui a été remis, le même jour, par le Conseil national de l'habitat (CNH). Elle s'inscrit dans un projet de réforme plus large, la couverture logement universel (CLU). Son objectif ? Permettre aux ménages en difficulté de trouver un toit ou de le conserver, tout en préservant les intérêts des propriétaires.

Ce *« système de garantie locative »*, imaginé par le CNH, s'articule autour de trois grands principes. Il cherche, tout d'abord, à couvrir les dépenses qu'un bailleur doit engager pour réparer son logement lorsque celui-ci a été dégradé par un locataire indélicat ; *« le dispositif »* réglerait la facture et se tournerait ensuite vers l'occupant pour que celui-ci règle son dû. En outre, le propriétaire serait protégé contre les impayés de loyers pendant les trois premières années de la location ; le montant de la quittance lui serait payé sous forme d'*« avances remboursables »*, mais il lui incomberait de récupérer la créance auprès du locataire défaillant. Enfin, au-delà de cette première période de trois ans, un *« système de prévoyance obligatoire »* permettrait aux ménages frappés par *« un accident de la vie »* (décès d'un conjoint, incapacité de travail...) de rester dans les lieux ; une *« prestation »* leur serait versée pour qu'ils puissent régler le loyer et les charges pendant *« une période d'adaptation »*. Bailleurs et locataires paieraient une *« cotisation modique »* de manière à financer ce nouvel outil ; pour les propriétaires, elle serait déductible de leurs impôts.

Dans l'édifice conçu par le CNH, le dépôt de garantie qu'un candidat au logement verse à son propriétaire serait donc remplacé par de nouveaux mécanismes. Ils protégeraient mieux le bailleur, *« tout en évitant une déresponsabilisation »* du locataire, selon le CNH. La suppression de la caution allégerait aussi le fardeau des familles à faibles ressources.

Si elle était mise en œuvre, la CLU constituerait *« un nouveau volet de notre protection sociale »*, estime Mme Lienemann. Il en coûterait entre *« 1 et 2 milliards de francs par an* [152 à 305 millions d'euros]*». « C'est à portée de main de la France »*, considère la secrétaire d'Etat, en rappelant qu'environ *« 80 milliards de francs* [12,19 millions d'euros] *sont dépensés, chaque année, pour les aides à la personne »*. Mme Lienemann souhaite que le Conseil économique et social soit consulté sur le projet de CLU. Le Parti socialiste l'a, pour sa part, intégré dans son projet 2002-2012, « La vie en mieux, la vie ensemble », qu'il a adopté le 25 janvier.

Bertrand Bissuel

Un décret définit les logements décents

Le décret qui définit les critères d'un *« logement décent »* est paru, jeudi 31 janvier, au *Journal officiel*. Ce texte, pris en application de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU), prévoit notamment qu'un logement doit présenter une surface minimale de 9 mètres carrés avec une hauteur sous plafond d'au moins 2,20 mètres. Il doit également être équipé pour assurer au locataire sa sécurité et un niveau minimum de confort (ventilation, eau potable, chauffage, coin cuisine, etc.).

Dans l'hypothèse où le logement loué ne correspond pas aux caractéristiques énumérées dans le décret, le locataire peut demander au propriétaire d'engager des travaux ; en cas de refus, il a le droit de saisir la justice. Celle-ci donne alors un délai au bailleur pour qu'il mette son bien en conformité ; si ce délai n'est pas respecté, le juge a la possibilité de réduire le montant du loyer.

La Mède : prison avec sursis requise contre quatre dirigeants de Total

La procureure a estimé que le dossier de l'incendie de la raffinerie, qui a tué six employés en 1992, est « accablant » pour le groupe pétrolier

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AIX-EN-PROVENCE

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

La procureure de la République d'Aix-en-Provence, Colette Michel, a requis, jeudi 31 janvier, deux ans de prison avec sursis et 4 500 € d'amende à l'encontre de quatre dirigeants du groupe Total (devenu TotalFinaElf) poursuivis pour homicides et blessures involontaires. Yves Nanot, à l'époque directeur général du groupe Total SA, Volodia Pewzner, ex-directeur des opérations, René Peyronnel, directeur de la Raffinerie de Provence de La Mède (Bouches-du-Rhône), et son prédécesseur, Jean-Philippe Caruette, sont soupçonnés d'avoir mené une politique économique peu soucieuse de la sécurité des personnels. Selon le ministère public, leurs fautes ont indirectement participé à l'aggravation du sinistre consécutif à une série d'explosions qui, le 9 novembre 1992, avaient provoqué la mort de six employés de la raffinerie (*Le Monde* du 31 janvier).

A l'encontre d'Albert Courtault, ex-chef du service inspection au sein de l'établissement, et de son prédécesseur, Pierre Belloncle, ainsi que de Jean-Michel Biedermann, chef du département technique au moment des faits, la procureure a réclamé un an de prison avec sursis et 4 500 € d'amende. Anciens inspecteurs chargés du contrôle des canalisations, Max Gianetti et Christian Roux se voient menacés d'une peine de six mois de prison avec sursis et de 2 500 € d'amende. La représentante du parquet a réclamé une simple peine d'amende de 4 500 € contre Jean-François Tourel et Jean-Pierre Vallauri, fonctionnaires de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), soupçonnés d'avoir failli dans leur mission *« de contrôle permanent et continu »* en matière de sécurité.

Mme Michel a rappelé que l'ancien code pénal, alors en vigueur, prévoit des peines relativement légères pour ce type de délit. *« Les prévenus ne risquent pas grand-chose*, a-t-elle reconnu. *Avec un maximum de 30 000 francs* [4500 €], *les peines d'amende sont particulièrement ridicules. Ce n'est rien pour un groupe comme Total. S'ils avaient été poursuivis sous l'empire du nouveau code pénal* [qui, en 1994, aggravait le montant des peines maximales pour homicides et blessures involontaires], *les amendes auraient pu atteindre 300 000 francs* [45 000 €]. »

« IL N'Y A PAS QUE LE PROFIT »

En conclusion de son long réquisitoire – lu, pour l'essentiel, pendant plus de quatre heures –, Colette Michel a regretté que le groupe Total n'ait pu, toujours en vertu de l'ancien code pénal, être poursuivi en tant que personne morale et a accusé ses dirigeants d'avoir *« privilégié une politique de rentabilité toujours accrue au détriment de la sécurité ». « Le dossier est accablant*, a-t-elle lancé à l'adresse des prévenus. *Messieurs, vous aviez des certitudes à l'époque et, à ce jour, vous ne les avez pas remises en cause, malgré l'évidence des conclusions qui résultent des débats. Messieurs les capitaines d'industrie issus des grandes écoles d'ingénieurs, il n'y a pas que la technique, il n'y a pas que la rentabilité, il n'y a pas que le profit. La politique maison vous a-t-elle à ce point aveuglés pour en oublier la dimension humaine ? Six hommes ont perdu la vie dans cet accident ! » « Je suis consciente que la raison d'être d'une entreprise est le profit, mais pas au sacrifice de la sécurité*, a poursuivi la procureure. *Je suis consciente que le risque zéro n'existe pas mais aussi que, en matière d'accident du travail, il n'y a pas de fatalité, il n'y a que des fautes. Réveillez-vous ! Ouvrez les yeux ! Il y a eu Toulouse et ses trente morts, et aujourd'hui le monde a changé.* [...] *Il vous faudra désormais inclure la sécurité au même niveau que la rentabilité pour que l'on n'oublie pas les victimes de La Mède. »*

Auparavant, les avocats des parties civiles avaient insisté sur le *« cynisme »* de la société Total et de ses dirigeants. Avocat de la famille de deux victimes du sinistre de la Raffinerie de Provence, Me Gilbert Collard a fustigé le comportement des prévenus à l'audience, accusés d'avoir *« délibérément »* utilisé un *« langage technique qui leur permettait de déconnecter de la réalité et de créer une distance entre la mort de six personnes et leur responsabilité »*.

Pour le syndicat FO, Me Stéphane Ceccaldi a affirmé qu'il s'agissait du *« procès de l'irresponsabilité, la maladie infantile du capitalisme »*. Une irresponsabilité *« institutionnalisée »*, selon lui, au sein de l'entreprise. Après avoir égratigné les prévenus pour leur *« couardise »*, il a regretté l'absence, à leurs côtés, de Serge Tchuruk, ancien PDG de Total SA, aujourd'hui à la tête du groupe Alcatel, *« le grand chef suprême de cette usine à gaz »*. L'avocat s'est étonné de la *« sollicitude »* du parquet à son encontre, alors que, selon lui, *« il relevait de la compétence du tribunal »*.

Acacio Pereira

L'état de santé des Français s'est amélioré même si de fortes inégalités persistent

Les dépenses médicales demeurent très élevées

LA SANTÉ des Français s'améliore, mais des points noirs et de fortes inégalités persistent. Le Haut Comité de la santé publique (HCSP) dresse ce constat dans le troisième rapport, *La Santé en France 2002*, rendu public vendredi 1er février. Parmi les motifs de satisfaction, le haut comité souligne *« des progrès considérables en termes de santé »*. Il note la réduction de la mortalité infantile. Déjà diminuée de moitié entre 1970 et 1990, elle a de nouveau été divisée par deux entre 1990 et 1997. De même la mortalité cardio-vasculaire des 45-74 ans a régressé de 15 % entre 1990 et 1997. L'espérance de vie à la naissance atteint 78 ans. Une personne ayant eu 75 ans en 2000 peut espérer vivre en moyenne encore dix ans, s'il s'agit d'un homme, et treize ans si c'est une femme.

En revanche, le HCSP parle d'un *« paradoxe français »* puisque nos dépenses publiques de santé sont parmi les plus élevées du monde. Il énumère les sujets d'inquiétude : *« progression rapide »* du surpoids et de l'obésité des enfants de 7 à 9 ans, qui touche à cet âge 14 % des garçons et 18 % des filles ; morts violentes (accidents de la route et suicides), responsables pour les 15-44 ans d'un décès sur deux chez les hommes et d'un décès sur trois chez les femmes. Chez les 45-74 ans, la mortalité prématurée (avant 60 ans) reste importante, en particulier du fait des cancers, dont 60 % surviennent dans cette classe d'âge. Chez les les 75 ans et plus, la maladie d'Alzheimer et les démences touchent 660 000 personnes et, en l'absence de progrès dans la prévention,ce chiffre pourrait s'élever à 800 000 (dont 550 000 maladies d'Alzheimer) en 2010.

Au chapitre des inégalités sociales, le rapport recoupe largement le travail effectué par l'Inserm *(Le Monde* du 13 septembre 1990), avec par exemple le fait qu'à 35 ans, l'espérance de vie d'un ouvrier est inférieure de 6,5 années à celle d'une cadre. Toutefois, les données datent pour la plupart des années 1997-1998 et ne prennent pas en compte les effets des politiques menées depuis. En France, comme ailleurs, les dépenses de santé continuent de croître plus vite que la richesse nationale et le HCSP suggère fortement d'étendre au-delà du cadre annuel l'estimation des besoins comme l'adaptation du financement et de l'offre de soins.

Proposant une analyse critique de notre système de santé, le HCSP donne acte des *« efforts indiscutables pour faire émerger une politique de santé basée sur des priorités de santé »*, mais souligne la prise en compte inégale des déterminants de santé, des *« modalités d'organisation et de fonctionnement compliquées et pas toujours en phase avec la situation épidémiologique »*.

Paul Benkimoun

UNE HAUSSE CONTINUE

Espérance de vie à la naissance, en %

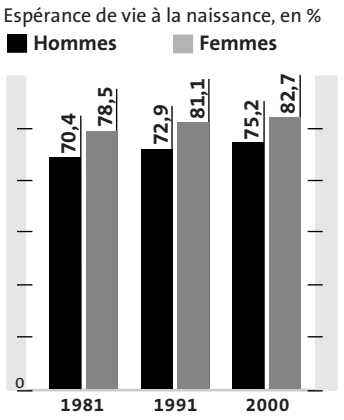

Source : Haut Comité de la santé publique

Le nationaliste corse Charles Pieri est maintenu en prison

LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE de Charles Pieri, le principal chef nationaliste corse, a été repoussée, jeudi 31 janvier, par un juge d'application des peines d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), conformément aux réquisitions du parquet de Bastia (Haute-Corse). Il avait été mis en examen et écroué le 4 octobre 1998 pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, *« infraction sur les armes et les explosifs »*, et condamné le 15 juin 2000 à quatre ans de prison dont un avec sursis, peine alourdie à cinq ans en appel le 20 janvier 2001.

Sa demande de libération avait été ajournée en décembre 2001, mais le juge avait noté *« l'authenticité et le sérieux »* de sa promesse d'embauche. Charles Pieri, 52 ans, avait bénéficié d'une permission de sortie pour Noël et sa libération, après 38 mois de détention, semblait en bonne voie. Par le jeu des remises de peine, il devrait, quoi qu'il en soit, être remis en liberté en mai 2002.

Le Vatican contre la dépénalisation de toutes les drogues

LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE a présenté, jeudi 31 janvier, un document du Vatican qui prend position contre la dépénalisation des drogues. Ce texte, intitulé *Eglise, drogue et toxicomanie*, et rédigé par le Conseil pontifical pour la pastorale de la santé, critique le recours aux produits de substitution, qui *« ne sont pas une bonne thérapie, mais plutôt une capitulation »*. Il dénonce la distinction entre drogues dures et drogues douces : *« Il serait irresponsable de vouloir banaliser le cannabis et d'en faire une "drogue douce", c'est-à-dire sans grand effet sur l'organisme »*, affirme le document. En 1997, la commission sociale de la Conférence des évêques de France s'était prononcée en faveur d'une éventuelle dépénalisation de la consommation de drogues douces comme une *« alternative à l'opposition répression-libéralisation »*.

DÉPÊCHES

■ **ETA : six membres présumés de l'organisation séparatiste basque ETA militaire** ont été interpellés, jeudi 31 janvier, dans un appartement du Bouscat (Gironde), dans la banlieue bordelaise, puis placés en garde à vue. Les six personnes, cinq hommes et une femme, sont suspectées d'appartenir à une *« cellule de réserve de l'ETA militaire »*. Deux armes de poing, une roquette de fabrication artisanale et des détonateurs ont été saisis.

■ **HUMANITAIRE : l'association Raoul-Follereau de lutte contre la lèpre,** dont la gestion a été critiquée par l'inspection générale des affaires sociales (*Le Monde* daté 27-28 janvier), a indiqué, jeudi 31 janvier, qu'elle transformera ses structures pour *« clarifier »* ses comptes. La *« fédération groupe »*, qui réunit une nébuleuse de fondations, de sociétés anonymes et d'associations intriquées entre elles, va être dissoute pour ne plus laisser place qu'à deux entités : la Fondation Raoul-Follereau et l'Association française Raoul-Follereau (AFRF). Une assemblée générale extraordinaire sera prochainement convoquée.

■ **IMMIGRATION : la préfecture des Bouches-du-Rhône a rappelé, mercredi 30 janvier, aux huit maires de secteurs de Marseille** que les attestations d'accueil permettant aux étrangers d'obtenir un visa de tourisme ne pouvaient être *« refusées de manière générale »*, comme l'ont décidé deux d'entre eux la semaine dernière, mais au cas par cas. Elle les exhorte, dans les cas douteux, à saisir ses services pour qu'ils *« diligente*[nt] *une enquête de police »*.

LE RAPPORT PUBLIC DE LA COUR DES COMPTES
AUJOURD'HUI EN LIBRAIRIE

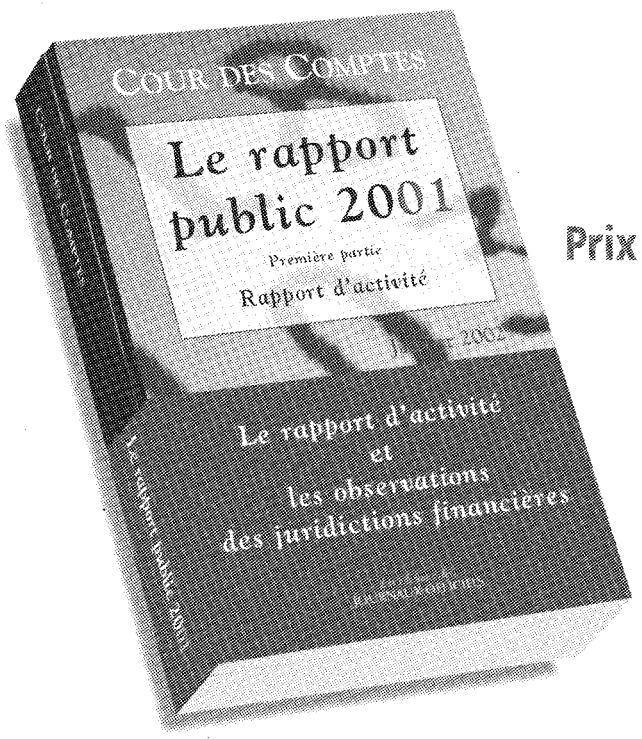

Prix : 16,50 €
936 pages

JOURNAUX OFFICIELS

LES JOURNAUX OFFICIELS, ÉDITEUR DE LA COUR DES COMPTES
www.journal-officiel.gouv.fr

CARNET

DISPARITIONS

Eric Cahm

De la littérature française à l'affaire Dreyfus

SPÉCIALISTE de littérature française venu à la science politique et à l'histoire contemporaine, Eric Cahm est mort à l'hôpital de Portsmouth le 26 janvier d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-sept ans.

Issu d'un milieu juif modeste des terres industrielles britanniques, Eric Cahm fréquente les *public schools* pour intégrer l'université de Cambridge, dont il sort professeur de littérature française – un choix que confirme son sujet de thèse : *Péguy et le nationalisme*. Elève étranger de la rue d'Ulm, il y noue des contacts universitaires qui s'avéreront décisifs lorsqu'il quittera la Grande-Bretagne, prenant une retraite précoce lorsque le type d'enseignement qu'il avait choisi d'inventer ne sera plus possible.

Dans un strict souci didactique, il avait développé à Reading, où il était en poste, un enseignement original de « civilisation » qui dépassait les cadres jusque-là en usage. Tâche qu'il poursuivit à Portsmouth, à l'Ecole polytechnique, où il mit au point toute une panoplie d'outils pédagogiques, qui ne reculent pas plus devant l'exploitation de la presse ou des sondages que des médias les plus contemporains. D'où un recueil de textes sur l'histoire et la société françaises entre 1789 et 1971, qui, vues par un Britannique, bénéficient d'un éclairage passionnant. De telles audaces ne sont plus de mise lorsque l'apprentissage du français se réoriente sur le strict terrain d'une langue commerciale. Cahm opte alors pour une retraite prématurée pour gagner le continent, où il devient professeur associé, puis maître de conférences à l'université de Tours.

Son article, paru dans *Le Mouvement social* en 1967, *« Péguy, Jaurès et la théorie du socialisme »* l'introduit au cœur du débat intellectuel où obédiences catholique et marxiste s'affrontent.

UNE ÉRUDITION SCRUPULEUSE

Rien d'étonnant, dans ce contexte, à ce que son nom soit désormais lié à l'affaire Dreyfus. Certes, il fut à l'initiative de la naissance de la Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus (Sihad), dont lui revient *« l'idée première »*, de l'aveu même de son secrétaire Michel Drouin, mais sa contribution à l'historiographie de la question dit assez les qualités de celui qui s'était improvisé historien. Une érudition scrupuleuse, que l'établissement de ses notes, aux références impeccables – il dépouilla la presse du temps, française et internationale, avec un soin exemplaire –, comme sa défiance envers toutes les affirmations ou conclusions trop hâtives n'aidèrent pas à sa reconnaissance auprès du grand public mais l'imposèrent aux yeux des spécialistes.

On retiendra de son apport l'idée que l'affaire Dreyfus connut plusieurs étapes, Cahm ayant magistralement travaillé le moment initial, où la question sociale est au cœur d'un contexte, où l'antisémitisme ne joue pratiquement aucun rôle ; l'existence aussi d'un antidreyfusisme modéré, qui n'épargne pas la gauche, jusqu'à Waldeck-Rousseau, au nom de la défense de l'Etat. Cahm s'était insensiblement éloigné de Péguy et de son primat du mystique sur le politique pour se rapprocher de Jaurès, dont il édita, avec Madeleine Rebérioux, les textes consacrés à l'Affaire (*Les Temps de l'affaire Dreyfus, 1897-1899*, tomes VI et VII des *Œuvres* de Jean Jaurès, Fayard, 2001). Un travail si méticuleux qu'il force l'admiration.

Homme discret, qui eut toujours une forte réticence à parler de soi, Cahm était aussi profondément généreux, ouvert et tolérant – Antoine Prost, qui le connut dès son arrivée en France, se rappelle d'un Cahm interminable causeur quand il était en confiance –, d'un flegme et d'un humour, d'une élégance aussi, qui ajoutent foi au stéréotype de l'*Homo britannicus*. De sa jeunesse, il conserva un sens de l'engagement civique, jusqu'au militantisme, ce qui permet de le compter aux rangs des *« vrais travaillistes »*, selon Madeleine Rebérioux.

Philippe-Jean Catinchi

■ **MAURICE LASSALLE,** militant et dirigeant communiste depuis 1967, conseiller du 14e arrondissement puis conseiller de Paris depuis mars 2001, est mort le 26 janvier à Paris, des suites d'une grave maladie, à l'âge de 58 ans. Opposant déterminé à la politique de mutation du Parti communiste engagé par Robert Hue, Maurice Lassalle a été un des fondateurs des collectifs « Rouges vifs » et « Nous assumons nos responsabilités », qui invitaient la direction du PCF à mener une politique de rupture avec le gouvernement socialiste.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 31 janvier sont publiés :

● **Outre-mer :** un décret fixant la date des élections à l'assemblée territoriale des îles Wallis-et-Futuna au dimanche 10 mars 2002.

● **Culture :** un décret portant publication de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique, faite à Strasbourg le 2 octobre 1992, signée par la France le 19 mars 1993.

● **Logement :** un décret relatif aux caractéristiques du logement décent pris pour l'application de l'article 187 de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains.

NOMINATIONS

● **Caisse nationale des caisses d'épargne.**
Nicolas Mérindol a rejoint le directoire de la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE) où il sera en charge des finances, du contrôle de gestion et de l'exploitation bancaire du groupe Caisse d'épargne.

● **Internet**
Thomas Lot, président-directeur général de ChateauOnline, a été nommé vice-président d'Amazon Europe et directeur général d'Amazon France.

DOCUMENT OFFICIEL

L'Assemblée nationale publie la proposition de loi de Gérard Hamel instituant une peine minimale d'emprisonnement en cas d'atteinte à des personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public.
www.assemblee-nationale.fr/propositions/pion3547.asp

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894
Chemises sur mesures
TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Juliette
a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Emilie,

le 27 janvier 2002.

Catherine et Guillaume Galliot,
144, rue de Tocqueville,
75017 Paris.

Claude et **Fanny GRESSIER**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

fils d'Agnès et Ambroise Gressier,

le 29 octobre 2001,

et **Valentine,**

fille d'Elodie et Aurélien Gressier,

le 29 janvier 2002.

Louis, Pierre, Corentin JÉGOU

est né le 13 janvier 2002,

pour la plus grande joie de ses parents, grands-parents, arrière-grands-parents, oncles et tantes.

Romain et Virginie Jégou,
15, rue Théodule-Ribot,
75017 Paris.

M. et **Mme Philippe BIRON**
et leur fils **Paul**
sont heureux de faire part de la naissance de

Perrine,

née le 31 janvier 2002, à Paris-20e.

Décès

– L'Office universitaire de recherche socialiste (l'OURS)
a la grande tristesse de faire part du décès de son ancien vice-président

Jacques DUBOIS
(1918-2002),
militant socialiste, syndical
et associatif depuis 1935.

L'OURS,
86, rue de Lille,
75007 Paris.

– Denyse Fade,
sa fille,
Anne et Isabelle Richardt,
ses petites-nièces,
Ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aimé FADE,
née **Odette MOUTARD,**

survenu à Paris, le 27 janvier 2002, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

52, rue du Général-Foy,
75008 Paris.

– M. Boualem Makouf,
son compagnon,
Leurs enfants, Olivier, Arnaud et Kerim,
Jackie et Christian Forir,
son frère et sa belle-sœur,
Louisa Maurin,
Et toute l'équipe du Festival du film de Paris,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Martine FORIR,
déléguée générale adjointe du Festival,

survenu le 28 janvier 2002.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sarcelles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean et Catherine Gruson,
Claire Denis,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 30 janvier 2002, de

Anne GRUSON,
officier des Palmes académiques,
professeure de mathématiques
à la Maison de la Légion d'honneur
et historienne d'art
(Catalogue raisonné Maurice Denis).

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 février, à 14 heures, en l'église Saint-Léger de Saint-Germain-en-Laye et sera suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière.

4, rue Maurice-Denis,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Paris. Kaboul. New York. Francfort. Islamabad...

Ses douze enfants
et leurs conjoints,
Ses trente-trois petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Toute la famille Hachemi,
Et sa parenté,
ont la tristesse de faire part du décès, le 27 janvier 2002, de

Mariam HACHEMI,
née à Kaboul en 1936,
veuve de
Mir Sekandar Chah HACHEMI.

Elle a été enterrée à Clamart vendredi matin 1er février.

Une cérémonie religieuse aura lieu samedi 2 février, à l'Ageca, 177, rue de Charonne, Paris-11e, à 15 heures.

55-23, rue Marc-Sangnier,
92290 Châtenay-Malabry.

– Monique Freydier-Maillet
a le grand chagrin de faire part du décès de

Arlette MAILLET,
née **MARTIN,**
professeure honoraire de philosophie,

survenu le 24 janvier 2002, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière familial de Pierrouret (Lourmarin-Vaucluse), en présence du pasteur Deuker.

« Dieu est amour. »
Jean VIII, 4.

2, boulevard André-Aune,
13006 Marseille.

– Sa famille,
Les membres de l'Association des amis de Diem-Phung-Thi,
Les membres de l'Association des amis de Hué,
Et tous ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la disparition, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

Mme PHUNG-THI Cuc,
dite **DIEM-PHUNG-THI,**
sculpteur,

dans la nuit du 29 janvier 2002, à son domicile de Hué (Vietnam).

Ses amis se réuniront pour célébrer sa mémoire le samedi 2 février, à 16 heures, à la Maison des étudiants de l'Asie du Sud-Est, Cité universitaire, 59 *bis*, boulevard Jourdan, Paris-14e.

Association des amis de Diem-Phung-Thi,
34, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Jacqueline Senès,
son épouse,
Marie-Laure et Gilles Gallet,
Catherine et Jean-Marie Colombani,
ses enfants,
Stéphane, Mathieu et Julien Gallet,
Florence, Antoine, Aurélien, Elsa et Clémentine Colombani,
ses petits-enfants,
font part avec tristesse du décès de

Michel SENÈS,
ancien proviseur
du lycée La Pérouse à Nouméa,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année à Joigny (Yonne).

Les obsèques auront lieu lundi 4 février 2002, à 11 h 30, à la chapelle du crématorium de Joigny.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La famille Slama,
La famille Malignon,
Et les familles alliées, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
font part de leur douleur à la disparition de

Marcelle SLAMA,

décédée le 26 janvier 2002, à l'âge de quatre-vingt-douze ans,

et invitent ceux et celles qui l'ont connue et aimée à penser à elle lors de son incinération, qui aura lieu le lundi 4 février, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Madeleine Wagner,
son épouse,
Ses enfants,
Hélène, Pierre, Michel, Adeline, Isabelle et Pascal,
et leurs conjoints, enfants et petits-enfants,
Les familles Urbain et Recoules,
ont la douleur de faire part du décès du

pasteur Guy WAGNER,

le 21 janvier 2002, à Montpellier.

Pascal Wagner,
55, rue du 56e-Régiment-d'Artillerie,
34070 Montpellier.

Anniversaires de décès

– Le 31 janvier 1982 décédait, dans sa soixante-douzième année,

Roger ROBBE,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques.

Ancien commandant des FFI du Nord-Jura, il s'efforça, la paix revenue, de maintenir l'esprit de la Résistance en participant à la vie culturelle et associative franc-comtoise. Après vingt ans, le souvenir de sa grande générosité est resté vivant.

Mme Roger Robbe,
née Marcelle Armand,
39110 Salins-les-Bains.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail:carnet@mondepub.fr

Haroun TAZIEFF

nous a quittés le 2 février 1998.

En cette date anniversaire, le volcan Nyiragongo, qui fit de lui un volcanologue, s'est réveillé. C'est là, en 1958, au cours d'une première expédition scientifique internationale, qu'il découvre l'importance du volcanisme pour les sciences de la Terre. Bravant tous les interdits, sans appui financier, il réussit à créer une volcanologie de terrain pluridisciplinaire. Il est appelé alors comme expert dans tous les pays où éclate une éruption. En 1969, le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) crée pour lui un service de volcanologie à l'IPGP (Institut de physique du globe de Paris), dont il assume la direction. Nommé directeur de recherche en 1972, il est responsable du service volcanologique et de la surveillance des volcans français au sein de l'IPGP. Mondialement reconnu pour sa compétence dans les risques volcanologiques, il est nommé secrétaire d'Etat auprès du premier ministre en juillet 1984 et met sur pied la DRM (délégation aux risques majeurs, naturels et technologiques).

Ceux qu'il a entraînés dans sa passion, ses amis et sa femme, France, ne l'oublient pas.

– Il y a douze ans disparaissait

Edouard VELTEN.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Irène Velten,
son épouse.

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris. Lundi 4 février 2002,** à 20 h 30. Leçon : **« Les dimensions du refus arabe d'Israël », par Ilan Greilsammer,** professeur (université Bar-Ilan). 119, rue La Fayette, Paris-10e. 01-53-20-52-52. (PAF.)

Félicitations

– 2 février 2002.

Du premier film à Dargent,
De la Suède à la Russie,
De nos belles années lycée,
Grandes rigolades, premières amours,
En ce grand jour de ta vie,
Emmanuelle, on te confie
Une vingtaine d'années de souvenirs,
Pour un bel avenir, une belle vie.

Cécile et Myriam.

Spécial
SAINT VALENTIN
c'est dans le carnet du Monde le 14 février !
tarif: 13,35 € TTC la ligne
01.42.17.39.80
01.42.17.21.36
carnet@mondepub.fr

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les mercredis datés jeudis
TARIFS 2002

PARTICULIERS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **93 € / 610,04 F TTC**
- 4 Parutions : **132 € / 865,86 F TTC**
18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.

ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **80 €/ 524,77 F TTC**
- 4 Parutions : **112 € / 734,67 F TTC**
17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.

01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

TARIF CARNET 2001-2002
***Tarif à la ligne :* 22 € - 144,31 F TTC**
***Tarif abonnés :* 18,50 € - 121,35 F TTC**
Tél. 01-42-17-39-80 — Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.
Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Les élus de proximité animeront la campagne présidentielle

En quête d'ancrage local, Jacques Chirac et Lionel Jospin veulent s'appuyer, plus qu'à l'accoutumée, sur les maires et les présidents des conseils généraux ou régionaux. A Marseille, Daniel Vaillant a ouvert, vendredi, le cycle anniversaire des vingt ans de la décentralisation

ANTOINE RUFENACHT, maire (RPR) du Havre et ancien président de la région Haute-Normandie, nommé directeur de campagne de Jacques Chirac ; Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de Poitou-Charentes, présumé « premier ministrable » du même : Bertrand Delanoë, maire (PS) de Paris, chargé de la présidence des comités de soutien de Lionel Jospin (*Le Monde* du 1er février) : dans le camp de chacun des deux – futurs – principaux candidats à la présidentielle, *« la France d'en bas »* semble précéder l'entrée en scène des champions *« d'en haut »*.

En ces temps de désaffection vis-à-vis du politique, la *« proximité »* est devenue un ingrédient indispensable pour tout postulant à l'Elysée. *« Rufenacht est un gars qui n'apparaît pas comme un politicard rompu à la manœuvre et qui incarne la réussite hors de Paris ; c'est pour cela qu'il intéresse Chirac »,* raconte un proche du président de la République, qui ajoute : *« Raffarin l'intéresse d'abord parce qu'il est président de région. »*

Le 27 janvier, recevant une partie de sa future dream-team à l'Elysée, le « candidat souhaitable » Chirac a appelé la *« génération terrain »*, celle issue des municipales de 2001, à monter en première ligne. La mobilisation des maires, présidents de conseils généraux ou régionaux va de soi pour le président de la République, comme il en a toujours été pour tout prétendant à l'Elysée. Mais, cette fois, les grands élus ne sont pas voués à être de simples relais.

« IRREMPLAÇABLES »

Il s'agit, dans chaque camp, de *« rendre la campagne concrète »* : *« Nos concitoyens se sentent éloignés des combats partisans, ils sont préoccupés par des problèmes quotidiens. Les maires ont l'avantage de dépolitiser le débat »,* confirme M. Rufenacht. *« Plus que dans aucune autre campagne, la puissance des réseaux militants et des soutiens locaux fera la différence entre les deux candidats »*, pronostique Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France (AMF).

De fait, à Matignon, les élus sont désormais présentés par l'entourage de Lionel Jospin comme *« irremplaçables »*. Et s'il n'est officiellement pas question de *« mettre en scène »* à bon compte le futur candidat en *« homme de terrain »*, le premier ministre multiplie les contacts avec la France locale : rencontres avec la Fédération nationale des élus nationaux et républicains (Fneser), déjeuner avec les présidents de région de gauche à Matignon : le candidat *« disponible »* saisit chaque occasion de redire aux connétables socialistes qu'*« à côté du parti »* ils représentent *« une force »* qui, *« quand elle se lève, a souvent fait ses preuves »*.

M. Jospin a souhaité clore, le 20 février, la deuxième conférence des villes organisée par plusieurs associations de maires, dont celle des Grandes Villes, présidée par Jean-Marie Bockel, maire PS de Mulhouse. Le premier ministre et ses conseillers ont fixé eux-mêmes la date de cette manifestation où, pourtant, l'œcuménisme est de règle. Ainsi Alain Juppé, maire (RPR) de Bordeaux, est attendu avant M. Jospin.

« Jadis, les campagnes se menaient surtout autour d'un nom, comme du temps de Mitterrand », se souvient André Laignel, maire (PS) d'Issoudun, chargé de coordonner les élus locaux dans la future campagne de M. Jospin. Cette fois, les élus seront *« décisifs. Nous allons exploiter le fait que le PS est le plus grand parti d'élus de France. »*

« Je ne veux pas que mon image de battu à la présidence du RPR te soit préjudiciable », a répondu récemment M. Delevoye à Jacques Chirac, qui lui demandait d'apparaître à ses côtés. Mais le maire de Bapaume s'est vu confier une autre mission : *« faire monter de nouvelles têtes »* dans la campagne, dont des maires. Brigitte Le Brethon, maire de Caen, élue en 2001, comme Brigitte Barèges, à Montauban, ou Pierre Bédier, maire de Mantes-la-Jolie sont intégrés *« dans le listing des orateurs nationaux »*, souligne-t-on au RPR. *« Les petites mains, les élus de terrain »,* comme le dit Jean-Claude Gaudin, maire (DL) de Marseille, dans son appel à voter Jacques Chirac (*Le Monde* du 29 janvier), sont invités à battre les estrades.

A gauche aussi, *« les élus ont été très mobilisés »*, confirme M. Bockel, associé au groupe animé par M. Laignel, qui envisage, dit-il, de faire « tourner » les élus dans toute la France. Ceux-ci s'investiront d'autant plus dans la campagne présidentielle que les élections législatives suivront un mois plus tard. *« Il est normal que vous soyez personnellement et légitimement engagés dans la seconde échéance,* a déclaré M. Jospin, le 13 novembre 2001, devant les députés du groupe PS. *Mais vous réussirez mieux le second rendez-vous si nous avons ensemble contribué au succès du premier. »* Message clair qui devrait se traduire par la création de comités de soutien au candidat, non plus au niveau des départements, mais à l'échelle des circonscriptions.

Les préoccupations des élus seront-elles pour autant relayées par les candidats à l'Elysée ? *« Ce sera aux élus de réussir à se faire entendre »*, prévient Edmond Hervé (PS), maire de Rennes et nouveau président de l'Institut des villes. Pour la première fois, l'AMF a envoyé un questionnaire à ses 36 000 adhérents pour faire remonter les propositions des maires aux candidats. Mais le paradoxe de cette double campagne, où les élus auront un rôle central, est que, dans les deux camps, on juge aujourd'hui que la décentralisation... ne sera pas un thème de campagne.

Béatrice Jerôme

Lyon mobilise plus à droite qu'à gauche

Lyon, depuis les municipales de 2001, n'est plus un bastion UDF puisque la ville a mis à sa tête Gérard Collomb (PS). Mais François Bayrou, candidat à la présidentielle, peut compter sur la présidente (UDF) de la région Rhône-Alpes, Anne-Marie Comparini, et sur le président (UDF) du conseil général, Michel Mercier, trésorier de sa campagne. Les deux élus ont aussi participé récemment à la première réunion à Lyon du comité d'appel à la candidature de Jacques Chirac qui s'appuie, lui, sur le député (RPR) du Rhône, Jean-Michel Dubernard, pour animer ses réseaux. A gauche, Gérard Collomb se fera discret. En revanche, son adjoint au développement économique, Pierre-Alain Muet, participe à l'élaboration du programme économique de Lionel Jospin, comme en 1995. – (*Corresp. rég.*)

Commémoration consensuelle pour les vingt ans de la loi Defferre

***« LES ÉLUS** seront libres d'exercer pleinement leurs mandats, libres de prendre leurs responsabilités sans entrave »* : Gaston Defferre, premier ministre de l'intérieur de François Mitterrand, présente ainsi, le 27 juillet 1981 à l'Assemblée nationale, le grand dessein de la loi de décentralisation, qui sera promulguée le 2 mars 1982. Vingt ans plus tard, son successeur, Daniel Vaillant, devait ouvrir, vendredi 1er février à Marseille, le cycle anniversaire de cet *« acte fondateur »*.

L'exercice s'imposait, à l'heure où la droite apparaît plus décentralisatrice que les socialistes, malgré les réformes entreprises depuis cinq ans. Mais pour que le message passe – *« la décentralisation n'est pas loin des préoccupations de Lionel Jospin »*, selon la formule d'un conseiller de M. Vaillant –, l'événement se devait d'être *« objectif »*. D'où la satisfaction affichée par les conseillers du ministre d'avoir réuni, au sein du comité organisateur des festivités, les présidents des principales associations d'élus : Jean-Paul Delevoye (RPR) pour les maires, Jean Puech (UDF) pour les conseils généraux et Jean-Pierre Raffarin (DL) pour les régions.

Le film réalisé par le ministère de l'intérieur et diffusé à Marseille en présence de Jean-Claude Gaudin, maire (DL) de la ville, témoigne du même souci d'éviter la polémique. Mêlant archives de l'INA et interviews d'acteurs et de journalistes, il insiste, au-delà des empoignades parlementaires de l'époque, sur la relative proximité d'idées des élus de droite et de gauche.

De la même façon, à Marseille, M. Vaillant devait présenter l'accord intervenu le 29 janvier entre le Sénat et l'Assemblée sur le projet de loi sur la démocratie de proximité, comme la preuve que la décentralisation est *« aujourd'hui une réforme partagée »*. M. Vaillant se rendra à Lille, le 15 février, ex-ville de Pierre Mauroy, premier ministre en 1982. Puis à Niort (Deux-Sèvres), le 1er mars pour ne pas laisser l'Ouest à l'écart.

Puisque tout anniversaire suppose une surprise, le ministère a commandé pour l'occasion à la Sofres un sondage (réalisé du 10 au 11 janvier auprès de 1 000 personnes). 46 % des personnes interrogées estiment que la décentralisation a eu *« des conséquences positives sur la qualité des services publics locaux »*. Mais 30 % seulement estiment qu'elle a été bénéfique pour *« l'utilisation de l'argent public »*. Et 69 % considèrent que le partage des compétences entre collectivités est *« assez »* ou *« très confus »* : les surprises ne sont pas toujours bonnes.

B. J.

TROIS QUESTIONS À... DANIEL PERCHERON

1 Vous êtes président (PS) du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, qui attaque devant le Conseil d'Etat l'arrêté concernant le transfert des compétences de la SNCF à la région. Le gouvernement Jospin vous a-t-il déçu ?

La position de la gauche du Nord - Pas-de-Calais à l'égard du gouvernement est ambivalente. Dans une région où 50 % du revenu des ménages vient des prestations sociales, nous considérons le bilan de Lionel Jospin comme exceptionnel : supérieur à celui du Front populaire et supérieur à celui de 1981-1982 en matière de protection sociale. Il en est de même de sa politique économique, dont les résultats sont remarquables pour une région blessée comme la nôtre. Mais sur les grands dossiers d'aménagement du territoire, au fond, sur le dialogue, le face-à-face entre le Nord - Pas-de-Calais, berceau du mouvement ouvrier, et le gouvernement de Lionel Jospin, nous sommes aujourd'hui insatisfaits.

2 Quels sont vos principaux griefs ?

Nous considérons, par exemple, que le patrimoine minier, qui représente plus de la moitié du parc immobilier de certaines communes et appartient toujours aux Charbonnages de France, devrait être confié à la responsabilité des élus. Mais le dossier s'enlise. De même, la liaison fluviale Seine-Nord – grâce à laquelle nous pourrions nous arrimer à l'axe rhénan – n'a pas avancé depuis cinq ans et les poids lourds continuent leur ronde dantesque sur l'autoroute A1. Enfin, à l'occasion de la décentralisation du réseau des TER, improvisée et – à mes yeux – bâclée, le dialogue a été pratiquement impossible avec le gouvernement.

3 Vous critiquez aussi la politique fiscale en matière de décentralisation...

Aujourd'hui, l'impôt est minoritaire dans le budget de notre région et, devant une responsabilité comme celle du ferroviaire, nous ne pouvons envisager l'avenir sans une nouvelle ressource dynamique. Cette dernière doit être, à mes yeux, une part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers. Cela nous permettrait de développer le ferroviaire et les transports collectifs, mais aussi les infrastructures fluviales et portuaires. Sachant que, si nous ne le faisons pas, l'Etat ne le fera pas non plus, car il n'en a plus les moyens.

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

Fimalac

Groupe international de services aux entreprises

Une très bonne année 2001

I) UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN LIGNE AVEC LES PREVISIONS

FIMALAC a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 1 430,3 M€ par rapport à 1 336,4 M€ en 2000, en ligne avec les prévisions :

- En données publiées, la progression du chiffre d'affaires ressort à : + 7 %
- A données et méthodes comparables, la croissance s'établit à : + 9,1 % au niveau des filiales opérationnelles.

FITCH a enregistré en 2001 une brillante performance, tant aux Etats-Unis qu'en Europe. En données publiées, le chiffre d'affaires réalisé par FITCH en 2001 s'est ainsi élevé à 338 M€ contre 241,4 M€ en 2000.

FACOM a comme prévu connu une année plus contrastée, malgré un niveau d'activité satisfaisant en France, compte tenu du ralentissement de ses activités notamment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Son chiffre d'affaires s'est élevé en données publiées à 625,7 M€ en 2001, soit à un niveau très voisin de celui enregistré en 2000 (631,4 M€).

LBC a tiré profit de ses développements internationaux et enregistre un chiffre d'affaires de 132,2 M€ en 2001 par rapport à 114,7 M€ en 2000 (en données publiées), traduisant une croissance très soutenue.

Parmi les autres activités de FIMALAC, CASSINA a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires en données publiées de 126,6 M€, ce qui représente également un développement très satisfaisant par rapport à 2000 (101,2 M€).

II) UN RÉSULTAT D'EXPLOITATION ESTIME CONFORME AUX OBJECTIFS : + 20 %

En septembre dernier, il avait été annoncé que l'objectif serait d'atteindre en 2001 un résultat d'exploitation en hausse de l'ordre de + 20 %, hors effet prorata temporis de la cession de SECAP, cette filiale ayant été déconsolidée au 1er novembre 2001.

Cette progression devrait être atteinte, même sans tenir compte des effets de déconsolidation de SECAP.

Ces bons résultats de FIMALAC, satisfaisants malgré le contexte de ralentissement économique général, confirment la pertinence de son modèle de développement.

Contacts presse : Véronique MORALI - Tél. 01.47.53.61.71
Actionnaires et analystes financiers : Robert GIMENEZ - Tél. 01.47.53.61.68
www.fimalac.com

Deuxième dans l'ordre successoral marocain, Moulay Hicham a été mis à l'index par son cousin, le roi Mohammed VI. Le prince trublion plaide pour un « pacte monarchique » où le rôle du roi serait limité à celui d'arbitre

MOULAY HICHAM PRINCE CITOYEN

IL a beau être le cousin du roi Mohammed VI du Maroc, le deuxième dans l'ordre de la succession au trône, Moulay Hicham n'existe pas. Brouillé avec le souverain depuis plus de deux ans, le prince n'est plus convié aux cérémonies officielles. La presse contrôlée par le palais royal l'ignore. Et l'on ne voit plus son image à la télévision. Il a été mis à l'index. Convaincu que les services de renseignements complotent contre lui, le prince de 37 ans a quitté le Maroc, fin janvier, pour les Etats-Unis où il veut *« se ressourcer »*. Oublié le tandem Mohammed VI-Moulay Hicham dont certains rêvaient à la mort de Hassan II pour conduire le Maroc vers la modernité. Il est mort-né.

Le prince Hicham, c'est l'anti-Mohammed VI. Le roi est un introverti, secret et lointain ; son cousin – de quelques mois plus jeune – est ouvert, impatient, avec un côté chien fou. Mohammed VI fuit les journalistes, Moulay Hicham les fréquente avec gourmandise. En public, on sent le roi mal à l'aise, sur ses gardes. Son cousin est expansif et volubile. L'un se comporte comme s'il voulait se faire oublier ; l'autre aime faire parler de lui, intervient à la tribune de colloques savants qu'il finance, écrit à l'occasion dans les journaux. Mohammed VI donne l'impression de n'être pas intéressé par son métier de roi ; Moulay Hicham, au contraire, rêve d'être associé aux affaires de l'Etat. Aussi, faire le portrait du cousin, tout en relief, revient à tracer le profil, en creux, du roi.

Autant que deux caractères, ce sont deux mondes, deux éducations qui s'opposent. Le roi Mohammed VI a été façonné par le palais royal et ses traditions d'un autre âge, sous la férule d'un père jupitérien. Son cousin est un *« enfant de l'extérieur »*, qui revendique une double culture où se marient le monde musulman et l'Occident. Ce que les deux parents ont en commun, c'est la conscience d'être des Alaouites, d'appartenir à une dynastie régnant depuis l'époque de Louis XIV et réputée descendre en ligne directe du prophète Mohammed.

Deux ans après l'arrivée sur le trône de Mohammed VI, les relations avec son cousin sont toujours aussi exécrables. Moulay Hicham est *persona non grata* au palais. En dehors de rares réunions de famille, il ne voit pas le roi, et les autres membres de la famille royale l'évitent comme un pestiféré. Il fait figure de paria, de mouton noir parmi les Alaouites. Une réintégration est toujours possible, mais elle suppose que le prince fasse amende honorable. Or c'est le contraire qui se passe. Moulay Hicham, le « prince citoyen », n'en finit pas de faire entendre une petite musique qui alimente la brouille. Ouvrant, ce printemps à Paris, un colloque consacré aux monarchies et aux *« dérives dynastiques »* dans le monde arabe, il stigmatise leur évolution *« vers un clientélisme »* et plaide en faveur d'un *« pacte monarchique »* où le souverain ne serait plus qu'un arbitre abandonnant au gouvernement la gestion des affaires.

Le propos a beau concerner le monde arabe, personne ne s'y trompe : c'est de la monarchie marocaine dont parle le prince, c'est elle qu'il vise, c'est elle qu'il critique. D'ailleurs, le Maroc, on y arrive très vite. Interrogé par le quotidien espagnol *El Pais*, Moulay Hicham a des mots sévères pour ceux qui dirigent à vue le royaume. *« Le pays*, dit-il, *ne sait pas vraiment dans quelle direction il va. »* Comme pour enfoncer le clou, le neveu de Hassan II récidive dans les colonnes du *Monde* fin juin. Que n'a-t-il pas écrit ! Que le Maroc est *« en crise »*, que *« depuis de nombreuses années, notre peuple – notre jeunesse en particulier – attend impatiemment les réformes indispensables »* mais que *« aucune de nos institutions traditionnelles – ni le Parlement, ni les partis politiques, ni même la monarchie – n'a sérieusement entrepris le travail nécessaire de reconstruction »*.

C'est peu dire que Moulay Hicham agace. Le palais se tait mais, dans l'entourage du roi, on surveille de près le trublion. *« Que cherche le prince ? Un poste d'ambassadeur, un portefeuille de ministre ? Est-ce qu'il veut être roi à la place de son cousin ? S'il tient à faire de la politique, qu'il abandonne son titre princier »*, s'insurge un général qui a l'oreille de Mohammed VI. Même les intellectuels progressistes sont divisés. *« Le prince a dit tout haut ce que d'autres pensent tout bas »*, se réjouit, sous le sceau de l'anonymat, un conseiller du premier ministre socialiste.

D'autres, le tiennent en suspicion. *« Le pacte qu'il préconise ne va pas dans le sens de la modernité. Il aboutirait à une sorte de triumvirat. Depuis César et Bonaparte, on sait ce qu'ils donnent. Les ambitions de ce prince vont trop loin »*, lance l'ancien opposant à Hassan II, Abraham Serfaty. *« Le profil de Moulay Hicham le prédisposait à jouer un rôle positif auprès de son cousin. Sa mise à l'écart l'a peut-être poussé à une opposition frontale. Je ne suis pas convaincu que la démocratie marocaine en tire profit »*, note Aboubakr Jamaï, le directeur du *Journal hebdomadaire*, un magazine critique. L'œil charbonneux, la voix grave, le prince se défend de toute ambition personnelle. *« Je veux aider mon pays, aider à le sauver. Je ne suis pas dans une logique de rivalité »*, dit-il.

J. VASSORT

Moulay Hicham mis à l'index du palais, l'histoire semble se répéter. Car, sous Hassan II également, les relations entre le prince citoyen et son oncle ne furent pas des plus paisibles, alternant brouilles spectaculaires et retrouvailles discrètes. Hassan II n'aimait pas qu'on lui fasse de l'ombre ou que l'on revendique son indépendance. Il fallait être soumis et modeste. Son neveu n'était ni l'un ni l'autre.

CETTE force de caractère, il la doit davantage à sa mère qu'à son père. Avant de disparaître prématurément, en décembre 1983, Moulay Abdallah, le frère de Hassan II, était un père absent, d'une santé fragile. Attachant mais trop faible pour affronter son frère, il s'épanouissait dans les affaires, au point d'être surnommé « Monsieur dix pour cent ». La mère, la princesse Lamia Assolh, est d'une autre trempe. Libanaise d'origine, elle porte un nom vénéré dans tout le Proche-Orient. Nationaliste de la première heure, son père, futur premier ministre d'un Liban indépendant, Riyad Assolh, a été de tous les combats : contre les Ottomans, contre le colonisateur français, contre les sionistes, avant d'être assassiné en 1952 en Jordanie. Tel père, telle fille : c'est à Beyrouth, sous les bombes israéliennes, que la princesse Lamia ira accoucher au début des années 1980 de son second fils, le prince Moulay Ismail.

Au Maroc, pays arriéré en comparaison du Liban, la princesse tient son rang et résiste à sa façon. De Hassan II, elle obtient pour son fils aîné de pouvoir quitter le collège royal au profit de l'école américaine de Rabat, première étape avant l'université de Princeton, aux Etats-Unis, où le jeune prince, âgé de dix-sept ans, part étudier les sciences politiques et l'économie. Preuve qu'il a gardé un bon souvenir de ces années américaines : le prince fera don à Princeton de 6 millions de dollars pour créer en 1994 une fondation spécialisée dans l'étude du monde musulman contemporain.

> « Est-ce qu'il veut être roi à la place de son cousin ? S'il tient à faire de la politique, qu'il abandonne son titre princier »
>
> **UN GÉNÉRAL MAROCAIN, PROCHE DU ROI**

L'étoffe, la stature qui manquait à son père, le prince Hicham la découvre chez son oncle. Hassan II le fascine. Au-delà du goût partagé pour les armes à feu, la chasse et les chevaux (Moulay Hicham a été deux fois champion du Maroc du saut d'obstacles), il admire la force de caractère du roi, son sang-froid lorsque l'histoire hésite. Dans ces moments-là, pour son neveu, Hassan II est l'héritier des chérifs alaouites qui ont tissé la trame de l'histoire marocaine. A Skhirat, encore enfant, Moulay Hicham a vu le monarque, confronté à un putsch militaire, reprendre en main une situation qui semblait désespérée ; l'année suivante, il était à l'aéroport de Rabat lorsque l'aviation royale a mitraillé les bâtiments officiels faute d'avoir réussi à abattre dans le ciel le Boeing royal. A nouveau, le roi a retourné la situation comme il le fera plus tard au Sahara occidental.

Hassan II subjugue le prince Hicham mais l'étouffe. Le système du palais malmène les personnalités indépendantes. Adopté par le roi dont il est devenu en quelque sorte le troisième enfant mâle, Moulay Hicham fait l'apprentissage de l'oisiveté et de la vie facile. De cette période, il parle avec réticence. A peine devine-t-on que les starlettes et les mannequins américains ont tenu dans ces années-là davantage de place dans la vie du jeune homme que les professeurs d'université. *« Je sentais que je glissais »*, confie-t-il.

Ce qui l'a sauvé, *« ce sont* [ses] *"fondations", les principes inculqués dans* [son] *enfance. Ils étaient bons »*. Prenant prétexte de la décision de Hassan II d'envoyer le futur Mohammed VI se former à Bruxelles auprès de Jacques Delors, il obtient de pouvoir rejoindre le cabinet du prince Hassan de Jordanie, le frère du roi Hussein. Il restera un peu moins de deux ans à Amman. Entre les remous en Palestine et les ambitions de Saddam Hussein, l'endroit est idéal, et la période propice, pour quiconque rêve de voir s'écrire l'Histoire.

DE retour au Maroc, le prince Hicham renoue avec son oncle. C'est côte à côte qu'ils suivent la guerre du Golfe. *« Je voyais le roi chaque jour avec beaucoup d'intérêt »*, se souvient-il. Est-ce cette proximité affichée, déstabilisatrice pour le prince héritier, qui a effrayé Hassan II ? En 1992, c'est l'affront public, la gifle : en visite officielle en Arabie saoudite, Hassan II fait interdire à son neveu de participer à la séance officielle de travail. Comme n'importe qui au palais, le neveu aurait dû accepter le camouflet et se taire ; en bon Alaouite, il choisit de rentrer immédiatement au Maroc par un vol privé. A une humiliation publique il répond par une bravade.

Ce n'était ni la première ni la dernière brouille entre le roi et son neveu. L'activisme du prince au Proche-Orient, pour le compte de la Fondation Carter, son intérêt pour la population marocaine installée en France (il a aidé à la défense d'Omar Raddad, le jardinier marocain accusé d'un meurtre) agaçaient Hassan II. Il faudra des années pour faire le deuil des querelles. Les retrouvailles furent secrètes. Entre un roi malade et vieillissant, conscient des erreurs d'un règne interminable, et le prince au sang chaud, qui a signé dans *Le Monde diplomatique* des articles critiques sur la monarchie, les discussions se déroulent au palais de Skhirat, face à l'océan. Elles portent sur tout et sur rien : sur la succession, sur l'Algérie, sur les méfaits du *makhzen*, mot intraduisible en français qui désigne les réseaux patrimoniaux liés au palais... C'est avec nostalgie que Moulay Hicham évoque un dialogue interrompu par la mort de son oncle.

Deux ans après la disparition de Hassan II, l'ombre du souverain défunt continue à peser sur le Maroc. Le pays semble anesthésié. C'est cet *« attentisme mortel »* que Moulay Hicham ambitionne de rompre. Il a des atouts : des affaires florissantes, moins au Maroc que dans le Golfe et en Asie, qui le mettent à l'abri du besoin ; une vie de famille sans histoire (il a épousé une fille de la haute société marocaine avec qui il a eu deux filles) ; une image de marque enluminée par une longue mission au Kosovo au côté de Bernard Kouchner ; et un carnet d'adresses où dominent les noms américains, au grand dam d'une diplomatie française qui se méfie de lui.

Après avoir caressé l'idée de lancer un quotidien, Moulay Hicham a choisi de renflouer *Le Journal*, un hebdomadaire dont l'impertinence a le don d'agacer le palais royal. Et il songe à créer une fondation qui mêlerait rencontres savantes et actions caritatives. *« Je ne vais pas me désintéresser de mon pays.Je reste un militant. J'ai des convictions et je n'en changerai pas »*, dit le prince, « exilé » volontaire aux Etats-Unis.

Stephen Smith
et Jean-Pierre Tuquoi

Comportements sexuels : les infortunes de trop de vertu

par Marcela Iacub et Patrice Maniglier

LE crime sexuel est à la mode. De manière presque simultanée, le gouvernement vient de lancer une grande campagne de traque aux pédophiles, alors qu'un groupe de jeunes gens bien intentionnés font circuler une pétition fort médiatisée contre le harcèlement sexuel dans les universités.

Ces deux campagnes ont en commun de se présenter comme de grandes révoltes populaires, soulevant enfin le carcan du silence et de l'oppression trop longtemps entretenu par d'occultes réseaux de complicités au plus haut niveau, appelant à la justice, c'est-à-dire, semble-t-il, à la plus sévère des punitions. Ne défendent-elles pas, après tout, les plus faibles et les plus fragiles de notre société, femmes et enfants, contre les dominants, mâles, pères de famille ou patrons ?

Au risque de blesser ce bel enthousiasme révolutionnaire, on doit à la vérité de dire qu'il n'y a là rien d'autre qu'une étape supplémentaire dans la pénalisation toujours plus spectaculaire des comportements sexuels, continue depuis la loi sur le viol de 1980, aussi bien par l'allongement des peines, l'addition de nouvelles catégories pénales que par les formes de prise en charge du criminel, de plus en plus transgressives du point de vue des principes élémentaires du droit pénal, qui sont pourtant un fondement historique de la démocratie.

On ne le sait pas assez : le nombre des condamnations pour crime sexuel représente presque la moitié (48,1 %) des condamnations pour crime. Aux assises, le crime sexuel est plus sévèrement puni que l'homicide. Presque un quart des détenus français le sont pour crime sexuel, et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Il s'agit là du principal facteur d'inflation carcérale. La France est le pays d'Europe où les peines sont à la fois les plus nombreuses et les plus longues.

Mais c'est surtout le régime spécial, dérogatoire du droit commun, de la peine qui attire l'attention. Ainsi l'introduction en 1994 de la « perpétuité réelle », en particulier pour les crimes sexuels, le fait qu'une libération conditionnelle soit soumise à de multiples expertises psychiatriques – ce qui ne se pratique pas même pour les serial killers –, enfin l'injonction, en guise de peine à part entière, de se soumettre à des soins psychiatriques (ce qui constitue une nouveauté et une rupture considérable dans les rapports de la justice et de la psychiatrie), non exclusifs, bien entendu, de l'usage intensif de médicaments.

> Notre société est engagée dans une sorte de démesure répressive autour du crime sexuel

Toutes ces mesures témoignent que notre société est engagée dans une sorte de démesure répressive autour du crime sexuel, et qu'elle tient chaque transgression d'une de ces barrières patiemment établies depuis la Révolution contre la toute-puissance de la violence légale pour une conquête de la démocratie.

Le crime sexuel semble en effet le seul pour lequel on n'accepte pas la récidive, n'hésitant pas à discuter des mesures les plus ignominieuses au prétexte d'éviter de nouvelles victimes. Juges, psychiatres, juristes s'en inquiètent régulièrement de manière plus ou moins discrète. Comment ne pas voir que, ces barrières une fois brisées, il n'y a aucune raison pour que ne s'y engouffrent bien d'autres crimes que le crime sexuel ?

C'est ainsi que 150 députés ont signé en 1993 une demande de rétablissement de la peine de mort à l'occasion d'une affaire de crime sexuel... Comme le disait Nietzsche, *« celui qui lutte contre le monstre doit veiller à ne pas le devenir lui-même. Et quand ton regard pénètre longtemps au fond d'un abîme, l'abîme lui aussi pénètre en toi »* (*Par-delà le bien et le mal*).

MARCELA IACUB EST JURISTE, CHARGÉE DE RECHERCHE AU CNRS.
PATRICE MANIGLIER EST DOCTORANT (PHILOSOPHIE) À L'UNIVERSITÉ PARIS-X - NANTERRE.

Une thèse particulièrement répandue veut que cette débauche répressive soit une conséquence de la liberté sexuelle : dans un monde dans lequel toutes les sexualités et tous les comportements seraient en principe autorisés par la loi, le seul critère de la licéité d'un acte sexuel ne saurait être que le consentement des personnes. Cependant, si tel était le cas, la loi protégerait aussi bien le fait de ne pas vouloir que de vouloir avoir des rapports sexuels. Or il y a bien peu de chances pour qu'un individu qui empêcherait un autre d'avoir des rapports sexuels avec un tiers soit condamné pour crime sexuel et envoyé quinze ans en prison avec redressement psychiatrique à la clef.

Une lecture attentive de l'ensemble du dispositif légal montre que, dans toutes ces affaires, la valeur juridiquement protégée n'est pas la liberté, mais une valeur nouvelle, que la loi appelle *« sexe »*, juridiquement instituée comme un droit à l'*« intégrité sexuelle »*, qui ne saurait être atteinte qu'avec le consentement des personnes, consentement toujours plus problématique. Certains juristes comparent aujourd'hui ce consentement à celui que l'on demande pour la pratique des sports violents ou pour les interventions chirurgicales, toute activité sexuelle étant susceptible de porter atteinte à cette *« intégrité sexuelle »*.

En réalité, les contradictions de la jurisprudence sur le viol ont montré qu'il est bien difficile de définir ce qui qualifie un acte comme *« sexuel »* dans ces conditions. Et l'on peut penser que le caractère indéfinissable de ce bien implique le caractère illimité du dommage, ce qui explique peut-être que la souffrance qui en résulte puisse être pensée, mais aussi vécue, comme un mal absolu.

Est-on sûr de savoir ce que l'on a fait (et ce que l'on semble vouloir continuer à faire avec tant d'ardeur et de bonne conscience) en faisant des comportements sexuels une cible identifiée comme telle et privilégiée par la loi pénale ? Avant cette évolution, les comportements sexuels n'existaient, pour la loi, que dans le cadre de ce qu'on appelait les *« mœurs »*. Le souci de ne pas déduire la loi pénale d'une morale sexuelle particulière a rendu de plus en plus problématique cette notion. Ne peut-on penser que le fait d'avoir défini un ensemble de crimes et de délits autour du *« sexe »* témoigne de la difficulté à renoncer à un traitement spécial de ces questions ?

Tout indique par ailleurs qu'il y a, pour le commerce comme pour la liberté d'expression, une véritable exception sexuelle. Certes, il y a de la violence dans le sexe comme ailleurs. Mais faut-il traiter les actes sexuels comme des actes d'un genre particulier ? Ne faut-il pas, au contraire, chercher à intégrer les comportements sexuels dans le droit commun ? A chaque fois que l'on cherche à faire du sexe une cible de l'Etat, il est emporté dans une sorte de dérive métonymique ; à la fin, on ne sait pas qui, de la répression du désir ou du désir de la répression, est véritablement gagnant.

Il eût été possible de tenter de définir et de condamner le viol pour autre chose que pour son caractère sexuel. De même, le harcèlement relève d'un problème plus général, celui des abus de pouvoir, aussi fréquents dans l'Université qu'ailleurs. Si les mœurs universitaires doivent être amendées, c'est surtout vers plus de transparence et de démocratie, afin de corriger l'invraisemblable arbitraire personnel qui décide si souvent des carrières et des honneurs.

Enfin, s'il s'agit de contribuer à tempérer les inégalités entre les sexes, le fait de s'attaquer à la sexualité comme on le fait depuis plus de trente ans, dans les discours comme dans les actes, n'est rien d'autre qu'un profond et regrettable malentendu quant aux sources de l'inégalité entre les sexes, qui restent, aujourd'hui comme il y a des siècles, le travail et les charges de la reproduction biologique et sociale.

Toni Negri l'ambigu *par Michel Wieviorka*

DANS la retombée du mouvement de 1968, et jusqu'au début des années 1980, les jeunes Italiens, par dizaines de milliers, se sont engouffrés dans des organisations combattantes, Brigades rouges et autres. Elles s'exprimaient au nom du mouvement ouvrier de manière de plus en plus artificielle, portées, aussi, par de nouvelles sensibilités culturelles que le système politique italien ne pouvait pas entendre. Le bilan humain est impressionnant : des centaines de morts d'un côté et, de l'autre, une génération « brûlée ».

Toni Negri fut un des idéologues de ce phénomène, aux mains propres semble-t-il, mais qui, sans l'ombre d'un doute, exaltait la violence politique, parlant par exemple de sa jubilation profonde à enfiler le passe-montagne des acteurs armés. Fondamentalement, ses orientations n'ont guère bougé – c'est la situation qui a changé et qui n'est pas révolutionnaire. Ses références demeurent marxistes, anti-impérialistes, anticapitalistes, il en appelle à l'organisation des travailleurs en lutte contre ceux qui les exploitent. Comme d'autres marxistes, l'historien Eric Hobsbawm par exemple, s'il voit une nouveauté dans le monde contemporain, c'est dans la crise de la nation.

> Son néomarxisme actuel, vaguement « foucaldisé », n'a pas fondamentalement rompu avec celui de l'époque où l'extrême gauche italienne dénonçait « l'Etat impérialiste des multinationales »

Negri constate (*Le Monde* daté 27-28 janvier) que se libérer de la fascination qu'exerce le pouvoir a été bien douloureux, mais ajoute dans le même souffle : *« Reste que le pouvoir doit être renversé. »* Son néo-marxisme actuel, vaguement « foucaldisé », n'a pas fondamentalement rompu avec celui de l'époque où l'extrême gauche italienne dénonçait *« l'Etat impérialiste des multinationales »*.

Tout cela serait sans importance si Negri n'apparaissait pas aujourd'hui comme un maître à penser du mouvement contre la mondialisation libérale. Au moment où ce mouvement doit se démarquer sans la moindre ambiguïté du terrorisme des attentats du 11 septembre 2001, de ses significations et, plus largement, de la violence, voici que le livre *Empire* (de Toni Negri et Michael Hardt) lui offrirait une source incontournable d'inspiration ? Disons-le donc nettement : la pensée hypercritique de Negri relève d'une des trois dérives qui menacent la lutte antiglobalisation, qui a mis fin à l'arrogance des élites du forum de Davos, su réenchanter la vie politique, et qui dessine dans de nombreux domaines des enjeux décisifs pour l'avenir.

La dérive hypercritique consiste à envelopper l'action, quelle qu'elle soit, dans un discours qui, systématiquement, dénonce le système, ou tel ou tel de ses éléments. Avec elle, quiconque n'est pas avec les activistes est contre eux. Elle tend à s'enfermer dans le soupçon et la calomnie, en rejetant toute pression négociatrice avec un adversaire, tout effort pour des changements graduels ou des réformes. Installée dans une posture du refus, voire de la rupture, elle paralyse les efforts de ceux qui veulent construire une action, elle détruit l'idée même de s'engager dans une relation conflictuelle avec d'autres acteurs.

Dans certaines variantes marxistes, elle se plaît à considérer les acteurs comme des non-acteurs, leur disant qu'ils ne sont rien de plus que le fruit des contradictions du système, le résultat de sa crise. Qu'ils sont agis, bien plus que capables d'agir, à moins qu'elle ne voie en eux un prolétariat mythique ou une pure subjectivité agissante.

Dans ses variantes libertaires, la pensée hypercritique, en plaidant pour la suppression de toute norme, de toute forme d'organisation de type étatique, rejoint paradoxalement le néo-libéralisme, qu'elle combat, et même le déborde par son refus radical de toute régulation normative.

Deuxième dérive, opposée, celle de l'expertise, lorsqu'au lieu d'être au service des acteurs le savoir rationnel devient le cœur et le moteur de leur engagement. Dans ce cas, l'action se réduit, ou presque, à la capacité des acteurs à mobiliser la science, le savoir technique, la raison. Quand la logique de l'expertise l'emporte sur toute autre, la lutte devient un pur discours d'appel à la rationalité, porté par des spécialistes, des experts, des scientifiques. On quitte alors le domaine du conflit pour celui de la modernisation, les acteurs contestataires cèdent la place à des élites institutionnalisées, reconnues pour leurs compétences, leur capacité d'élaborer des programmes, des contre-propositions. Des élites qui, à la limite, ont la même formation que les experts des organisations nationales ou internationales avec qui elles discutent.

MICHEL WIEVIORKA EST SOCIOLOGUE, DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES.

La troisième dérive relève de la fermeture identitaire. Souvent, en effet, la mobilisation antimondialisation se réclame d'une communauté, et par exemple dénonce les ravages subis dans une région ou un pays du fait de telle ou telle multinationale. Surtout, bien des nationalistes ou des souverainistes se présentent comme autant d'acteurs en lutte active contre la mondialisation. Le mérite de Negri et Hardt – car il y en a quand même un ! – est de dénoncer intelligemment le souverainisme et, plus largement, cette troisième dérive.

Les mouvements qui luttent contre le néo-libéralisme ont nécessairement une charge critique qui fonde leur conflictualité. Ils mobilisent toutes sortes de compétences, montrant à leurs adversaires qu'ils savent, eux aussi, se situer du côté de la raison. Ils reposent fréquemment sur des identités locales, régionales ou autres, se dressant à juste titre au nom de cultures menacées dans leur existence même. Ils sont inconcevables sans cette combinaison de la critique, de la raison et des identités. Mais, chaque fois que l'une de ces dimensions est trop envahissante et se dote d'une sorte de monopole, elle constitue un danger pour l'acteur. Il faut souhaiter qu'à Porto Alegre les participants résistent à la tentation de livrer leur lutte à l'hégémonie du gauchisme hypercritique, à celle de la parole experte ou au communautarisme.

Pack Windows® hp netserver e800 : le serveur prêt à l'emploi.

intel inside pentium®III

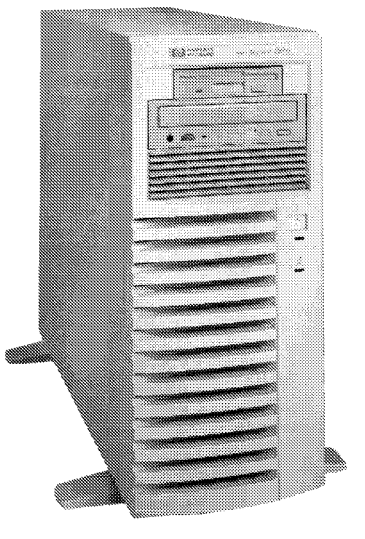

hp netserver e800 (P7687T)

- Équipé du processeur Intel® Pentium® III 1 GHz
- Disque dur 18 Go 10 000 tpm
- Mémoire SDRAM ECC 256 Mo
- Lecteur CD-ROM
- **Microsoft® Windows® 2000 Server préchargé** (**)
- Adaptateur réseau 10/100 TX
- Garantie 3 ans

2 529 €ht* 16 589,15 Fht*

hp invent

0826 800 400 (0,15 €ttc / 0,98 Fttc la min) en précisant le code **'janvier'** - **www.hp.com/fr**

©Hewlett-Packard 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside et Celeron® sont des marques déposées de Intel® Corporation ou de ses filiales aux États-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft® Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable à partir du 1er janvier 2002 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *Prix conseillés. **5 licences d'accès client. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Offre exclusivement réservée aux professionnels.

La Roumanie veut lutter contre la corruption

LE PREMIER MINISTRE roumain, Adrian Nastase, n'a jamais affirmé : *« L'Etat, c'est moi »*, mais il semble en être parfois convaincu. Un an après avoir pris les rênes du pouvoir, ce socialiste sombre et autoritaire, véritable numéro un à Bucarest, traverse une passe difficile, tiraillé entre la réalité du pays et les exigences requises par l'entrée dans l'Union européenne. A la mi-janvier, un mystérieux site Internet, baptisé Harmaguedon, a révélé sa fortune personnelle ainsi que des relations supposées qu'il entretiendrait avec des hommes d'affaires peu fréquentables. Ce qui a déchaîné sa colère. Au lieu d'ignorer les attaques d'un rapport anonyme contre sa personne, Adrian Nastase a cherché à se justifier publiquement. Ce fut jugé maladroit et de nature à rendre crédibles les accusations. Il y est notamment question de son patrimoine et du fait qu'il envoie ses deux enfants à l'école américaine de Bucarest, dont le coût de scolarisation s'élève à 20 000 dollars par an. Une somme exorbitante en Roumanie, où le salaire moyen est de 100 dollars.

Dans une intervention télévisée, le premier ministre a expliqué que le rapport Harmaguedon fait partie d'un vaste complot, réflexe très à la mode à Bucarest. *« Il s'agit d'une manœuvre qui porte atteinte aux intérêts de la Roumanie »*, a-t-il déclaré, ajoutant : « C*ette action risque de déstabiliser les relations internationales de la Roumanie et son intégration à l'UE et à l'OTAN. »*

Il fallait agir. En deux jours, deux personnes supposées être à l'origine de Harmaguedon ont été arrêtées et interrogées d'une manière qui rappelle l'époque de feu Ceausescu. Mugur Ciuvica, chef de cabinet de l'ex-président chrétien-démocrate Emil Constantinescu, a été désigné comme étant l'auteur du rapport. La faute reviendrait donc à l'opposition pour se venger d'Adrian Nastase et de sa formation politique, qui ont conservé les réflexes du parti unique. Ce scandale apparaît sur fond d'une campagne anticorruption annoncée soudainement, début janvier, par les autorités roumaines. La corruption est une maladie nationale en Roumanie où le bakchich est le pain quotidien de l'administration et des services publics.

NETTOYAGE DE LA MAISON

Les autorités roumaines ont donc décidé de prendre le taureau par les cornes. Car, si la Roumanie n'a pas changé, le contexte européen, lui, a évolué. Sa candidature à l'Union européenne et à l'OTAN l'oblige à nettoyer la maison. Non que les dirigeants roumains soient des chauds partisans de l'Europe, mais l'accès aux crédits internationaux est conditionné par le processus d'intégration. Le dernier rapport sur les pays candidats rédigé par la Commission européenne somme la Roumanie de régler le problème de la corruption. En visite officielle à Bucarest, George Robertson, le secrétaire général de l'OTAN, renonçant aux précautions diplomatiques, avertissait publiquement la Roumanie que son intégration dans l'Alliance atlantique impliquait l'élimination de la corruption.

Malgré des bons résultats économiques en 2001, ce pays reste l'enfant à problèmes de l'Europe. Après la chute du régime communiste, en décembre 1989, la Roumanie a connu une transition chaotique à l'économie de marché. De 1990 à 1996, le régime de l'apparatchik Ion Iliescu a plongé le pays dans une zone d'ombre. A ses côtés, la jeune génération de la nomenklatura communiste – comme les jeunes loups Petre Roman et Adrian Nastase – a récupéré le pouvoir politique. Quant au pouvoir économique, il a été accaparé par des anciens officiers de l'ex-Securitate, la police politique du régime, les seuls à avoir le capital et le savoir-faire.

Le régime de centre droit du chrétien-démocrate Emil Constantinescu, en place de 1996 à 2000, a échoué dans sa tentative d'assainir la Roumanie. Sa coalition s'est épuisée dans des querelles d'intérêt partisanes et a fait preuve d'incompétence dans le domaine économique. Fin 2000, Ion Iliescu est revenu au pouvoir avec son ancienne équipe. Mais il a retrouvé une Roumanie en plein processus d'intégration à l'Union européenne et a su se plier aux nouvelles exigences. Seulement, avant d'entrer dans le club des riches, la Roumanie doit passer le test majeur de sa modernité : la lutte anticorruption. C'est la tâche de l'actuel gouvernement qui doit accepter l'idée que la corruption sévit non seulement dans l'opposition, mais aussi et surtout dans les rouages du pouvoir. Le véritable défi pour le premier ministre ne se trouve pas sur Internet ; il est dans la réalité des 23 millions de Roumains qui aspirent à l'Europe, c'est-à-dire à la normalité dont ils rêvent depuis douze ans.

Mirel Bran

Carte postale d'Argentine PAR SERGUEI

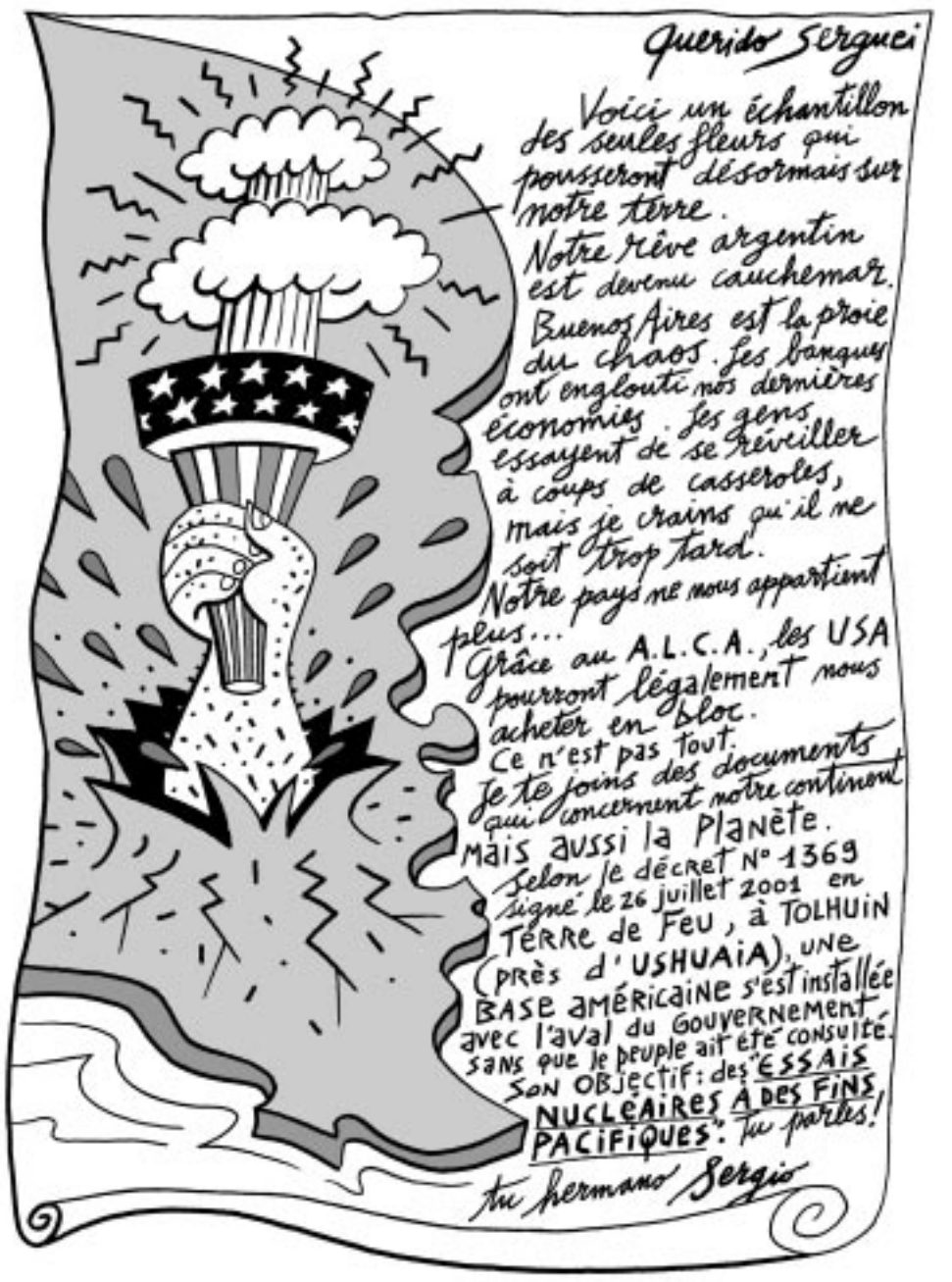

Une nouvelle chance pour l'Europe

Suite de la première page

Tâche délicate parce que l'élargissement, souhaitable et inévitable, rend difficile le fonctionnement de l'Union et impossible l'approfondissement, c'est-à-dire le renforcement des institutions européennes et les progrès de l'intégration. Le conseil de Nice, pour faciliter l'élargissement, a redéfini la composition de la Commission et du Parlement, mais il n'a pas fait vraiment progresser les règles de décision. Comme la nouvelle architecture, par elle-même, ne permettra pas d'approfondir, concilier l'élargissement et l'approfondissement revient à chercher la quadrature du cercle. On va admettre dans l'Union des pays qui ne pourront pas ou ne voudront pas approfondir. Un système élargi qui conserve des règles d'unanimité pour les décisions importantes est condamné à l'immobilité.

La première tâche de la Convention sera donc de contraindre les gouvernements à regarder la réalité en face. Le plus simple, pour cela, sera de demander aux conventionnels de définir les finalités de l'Europe autrement qu'en termes vagues. Si l'on souhaite simplement une zone de libre-échange, une monnaie unique, une agriculture de moins en moins protégée, quelques transferts vers les régions pauvres, des règles de concurrence et des règlements sanitaires, avec en prime une force d'intervention de 60 000 hommes pour stationner dans les Balkans, la Convention n'aura pas besoin de beaucoup d'imagination.

En revanche, si elle s'accorde pour vouloir que l'Europe remplisse des finalités supérieures, en exerçant dans le monde un rôle à la mesure de son histoire et de ses responsabilités, il faudra fixer des objectifs nouveaux. Or, ceux-ci ne peuvent être que politiques, et la politique se réduit à la capacité d'intervenir pour défendre ses idéaux et ses intérêts, ou pour se défendre si l'on est agressé. Pour se protéger soi-même, il faut être puissant, mais aussi délimiter ce que l'on veut conserver de façon autonome, que ce soit l'agriculture ou les cultures, l'environnement ou la protection sociale, les compétences des Etats ou celles des régions.

En posant, préalablement, les finalités, par exemple une défense ou une politique étrangère communes, on inverse, comme l'a vu Valéry Giscard d'Estaing, une dialectique bien intentionnée qui risquerait de conduire à l'échec. En effet, pour résoudre la contradiction élargissement-approfondissement, on a d'abord proposé des formules peu satisfaisantes : l'Europe à la carte, à géométrie variable, ou à plusieurs vitesses. Ensuite, on a parlé d'avant-garde et de noyau dur, ce qui était mieux mais qui pouvait paraître séparer les élus des exclus et qui aurait créé antagonismes et suspicions. D'où l'idée de procéder comme on l'a fait pour l'euro. Les quinze gouvernements ont signé le traité, mais le Royaume-Uni, le Danemark ou la Suède peuvent se tenir à l'écart. On commence donc par définir les objectifs sur lesquels on est d'accord. De leur connaissance découlent les institutions nécessaires. Ainsi, si on accepte le principe d'une défense commune, il faudra prévoir un budget européen des matériels, une planification commune des dépenses de défense et un état-major intégré soumis à une autorité politique capable de décider. Les pays réticents pourront ne pas s'engager et obtenir une dispense.

UN BESOIN DE LÉGITIMITÉ

Si l'on se met d'accord sur les finalités et les institutions nécessaires à leur réalisation, les difficultés nées de l'élargissement seront réglées plus facilement. Celui qui ne veut pas participer à l'effort ne contribuera pas, mais n'aura pas de droit de regard sur la décision et ne pourra pas l'entraver. Bien sûr, cela n'est possible que si une majorité large, et potentiellement plus large encore, s'engage sur le principe et sur les modalités.

Examinons maintenant cette démarche à la lumière des critiques avancées par les adversaires de l'intégration européenne. Ils développent quatre arguments. Le premier présente l'Europe comme une chimère car, politiquement, les nations sont la seule réalité. L'acceptation de l'euro leur démontre aujourd'hui le contraire. Leur deuxième argument tient à ce qu'ils ne peuvent imaginer qu'une nation puisse déléguer une part de sa souveraineté et conserver le droit de revenir en arrière. Cette nouvelle démarche devrait les rassurer. Si chaque Etat disposait d'un droit de veto, il n'y aurait pas d'Europe. Si la sécession était impossible, il n'y aurait plus de nations. La fédération d'Etats-nations concilie l'unité et la liberté. Cela déplaira peut-être à ceux qui croient qu'un contrat est intangible parce qu'on a écrit qu'il l'était. En politique, les contrats – et donc les institutions – ne durent que par l'accord profond et renouvelé des intérêts et des volontés.

Troisième argument : l'Europe qu'on construit n'a pas de frontières. Elle a pourtant celles que définissent la géographie et l'histoire. La « préadhésion » de la Turquie et le « partenariat stratégique » avec la Russie ne sont que des euphémismes diplomatiques destinés à retarder les échéances. Dans un avenir lointain – aussi lointain que celui de l'Etat universel et homogène des disciples de Hegel –, on élargira peut-être l'Europe à toutes les démocraties. Pour l'instant, selon les sondages, la plupart des Européens veulent qu'elle ne s'élargisse qu'à un nombre limité de pays qu'ils auront choisi démocratiquement.

Le quatrième argument est justement que les peuples ne sont pas suffisamment consultés. Sur ce point central, ceux qui pensent que l'Europe a besoin de plus de légitimité ont raison. En économie, on peut se contenter d'une adhésion. En politique, il faut une volonté. Mais l'Histoire propose et les hommes disposent. Qu'adviendra-t-il si les Européens consultés ne manifestent pas cette volonté ? Leurs pays joueront alors à l'échelle du monde le rôle des cantons helvétiques à l'échelle de l'Europe. Ils seront riches, pacifiques, protégés et moralistes. Il leur suffira d'ajuster leurs discours et de voiler les tambours.

Jean-Claude Casanova
pour Le Monde

Le Monde
ÉDITORIAL

Le déficit américain

UNE DONNÉE de base du paysage économique est en train de changer : les Etats-Unis vont à nouveau enregistrer de lourds déficits budgétaires. Il n'y a pas si longtemps, à peine un an, on saluait, avec étonnement et émerveillement, la situation des finances publiques américaines. Washington disposait – et allait avoir pour les dix ans à venir – d'excédents budgétaires substantiels. Cela était de bon augure, présageant la possibilité, entre autres, de maintenir durablement une politique de taux d'intérêt bas. Pareille situation était donnée comme l'exemple à suivre de l'autre côté de l'Atlantique. Après tout, l'orthodoxie budgétaire était l'un des éléments-clés de ce qu'on a appelé le « policy mix », ce cocktail réussi de politique économique conjoncturelle concocté durant les années Clinton. L'ascétisme budgétaire autorisait la détente monétaire : plus besoin d'un fort loyer de l'argent pour attirer les capitaux nécessaires au financement d'un déficit en voie de disparition...

Ce temps-là paraît révolu. D'ici à 2005, au minimum, le budget américain devrait de nouveau être déficitaire. Il y a au moins trois raisons à cela. La récession, d'abord. On peut parfaitement comprendre que la Maison Blanche cherche à accélérer la reprise en forçant le Congrès à voter un plan de relance d'une centaine de milliards de dollars, comprenant certains dégrèvements fiscaux. Même si l'on juge ce néo-keynésianisme quelque peu paradoxal de la part d'un président républicain. Et même si le patron de la Réserve fédérale, la banque centrale américaine, Alan Greenspan, ne l'a pas jugé « essentiel », ce qui, traduit du « greenspanien », veut dire parfaitement inadéquat.

La deuxième raison de la réapparition des déficits, c'est la dépense militaire. Avant même les attentats du 11 septembre, George W. Bush, très républicain cette fois, s'était lancé dans un vaste programme de réarmement de l'Amérique. Le budget de la défense va croître de 15 %, en 2003, pour atteindre 366 milliards de dollars, soit la plus forte augmentation jamais enregistrée depuis l'ère Reagan, au début des années 1980.

La troisième raison du chambardement du paysage budgétaire, enfin, est le programme de baisse d'impôts de 1 300 milliards de dollars pour les dix ans à venir que le président Bush a fait passer dès son entrée en fonctions. Il sacrifiait là à l'un des dogmes de sa formation. Les baisses d'impôts sont chez les républicains ce que la dépense publique a longtemps été chez les démocrates : la marque du parti, un totem idéologique. Si l'on cumule ces trois facteurs, et tout particulièrement le couple baisse d'impôts-hausse des dépenses militaires, on en revient à la situation qui fut celle des années Reagan : un déficit budgétaire nécessitant, pour le financer, un loyer de l'argent attractif.

Or les taux américains sont des taux directeurs. S'ils repartent à la hausse, ils risquent d'entraîner aussi les taux européens. On sortira du cercle magique des années Clinton. Personne n'y gagnera, ni les Etats-Unis ni les Européens.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux.**
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde

Documentalistes et professeurs

- **Pour mieux comprendre la presse**
- **Pour animer une séance**

du 18 au 23 mars 2002 *Le Monde* vous propose sa

MALLETTE PÉDAGOGIQUE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
coursolle@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 34 82

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde Publicité
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Portraits de chômeurs en Israël

La multiplication des affrontements et des attentats a mis à mal l'économie et le tourisme dans l'Etat hébreu. Le quotidien « Ha'aretz » publie chaque jour la photo d'un sans-emploi

DEPUIS LE 6 JANVIER, le rendez-vous est presque quotidien et se tient dans les pages du quotidien israélien *Ha'aretz* consacrées aux chroniques et aux commentaires. Les portraits en couleur d'hommes et de femmes s'y succèdent, parfois saisis dans l'intimité d'un intérieur, seul ou en famille, ou bien dans un lieu public et impersonnel. Les visages peuvent être graves ou souriants, juvéniles ou plus mûrs. Une courte légende les accompagne qui pourrait être universelle : un nom, un âge, une ville et surtout le nombre de mois ou d'années sans travail.

La dégradation de la situation économique israélienne, frappée à la fois par le ralentissement de la conjoncture internationale et par les conséquences du soulèvement palestinien qui a détourné de la Terre sainte des centaines de milliers de touristes depuis septembre 2000, se traduit depuis l'automne par une progression inexorable du chômage, qui devrait franchir bientôt, pour la première fois dans l'histoire du pays, le seuil psychologique de 10 % de la population active. Cette aggravation persistante s'est installée à la « une » des médias sans parvenir pour autant à répondre aux interrogations du photographe Alex Levac. *« Je ne voyais que des chiffres. Le chômage n'était qu'une statistique, et cela ne me suffisait pas. C'est pourquoi j'ai eu envie de montrer les visages que cachaient les pourcentages et les graphiques. J'en ai discuté avec mon rédacteur en chef, et il m'a donné le feu vert pour une galerie de portraits. Au départ, celle-ci ne devait s'étendre que sur trois semaines, mais finalement elle courra jusqu'à la fin janvier »*, raconte le journaliste, employé à temps complet par le quotidien.

A commencé alors un patient travail de collecte, facilité par la petitesse du pays. Le photographe a arpenté les agences locales pour l'emploi pour y glaner des noms et des numéros de téléphone. *« J'ai toujours été bien accueilli, mais j'ai eu parfois du mal à convaincre les personnes les plus âgées de bien vouloir se laisser photographier. J'ai bien compris qu'elles avaient honte d'être livrées ainsi, uniquement parce qu'elles n'ont pas de travail, aux regards de tous. En général, les jeunes n'ont pas cette appréhension »*, raconte-t-il.

DÉPRIMANT

Les portraits décrivent la mosaïque israélienne, à l'exception notable des ultra-orthodoxes, les haredims, qui ne travaillent pas pour se consacrer exclusivement à la prière et à l'étude des textes sacrés. Les vies simples et banales se succèdent. Au chômage depuis six ans, une caissière de 40 ans, divorcée et qui élève à Ashdod ses deux enfants, écoute la fonctionnaire qui gère sa demande d'emploi. Elle est accoudée à son bureau, le visage fermé, ses cheveux blonds coupés court rejetés en arrière.

Avi Hamburger, âgé de 58 ans, est campé devant le papier peint reproduisant un sous-bois qui orne la salle à manger de sa maison. A la recherche d'un travail depuis deux ans et demi, cet économiste aux cheveux gris était employé auparavant par l'industrie militaire. Manutentionnaire de 51 ans, Mahmoud Zouabi, qui habite l'agglomération arabe israélienne de Kfar Manda, pose avec cinq de ses huit enfants dans la pièce principale de sa maison, ornée de fleurs et de tableaux nacrés de citations du Coran. Lui n'est au chômage que depuis le 1er janvier, même si le taux de chômage des Arabes israéliens est nettement supérieur à la moyenne.

« J'ai consacré mes dernières recherches aux personnes très diplômées ou qui exerçaient de hautes responsabilités qui se retrouvent malgré tout au chômage », précise Alex Levac. Très vite l'idée lui est venue de consacrer un ouvrage entier à ces demandeurs d'emploi toujours plus nombreux. *« Mais je me demande toujours si une telle idée pourrait intéresser un éditeur. J'ai l'impression, dans le contexte actuel israélien, que ce serait encore plus déprimant. »*

Gilles Paris

★ wwwhaaretzdaily.com

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LE POINT
Claude Imbert
C'est entendu, le travail n'est plus ce qu'il était. Il paraît à beaucoup sinon détestable, du moins fastidieux. Pourquoi faut-il alors que la loi dite des 35 heures constitue déjà, pour la France, un insupportable fardeau ? C'est que, née dans l'ardeur démagogique d'une promesse électorale socialiste, elle présente le défaut capital d'isoler la France dans un univers dévolu à l'échange. La deuxième faute du pouvoir est d'avoir légiféré, en flattant la faveur populaire, au point d'ajouter à l'avantage acquis le redoutable effet de cliquet, celui du non-retour. La troisième faute est d'avoir sacrifié, une fois encore, à une idéologie redistributrice qui court d'échec en échec. Personne, j'imagine, n'osera défier la satisfaction populaire et prôner l'abrogation de la loi. Mais, sous l'aiguillon de la concurrence, il faudra – en douce et à la française – la vider à coups d'exemptions de ses contenus les plus néfastes.

■ L'HUMANITÉ
Pierre Laurent
La machine à combattre le chômage est enrayée. L'effet emplois-jeunes a cessé. Le rendement des 35 heures est amputé par les concessions faites au patronat et une application très restrictive dans la fonction publique. Face à cette situation, une seule attitude devrait l'emporter : réagir. Malheureusement, le Parti socialiste et le premier ministre ont fait un autre choix, plus exactement un mauvais calcul : tenir comme cela jusqu'à l'élection présidentielle, et après on verra... Mais après, on verra quoi ? En vérité les gisements potentiels de créations d'emplois sont nombreux. Toute la question est de savoir si la réponse à ces besoins se fera en pressurant un peu plus le monde du travail au prétexte que la rémunération du capital est intouchable, ou au contraire en pariant sur un autre mode de développement, qui se fixerait comme cap le progrès continu des richesses consacrées à la rémunération du travail, au détriment de celle du capital.

■ POLITIS
Denis Sieffert
Après la guerre du Golfe et après la campagne sur Maastricht de 1992, il fallait que quelqu'un, enfin, interroge ces stupéfiantes unanimités médiatiques. C'est Bourdieu qui a accompli cette tâche de salubrité publique. Il nous a dit : nous sommes tous engagés. Il y a ceux qui s'en défendent et ceux qui l'affichent. Ceux qui le nient et ceux qui l'avouent. Mais nous sommes tous sujets de nos convictions et de nos passions. Et il arrive assez souvent que celles-ci aient à voir avec notre statut social. Cela, nul ne peut d'ailleurs le reprocher aux journalistes, ni aux experts, ni aux sociologues. Ce que l'on peut leur reprocher, parfois, c'est de s'en cacher.

Porto Alegre vu par la presse internationale

Divergences et convergences sur les effets de la mondialisation

L'HEURE de la « maturité » semble avoir sonné entre pro- et anti-mondialisation. Comme beaucoup d'autres, **O Globo** constate avec soulagement, vendredi 1er février, que l'ouverture du 31e Forum économique mondial à New York et du 2e Forum mondial social (FMC) de Porto Alegre (Brésil) n'ont donné lieu à aucune violence. Mieux, poursuit le plus grand quotidien de Rio de Janeiro, *« les mouvements antimondialisation commencent à influencer l'élite économique mondiale à travers le FMC : une enquête auprès de 1 161 patrons montre que la grande majorité pensent que la notion de responsabilité sociale est essentielle pour la rentabilité de leurs entreprises »*. Chacun devra faire amende honorable. *« Les prescriptions du FMI ont appauvri l'Amérique latine et ont conduit l'Argentine à la banqueroute »*, rappelle **O Globo**. L'ancien ministre des finances argentin *« Domingo Cavallo a été un habitué du Forum de Davos, qui a soutenu avec enthousiasme le modèle néolibéral et la convertibilité du peso argentin avec le dollar »*, souligne **El Pais** de Madrid. De même, poursuit-il, la faillite d'Enron doit alimenter les réflexions à New York et Porto Alegre sur les *« limites du capitalisme »*, car elle *« contient tous les ingrédients de ses abus »*.

DES PROTESTATAIRES SÉRIEUX

Le **Los Angeles Times** souligne les *« convergences »* entre les deux forums. *« Les opposants à la mondialisation prônent l'annulation stratégique de la dette des pays pauvres. Des groupes travaillent à cette fin au sein du FMI et de la Banque mondiale. (...) L'OMC a entériné l'automne dernier une réduction du prix des médicaments pour soigner le sida et d'autres maladies mortelles. Tels sont les progrès auxquels on peut aboutir lorsqu'on laisse de côté les rhétoriques féroces et que l'on commence à s'écouter »*. Sous le titre « Avertissements globaux », *le* **Financial Times** de Londres abonde dans ce sens : *« Côté antimondialisation, les anarchistes anticapitalistes ou antiaméricains ont largement disparu. Mais les protestataires sérieux (...) ont été renforcés dans leurs convictions. (...) Ils méritent d'être écoutés. »* Autre grand quotidien brésilien, **O Estado de Sao Paulo** reproche toutefois au FMC son *« aversion pour les débats d'idées »*. Il se réjouit que le Forum ait exclu les représentants de l'ETA. Il constate qu'un autre *« adepte de la violence, le pseudo-agriculteur français José Bové »*, en est une des vedettes. Il déplore surtout le refus de dialoguer avec les dirigeants de la Banque mondiale dont l'une des branches, la Banque interaméricaine de développement, *« a fait plus pour les victimes des injustices nées de la mondialisation que toutes les entités rassemblées à Porto Alegre »*.

Dans le **New York Times**, Alice H. Amsden, professeur du MIT, soutient que les cénacles de la mondialisation sont finalement très *« provinciaux » : « Les Etats-Unis nomment le président de la Banque mondiale et se battent avec l'Europe et le Japon pour diriger le FMI. L'OMC est plus démocratique, mais la structure du pouvoir y permet aux pays riches de maintenir des barrières à l'importation »* de quantité de produits. Pour moins de *« fragilité »*, ce *« leadership doit s'ouvrir »*.

lemonde.fr pour *Le Monde*

AU COURRIER DES LECTEURS

LES PISTARDS

La « poursuite » en cyclisme est une discipline qui impose aux deux pistards engagés dans un face-à-face psychologique et physique de durs et longs exercices d'équilibre. Il leur faut « faire du surplace », dans l'attente de la plus légère faute de l'adversaire, avant de placer leur effort en se dressant subitement sur les pédales pour obtenir le petit avantage qui interdira à l'autre de revenir avant la ligne d'arrivée. Une attente – parfois longue – en équilibre sur le vélo, suivie d'un engagement total de quelques instants, telle est la tactique de cette discipline. *(...)* La « poursuite » nous enseigne qu'il ne faut surtout pas partir en tête sans regarder l'adversaire, car cette attitude supérieure et méprisante conduit à coup sûr à l'échec. Quant aux tours de piste préliminaires pour impressionner l'adversaire ou chauffer le stade... tout pistard sait qu'ils ne servent à rien. Tous les candidats ne le savent pas... Chirac et Jospin, oui.

Gérald Cursoux
Verel-Pragondran (Savoie)

RÉCONCILIATION

« Jamais plus la violence ! Jamais plus la guerre ! Jamais plus le terrorisme. Au nom de Dieu, chaque religion doit porter sur la terre justice et paix, pardon et vie. » Tel fut le cri du pape Jean Paul II au sommet interreligieux d'Assise (*Le Monde* du 26 janvier). La fête du sacrifice *« Aïd al-Adhâ »* (Aïd el-Kébir), qui sera célébrée par les musulmans du monde entier le 22 février prochain, pourra elle aussi, à cette occasion, contribuer à la paix. Par sa miséricorde, ce jour- là, Dieu ordonna à Abraham de sacrifier un bélier à la place de son fils. Cet événement doit être une occasion de réconciliation pour les adeptes des trois religions monothéistes et héritières d'Abraham, pour préserver le sang de leurs enfants et œuvrer pour la paix et la vie au Proche-Orient et ailleurs.

Abdel Halim Maache
Strasbourg

NO FUTURE

Les petites haines font les grandes rivières. Elles se libèrent en douce, à l'abri des regards. Fomentent, fouillent, poursuivent et suivent leur proie à la trace. Doucement, lentement, méthodiquement. La brisant au cœur et à l'âme. C'est net et tranché. Car les petites haines ne s'embarrassent d'aucun scrupule. Ce sont en général des gens sans histoires, contrairement aux autres, ceux qui ne se maîtrisent pas, font scandale, tapent du pied, empêchent, hurlent et détruisent. *(...)* Petite haine distille son fiel au compte-gouttes, mais elle ne connaît que le bien *(...)*. Parfois elle est montrée du doigt, désignée. Elle est alors fort malheureuse, car fort incomprise. Voilà qu'elle attendrit... Pourquoi devrait-t-elle se mettre en peine, s'interroger ? Elle ne connaît que le bien et ne produit que l'amer.

Myriam Mas
Les Mureaux (Yvelines)

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ CNN a dévoilé un document de la commission de régulation nucléaire (NRC) avertissant les centrales des Etats-Unis qu'Al-Qaida envisagerait d'attaquer leurs réacteurs à l'aide d'avions de ligne détournés.
http://edition.cnn.com/2002/US/01/31/nuclear.memo/

■ La chaîne de télévision américaine diffuse une interview d'Oussama Ben Laden inédite réalisée en octobre 2001. Ce dernier y estime que *« la bataille s'est déplacée sur le sol américain »*.
http://edition.cnn.com/2002/US/01/31/gen.binladen.interview/

■ La CIA a rendu public un rapport remis au Congrès détaillant les transferts de technologie en matière d'armes de destruction massive (nucléaire, biologique, chimique) entre Etats pour le premier semestre 2001. L'Iran, l'Irak, la Corée du Nord, la Libye, la Syrie, le Soudan, l'Inde, le Pakistan et l'Egypte auraient bénéficié de l'aide dans ce domaine notamment de la Russie, de la Chine et de divers pays occidentaux.
www.cia.gov/cia/publications/bian/bian_jan_2002.htm

■ De 1945 à 1977, les Etats-Unis ont disséminé des armes nucléaires dans 27 pays, selon la revue *Bulletin of the Atomic Scientist*.
www.bullatomsci.org/issues/1999/nd99/nd99norris.html

vincent.truffy@lemonde.fr

ENTREPRISES

FINANCE

Après plusieurs années de croissance, la place financière de Francfort fait grise mine. Des rumeurs ont couru sur la **DÉLOCALISATION** du siège de la Deutsche Bank vers Londres ou New York. En 2001, après le rachat de l'établissement francfortois Dresdner par l'assureur bavarois Allianz, la ville s'est découvert une rivale en Allemagne : **MUNICH.** Francfort ne rend pas les armes. Les ambitions de la **DEUTSCHE BÖRSE**, un de ses fleurons, sont intactes : elle vient de finaliser le rachat de la société de compensation Clearstream.

La place de Francfort se fait peur

La première banque allemande dément les rumeurs de délocalisation de son siège vers Londres ou New York. Avec 135 établissements étrangers et la présence de la BCE, la ville défend son rôle international

FRANCFORT
de notre correspondant

C'est le genre de rumeur qui donne des frissons à Francfort. La Deutsche Bank s'apprêterait à quitter la capitale de la finance allemande pour s'installer à Londres, voire à New York. Depuis des semaines, tandis que Josef Ackermann se prépare à prendre la relève de Rolf Breuer à la tête du groupe le plus emblématique de la place, les spéculations les plus folles se sont multipliées. Mises en garde de la presse locale, personnel inquiet, élus sur leurs gardes, l'hypothèse s'est bel et bien emparée des esprits. De plus en plus international – une bonne moitié de ses effectifs travaillent hors d'Allemagne – l'établissement est soupçonné de préparer son déménagement.

« Ce serait une catastrophe », dit un expert. Jeudi 31 janvier, M. Breuer et son successeur désigné ont néanmoins cherché à démentir cette *« hypothèse insensée »*. *« Non, la Deutsche Bank ne va pas quitter Francfort »*, ont assuré les deux dirigeants de la première banque privée allemande.

La rumeur en dit long sur l'état d'esprit actuel de Francfort. Pendant deux décennies, la ville a connu une montée en puissance spectaculaire. *« Chaque année, les grands établissements bancaires construisaient au moins deux nouvelles tours. La cité a profité d'un phénomène de concentration des activités financières en Allemagne, elle a rattrapé une partie de son retard par rapport aux autres pôles européens, même vis-à-vis de Londres »*, résume Klaus Stiefermann, un des dirigeants locaux de la Société générale. La présence des trois principales banques privées du pays, la Deutsche, la Dresdner et la Commerzbank, a contribué à dynamiser la place. L'essor de la Bourse de Francfort a alimenté la croissance, en particulier grâce à l'expansion du marché à terme Eurex et du Neuer Markt, le segment des valeurs technologiques. L'implantation de la Banque centrale européenne est venue en 1998 comme une consécration internationale.

Le développement a été si rapide que la cité revendique la première place parmi les places financières continentales. Avec 85 000 salariés – le secteur de la finance est le premier employeur local –, Francfort ne représente qu'à peine un dixième de la puissance de frappe londonnienne. Mais pour ses plus fervents partisans, la « cité de l'euro » aurait creusé l'écart avec Paris...

Pourtant, depuis quelques mois, Francfort traverse une mauvaise passe. Les nombreux chantiers en cours dans le centre-ville sont trompeurs. *« L'euphorie est retombée »*, constate un représentant de la Bundesbank, la banque centrale allemande installée en périphérie du quartier des affaires. Les mauvaises performances de l'économie allemande, dans la foulée du ralentissement américain, ont calmé l'enthousiasme. En particulier à la Bourse de Francfort : le Neuer Markt s'est écroulé en 2001. Les grandes banques ont lancé des plans sociaux impressionnants ces derniers mois : la seule Deutsche bank a supprimé pas moins de 9 200 emplois dans le monde.

Le passage à vide semble dépasser le simple phénomène conjoncturel. Les grands établissements bancaires paraissent irrésistiblement attirés sous d'autres cieux. Les profits de la Deutsche Bank dépendent désormais pour l'essentiel de ses activités de banque d'investissement, celles liées aux marchés financiers, qui sont pilotées depuis Londres et New York. C'est dans ces villes que la banque s'est renforcée au fil de ses acquisitions – Morgan Grenfell, puis Bankers Trust –, tandis que le réseau de détail domestique n'en finit pas d'être restructuré. *« La Deutsche Bank est un établissement mondial, tout ne peut être dirigé depuis Francfort, mais elle sera fidèle à ses racines »*, a répété M. Breuer.

D'autres enseignes enracinées à Francfort perdent leur autonomie.

> « La cité dispose de très bonnes cartes »
>
> **HANS RECKERS**

C'est le cas de la Dresdner Bank, rachetée en 2001 par la compagnie d'assurances Allianz, une des entreprises phares de Munich. Récemment, une autre groupe bavarois, le réassureur Munich Ré, est monté dans le capital de la Commerzbank, relançant les spéculations sur la quatrième banque privée allemande.

Avec Munich, Francfort, qui pensait avoir terrassé ses voisines, s'est redécouvert une rivale en Allemagne. HVB (HypoVereinsbank), la deuxième banque privée allemande, née de la fusion de deux banques régionales, est implantée dans la capitale bavaroise. *« Munich a comblé ces dernières années une partie du fossé, notamment dans le domaine de l'assurance et de la gestion de patrimoine »*, reconnaît Hans Reckers, président de la Banque centrale régionale de Hesse.

De son bureau au cœur de Francfort, M. Reckers se veut néanmoins optimiste : *« La cité dispose de très bonnes cartes. »* La place reste la plus internationale d'Allemagne, avec 135 établissements étrangers, même si ce nombre est quasi stable depuis plusieurs années. *« La montée en puissance de ce pôle financier n'est pas terminée : il est notamment l'interlocuteur naturel des économies d'Europe de l'Est, ouvertes à l'influence germanique. Dans la finance, les aspects culturels demeurent incontournables »*, dit un banquier français.

Tandis que Londres fait figure de place offshore, Francfort attire avant tout des établissements intéressés par le marché allemand. Son influence est plus régionale. *« Elle dispose d'un fort potentiel d'activité, en particulier dans le secteur de la gestion d'actif avec le développement de la prévoyance retraite privée, et dans les activités de fusion et acquisitions »*, considère Friedrich von Metzler, le président du directoire de la banque Metzler, l'une des plus anciennes banques locales. Les banques d'investissement américaines l'ont compris : si elles réduisent leurs effectifs dans nombre de régions du monde, elles tendent à les renforcer à |Francfort.

Philippe Ricard

La Deutsche Bank s'éloigne du modèle rhénan de « gouvernance »

Le Suisse Josef Ackermann a imposé une nouvelle organisation à l'établissement

FRANCFORT
de notre correspondant

Révolution culturelle à la Deutsche Bank ? Quatre mois avant de prendre les commandes de la première banque privée allemande, Josef Ackermann vient d'imposer une structure de direction inédite en Allemagne. Présenté jeudi 31 janvier, le nouvel organigramme a été longtemps discuté entre les principaux dirigeants de l'établissement. Car le Suisse Ackermann prend ses distances avec l'approche consensuelle chère aux dirigeants allemands et tente, sans le dire, d'américaniser le mode de « gouvernance » de son entreprise. Pour simplifier : le rôle du directoire va être réduit – il passe de huit à quatre membres ; un comité exécutif de onze membres, dont ceux du directoire, est créé – il sera chargé de gérer la banque au quotidien. Cette réforme survient à l'issue d'une année très difficile : au quatrième trimestre 2001, la banque a enregistré des pertes avant impôts de l'ordre de 800 millions d'euros. Et, sur un an, le bénéfice avant impôts est passé de 6,9 milliards à 1,8 milliard d'euros.

UNE ANNÉE 2001 DIFFICILE

Résultat net de la Deutsche Bank, en milliards d'euros

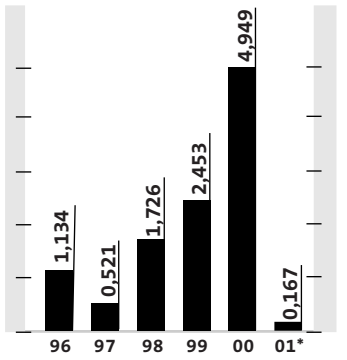

Source : Deutsche Bank — *Nouvelles normes comptables

Les observateurs sont unanimes : cette formule doit d'abord permettre à M. Ackermann de consolider son pouvoir. Selon l'usage en vigueur en Allemagne, les patrons de banque, dotés du titre de porte-parole du directoire, sont censés prendre leurs décisions de manière consensuelle. M. Ackermann, au contraire, se considère davantage comme un directeur exécutif (CEO), même s'il s'en défend, et entend jouir de marges de manœuvre plus importantes. Ce spécialiste des activités d'investissement, arrivé en 1996 à Francfort, veut avoir les coudées franches pour affronter des rivaux internationaux dotés d'une grande capacité de réaction, tels Citigroup ou JP Morgan Chase. On prête aussi à M. Ackermann le désir de s'émanciper de la tutelle de M. Breuer, qui après avoir passé le flambeau, le 22 mai, sera candidat à la présidence du conseil de surveillance.

« CONTRAIRE À LA COGESTION »

Ce faisant, M. Ackermann touche une corde sensible, dans une Allemagne exposée aux coups de boutoir du modèle anglo-saxon. Certains membres du directoire n'ont pas apprécié de voir réduire leurs prérogatives au profit de M. Ackermann. L'un des plus sceptiques, Thomas Fischer, en charge du contrôle interne et de la gestion des risques, a d'ailleurs été poussé à la démission mercredi 30 janvier.

De leur côté, les syndicats craignent une remise en question de la cogestion en vigueur dans les grandes entreprises. Car le comité exécutif ne sera pas placé sous la tutelle directe du conseil de surveillance, où siègent à parité des représentants du personnel et du capital. *« Nous jugeons contraire au principe de cogestion et nuisible au consensus la création de nouveaux organes de décision affranchis de tout contrôle »*, a dit la vice-présidente de la Fédération des syndicats allemands DGB, Ursula Engelen-Kefer, mercredi, dans les colonnes du quotidien *Berliner Zeitung*. *« Tous les syndicalistes présents au conseil de surveillance de la banque ont pourtant entériné le projet. Ce sont leurs instances fédérales qui posent problème : qui cherche à faire bouger les habitudes met en cause la cogestion, c'est-à-dire in fine le rôle des syndicats »*, estime un des membres du directoire.

Du coup, jeudi, les dirigeants de la Deutsche Bank ont cherché à calmer le jeu. *« Le comité exécutif est un instrument supplémentaire, qui n'est pas destiné à remplacer le directoire, mais à préparer ses décisions »*, a expliqué M. Breuer. Pour les dirigeants de la banque, le nouvel organigramme correspond à celui d'une holding : le directoire s'occupera de questions stratégiques et transversales ; le comité exécutif, de la gestion de chacune des branches du groupe.

« La Deutsche Bank adapte sa direction à ses activités, mais elle doit continuer à faire avec le droit allemand, quitte à se débrouiller pour le contourner discrètement », estime un analyste financier. D'après M. Breuer, au contraire, son établissement *« reste dans le cadre des règles fixées et n'essaye pas d'en tester les limites »*. L'autorité de supervision des banques n'a pas encore donné son aval à cette nouvelle organisation. Nul doute qu'elle étudie le dossier de près.

Ph. Ri.

La Deutsche Börse va prendre le contrôle total de la chambre de compensation Clearstream

FRANCFORT
de notre correspondant

Depuis des mois, le bouillant patron de la Bourse de Francfort, Werner Seifert, se bat pour renforcer sa position dans un domaine clef pour les marchés boursiers : le règlement-livraison des titres. Il est en bonne voie de tenir sa promesse, en prenant le contrôle à 100 % de la société Clearstream International, dont la Deutsche Börse détient déjà la moitié du capital. Vendredi 1er février, après des semaines de négociations, l'exploitant de la Bourse de Francfort a annoncé un accord avec les actionnaires de Cedel, le consortium de banques internationales qui possède le reste du capital de Clearstream. Contre leur participation, ils se voient proposer 1,6 milliard d'euros. Une offre publique d'achat sera lancée le 28 février.

C'est un succès pour M. Seifert, qui avait piloté en 1999 la fusion des activités de règlement-compensation de la Deutsche Börse avec celles, internationales, de Cedel, donnant naissance à Clearstream, au Luxembourg. Il souhaitait achever l'ouvrage. Les enquêtes pour blanchiment d'argent contre des dirigeants de Clearstream ont retardé ses projets.

TOUS LES SERVICES BOURSIERS

L'autre grand acteur du secteur, Euroclear, plutôt proche de la constellation Euronext (à laquelle appartient la Bourse de Paris), était également sur les rangs pour fusionner avec Clearstream. Depuis l'échec de la fusion des Bourses de Francfort et de Londres, en 2000, M. Seifert paraissait isolé sur la scène européenne. La prise de contrôle totale de Clearstream lui permet de poursuivre sa stratégie : offrir, autour de la Deutsche Börse et de ses systèmes informatiques, tous les services boursiers. *« De nouveaux pas dans la consolidation des Bourses européennes vont suivre. La Deutsche Börse vise de nouveaux partenariats, coopérations et fusions »*, a expliqué M. Seifert, vendredi. Pour le plus grand bonheur de la place de Francfort, dont la Deutsche Börse constitue l'une des puissantes locomotives...

Ph. Ri.

PREFECTURE DE LA LOIRE ATLANTIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DIRECTION DES AFFAIRES INTERMINISTÉRIELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le public est avisé que par arrêté préfectoral 2002/BRE/21 en date du 29 janvier 2002 a été prescrite l'enquête conjointe préalable à l'autorisation d'une première tranche de travaux du projet d'aménagement portuaire sur le site de Donges-Est sollicitée par le Port Autonome de Nantes – St-Nazaire, opération réglementée par les articles L.123-1 à L.123-16 du Code de l'Environnement (loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 codifiée, relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement) et les articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement (article 10 de la loi sur l'eau n° 92-3 du 3 janvier 1992 codifiée).

Cette enquête aura lieu **du lundi 18 février au vendredi 29 mars 2002 inclus**.
Une commission d'enquête a été désignée par M. le Président du Tribunal Administratif, constituée comme suit :
M. Alain GROVEL, en qualité de Président
M. Gilbert COSTEDOAT, en qualité de membre titulaire, qui en cas d'empêchement de **M. GROVEL** assurera son remplacement
M. Gérard JOSSO, en qualité de membre titulaire
M. Claude LACOUR, en qualité de membre titulaire
M. Raymond LECOQ, en qualité de membre titulaire
M. Armand RAMBAUD, en qualité de membre suppléant
M. Jean NOIREL, en qualité de membre suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront déposées dans les mairies de DONGES – siège principal de l'enquête - ST-NAZAIRE, MONTOIR DE BRETAGNE, LA CHAPELLE-LAUNAY, LAVAU S/LOIRE, St-BREVIN LES PINS, CORSEPT, PAIMBOEUF, ST-VIAUD et FROSSAY pour être communiquées aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public aux personnes qui souhaiteront en prendre connaissance et consigner les observations sur les registres ouverts à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par écrit à M. le Président de la commission d'enquête à la mairie de DONGES, siège principal de l'enquête et aux mairies de ST-NAZAIRE, MONTOIR DE BRETAGNE, LA CHAPELLE-LAUNAY, LAVAU S/LOIRE, ST-BREVIN LES PINS, CORSEPT, PAIMBOEUF, ST-VIAUD et FROSSAY.

La commission d'enquête représentée par au moins l'un de ses membres, recevra les observations du public aux dates suivantes :
➢ Mairie de DONGES :
- lundi 18 février 2002 : de 9 h à 12 h
- mardi 26 février 2002 : de 9 h à 12 h
- jeudi 7 mars 2002 : de 14 h à 17 h
- mercredi 13 mars 2002 : de 14 h à 17 h
- samedi 23 mars 2002 : de 9 h à 12 h
- vendredi 29 mars 2002 : de 14 h à 16 h 45

➢ Mairie de MONTOIR DE BRETAGNE :
- lundi 18 février 2002 : de 9 h à 12 h
- mardi 12 mars 2002 : de 9 h à 12 h
- mercredi 20 mars 2002 : de 14 h à 17 h
- vendredi 29 mars 2002 : de 14 h à 17 h

➢ Mairie de PAIMBOEUF :
- mardi 19 février 2002 : de 14 h à 17 h
- mardi 12 mars 2002 : de 14 h à 17 h
- jeudi 21 mars 2002 : de 9 h à 12 h
- vendredi 29 mars 2002 : de 9 h à 12 h

➢ Mairie de St-BREVIN LES PINS :
- jeudi 21 février 2002 : de 14 h à 17 h
- mercredi 13 mars 2002 : de 14 h à 17 h
- jeudi 28 mars 2002 : de 9 h à 12 h

➢ Mairie de FROSSAY :
- lundi 25 février 2002 : de 9 h à 12 h
- jeudi 7 mars 2002 : de 14 h à 17 h
- jeudi 28 mars 2002 : de 9 h à 12 h

➢ Mairie de St-VIAUD :
- mardi 26 février 2002 : de 14 h à 17 h
- jeudi 28 mars 2002 : de 14 h à 17 h

➢ Mairie de LAVAU S/LOIRE :
- jeudi 28 février 2002 : de 14 h à 17 h
- lundi 11 mars 2002 : de 14 h à 17 h
- jeudi 28 mars 2002 : de 14 h à 17 h

➢ Mairie de St-NAZAIRE :
- lundi 18 février 2002 : de 14 h à 17 h
- jeudi 14 mars 2002 : de 9 h à 12 h
- samedi 23 mars 2002 : de 9 h à 12 h
- vendredi 29 mars 2002 : de 14 h à 17 h

➢ Mairie de LA CHAPELLE LAUNAY :
- jeudi 28 février 2002 : de 14 h à 17 h
- vendredi 22 mars 2002 : de 14 h à 17 h
- mardi 26 mars 2002 : de 14 h à 17 h

➢ Mairie de CORSEPT :
- lundi 18 février 2002 : de 9 h à 12 h
- mercredi 6 mars 2002 : de 14 h à 17 h
- samedi 23 mars 2002 : de 9 h à 12 h
- vendredi 29 mars 2002 : de 14 h à 17 h

A la fin de l'enquête, la commission d'enquête établira un procès-verbal des opérations d'enquête et fera connaître ses conclusions en précisant si elles sont favorables ou non à l'autorisation de l'opération.

Copies du rapport et des conclusions de la commission d'enquête seront déposées dans les mairies de DONGES, St-NAZAIRE, MONTOIR DE BRETAGNE, LA CHAPELLE-LAUNAY, LAVAU S/LOIRE, ST-BREVIN LES PINS, CORSEPT, PAIMBOEUF, ST-VIAUD et FROSSAY et à la Préfecture de la Loire-Atlantique pour être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les intéressés pourront en obtenir communication en s'adressant au Préfet dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

OSP

En pleine convalescence, Valeo se restructure dans un marché automobile incertain

L'équipemetier affiche une perte de 591 millions d'euros en 2001. Le groupe va supprimer 5 000 emplois supplémentaires en 2002

L'ANNÉE 2001 restera noire pour Valeo. L'équipementier automobile français, dixième acteur mondial du secteur, a annoncé, vendredi 1er février, une perte nette de 591 millions d'euros l'an dernier contre un bénéfice de 368 millions d'euros en 2000. Ce déficit est le reflet de la période de convalescence que traverse Valeo après une année 2001 agitée. Il y a eu d'abord, au printemps, ce flottement à la tête de l'entreprise. Dix mois à peine après avoir succédé à Noël Goutard, André Navarri était poussé au départ en mars. Les actionnaires du groupe – à commencer par le principal d'entre eux, la CGIP d'Ernest-Antoine Seillière – lui reprochaient de n'avoir pas su assez rapidement restructurer l'entreprise, alors que les signes de ralentissement du marché automobile mondial se faisaient plus pressants. Après avoir doublé de taille en cinq ans, Valeo devait remettre de l'ordre dans ses activités pour retrouver son niveau de rentabilité des années 1990.

Valeo cherche aujourd'hui à solder ce passé en annonçant de lourdes pertes. *« Sans des charges de restructuration exceptionnelles, Valeo aurait affiché un résultat net légèrement positif en 2001 »*, affirme Thierry Morin, le nouveau PDG du groupe. Les comptes ont basculé dans le rouge en raison d'une provision de 447 millions d'euros. *« 2001 a été une année intéressante, pendant laquelle chaque trimestre a marqué un progrès par rapport au précédent en terme de rentabilité »*, explique M. Morin, qui a engagé depuis son arrivée une sévère restructuration. Sur les 170 sites que comptait le groupe en 2001, il n'en reste plus que 143. Près de 7 000 postes au total ont été supprimés auxquels viendront s'ajouter 5 000 supplémentaires en 2002.

L'essentiel des soucis de Valeo aujourd'hui vient des Etats-Unis. L'usine de Rochester, près de New York, acquise lors du rachat de ITT en 1998, constitue le principal foyer de pertes. Face à l'hostilité des syndicats pour restructurer le site, la direction a choisi, en octobre 2001, de placer sa filiale sous la protection de la loi sur les faillites, afin de relancer les négociations avec les syndicats.

Parallèlement, Valeo cherche à se recentrer sur ses métiers les plus rentables. Lors de son arrivée à la tête du groupe, M. Morin s'était engagé à céder certains actifs représentant 10 % du chiffre d'affaires avant la fin 2001. On est loin du compte : à peine 4 % sont sortis du périmètre du groupe. Valeo s'est heurté à la réalité d'un marché de l'équipement automobile à bout de souffle. Après une concentration sans précédent du secteur à la fin des années 1990, tous les grands acteurs se sont endettés et cherchent actuellement à faire le tri dans leurs portefeuilles d'activité. *« Il y a trop d'affaires sur le marché,* confesse M. Morin, *du coup les choses n'avaient plus de prix en 2001. »* Afin de ne pas brader ses actifs, le groupe a été contraint de revoir le calendrier de son programme de cession. *« Les 10 % annoncés initialement seront cédés d'ici à la fin 2002 »*, affirme-t-il.

PARTS DE MARCHÉ GAGNÉES

Pour mener à bien cette restructuration, le groupe a dû remobiliser ses troupes après une période de doutes sur la stratégie lors du départ d'André Navarri. *« En quelques mois, près de 400 cadres ont quitté le groupe »*, confesse-t-on en interne. Sur les douze branches d'activité de Valeo, quatre s'étaient retrouvées subitement sans patron. *« Pendant une courte période, les gens ont attendu de voir comment le groupe pouvait se stabiliser avant de postuler »*, explique Simon Harris, directeur des ressources humaines. *« Le turnover a augmenté de près de 20 % par rapport à 2000 »*, confirme-t-il. Dans ce contexte, l'équipe dirigeante a été profondément renouvelée avec l'arrivée de 80 cadres à des postes-clés et le recrutement de 1 800 ingénieurs en 2001.

Le groupe doit mener sa mutation interne dans une conjoncture automobile morose. En 2001, Valeo a pourtant gagné des parts de marché. A taille d'entreprise comparable les ventes de Valeo ont reculé de 1,8 % dans un marché mondial en baisse de 3 %. Mais les perspectives en 2002 restent sombres. Le groupe table sur une baisse de 10 % du marché global, et sur *« un premier trimestre encore faible »* en termes de rentabilité. A l'image du secteur, Valeo devrait poursuivre en 2002 sa sortie de crise.

Stéphane Lauer

Réductions d'effectifs chez Faurecia

L'équipementier automobile français Faurecia prévoit de supprimer 300 postes en France dans sa division de sièges automobiles d'ici au printemps 2003. La filiale de PSA Peugeot Citroën avait annoncé, en novembre 2001, un durcissement de son programme de réduction des coûts pour faire face au ralentissement du marché automobile aux Etats-Unis et en Europe.

La direction a confirmé la suppression de 185 postes d'ici au printemps 2003 dans l'usine de Brières (Essonne), soit plus de 10 % des effectifs. En outre, Faurecia va supprimer 115 postes dans ses autres usines françaises, par le biais de départs en préretraite, reclassements internes et externes.

Pierre Fabre appelle Pierre-Yves Revol à sa rescousse

PIERRE FABRE, président du conseil de surveillance du groupe pharmaceutique bioMérieux-Pierre Fabre, a nommé, jeudi 31 janvier, l'un de ses fidèles, Pierre-Yves Revol, au poste de directeur général, en remplacement de Jean-Luc Bélingard, démissionnaire en décembre 2001. M. Revol siégera au directoire au côté de François Guinot, l'autre directeur général qu'avait choisi Alain Mérieux, président du directoire. M. Fabre a également nommé Bertrand Parmentier, ex-directeur financier du groupe, au directoire, qui compte ainsi deux personnes de bioMérieux et deux de Pierre Fabre. *« Ce sont de simples mesures de gestion, la priorité du directoire étant d'étudier le projet de scission entre les deux laboratoires »*, selon un porte-parole de Pierre Fabre.

Avec le départ de M. Belingard, M. Fabre, 75 ans, en est réduit à appeler son homme de confiance à la rescousse. M. Revol, 44 ans, président du Castres Olympique (le club de rugby local), est une figure de la ville tarnaise, berceau des laboratoires Fabre. Il préside Sud Communication, propriété personnelle de M. Fabre, un conglomérat qui compte notamment Sud Radio et l'agence photo Sipa (rachetée en septembre 2001), des journaux régionaux, ainsi qu'une entreprise de production audiovisuelle. Il avait été chargé par M. Fabre de la privatisation de RMC. Il est aussi l'artisan du renouveau du Castres Olympique, dont le laboratoire est le principal sponsor. Cet ancien attaché parlementaire fut mis en cause en 1995, au côté de M. Fabre, dans une affaire de *« prise illégale d'intérêt »* impliquant Bernard Charles, alors maire de Cahors, qui se terminera par un non-lieu en 1999.

« SANS ÉTATS D'ÂMES »

Chez les salariés de Pierre Fabre, l'inquiétude monte, alors que la perspective d'un divorce d'avec bioMérieux se précise. Des comités d'entreprise sont appelés à examiner le bilan d'un an de fusion. *« Il faut que Papi cesse de jouer au Monopoly »*, lâche un employé, excédé de la valse-hésitation du fondateur. La fusion avec bioMérieux, estime ce salarié, avait pourtant été *« vue d'un bon œil »* parce qu'elle donnait naissance à *« une entité familiale et française »*. La nomination du nouveau directeur général ne lui semble guère encourageante : *« Revol fera ce que Pierre Fabre lui dit, et sans états d'âme. »*

Véronique Lorelle

Alstom s'autorise l'ouverture du courriel de ses salariés

En France, son « code éthique » est contraire à un arrêt de la Cour de cassation

RÉDIGÉ en anglais – la langue « officielle » du groupe –, le document, accessible uniquement sur l'intranet de l'entreprise, était passé inaperçu. Edicté en avril 2001 sous la plume du directeur général des ressources humaines, le Néerlandais Kees Kruit, et du directeur des affaires juridiques, l'Anglais Andrew Hibbert, le « code éthique » du groupe franco-britannique Alstom n'avait guère suscité de réactions avant sa présentation récente devant les délégués des salariés.

La plupart de ses dispositions concernent les devoirs et les règles de « bonne conduite » communes aux 140 000 salariés répartis dans 70 pays. Elles prévoient même la prévention de la corruption, dont Alstom a, parfois, été suspecté et encadrent les sollicitations de financement politique, à la seule condition qu'il soit *« jugé approprié pour le bénéfice de la communauté »* et conforme aux lois en vigueur. Plus controversée apparaît la volonté du groupe d'instaurer le contrôle et la surveillance des ordinateurs et des téléphones mis à la disposition de ses salariés.

Le code éthique d'Alstom admet certes le principe du *« respect de la vie privée »*. Mais c'est pour considérer que *« ces droits à la vie privée sont limités au comportement lié au travail ou à l'usage des équipements et des installations fournies par la compagnie »*. Dès lors, précise-t-il, *« chaque salarié reconnaît et accepte que les contenus des courriers électroniques et des messageries vocales sont accessibles et peuvent être dévoilés à tout moment par la compagnie »*.

Si cette disposition restrictive profite du flou juridique persistant dans de nombreux pays, elle est, en revanche, définitivement encadrée en France depuis l'arrêt rendu le 2 octobre 2001 par la chambre sociale de la Cour de cassation. Dans un différend concernant la société Nikon, les magistrats ont considéré que *« le salarié a droit, même au temps et lieu de travail, au respect de l'intimité de sa vie privée ; celle-ci implique en particulier le secret des correspondances ; l'employeur ne peut dès lors sans violation de cette liberté fondamentale prendre connaissance des messages personnels émis par le salarié et reçus par lui grâce à un outil informatique mis à la disposition pour son travail »*.

Présidé par le Français Pierre Bilger, le groupe Alstom, dont le siège est à Paris, pouvait-il continuer d'ignorer cette jurisprudence suprême intervenue depuis la rédaction de son code éthique ? A la direction, on confirme la validité de ce texte *« général qui s'applique dans les 70 pays où le groupe est présent, dont certaines dispositions vont être modifiées »*. Elle précise toutefois que, selon les pays, *« la législation et la jurisprudence font foi »*.

FICHIER

Pour les syndicats, cette affirmation suscite un certain scepticisme. Les responsables de la CGT n'hésitent pas à faire état d'un climat interne dégradé, *« d'atteintes répétées à la vie privée »*, notamment par la pratique des écoutes téléphoniques. Ils s'interrogent aussi sur la portée de cet article, dont ils soupçonnent qu'il n'a servi qu'à « régulariser » des pratiques antérieures abusives.

L'affaire devrait être évoquée, lundi 4 février, devant le tribunal de grande instance de Versailles (Yvelines). Des dirigeants d'Alstom France et d'Energy System, une de ses filiales à l'époque, y sont poursuivis pour avoir constitué, sans déclaration à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), un fichier portant sur le caractère, la vie privée, l'état de santé et le degré de motivation de 158 salariés. La révélation de cette découverte, en août 1999, avait contribué à faire échouer le projet de cession de cette filiale dont le fichier n'avait d'autre but que de fournir des listes et des critères préalables à des suppressions d'emplois.

Michel Delberghe

Sotheby's s'allie avec eBay sur le Net

La maison bicentenaire et le jeune californien ouvriront leur site cet été

SOTHEBY'S, la plus que bicentenaire maison de ventes aux enchères américaine, a conclu une nouvelle alliance avec l'un des fleurons de la Netéconomie, eBay. Le site de ventes aux enchères californien et la vénérable maison new-yorkaise lanceront, *« au début de l'été »*, un site commun pour la vente d'objets d'art et de collections de valeur, de bijoux et de livres rares. Hébergé par eBay, ce site remplacera les activités en ligne de Sotheby's (Sothebys.com), ainsi que celles d'eBay Premier, proposant des objets luxueux. La maison de vente aux enchères *« va désormais pouvoir s'appuyer sur la plate-forme technologique développée par eBay »*, a expliqué au *Monde* David Redden, le PDG de Sothebys.com. De son côté, eBay espère ainsi, attirer une clientèle de haut niveau, synonyme de bénéfices encore plus élevés pour elle.

« BONNES AFFAIRES »

Mais il n'est pas sûr que les clients de Sotheby's aient l'intention d'acheter en ligne des objets d'art, fait remarquer un spécialiste français du commerce électronique. *« Le Net reste perçu comme un endroit où l'on fait de bonnes affaires »*, note-t-il. Depuis le lancement de Sothebys.com à la fin 1999, les transactions réalisées sur ce site ont atteint environ 100 millions de dollars (116 millions d'euros), contre 3,5 milliards de dollars pour les enchères « réelles », précise M. Redden.

Les premiers pas de la maison new-yorkaise sur la Toile avaient eu lieu en compagnie d'une autre start-up de renom, Amazon : elles avaient lancé sothebys.amazon.com. Ce site a disparu depuis et le partenariat avec la firme de Jeff Bezos est en passe d'être soldé, selon M. Redden. Alors que Christie's, sa rivale britannique, n'avance qu'à petits pas sur Internet (*Le Monde* du 3 juillet 2001), Sotheby's, en difficulté financière, compte désormais permettre aux internautes de surenchérir en direct lors de ventes aux enchères traditionnelles.

A. J.

La gestion des casinos du Crédit lyonnais examinée par la justice

Michel de Brem, l'ex-directeur général de la banque Colbert, filiale de l'établissement présidé par Jean Peyrelevade, a été mis en examen pour soutien abusif à la société Emeraude

ALORS que le Crédit lyonnais promettait, fin 1993, de quitter les rivages des investissements douteux, la banque aurait-elle continué, sous l'ère de son actuel président, Jean Peyrelevade, à engager des fonds dans des aventures hasardeuses ? La justice s'interroge sur les conditions dans lesquelles le Lyonnais a géré la vente, entre 1992 et 1996, de la société Emeraude, qui détenait une dizaine de casinos répartis pour la plupart dans l'Ouest de la France.

L'ancien directeur général de la banque Colbert, filiale du Lyonnais, Michel de Brem, a été mis en examen, le 5 décembre 2001, pour *« abus de biens sociaux »*. La justice semble estimer que Colbert aurait injecté plus de 21 millions d'euros dans les comptes d'Emeraude pour combler les pertes de son autre filiale, le groupe immobilier Gippi, qui avait acheté les casinos.

L'enquête porte aussi sur les raisons qui ont conduit le Crédit lyonnais et le numéro deux de la banque, Dominique Bazy, ainsi que l'un de ses directeurs, Simon Luel, à retirer brutalement, en 1994, le contrôle du groupe Emeraude à la banque Colbert pour le dissimuler dans des structures opaques domiciliées au Luxembourg. La justice paraît s'intéresser au caractère légal de ce montage et aux conditions financières accordées à M. Luel par le Lyonnais, pour prendre la tête de la holding de contrôle d'Emeraude.

« LOGIQUE DE GROUPE »

Les enquêteurs ont auditionné, en décembre 2001, d'anciens cadres de la banque Colbert et effectué des perquisitions au domicile et dans les bureaux de M. de Brem. De source judiciaire, on indiquait, enfin, s'interroger sur la volonté de M. Luel, qui réside en Angleterre, de répondre au juge d'instruction Philippe Courroye, saisi de ce dossier. L'entourage de M. Luel affirme que l'intéressé a adressé au magistrat un courrier, en décembre, sur lequel figuraient ses coordonnées et dans lequel il assurait être à la disposition de la justice.

Face au juge, M. de Brem a rappelé qu'il avait été nommé en 1992 aux fonctions de directeur général de la banque Colbert, présidé par Bernard Thiolon, directeur général du Lyonnais. Il a expliqué avoir suivi *« une logique de groupe »*. Fortement impliqué dans le groupe Gippi, dirigé par le promoteur immobilier Michel Pessiot, M. de Brem a indiqué que la banque Colbert a tenté d'éviter le dépôt de bilan de cette société. Estimant que les investissements immobiliers pouvaient, à terme, permettre à la banque de récupérer sa mise, il affirme avoir essayé de préserver les actifs les plus sains, à savoir les casinos, en les isolant dans une société *ad hoc* qu'il a dénommée Emeraude, et qui est alors devenue une filiale de Gippi. Lorsque Gippi achetait un casino, elle le revendait à Emeraude avec une forte plus value. Emeraude empruntait ensuite la totalité des fonds à Colbert. Résultat, la banque a renfloué discrètement Gippi.

En décembre 1993, M. Bazy, conteste cette stratégie et évoque alors l'existence, dans la poursuite de cette activité, d'un risque pour le Crédit lyonnais. Il ordonne la vente des casinos. Le milieu des casinos, alerté par cette décision, tentera d'acheter le groupe qui sera finalement cédé à Gaël Paclot, ancien avocat et fils d'un ancien patron de la Bred et du tribunal de commerce de Paris. Méfiant, M. Bazy écarte l'équipe mise en place par M. de Brem et demande à deux de ses proches de gérer la vente. Finalement, par le biais d'un putsch rocambolesque imaginé par deux avocats du Lyonnais, lors d'un conseil d'administration, le 23 septembre 1994, il impose M. Luel. Ces revirements multiples coûteront plusieurs dizaines de millions de francs.

Au mois d'avril 1995, le Crédit lyonnais confie le groupe Emeraude et ses casinos à M. Luel, placé alors à la tête d'une société luxembourgeoise et rembourse, le 2 mai, près de 23 millions d'euros de créance à la banque Colbert. Certains casinos sont par ailleurs cédés dans des conditions considérées comme litigieuses par la justice. Enfin, des doutes sérieux paraissent subsister sur l'accord financier scellé entre le Lyonnais et M. Luel. Ce dernier recevait un salaire très confortable et bénéficiait de l'engagement de recevoir 20 % de la plus-value réalisée sur les casinos et 40 millions de francs en cas de limogeage.

Dévoilé en 1996, ce montage avait été justifié par M. Peyrelevade, qui estimait qu'il n'avait *« aucune envie en tant que banquier d'avoir des casinos en gestion directe »*. De plus, affirme aujourd'hui son entourage, la vente des casinos, en juillet 1996, aurait couvert le montant des créances accumulées depuis 1992.

Jacques Follorou

L'enquête sur le Lyonnais validée

La chambre criminelle de la Cour de cassation a validé, jeudi 31 janvier, l'enquête sur les soupçons de faux bilans apparus lors de l'enquête sur les comptes du Crédit lyonnais en 1992 et 1993. Les pourvois formés par Jean-Yves Haberer, président de la banque à l'époque des faits et Jean-Pascal Beaufret, ancien chef de service à la direction du Trésor, tous deux mis en examen dans ce dossier, ont été rejetés.

Dans cette affaire, instruite par le juge Philippe Courroye, Jean-Claude Trichet, actuel gouverneur de la Banque de France, et son prédecesseur, Jacques de Larosière, ont également été mis en examen pour présentation de comptes inexacts.

Les banques se plaignent de difficultés de trésorerie liées au passage à l'euro

LA LENTE remontée des pièces et des billets en francs à la Banque de France, à mesure que l'euro irrigue l'économie, n'est pas sans poser problème aux banques. Selon nos informations, l'un de ses représentants, Pierre Simon, directeur général de l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Afecei), a écrit la semaine dernière au gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, pour l'alerter des difficultés de trésorerie actuellement ressenties par les établissements de crédit.

Le phénomène est simple : les comptes que possèdent les banques commerciales dans les livres de la Banque de France ont été débités des sommes correspondant à l'approvisionnement en euros, mais sont crédités, avec décalage, des francs sortant de la circulation.

BILLETS BLOQUÉS

Cet effet de ciseau est lié au retour, plus lent qu'attendu, du franc dans les coffres de la banque centrale : en début de semaine, 50 % des billets en francs qui circulaient fin 2001 lui étaient revenus pour être vérifiés, comptés et détruits – la décrue s'accélérant toutefois, avec l'équivalent de 15,5 milliards d'euros de billets encore en circulation, contre 31,5 milliards au 31 décembre 2001.

Les billets en francs restaient bloqués dans les agences des banques et, surtout, chez les convoyeurs de fonds, qui ont du mal à gérer de front la livraison des euros et le ramassage du franc. Plus laborieuse encore, la remontée des pièces en francs a contraint le ministère de l'intérieur à organiser, il y a quelques jours, des transports de fonds massifs pour désengorger les centres de stockage.

Dans sa lettre à la Banque de France, M. Simon montre que ce déséquilibre dans les comptes des banques a un coût. *« Nous perdons des jours de trésorerie, pour un montant que nous évaluons à plusieurs milliards d'euros pendant un nombre de jours limités ; nous demandons donc à la Banque de France comment il est possible de traiter cette immobilisation de trésorerie »*, a-t-il indiqué au *Monde*, jeudi 31 janvier. Cette demande devrait être examinée par la banque centrale et par le ministère des finances dans les jours prochains. Toutefois, des sources informées jugeaient, jeudi, que cette question avait été déjà traitée à l'échelon européen. En février 2001, le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a pris la décision, applicable dans la zone euro, de débiter des comptes des banques, en trois fois au lieu d'une (les 2, 23 et 30 janvier 2002), la valeur des billets en euros nécessaires à la préalimentation des commerçants. Une mesure assimilable à une avance de trésorerie.

Anne Michel

LOUIS SCHWEITZER
DÉCOUVREZ L'HOMME QUI DIRIGE L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES : RENAULT.
ANNE SINCLAIR /LES MANAGERS SONT SUR RTL. SAMEDI 2 FÉVRIER 9:15
RTL VIVRE ENSEMBLE

Europe-Etats-Unis : vers un accord ciel ouvert global

L'avocat général de la Cour de justice propose de condamner les conventions bilatérales

BRUXELLES
de notre bureau européen

La Commission européenne vient d'obtenir une première victoire dans la bataille qu'elle livre aux Etats-membres pour les empêcher de signer des accords bilatéraux de « ciel ouvert » avec les Etats-Unis. Jeudi 31 janvier, l'avocat général de la Cour de justice des Communautés européenne chargé d'examiner le recours qu'elle avait intenté contre huit pays ayant signé de tels accords, lui a largement donné raison (*le Monde* du 1er février). L'avis de ce magistrat est suivi par la Cour dans 90 % des cas.

Depuis des années, la Commission demande aux Etats-membres le droit de négocier en leur nom un accord global de « ciel ouvert » avec les Etats-Unis : elle déplore que les accords bilatéraux actuels donnent aux compagnies américaines la possibilité d'atterrir en Europe et de redécoller pour une autre ville européenne, alors que les avions européens n'ont le droit de desservir qu'une seule destination américaine. Le Conseil lui refuse ce mandat, au motif que le transport aérien relève de la compétence des Etats-membres.

L'avocat général, Antonio Tizzano, ne va pas jusqu'à dire que la Commission doit obtenir ce mandat. Mais il considère que les accords bilatéraux violent plusieurs règles du traité instituant la Communauté européenne. Ils comportent notamment une *« clause de nationalité »*, qui désavantage les compagnies d'autres Etats européens par rapport aux compagnies nationales, ce qui est contraire au principe de libre établissement dans le marché unique. En outre, les Etats n'ont pas le droit de contracter avec des pays tiers dans des domaines déjà régis par des règlements communautaires (tarifs ou gestion des réservations), qui relèvent de la compétence exclusive de la Communauté. La commissaire chargée des transports, Loyola de Palacio, a donc réaffirmé, jeudi, *« la nécessité d'un accord global entre l'Europe et les Etats-Unis »*.

Rafaële Rivais

L'Europe autorise la fusion HP-Compaq

LES AUTORITÉS de la concurrence de Bruxelles ont approuvé, jeudi 31 janvier, le projet de fusion entre les deux constructeurs informatiques américains, valorisé à 22 milliards de dollars (25,64 milliards d'euros). C'est un pas important, sachant que la Commission n'avait pas hésité, en 2001, à bloquer le rapprochement entre les deux américains General Electric et Honeywell.

Aux Etats-Unis, l'approbation du dossier par la Federal Trade Commission ne devrait pas poser de problèmes. Le plus dur pour Carly Fiorina, présidente de Compaq, et Michael Capellas, PDG de Hewlett-Packard (HP), reste de convaincre leurs actionnaires de soutenir ce projet, alors que les descendants des fondateurs de HP y sont opposés. Le vote aura lieu en mars.

Le Crédit suisse annonce une perte surprise au dernier trimestre 2001

LE CRÉDIT SUISSE GROUP, deuxième banque helvétique, a annoncé jeudi une perte de 800 millions de francs suisses (540 millions d'euros) au dernier trimestre 2001. Sur l'année, il enregistre un bénéfice net de 1,6 milliard de francs suisses, en chute de 72 %.

Sa filiale de banque d'affaires, Crédit suisse First Boston (CSFB), est responsable de cette dégradation, avec un résultat négatif de 1,6 milliard de francs suisses en 2001.

CSFB a dû provisionner la restructuration de ses activités de marché, dont le licenciement de 2 500 de ses 27 600 salariés. La crise argentine et la faillite du courtier américain en énergie Enron ont pesé sur les comptes. Enfin, elle a dû consentir un dédommagement de 115 millions d'euros aux autorités boursières américaines pour des pratiques discutables lors d'introductions en Bourse.

DÉGRADATION

Action Crédit suisse
en francs suisses

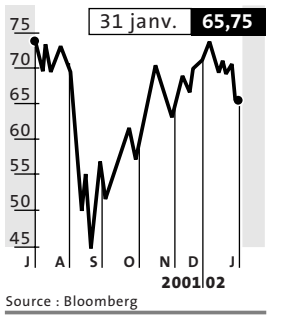

Source : Bloomberg

INDUSTRIE

■ **NISSAN : le PDG du constructeur automobile japonais,** Carlos Ghosn, a été élu, jeudi 31 janvier, *« homme de l'année »* par *Le Journal de l'Automobile*. Le patron français envoyé par Renault, qui a réussi à redresser financièrement Nissan, a été élu au second tour, devançant ainsi Frédéric Saint-Geours, le directeur général de Peugeot.

■ **NESTLÉ : le groupe britannique d'agroalimentaire Northern Food** a annoncé, jeudi, la vente de ses marques de yaourts Ski et Munch Bunch au suisse Nestlé pour 145 millions de livres sterling (238 millions d'euros). Le paiement se fera en numéraire.

■ **FORD : un tribunal californien a estimé,** pour la première fois, jeudi, que le 4 × 4 Explorer du constructeur automobile américain souffrait d'un défaut de conception compromettant sa tenue de route. Cette décision relance la responsabilité de Ford dans l'affaire Firestone, qui a entraîné la mort de 200 personnes aux Etats-Unis.

SERVICES

■ **CHÈQUES-VACANCES : les 7,5 millions de salariés** des petites entreprises de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des services pourront désormais bénéficier de Chèques-vacances. Selon un accord signé jeudi, l'Agence nationale pour les Chèques-vacances s'appuiera sur le groupe Banques populaires, acteur majeur sur ce marché avec 535 000 petites entreprises clientes.

■ **MCDONALD'S : une information judiciaire contre X...**pour « abus de confiance » a été ouverte jeudi, après que cinq salariés licenciés du restaurant McDonald's du faubourg Saint-Denis, à Paris, ont été mis en cause par le gérant, qui les soupçonne d'avoir détourné plus de 150 000 euros. Une nouvelle manifestation de soutien contre la *« précarité »* est organisée, en leur faveur, samedi 2 février, devant l'établissement.

FINANCES

■ **PRICEWATERHOUSECOOPERS : le cabinet américain a indiqué jeudi envisager** l'introduction en Bourse de sa branche conseil afin de conforter l'indépendance de ses activités d'audit, dans lesquelles le groupe occupe le premier rang mondial. Les grands cabinets d'audit sont sur la sellette depuis la mise en cause d'Andersen dans la faillite d'Enron.

Menaces de mort sur le journaliste américain Daniel Pearl

Au Pakistan, les ravisseurs du reporter du « Wall Street Journal » lui avaient accordé, jeudi, un sursis de 24 heures. Ils exigent la libération des Pakistanais détenus par les Américains. Islamabad accuse New Delhi d'être impliqué dans cet enlèvement

LES RAVISSEURS du journaliste américain Daniel Pearl, enlevé mercredi 23 janvier à Karachi (Pakistan), ont reporté de vingt-quatre heures, jeudi 31 janvier, leur menace d'exécution. *« Si l'Amérique ne se plie pas à nos exigences, nous tuerons Daniel »*, ont-ils indiqué dans un courrier électronique, rédigé dans un anglais approximatif, qui a été adressé à divers journaux pakistanais. La veille, un autre message électronique envoyé par un groupe jusqu'alors inconnu, le « Mouvement national pour la restauration de la souveraineté pakistanaise », avait menacé de tuer le journaliste du *Wall Street Journal* à l'expiration d'un ultimatum alors fixé à jeudi matin (soit dans l'après-midi, heure de Paris), si les Etats-Unis ne libéraient pas les Pakistanais capturés pendant leur campagne militaire en Afghanistan.

Exprimant la fermeté de Washington dans cette affaire, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a affirmé jeudi que les Etats-Unis ne céderaient pas aux exigences des preneurs d'otage. *« Les demandes des ravisseurs ne sont pas des demandes auxquelles nous pouvons accéder ou que nous pouvons négocier »*, a-t-il déclaré, en précisant que les autorités américaines faisaient *« tout ce qu'elles pouvaient pour tenter de localiser* [le journaliste] *et de lui porter secours »*. M. Powell a ajouté avoir été en contact avec le président pakistanais, Pervez Moucharraf, qui fait, lui aussi, *« tout ce qu'il peut »* pour sauver le journaliste. Jeudi, le porte-parole militaire du gouvernement pakistanais, le général Rashid Qureshi, avait assuré *« qu'il y a un lien indien dans cette affaire »*, sans détailler son propos. Des accusations *« ridicules »*, a aussitôt réagi le ministère indien des affaires étrangères.

AFP

Daniel Pearl, 38 ans, reporter au « Wall Street Journal », apparaît sur cette photo non datée, avant son enlèvement à Karachi, au Pakistan, mercredi 23 janvier.

NOMBREUX SOUTIENS

Dans l'édition de vendredi 1er février du *Wall Street Journal*, Paul Steiger, son directeur, a invité les ravisseurs à *« commencer un vrai dialogue »* avec le quotidien. *« Danny peut être votre messager,* a-t-il plaidé. *Un Danny libéré peut expliquer votre cause et votre croyance. »* De l'ancien champion du monde de boxe Mohammed Ali au révérend américain Jesse Jackson, du chef spirituel du mouvement Hamas en Palestine, cheikh Ahmed Yassine, à l'association Reporters sans frontières (RSF), de nombreuses voix ont appelé à la libération de Daniel Pearl.

Dans leur message électronique de mercredi, les ravisseurs avaient présenté les journalistes américains qui travaillent au Pakistan comme des espions, en leur intimant l'ordre de quitter le pays dans les trois jours avant d'être *« pris pour cibles »*. Ils avaient aussi désigné Daniel Pearl comme un agent de la CIA, puis du Mossad – des assertions fermement démenties par son journal. Lors d'un entretien avec l'ambassadeur du Pakistan à Paris, jeudi, RSF a déploré que certaines rumeurs, colportées par des médias et des autorités pakistanaises, attribuent l'enlèvement du journaliste aux services secrets indiens.

CAPTIF ENCHAÎNÉ

Correspondant du *Wall Street Journal*, habituellement basé à Bombay (Inde), Daniel Pearl se trouvait depuis trois semaines à Karachi au moment de son enlèvement. Agé de 38 ans, il réalisait des entretiens dans la capitale économique du Pakistan avec des dirigeants de groupes islamiques actifs, susceptibles de lui apporter des informations sur les réseaux d'Oussama Ben Laden. Juste avant d'être enlevé, il avait déclaré à son épouse, Marianne, une journaliste française également présente au Pakistan, qu'il devait rencontrer le chef d'un groupe radical islamique, Mubarak Ali Shah Gilani. A la tête du Tanezzmul-Fuqra, ce dernier a depuis été arrêté et interrogé par la police pakistanaise.

Accompagnés de photographies montrant notamment le captif enchaîné et avec un pistolet pointé sur sa tête, les courriers électroniques des ravisseurs ont fait notamment référence à l'ancien ambassadeur des talibans au Pakistan, Abdul Salam Zaeef, arrêté à Islamabad et livré aux Américains alors qu'il avait demandé l'asile politique aux autorités pakistanaises. Ils ont aussi mentionné la non livraison d'avions militaires F-16 commandés et payés par Islamabad à Washington, quelques années plus tôt, en application de l'embargo imposé au Pakistan pour sanctionner sa politique nucléaire.

Au sujet de son journaliste, le prestigieux journal américain a encore écrit, jeudi : *« Il est l'un de nos reporteurs – rien de plus, rien de moins. Il ne peut pas infléchir la politique des gouvernements américain ou pakistanais. Nous ne le pouvons pas davantage »*, a relevé le quotidien, en soulignant : *« Ses articles ont toujours été respectueux de l'Islam et du peuple du Pakistan »*.

Erich Inciyan
(avec AFP, AP et Reuters)

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : l'arrivée de Dassault dans la Socpresse**, maison mère du *Figaro*, a suscité des réactions partagées, jeudi 31 janvier. Interrogés par l'AFP, des journalistes de la Socpresse ont considéré cette arrivée soit comme une *« chance de développement »*, soit comme *« une mainmise politique »*, opérée par le maire RPR de Corbeil-Essonnes. Pour le SNJ-CGT, il s'agit d'un *« acte éminemment politique »* : *« La droite revancharde et libérale fait main basse sur* Le Figaro *et les autres titres du groupe à quelques semaines de rendez-vous politiques majeurs. »* Selon un responsable du Syndicat national des journalistes (SNJ), *« trop d'intégration entre la presse et le pouvoir de l'argent, c'est plutôt inquiétant pour l'information »*.

■ **L'éditeur allemand Axel Springer** a décidé, mercredi 30 janvier, d'exercer son option de vente au groupe Kirch des 11,5 % qu'il détient dans la société de télévisions privées ProSiebenSat.1, une opération qui va contraindre Kirch à lui verser 770 millions d'euros dans un délai de trois mois.

■ **PHOTOGRAPHIE : les salariés de l'agence Corbis Sygma** ont reconduit, jeudi, la grève débutée lundi en raison d'un plan social.

■ **TÉLÉVISION : l'Office anticartel allemand a refusé**, jeudi, d'accepter en l'état le projet du groupe américain Liberty Media du rachat de quelque 65 % du réseau de télévision câblée de Deutsche Telekom en Allemagne.

Les futurs gratuits d'information en France suscitent l'inquiétude

AU FUR et à mesure que se précisent les projets de lancement de quotidiens d'information gratuits dans plusieurs villes de France, l'inquiétude monte. Si les deux groupes en lice – le suédois Metro International et 20 Minutes Holding, contrôlé par le norvégien Schibsted – s'escriment encore à finaliser leurs plans, la mobilisation contre leur arrivée en France prend forme. La ville de Marseille ayant été la première à autoriser la mise sur pied d'un dispositif de distribution pour *Metro* (*Le Monde* du 16 janvier), c'est cette initiative qui a cristallisé le mécontentement. L'Union nationale des diffuseurs de presse (UNDP), le Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT), mais aussi l'opposition municipale et des kiosquiers marseillais, sont montés au créneau. Tous voient dans l'émergence des gratuits une menace pour la presse traditionnelle et son système de distribution.

Arguant de *« la situation économique précaire »* du réseau de vente des quotidiens, le président de l'UNDP, Jean-Pierre Marty, a écrit, jeudi 24 janvier, à Jean-Claude Gaudin, le maire (DL) de Marseille, pour lui demander de revenir sur ses projets. La municipalité avait donné son feu vert, en décembre 2001, à l'installation, sur la voie publique et dans les stations de métro, de 400 présentoirs à journaux destinés à la distribution de *Metro*. Tiré à quelque 100 000 exemplaires cinq jours sur sept, ce quotidien pourrait voir le jour avant la fin mars. Dans les prochains jours, les maires de Paris, Lyon et Lille recevront un courrier de la même nature de la part de l'UNDP. Pour son directeur, Guy Delivet, *« diffuser des gratuits, c'est s'attaquer à une part significative du chiffre d'affaires des diffuseurs de presse »*.

L'opposition municipale marseillaise a aussi critiqué la décision de la mairie, estimant qu'elle avait été *« prise en catimini »*. M. Gaudin l'a défendue en affirmant qu'un gratuit serait lu par un public qui n'est pas habitué à acheter un quotidien, un argument développé par les groupes scandinaves. La mairie étudie le dossier déposé par 20 Minutes France et s'est déclarée favorable au projet de gratuit que le quotidien régional *La Provence* a décidé à son tour de lancer, en guise de contre-attaque. L'initiative de cette filiale d'Hachette Filipacchi Medias n'a pas rassuré le SNJ-CGT.

Appelant à la tenue d'une *« table ronde »* sur les gratuits, le syndicat a *« condamné »* les négociations menées séparément par les deux rivaux nordiques avec des groupes de presse français. *Metro* est en pourparlers avec *France-Soir* pour être imprimé sur l'une des deux rotatives du quotidien en difficulté. *« Les choses avancent dans une logique constructive »*, a indiqué une source proche du dossier. De son côté, 20 Minutes France pourrait, selon *Les Echos*, conclure une alliance capitalistique avec Spir Communication, qui édite des journaux gratuits sans véritable contenu éditorial. Les intéressés n'ont pas démenti l'information.

A Marseille, un quotidien tiré à quelque 100 000 exemplaires pourrait voir le jour avant la fin mars

A Paris, la municipalité étudie les dossiers déposés par les groupes suédois et norvégien en vue d'obtenir une autorisation pour être distribués par des colporteurs ou sur des présentoirs. Le métro parisien leur est inaccessible : il est réservé à l'hebdomadaire gratuit *A nous Paris*. S'il a assuré que *« les intérêts des uns et des autres »* seraient pris en compte, le maire, Bertrand Delanoë (PS), a regretté, le 17 janvier, *« la grande confusion »* régnant dans le dossier et l'absence d'attitude commune de la presse traditionnelle face à ce nouveau phénomène.

Entièrement financés par la publicité, les gratuits d'information posent, outre la question de *« l'équilibre de la presse en général »*, celle de leur *« statut juridique »*, et celui de leur personnel, a estimé de son côté Yves-Claude Llorca, secrétaire général du SNJ. Les gratuits ne représentent pas un danger pour les journaux traditionnels, rétorquent leurs promoteurs, en citant les expériences réalisées dans de nombreux pays d'Europe.

Antoine Jacob
avec Michel Samson
à Marseille

RÉSULTATS ANNUELS 2000/2001

RÉSULTAT NET : +11,9 %

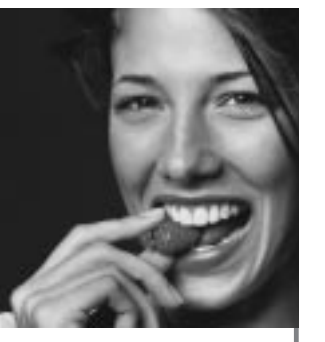

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS CONFORMES AUX DERNIÈRES PRÉVISIONS

Millions d'€	Exercices clos le 30/09/01	Exercices clos le 30/09/00	Variation
Chiffre d'affaires	2 067,2	1 819,9	13,6 %
Excédent Brut d'Exploitation (Ebitda)	154,5	153,7	0,5 %
Résultat d'exploitation (Ebita)	108,0	111,5	(3,1) %
Résultat net part du Groupe (avant amortissements des survaleurs)	43,9	36,7	19,6 %
Résultat net part du Groupe (après amortissements des survaleurs)	16,0	14,3	11,9 %

Les activités de Restauration Collective enregistrent une hausse de 12,7 % de leur chiffre d'affaires à 1 440,5 millions d'€. L'Ebitda est en baisse de 4,7 % à 88,9 millions d'€.

Le chiffre d'affaires des activités de Restauration de Concession progresse de 15,7 % à 626,7 millions d'€. L'Ebitda progresse de 7,9 % à 99,4 millions d'€.

UNE ANNÉE DE CROISSANCE DANS UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE

En Restauration Collective, les activités françaises ont été affectées par la hausse du prix des produits alimentaires intervenue au début du 2nd semestre de l'exercice et par la sortie des accords de modération salariale ayant accompagné la mise en place des 35 heures.
A l'international, le Groupe enregistre des progrès significatifs, notamment en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

En Restauration de Concession, la bonne performance générale des activités tant en France qu'en Espagne et au Mexique est amoindrie par le démarrage difficile des activités autoroutières en Grande-Bretagne. En fin d'exercice, les événements du 11 septembre ont par ailleurs légèrement pesé sur les activités aéroportuaires du Groupe.

UNE STRATÉGIE D'INTERNATIONALISATION RÉUSSIE ET POURSUIVIE

Les ventes réalisées à l'International ont contribué à hauteur de 35 % au chiffre d'affaires du Groupe sur l'exercice contre 15 % seulement il y a deux ans. Cette contribution atteindra 40 % dès le prochain exercice.

Les opérations de croissance externe réalisées ces dernières années à l'international vont largement contribuer à accroître la performance du Groupe.

Les prises de participation intervenues en mai 2001 dans le capital des sociétés Areas et Serunion permettent à Elior de s'assurer du leadership de la Restauration sous Contrat en Espagne. Elior affirme aussi ses ambitions de croissance au Mexique grâce à l'acquisition par Areas de la société Latinoamericana de Duty-Free (LDF). Il renforce par ailleurs le potentiel d'amélioration de ses marges en regroupant les activités préexistantes du Groupe en Espagne au sein d'Areas et Serunion.

LES PERSPECTIVES

Pour l'exercice en cours, le Groupe anticipe une progression de son chiffre d'affaires de l'ordre de 15 %, qui résultera d'une croissance organique attendue entre 4 et 6 % et de la consolidation sur un exercice complet des acquisitions réalisées en 2001.

La marge d'Ebitda du Groupe devrait de nouveau progresser compte tenu de la stabilisation des prix des denrées alimentaires en France, du redressement déjà amorcé des activités autoroutières en Grande-Bretagne et de la performance des activités nouvellement acquises.

Sur le marché aéroportuaire, les derniers chiffres connus montrent que les effets des événements du 11 septembre se dissipent rapidement. Le marché en France reste toutefois affecté par des facteurs négatifs plus durables, tels que les conséquences des difficultés d'AOM Air Liberté et la situation déprimée que connaît le secteur de la restauration à bord.

Commentant les résultats de l'exercice, les Co-Présidents d'Elior, Francis Markus et Robert Zolade, ont déclaré : "*Malgré un environnement difficile en France, Elior a maintenu son développement dans ses deux métiers complémentaires et a conforté encore sa position stratégique en Europe. Plus que jamais, le Groupe poursuit avec détermination sa double stratégie de croissance rentable et d'internationalisation rapide. Les succès de nos récents partenariats confortent notre confiance en notre modèle de développement original.*"

DIVIDENDE

Le gérance d'Elior SCA, après avis favorable du Conseil de Surveillance, proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires, qui sera convoquée le 27 mars 2002, la mise en paiement le 3 mai 2002 d'un dividende net de € 0,07 par action.

N°3 DE LA RESTAURATION SOUS CONTRAT EN EUROPE

Elior intervient sur les deux activités de la Restauration sous Contrat : en Restauration Collective (Entreprises, Enseignement, Santé) et en Restauration de Concession (aéroports, autoroutes, gares, musées, parcs d'expositions). Le Groupe compte 45 000 collaborateurs et 10 600 restaurants, en France et dans onze autres pays (dont Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas et Portugal...).

Élior

INVENTER LES NOUVEAUX PLAISIRS DE LA TABLE

Informations Actionnaires : 01 40 19 47 70 · www.elior.com

LA TENDANCE FINANCIÈRE

La Bourse progresse, l'euro trébuche

LES MARCHÉS boursiers américains ont entraîné dans leur hausse, jeudi 31 janvier, les places européennes, au premier rang desquelles la Bourse de Londres. L'indice Footsie a affiché un gain de 1,48 %, en clôture, à 5 164,8 points, contre une hausse de 1,24 %, à 4 461,87 points, pour le CAC 40 à Paris et de 1,10 %, à 5 107,61 points, pour le DAX de Francfort. Tokyo s'est démarquée de la tendance, le Nikkei plongeant de 2,06 %, à 9 791,43 points, vendredi 1er février, en raison de mauvaises perspectives de résultats annoncées par les sociétés technologiques japonaises.

Moteur de la séance boursière, le marché américain a clôturé en hausse, jeudi, après les résultats favorables présentés par Procter & Gamble, qui ont fait progresser son action en Bourse de 3,39 dollars, à 81,68 dollar. Le Dow Jones a gagné 1,61 %, à 9 920,00 points, au plus haut depuis le 15 janvier, l'indice Standard & Poor's 500 a pris 1,49 %, à 1 130,20 points, et l'indice composite du Nasdaq a progressé de 1,08 %, à 1 934,07 points.

Les opinions favorables des analystes financiers sur certains titres technologiques ont particulièrement aidé au mouvement de hausse. Le premier fabricant mondial de semi-conducteurs, Intel, après le relèvement de la recommandation de Merrill Lynch d'*« achat »* à *« achat ferme »*, a pris 1,18 dollar, à 35,04 dollars, tandis que le deuxième éditeur mondial de logiciels, Oracle, sur lequel Prudential Securities est passé de *« conserver »* à *« achat »*, a gagné 64 cents, à 17,26 dollars.

La progression de la Bourse américaine a été concomitante d'une nette hausse du dollar. Le billet vert s'est renforcé face à l'euro et au yen. Contre la devise nippone, le dollar est monté jusqu'à 135,14 yens, jeudi, avant de revenir à 134,12 yens vendredi en début de séance. L'euro s'est replié sous 0,86 dollar, pour la seconde fois cette semaine, et s'échangeait à 0,8565 dollar vendredi matin. La monnaie unique a également été pénalisée par un rebond la veille de l'inflation en Allemagne et la nette amélioration de l'indice d'activité dans le secteur manufacturier de la région de Chicago.

C. Pme

INDICE FOOTSIE

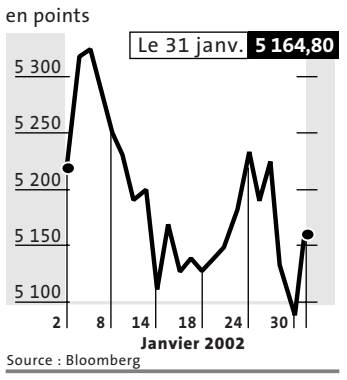

Source : Bloomberg

Réorganisations dans les salles de marchés à Paris

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ÉVOLUTION négative des marchés financiers en 2001 a conduit les établissements qui y officient à revoir leur organisation. Au premier rang : les opérateurs dans les salles de marchés. Les équipes de la Dresdner Bank à Paris sont sous tension sur fond de réorganisation au sein du groupe. Les *traders* de la Caisse des dépôts (CDC) doivent quant à eux accueillir les opérateurs de la Caisse d'épargne qui s'installent dans leurs locaux. Le rapprochement des deux groupes au sein d'une nouvelle entité, baptisée Eulia, a par ailleurs donné lieu à la constitution en interne d'un comité d'audit des comptes et des risques financiers.

LA DRESDNER BANK SE RESTRUCTURE À PARIS

La salle de marchés de la Dresdner Bank à Paris, dont les activités de banque d'investissement portent le nom de Dresdner Kleinwort Wasserstein, fait l'objet depuis deux mois d'une vaste réorganisation dans des conditions délicates. Selon nos informations, des négociations sont en cours au sein de l'équipe d'analystes financiers qui suit les sociétés françaises, dans le but d'une suppression définitive de cette activité à Paris.

« Il y a effectivement une réorganisation en cours des analystes financiers à Paris, confirme-t-on en interne. *Une partie de l'équipe était constituée d'expatriés britanniques et ils seront probablement relocalisés à Londres. La procédure n'est pas encore menée à son terme. »*

Dans le même mouvement, l'équipe de vente sur les marchés de change serait rapatriée à Londres. Ces réaménagements, qui donnent lieu à de nombreux départs à Paris, ne représentent toutefois qu'une petite partie d'une réflexion plus générale, entre Allianz, Dresdner Bank et Dresdner Kleinwort Wasserstein, sur la localisation des lignes de produits entre les pays d'Europe.

L'ACTION DRESDNER BANK À FRANCFORT

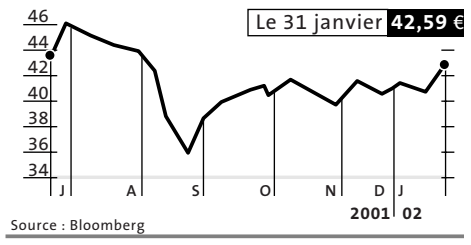

Source : Bloomberg

DES LOCAUX POUR RIEN À LA CAISSE D'ÉPARGNE

Les activités de marchés de la Caisse des dépôts et des Caisses d'épargne ont également fait l'objet de mouvements. L'intégration des deux équipes découle du rapprochement des deux établissements. Le personnel de la Caisse d'épargne a intégré, début janvier, les locaux de la CDC, rue de Lille à Paris (7e). Quarante-quatre personnes au total ont été ainsi déplacées. Les opérateurs financiers de la Caisse d'épargne ont abandonné leur toute nouvelle salle de marchés à Denfert-Rochereau (Paris, 14e) dans laquelle ils s'étaient installés... il y a tout juste un an ! *« Les ordinateurs, sièges et bureaux, tout y était neuf. Les travaux étaient d'ailleurs encore en cours lorsque nous y sommes entrés »*, indique l'un des transfuges.

Après deux déménagements successifs en un an, les anciens de la Caisse d'épargne n'auront pas le temps de prendre possession des lieux. Ils devront de nouveau accompagner le transfert des activités de marchés de la Caisse des dépôts dans des locaux près de la gare d'Austerlitz, prévu pour l'année 2003.

LA CDC RENFORCE SON CONTRÔLE DES RISQUES

La création d'Eulia conduit par ailleurs la Caisse des dépôts, institution presque deux fois centenaire, à accepter quelques aménagements en matière de contrôle externe. Trois ans après en avoir formulé la demande – sitôt engagé le processus de filialisation des activités concurrentielles de la CDC –, la commission de surveillance de la Caisse des dépôts, qui incarne la tutelle du Parlement sur le groupe public et possède un droit d'évocation sur tous sujets (finances, stratégie, etc.), vient de se doter d'un comité d'audit des comptes et des risques financiers.

Ce comité, discrètement mis en place fin 2001 et opérationnel cette année, a obtenu mandat (de la direction de la CDC, de la Cour des comptes et du Trésor) pour examiner les comptes du groupe CDC et de ses filiales, ainsi que sa politique de risques et de contrôle interne. Eulia, holding commune à la CDC et à l'Ecureuil, devrait entrer dans son champ de compétence.

La mise sur pied de cette structure de contrôle, encouragée par le Trésor, n'a pas été sans susciter des réserves au sein de la CDC, où elle a été perçue comme une possibilité d'intrusion indirecte de la Cour des comptes dans l'entreprise. Aux yeux des autorités de tutelle bancaires, en revanche, ce comité d'audit garantit un contrôle d'ensemble sur le groupe CDC, qui se complexifie. La nouvelle entité rassure aussi les élus, députés et sénateur membres de la commission de surveillance, à qui la collectivité est susceptible de demander des comptes.

Anne Michel et Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 1/2, 10h00

Pays	Indice	Dernier cours		% var.	Maxi 2002		Mini 2002		PER
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	**5101,51**	1/2	-0,12	**5318,73**	4/1	**4984,20**	16/1	**13,70**
	Euro Neu Markt Price IX	**1104,09**	1/2	-0,78	**1205,43**	9/1	**1090,62**	30/1	**13,34**
AUTRICHE	Austria traded	**1170,53**	1/2	0,40	**1165,90**	31/1	**1114,42**	9/1	**11,04**
BELGIQUE	Bel 20	**2763,16**	1/2	-0,04	**2810,67**	24/1	**2622,36**	14/1	**12,82**
DANEMARK	Horsens Bnex	**263,83**	1/2	0,29	**272,94**	3/1	**256,84**	30/1	**13,07**
ESPAGNE	Ibex 35	**8095,80**	1/2	0,56	**8554,70**	3/1	**7800,30**	14/1	**15,84**
FINLANDE	Hex General	**8587,12**	1/2	1,21	**9036,08**	4/1	**7902,93**	21/1	**17,27**
FRANCE	CAC 40	**4463,62**	1/2	0,04	**4682,79**	4/1	**4407,27**	30/1	**17,57**
	Mid CAC	**2043,32**	31/1	0,76	**2051,78**	11/1	**1939,27**	2/1	**14,75**
	SBF 120	**3091,72**	1/2	0,00	**3224,08**	4/1	**3053,50**	30/1	**17,58**
	SBF 250	**2911,95**	31/1	1,19	**3028,35**	4/1	**2877,81**	30/1	**17,02**
	Indice second marché	**2368,72**	31/1	0,24	**2377,35**	11/1	**2299,52**	2/1	**17,22**
	Indice nouveau marché	**1102,32**	1/2	0,01	**1170,00**	7/1	**1086,98**	21/1	
GRÈCE	ASE Général	**2596,75**	31/1	0,03	**2646,38**	4/1	**2502,18**	16/1	**11,59**
IRLANDE	Irish Overall	**5340,17**	1/2	0,90	**5665,18**	7/1	**5225,75**	30/1	**14,69**
ITALIE	Milan Mib30	**32080,00**	1/2	0,28	**32622,00**	3/1	**31244,00**	16/1	**15,47**
LUXEMBOURG	LuxX Index	**1137,40**	31/1	0,74	**1169,48**	14/1	**1115,25**	3/1	**8,48**
PAYS-BAS	Amster. Exc. Index	**501,34**	1/2	0,08	**507,64**	28/1	**487,96**	14/1	**14,13**
PORTUGAL	PSI 20	**7692,61**	1/2	0,42	**7958,46**	4/1	**7606,60**	14/1	**8,77**
ROYAUME-UNI	FTSE 100 index	**5178,50**	1/2	0,27	**5323,80**	4/1	**5089,30**	30/1	**19,07**
	FTSE techMark 100 index	**1352,30**	1/2	0,39	**1552,00**	4/1	**1318,90**	30/1	
SUÈDE	OMX	**785,90**	1/2	0,50	**869,45**	4/1	**754,97**	30/1	
EUROPE									
HONGRIE	Bux	**8120,78**	1/2	0,15	**8108,22**	31/1	**7123,33**	2/1	
ISLANDE	ICEX 15	**1247,53**	1/2	0,00	**1255,17**	18/1	**1148,47**	3/1	
POLOGNE	WSE Wig	**16062,79**	31/1	1,99	**16311,60**	25/1	**13995,24**	2/1	**7,80**
RÉP. TCHÈQUE	Exchange PX 50	**422,00**	1/2	-0,73	**425,10**	31/1	**387,80**	2/1	**10,81**
RUSSIE	RTS	**290,34**	1/2	0,98	**301,45**	22/1	**267,70**	3/1	**12,20**
SUISSE	Swiss market	**6258,10**	1/2	0,33	**6416,40**	11/1	**6212,40**	30/1	**16,52**
TURQUIE	National 100	**13413,42**	1/2	1,22	**14999,51**	7/1	**12514,98**	29/1	
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	**439,20**	31/1	-3,32	**470,55**	21/1	**323,69**	2/1	**9,15**
BRÉSIL	Bovespa	**12721,45**	31/1	1,51	**14378,59**	7/1	**12501,06**	29/1	**6,64**
CANADA	TSE 300	**7648,49**	31/1	1,32	**7870,25**	7/1	**7548,83**	30/1	**13,80**
CHILI	Ipsa	**97,46**	31/1	0,33	**101,71**	4/1	**96,18**	16/1	**13,69**
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	**9920,00**	31/1	1,61	**10259,74**	4/1	**9618,24**	29/1	**27,20**
	Nasdaq composite	**1934,03**	31/1	1,08	**2059,38**	4/1	**1882,53**	22/1	
	Nasdaq 100	**1550,17**	31/1	0,73	**1675,03**	4/1	**1501,78**	22/1	**51,20**
	Wilshire 5000	**10564,69**	31/1	2,39	**10932,32**	4/1	**10317,71**	29/1	
	Standard & Poor's 500	**1130,20**	31/1	1,49	**1172,51**	4/1	**1100,64**	29/1	**23,66**
MEXIQUE	IPC	**6927,87**	31/1	2,62	**6927,87**	31/1	**6388,27**	14/1	
ASIE-OCÉANIE									
AUSTRALIE	All ordinaries	**3386,00**	1/2	-0,53	**3404,00**	31/1	**3331,20**	18/1	**18,53**
CHINE	Shanghaï B	**143,50**	1/2	0,55	**169,02**	4/1	**126,23**	28/1	
	Shenzhen B	**1342,03**	1/2	0,00	**1553,20**	7/1	**1209,13**	28/1	**17,51**
CORÉE DU SUD	Composite	**742,42**	1/2	-0,76	**780,24**	28/1	**708,47**	18/1	
HONGKONG	Hang Seng	**10691,25**	1/2	-0,32	**11892,64**	7/1	**10725,30**	31/1	**16,05**
	All ordinaries	**4655,83**	1/2	-0,32	**5097,20**	7/1	**4665,50**	24/1	
INDE	Bombay SE 30	**3350,29**	1/2	1,19	**3437,78**	8/1	**3246,15**	1/1	**13,59**
ISRAËL	Tel Aviv 100	**436,46**	31/1	1,58	**470,05**	6/1	**427,83**	28/1	
JAPON	Nikkei 225	**9791,43**	1/2	-2,06	**10293,32**	18/1	**9791,43**	1/2	**20,87**
	Topix	**956,26**	1/2	-1,60	**1055,14**	7/1	**964,75**	30/1	
MALAISIE	KL composite	**718,82**	31/1	1,24	**718,82**	31/1	**682,83**	2/1	
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**767,55**	1/2	0,42	**767,55**	1/2	**742,00**	3/1	
SINGAPOUR	Straits Times	**1784,43**	1/2	-0,14	**1786,89**	31/1	**1625,69**	2/1	**12,96**
TAÏWAN	Weighted	**5857,93**	1/2	-0,24	**6007,33**	28/1	**5488,33**	16/1	
THAÏLANDE	Thaï SE	**337,58**	1/2	-0,95	**340,82**	31/1	**305,19**	2/1	
AFRIQUE									
AFRIQUE DU SUD	All shares	**10403,30**	1/2	0,87	**10900,30**	11/1	**10210,20**	30/1	**11,39**
CÔTE D'IVOIRE	BVRM	**73,23**	31/1	0,12	**77,39**	2/1	**73,14**	30/1	

PER - Price Earning Ratio (ou ratio cours/bénéfice) : cours de cloture divisé par les bénéfices (dernières données connues, sur douze mois).
n/d : valeur non disponible.

EUROPE VENDREDI 1 FÉVRIER 10h00

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
AUTOMOBILE	**222,86**	-0,19
BANQUES	**362,92**	-0,04
PRODUITS DE BASE	**267,85**	0,42
CHIMIE	**284,74**	-0,65
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**306,96**	0,32
CONSTRUCTION	**204,44**	-0,21
CONSOMMATION CYCLIQUE	**149,58**	0,01
PHARMACIE	**438,62**	1,00
ÉNERGIE	**344,90**	0,61
SERVICES FINANCIERS	**277,40**	-0,56
ALIMENTATION ET BOISSON	**244,71**	0,45
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**234,47**	-0,03
ASSURANCES	**298,89**	-1,21
MEDIAS	**284,81**	0,54
BIENS DE CONSOMMATION	**280,80**	-0,33
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**244,68**	-0,34
HAUTE TECHNOLOGIE	**409,55**	0,61
SERVICES COLLECTIFS	**274,04**	-0,03

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HLDGS	NL	**20,24**	0,55
AEGON NV	NL	**26,60**	-1,92
AHOLD KON.	NL	**29,65**	-0,67
AIR LIQUIDE	FR	**158,40**	-0,06
ALCATEL	FR	**17,66**	0,34
ALLIANZ AG	AL	**260,75**	-0,29
GENERALI ASS	IT	**30,10**	-0,27
AVENTIS	FR	**79,05**	-1,98
AXA	FR	**21,22**	-1,12
BASF AG	AL	**44,26**	-1,62
BAYER AG	AL	**36,95**	-0,62
HYPOVEREINSBANK	AL	**35,95**	1,01
BBVA	ES	**13,27**	0,53
BSCH	ES	**9,12**	1,11
BNP PARIBAS	FR	**108,90**	0,74
CARREFOUR	FR	**57,00**	-0,44
DAIMLERCHRYSLER	AL	**46,86**	-0,19
DEUTSCHE BANK N	AL	**72,22**	0,14
DT TELEKOM N	AL	**17,06**	-0,52
E.ON AG	AL	**59,87**	0,76
ENDESA	ES	**16,85**	0,00
ENEL	IT	**6,61**	0,33
ENI	IT	**15,20**	0,59
FORTIS	NL	**26,61**	-0,52
FRANCE TELECOM	FR	**36,75**	-1,08
DANONE	FR	**134,00**	-0,22
ING GROEP	NL	**28,75**	-1,44
L OREAL	FR	**78,60**	-0,32
L.V.M.H.	FR	**47,19**	1,07
MUENCH. RUECK N	AL	**277,33**	0,48
NOKIA	FI	**27,13**	1,50
PHILIPS KON	NL	**31,65**	0,22
PINAULT-PR RED	FR	**119,40**	-0,25
REPSOL YPF	ES	**13,80**	-0,72
ROYAL DUTCH	NL	**58,00**	1,05
RWE ST A	AL	**43,47**	0,46
SAINT-GOBAIN	FR	**166,50**	0,66
SAN PAOLO-IMI	IT	**11,23**	0,39
SANOFI-SYNTHELAB	FR	**77,80**	0,00
SIEMENS N	AL	**68,27**	-0,41
SOCIETE GENERALE	FR	**68,05**	-0,37
SUEZ	FR	**33,02**	-0,09
TELECOM ITALIA	IT	**9,34**	0,81
TELEFONICA	ES	**13,81**	1,17
TIM	IT	**5,80**	0,99
TOTAL FINA ELF	FR	**163,80**	0,55
UNICREDITO	IT	**4,47**	0,22
UNILEVER CER	NL	**66,00**	1,23
VIVENDI UNIVERS	FR	**50,80**	2,27
VOLKSWAGEN AG	AL	**55,45**	-0,09

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

31/1 : 155 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
SUNBURST N	0,21	31,25
E.MULTI DIGI DIENS	0,30	30,43
PRODACTA AG	0,10	25,00
PROUT	0,88	17,33
KNORR CAPITAL PART	3,38	16,55
VISIONIX	2,49	15,81
PLAUT	3,30	15,79
Plus mauvaises performances		
AGIV REAL ESTATE	2,99	-64,86
METABOX	0,38	-25,49
LETSBUYIT.COM	0,04	-20,00
COMROAD	7,15	-17,82
INTEGRA	1,11	-14,62
LOBSTER NETWORK	0,47	-14,55
LIPRO	0,06	-14,29

TOKYO

31/1 : 492 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
SITE DESIGN	302000,00	15,27
NIHON COMPUTER GRA	320,00	14,29
NIPPON GEAR	87,00	12,99
ASHIKAGA BANK	133,00	12,71
KAGETSUENKANKO	169,00	12,67
FUJI KOSAN	103,00	11,96
DAIWA CONSTRUCTION	38,00	11,76
Plus mauvaises performances		
ARTIZA NETWORKS	486,00	-81,02
MORI DENKI MFG	36,00	-16,28
NIHON SEIMA	36,00	-14,29
MARUBENI INFOTEC	257,00	-10,45
ASAGAMI CORP	205,00	-10,09
COPYER	234,00	-9,65
JSP	480,00	-9,43

LONDRES

31/1 : 1058 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
BOOKHAM TECHNOLOGY	1,27	12,83
SCOOT.COM	0,01	11,11
PSION PLC	0,81	10,88
TRAFFICMASTER	0,33	10,00
BATM ADVANCED COMM	0,30	8,93
MARCONI	0,25	8,70
QXL RICARDO	0,03	7,69
Plus mauvaises performances		
ICI LTD	3,31	-10,92
ICELAND GROUP	1,31	-7,39
EIDOS PLC	1,71	-4,60
BRITISH AIRWAYS	2,04	-4,33
BRAMBLES INDUSTRIE	3,25	-3,41
KIDDE	0,65	-3,37
THUS	0,37	-2,63

PARIS

31/1 : 164 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
ESSILOR INTERNAT	35,55	7,08
COFACE	50,80	6,95
INFOGRAMES ENTERT	14,59	6,81
BUSINESS OBJECTS	46,25	6,20
TRANSICIEL	35,99	5,85
SCHLUMBERGER	63,95	5,18
LEGRIS INDUSTRIES	21,00	5,00
Plus mauvaises performances		
COMPLETEL EUROPE	1,01	-3,81
ALSTOM	12,81	-3,25
VIVENDI UNIVERSAL	49,72	-2,70
NEXANS	18,50	-1,86
TRACKS EUROPE FIN	53,10	-1,85
SCOR	34,27	-1,81
CANAL+	3,64	-1,62

NEW YORK

Séance du 31/1

NYSE
1 518 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
3M	111,00	1,03
AIG	74,15	4,01
ALCOA	35,85	4,67
America Online	26,31	-0,34
America Express	35,85	1,56
ATT	17,70	1,43
Boeing	40,95	2,37
Bristol Myers	45,37	0,98
Caterpillar	50,28	0,16
Citigroup	47,40	0,13
Coca Cola	43,75	-0,23
Colgate	57,15	1,87
Compaq	12,35	3,00
Dow Chemical	29,54	3,87
Du Pont	44,17	2,46
Eastman Kodak	28,40	-0,42
Endesa	14,60	-1,48
Exxon Mobil	39,05	0,93
Ford Motor	15,30	2,89
General Electric	27,82	3,65
General Motors	51,14	1,55
Gillette	33,30	2,08
Hewlett Packard	22,11	0,68
Home Depot	50,09	2,08
Honeywell	33,61	1,97
IBM	107,89	2,22
Int. Paper	41,78	1,04
Johnson&Johnson	57,51	0,54
JP Morgan	34,05	2,99
Lucent	6,52	-0,46
McDonalds	27,18	0,70
Merck	59,18	0,58
Motorola	13,31	-0,67
Nortel	11,66	4,11
Pepsico	50,09	2,92
Pfizer	41,67	1,02
Philip Morris	50,11	1,09
Procter & Gamble	81,68	4,33
SBC Comm.	37,45	3,17
Rexas Instruments	31,21	1,60
United Technologies	68,73	4,20
Wal Mart Stores	59,98	0,38
Walt Disney	21,06	-1,59

NASDAQ
1 804 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Altera Corporation	25,12	-1,41
Amazon.com Inc.	14,19	2,09
Amgen Inc.	55,50	0,84
Applied Materials Inc.	43,65	1,14
Bed Bath & Beyond	34,58	2,67
Cisco Systems, Inc.	19,80	2,38
Comcast Corporation	35,48	0,06
Concord EFS, Inc.	29,15	2,79
Dell Computer Corporation	27,49	-0,29
eBay Inc.	59,02	2,29
Flextronics Inter. Ltd	22,20	0,95
Gemstar	18,20	-4,91
Genzyme general	45,61	2,59
Immunex Corporation	27,95	0,98
Intel Corporation	35,04	3,48
Intuit Inc.	39,25	-0,41
JDS Uniphase Corporation	7,00	0,29
Linear Technology	41,37	-1,29
Maxim Int. Products, Inc.	55,49	-2,24
Microsoft Corporation	63,71	1,37
Oracle Corporation	17,26	3,85
Paychex	36,70	2,26
PeopleSoft, Inc.	32,49	1,06
Qualcomm Inc.	44,05	-1,43
Siebel	35,39	-0,76
Sun Microsystems, Inc.	10,76	-1,01
Veritas Software Corporation	42,55	-1,30
WorldCom, Inc.	10,05	2,03
Xilinc, Inc.	43,35	-2,50
Yahoo ! Inc.	17,24	0,29

MARCHÉ DES CHANGES 1/2, 10h00

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,74620	**0,85880**	1,40770	0,58180
TOKYO (¥)	133,96000		**115,06000**	188,57000	77,89000
PARIS (€)	1,16410	0,86860		1,63870	0,67720
LONDRES (£)	0,71000	0,52990	**0,60980**		0,41310
ZURICH (FR. S.)	1,71790	1,28240	**1,47580**	2,41880	

LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4279	7,4286
COURONNE NORVÉG.	7,8260	7,8310
COURONNE SUÉDOISE	9,1510	9,1610
COURONNE TCHÈQUE	31,7870	31,8170
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6910	1,6935
DOLLAR CANADIEN	1,3651	1,3672
DOLLAR HONGKONG	6,6971	6,6999
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0602	2,0639
FORINT HONGROIS	242,2000	242,7000
LEU ROUMAIN	27542,0000	27611,0000
ROUBLE	26,3800	26,4300

EURO à 6 mois

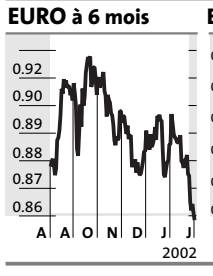

EURO à 5 jours

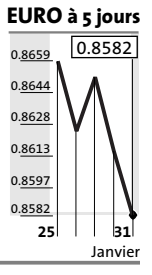

TAUX

TAUX D'INTÉRÊT LE 1/2

	Taux j. le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,28	3,32	5,00	5,30
ROYAUME-UNI	4,00	3,95	4,93	4,58
ITALIE	3,28	3,32	5,19	5,55
ALLEMAGNE	3,28	3,32	4,92	5,23
JAPON	0,01	0,04	1,50	2,72
ÉTATS-UNIS	1,79	1,78	5,05	5,43
SUISSE	0,98	1,60	3,53	3,99

MARCHÉS À TERME LE 1/2, 10h00

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 À TER.	28/2	4508,00	4472,00	348061
EURO NOTIO.	18/3	89,05	89,05	3275
EURO ST. 50	15/3	3706,00	3695,00	761949
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	7/3	107,65	107,63	712278
LONDRES				
EURIBOR 3 M.	18/2			17097
NEW YORK				
DOW JONES	14/3	9900,00	9878,00	27206
S. & POOR'S	14/3	1128,80	1127,50	476477

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,29 %
usure	8,39 %
Crédit immobilier à taux variable	
effectif moyen	6,25 %
usure	8,33 %
Crédit consommation (- de 10 000 francs)	
taux effectif moyen	15,67 %
usure	20,89 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,71 %
usure	16,95 %
Crédit consommation (+ 10 000 francs)	
taux effectif moyen	8,49 %
usure	11,32 %
Crédit aux entreprises (+ de 2 ans)	
moyenne taux variable	5,95 %
usure taux variable	7,93 %
moyenne taux fixe	6,31 %
usure taux fixe	8,41 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

VENDREDI 1 FÉVRIER 10h00

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10450,00**	0,48
OR FIN LINGOT	**10450,00**	-0,19
ONCE D'OR EN DOLLAR	**282,30**	0,28
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS	**60,70**	2,71
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**60,50**	1,68
PIÈCE UNION LAT. 20	**60,00**	1,52
PIÈCE 10 US$	**207,00**	1,22
PIÈCE 20 US$	**396,00**	4,55
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**390,00**	0,71

DENRÉES

VENDREDI 1 FÉVRIER 10h00

	Cours	% var.
BLÉ ($ CHICAGO)	**287,00**	0,35
CACAO ($ NEW YORK)	**1344,00**	-1,68
CAFÉ (£ LONDRES)	**374,00**	-0,27
COLZA (€ PARIS)	**n/d**	n/d
MAÏS ($ CHICAGO)	**206,00**	0,00
ORGE (£ LONDRES)	**65,90**	5,44
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**86,40**	0,41
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**225,50**	0,53
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**430,50**	0,06

MÉTAUX

VENDREDI 1 FÉVRIER 10h00

	Cours	% var.
LONDRES($)		
ALUMINIUM COMPTANT	**1354,25**	-1,69
ALUMINIUM À 3 MOIS	**1396,75**	-0,23
CUIVRE COMPTANT	**1514,50**	-2,29
CUIVRE À 3 MOIS	**1588,50**	-0,47
ÉTAIN COMPTANT	**3842,50**	-1,47
ÉTAIN À 3 MOIS	**3946,25**	-0,35
NICKEL COMPTANT	**6012,50**	0,91
NICKEL À 3 MOIS	**5882,50**	-0,30
PLOMB COMPTANT	**488,50**	0,10
PLOMB À 3 MOIS	**497,25**	-0,35
ZINC COMPTANT	**766,50**	-1,10
ZINC À 3 MOIS	**799,25**	0,03
NEW YORK($)		
ARGENT À TERME	**421,60**	0,00
PLATINE À TERME	**n/d**	n/d

PÉTROLE

VENDREDI 1 FÉVRIER 10h00

	Cours	% var.
BRENT Dtd	**19,48**	-2,06
WTI Cushing	**19,64**	-0,61
LIGHT SWEET CRUDE (futures)	**19,60**	0,62

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

VENDREDI 1 FÉVRIER 10h00

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	41,00	41,00	0,00	0,42	52,40	25,72	1,00	12040
AFFINE	37,17	37,15	0,05	0,68	39,76	29,16	4,02	3610
AGF ◗	51,70	52,35	-1,24	-2,88	72,79	41,70	2,00	12592
AIR FRANCE ◗	17,93	18,00	-0,39	9,49	27,01	8,70	0,22	3112
AIR LIQUIDE ◗	158,20	158,50	-0,32	0,70	177,00	130,10	3,00	12007
ALCATEL ◗	17,66	17,60	0,28	-8,33	72,35	11,34	0,48	13000
ALCATEL OPTRONIC	7,95	7,85	1,27	1,68	65,00	4,50	0,10	13015
ALSTOM ◗	13,06	12,81	1,95	2,56	36,00	11,46	0,55	12019
ALTRAN TECHNOLOG ◗	52,70	51,75	1,84	1,97	82,47	34,10	0,14	3463
ARBEL	4,59	4,10	11,95	32,26	11,00	2,60	0,53	3588
ATOS ORIGIN ◗	85,00	85,80	-0,93	16,66	112,70	56,20	1,83	5173
AVENTIS ◗	79,25	80,65	-1,74	1,13	94,75	65,20	0,50	13046
AXA ◗	21,24	21,46	n/d	-8,56	39,80	16,40	0,55	12062
B.T.P. (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	3360
BACOU-DALLOZ	n/d	86,50	n/d	n/d	119,10	64,20	0,90	6089
BAIL INVESTISSEM	131,70	128,90	n/d	6,44	134,00	108,10	7,16	12018
BAZAR LHOTEL VIL	n/d	137,80	n/d	n/d	152,80	105,00	3,00	12547
BEGHIN-SAY ◗	42,91	43,00	-0,12	5,39	43,95	29,70	n/d	4455
BIC ◗	38,51	39,60	-2,75	3,23	47,60	32,20	0,58	12096
BNP PARIBAS ◗	108,80	108,00	n/d	7,46	109,70	72,80	2,25	13110
BOLLORE ◗	n/d	240,00	n/d	n/d	259,69	178,14	11,00	12585
BOLLORE INVEST	51,70	51,85	n/d	0,97	56,75	39,90	0,20	3929
BONGRAIN	n/d	45,50	n/d	n/d	46,90	32,50	1,40	12010
BOUYGUES ◗	34,16	34,43	-0,78	-6,44	59,50	23,00	0,36	12050
BOUYGUES OFFSHOR ◗	41,50	41,00	1,22	2,37	62,80	31,80	1,10	13070
BULL ◗	1,07	1,08	n/d	-12,20	4,98	0,49	n/d	5260
BURELLE	n/d	57,15	n/d	n/d	79,90	47,42	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	46,50	46,25	0,54	23,17	59,43	18,86	n/d	12074
C.E.G.I.D.	84,35	83,50	1,02	6,57	123,60	65,60	2,00	12470
C.F.F.RECYCLING.	43,30	43,40	-0,23	8,50	50,00	32,01	1,30	3905
C.G.I.P. ◗	38,11	38,35	-0,63	2,27	60,99	22,70	1,00	12102
CANAL + ◗	3,68	3,64	1,10	1,68	4,05	3,15	0,15	12546
CAP GEMINI ◗	79,40	78,60	1,02	-3,08	209,80	49,00	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	31,57	31,00	1,84	3,33	51,84	23,50	1,06	3962
CARREFOUR ◗	56,80	57,00	-0,44	-2,40	70,35	42,32	0,50	12017
CASINO ◗	80,30	80,15	0,12	-7,50	111,61	74,60	1,33	12558
CASTORAMA DUBOIS ◗	59,00	57,70	2,60	-0,26	72,10	41,50	0,71	12420
CEREOL ◗	29,20	29,20	n/d	2,64	31,65	20,15	n/d	4456
CERESTAR ◗	n/d	32,41	n/d	n/d	34,00	18,70	n/d	4457
CHARGEURS	n/d	69,95	n/d	n/d	86,40	60,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	36,15	35,45	n/d	2,84	52,90	20,50	0,78	13040
CIC	n/d	120,50	n/d	n/d	126,50	108,00	2,29	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	48,00	47,90	0,21	-0,21	54,90	37,00	1,40	12098
CLARINS ◗	63,55	63,35	-0,55	-0,08	80,90	55,10	0,98	13029
CLUB MEDITERRANE ◗	47,99	47,39	1,71	15,59	106,56	25,77	1,00	12156
CNP ASSURANCE ◗	34,32	34,50	0,00	-3,36	43,65	29,70	1,08	12022
COFACE ◗	49,40	50,80	-2,76	7,17	116,90	38,05	1,75	12099
COFLEXIP	152,00	154,80	-1,81	-2,64	198,00	130,00	1,16	13064
COLAS	63,80	63,80	n/d	0,71	70,85	55,00	2,13	12163
CONTINENTAL DENT	n/d	44,33	n/d	n/d	51,00	35,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	18,61	18,60	0,05	4,55	18,99	17,50	n/d	4507
CREDIT LYONNAIS ◗	37,15	37,40	n/d	-0,27	46,33	33,35	0,65	18420
CREDIT.FONCIER F	n/d	14,94	n/d	n/d	15,50	8,58	0,58	12081
CS COMM & SYS	n/d	8,54	n/d	n/d	30,03	4,43	0,84	7896
DAMART S.A.	80,80	80,80	0,00	0,25	86,95	72,10	3,80	12049
DANONE ◗	133,70	134,00	n/d	-2,19	163,30	124,90	1,90	12064
DASSAULT AVIATIO	n/d	312,50	n/d	n/d	325,00	208,50	6,20	12172
DASSAULT SYSTEME ◗	53,25	53,45	n/d	-1,02	76,95	29,50	0,31	13065
DEV REG NORD PDC	n/d	14,80	n/d	n/d	15,50	13,50	0,55	12423
DEVEAUX S.A.	n/d	70,50	n/d	n/d	89,20	50,30	4,20	6100
DMC	7,79	7,63	n/d	1,87	17,90	4,09	0,46	12133
DYNACTION	n/d	28,50	n/d	n/d	30,80	17,30	0,50	13035
EIFFAGE ◗	80,10	79,90	n/d	16,81	80,95	55,00	2,09	13045
ELECT & EAUX MAD.	n/d	24,35	n/d	n/d	24,90	18,18	2,91	3571
ELIOR ◗	9,20	9,15	0,55	13,52	15,91	5,73	0,07	12127
ENTENIAL	28,71	29,00	-1,00	14,40	37,80	24,00	0,40	12093
ERAMET	34,00	32,50	4,92	-6,07	47,80	22,00	1,30	13175
ESSILOR INTERNAT ◗	35,50	35,55	0,00	4,71	35,80	25,00	0,39	12166
ESSO	83,60	84,00	-0,48	4,74	89,60	61,31	8,25	12066
EULER ◗	45,50	45,49	0,02	7,04	60,00	35,00	1,40	12130
EURAZEO ◗	60,20	61,55	-2,19	-3,75	83,60	44,20	0,48	12112
EURO DISNEY SCA ◗	1,13	1,16	-3,45	31,82	1,21	0,51	0,04	12587
EUROTUNNEL SA ◗	1,06	1,06	0,94	-6,19	1,39	0,55	n/d	12537
F.F.P. ◗	98,00	98,00	0,00	0,98	129,00	71,00	1,80	6478
FAURECIA ◗	59,80	59,90	-0,17	1,53	69,10	32,30	0,91	12114
FIMALAC SA (L.Bo ◗	43,59	42,80	1,85	6,20	45,90	30,00	0,90	3794
FINAXA	77,00	76,80	0,26	-2,97	130,00	60,00	2,20	3313
FONC.LYONNAISE	27,60	27,00	n/d	1,12	33,70	22,65	0,85	3340
FONCIERE PIM NV	n/d	68,00	n/d	n/d	70,00	56,00	2,06	7368
FRANCE TELECOM ◗	36,71	37,17	n/d	-17,22	101,60	27,00	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	96,00	n/d	n/d	111,00	74,48	2,22	12185
GALER.LAFAYETTE ◗	139,50	140,50	-0,85	-8,11	215,00	105,50	0,60	12124
GAUMONT	41,10	40,39	3,99	-1,97	56,60	22,90	0,57	3489
GECINA ◗	92,10	92,20	-0,22	0,77	107,00	80,00	3,34	13151
GENERALE SANTE	15,90	15,90	0,63	10,72	20,59	13,20	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	41,00	39,20	4,59	11,21	82,50	30,80	1,06	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	11,88	11,90	-0,17	-1,24	31,50	8,00	0,15	6337
GRANDVISION ◗	18,00	17,60	2,27	15,41	24,00	12,76	0,25	5297
Groupe GASCOGNE	75,20	77,40	-2,84	4,31	93,00	65,00	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE	65,00	65,00	n/d	-12,46	83,50	45,15	1,68	5354
GROUPE ZANNIER	n/d	78,55	n/d	n/d	96,23	57,64	0,73	12472
GUYENNE ET GASC. ◗	86,00	85,20	0,94	0,24	94,15	66,40	1,30	12028
HAVAS ADVERTISIN ◗	8,49	8,55	-0,82	5,17	18,50	5,30	0,17	12188
IMERYS EX IMETAL ◗	116,10	116,50	n/d	8,07	127,00	84,05	3,60	12085
IMMOB.MARSEILL.	n/d	3358,00	n/d	n/d	3545,00	2350,00	63,12	3770
IMMOBANQUE	n/d	122,30	n/d	n/d	155,00	102,50	10,67	3517
INFOGRAMES ENTER ◗	14,65	14,59	0,41	12,69	23,04	4,96	n/d	5257
INGENICO ◗	25,00	24,90	0,40	10,18	36,75	18,53	0,10	12534
ISIS	152,90	152,90	0,00	-3,23	179,90	75,95	2,40	12000
JC DECAUX SA ◗	12,30	12,40	-0,81	-1,20	17,20	5,20	n/d	7791
KAUFMAN & BROAD	18,30	18,16	0,77	10,06	24,10	12,76	0,82	12105
KLEPIERRE ◗	112,20	112,20	0,36	4,57	112,20	95,00	2,75	12196
L OREAL ◗	78,70	78,80	-0,06	-2,60	92,10	64,00	0,44	12032
L.V.M.H. ◗	47,15	46,70	0,90	2,19	75,50	28,40	0,75	12101
LAFARGE ◗	99,95	98,60	1,37	-6,01	114,00	74,00	2,20	12053
LAGARDERE ◗	44,71	44,67	n/d	-4,96	72,00	29,40	0,78	13021
LAPEYRE ◗	n/d	51,10	n/d	n/d	64,65	31,50	1,08	13051
LEBON	n/d	51,45	n/d	n/d	61,65	42,50	2,30	12129
LEGRAND	166,00	165,00	0,61	14,58	262,00	115,00	1,87	12061
LEGRIS INDUSTRIE ◗	21,23	21,00	1,10	-4,55	57,50	17,20	20,20	12590
LIBERTY SURF	3,35	3,40	-2,94	19,30	10,15	1,76	n/d	7508
LOCINDUS	130,00	127,00	2,36	0,79	135,00	103,50	10,18	12135
LOUVRE(STE DU)	61,10	61,85	-1,21	-1,51	108,51	49,80	1,24	3311
LUCIA	11,10	11,38	0,00	-12,46	15,00	10,35	n/d	3630
MARINE-WENDEL ◗	69,00	69,50	-0,72	2,21	112,00	38,00	2,20	12120
MATUSSIERE&FORES	9,00	9,10	-1,10	2,36	9,85	6,01	0,10	6057
MAUREL ET PROM	18,95	19,00	1,21	22,58	19,50	9,81	0,91	5107
METALEUROP	4,55	4,46	2,02	44,81	6,75	2,48	n/d	12038
MICHELIN ◗	40,61	41,13	-1,19	11,01	43,50	23,84	0,80	12126
MONTUPET S.A.	14,80	14,50	2,07	39,02	24,12	8,61	0,17	3704
NATEXIS BQ POP ◗	91,60	91,60	0,00	-5,47	102,00	86,00	2,50	12068
NEOPOST ◗	35,85	36,30	0,00	10,94	37,00	22,10	n/d	12056
NEXANS ◗	18,28	18,50	-0,81	14,13	30,50	12,60	n/d	4444
NORBERT DENTRES	24,35	25,00	n/d	11,86	25,00	15,00	0,40	5287
NORD-EST	n/d	26,80	n/d	n/d	29,38	23,23	0,94	12055
NRJ GROUP ◗	20,20	19,85	1,76	-5,21	33,98	11,16	0,15	12169
OBERTHUR CRD SYS ◗	7,77	7,63	2,23	-14,75	21,50	3,95	n/d	12413
ORANGE ◗	8,58	8,53	n/d	-16,21	12,00	6,10	n/d	7919
OXYGENE EXT.ORIE	n/d	362,00	n/d	n/d	437,50	305,00	14,68	3117
PECHINEY A ◗	61,90	61,80	-0,08	6,74	68,65	30,04	0,81	13290
PECHINEY B	57,00	57,00	0,00	4,78	65,10	30,10	3,31	3640
PENAUILLE POLYSV ◗	44,75	45,00	-0,56	13,92	77,67	23,40	0,28	5338
PERNOD RICARD ◗	85,50	85,50	0,00	-0,79	88,12	65,89	1,60	12069
PEUGEOT S.A. ◗	46,17	45,83	0,72	-4,02	58,27	35,40	0,83	12150
PINAULT-PR RED ◗	119,50	119,70	-0,17	-17,22	235,30	97,05	2,18	12148
PLASTIC OMNIUM	71,40	71,20	0,28	20,68	122,00	52,25	2,00	12457
PROVIMI ◗	21,85	21,95	n/d	2,95	23,78	10,21	n/d	4458
PSB INDUST.	n/d	86,85	n/d	n/d	90,00	67,22	3,50	6032
PUBLICIS GPESA ◗	28,73	28,58	0,52	-3,93	39,27	15,83	0,20	13057
REMY COINTREAU ◗	26,77	26,92	-0,56	8,24	44,40	18,36	0,90	13039
RENAULT ◗	44,15	44,40	-0,56	12,09	64,00	26,01	0,91	13190
REXEL ◗	60,90	60,95	-1,07	-7,58	91,00	46,01	1,61	12595
RHODIA ◗	10,10	10,14	-0,39	12,92	17,00	5,01	0,40	12013
ROCHETTE (LA)	12,67	11,90	6,47	21,43	12,35	5,70	0,18	12580
ROUGIER	58,10	57,90	0,35	1,49	71,90	50,00	3,05	3764
ROYAL CANIN ◗	142,30	142,10	0,07	5,65	143,50	90,40	1,10	3153
RUE IMP DE LYON	1625,00	1586,00	2,46	2,32	1970,00	1260,00	21,19	12400
S.P.I.R. COMMUN. ◗	78,25	78,30	n/d	0,38	90,20	42,65	3,00	13173
SADE	n/d	46,80	n/d	n/d	50,60	44,21	2,15	12431
SAGEM ◗	70,45	70,85	-0,21	3,05	157,90	28,33	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	166,50	165,50	0,48	-2,36	180,00	128,20	4,30	12500
SALVEPAR	55,65	55,40	0,45	10,25	68,90	47,00	3,05	12435
SANOFI-SYNTHELAB ◗	77,70	77,80	-0,06	-7,16	86,50	52,60	0,44	12057
SCHNEIDER ELECTR ◗	52,20	52,50	-0,57	-2,78	79,20	38,10	1,60	12197
SCOR S.A. ◗	33,72	34,27	-1,60	-3,22	58,20	24,47	1,70	13030
SEB ◗	74,85	74,50	0,47	18,91	75,50	39,11	1,90	12170
SEITA	47,05	48,32	-2,63	0,25	48,80	39,77	2,65	13230
SELECTIBAIL	16,00	16,10	-0,62	1,13	16,60	13,45	1,56	12599
SIDEL	33,00	32,00	3,13	-36,00	53,00	30,25	1,00	13060
SILIC	156,00	156,40	-0,26	-0,26	175,00	149,13	6,68	5091
SIMCO ◗	77,00	77,80	-1,03	0,39	82,05	67,60	2,60	12180
SKIS ROSSIGNOL	14,40	14,38	n/d	-0,69	16,87	12,00	0,28	12041
SOC IM DE FRANCE	n/d	22,10	n/d	n/d	24,40	19,25	0,30	12037
SOCIETE GENERALE ◗	68,00	68,40	-0,44	8,83	75,50	42,30	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	46,00	46,42	n/d	-3,31	60,10	41,00	0,56	12122
SOPHIA ◗	n/d	31,50	n/d	n/d	33,99	28,10	1,52	12077
SOPRA GROUP ◗	47,01	46,90	0,41	21,00	86,80	24,50	0,62	5080
SR.TELEPERFORMAN ◗	26,55	26,73	n/d	13,74	42,69	11,80	0,15	5180
SUCR.PITHIVIERS	n/d	388,00	n/d	n/d	444,69	280,53	12,00	3331
SUEZ ◗	32,95	33,00	n/d	-2,94	39,28	29,46	0,66	12052
TAITTINGER	n/d	134,00	n/d	n/d	182,45	116,50	2,32	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	139,40	139,40	0,00	-7,07	187,00	95,90	3,30	13170
TF1 ◗	27,26	27,10	0,59	-4,54	62,73	18,51	0,65	5490
THALES ex TH-CSF ◗	37,89	38,00	-0,29	-1,94	55,00	36,35	0,62	12132
THOMSON MULTIMED ◗	34,50	34,73	n/d	0,67	58,90	17,25	n/d	18453
THOMSON S.A. PAR	n/d	154,00	n/d	n/d	157,00	142,65	10,28	14004
TOTAL FINA ELF ◗	163,80	162,90	0,55	1,56	179,80	126,00	3,30	12027
TRANSICIEL ◗	36,00	35,99	-0,25	3,75	61,60	21,61	0,50	6271
UBI SOFT ENTERT. ◗	39,00	37,48	4,06	-0,05	49,00	22,20	n/d	5447
UNIBAIL ◗	56,15	56,65	-1,50	-0,70	66,00	48,71	1,67	12471
UNILOG S.A. ◗	74,05	74,65	-0,80	9,22	119,45	45,40	0,39	3466
USINOR	12,89	12,90	0,00	-5,56	15,72	7,27	0,56	4513
VALEO ◗	47,48	47,85	-0,94	6,81	58,31	30,02	1,35	13033
VALLOUREC ◗	56,90	57,00	n/d	7,04	74,00	38,15	1,30	12035
VICAT	n/d	58,60	n/d	n/d	70,23	47,90	0,95	3177
VINCI ◗	69,25	69,30	-0,36	5,24	75,90	55,03	1,65	12548
VIVARTE	134,60	134,50	0,07	4,67	139,90	110,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIR ◗	38,33	38,39	-0,16	2,48	50,75	35,27	0,55	12414
VIVENDI UNIVERS ◗	50,80	49,72	2,27	-19,15	82,00	40,22	1,00	12777
WANADOO ◗	6,28	6,31	n/d	12,08	10,50	3,58	n/d	12415
WORMS &CIE	n/d	19,40	n/d	n/d	22,42	14,41	0,50	6336
ZODIAC ◗	22,06	22,36	-1,34	12,23	29,30	11,72	0,52	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS SA ``A`` ◗	18,62	18,73	-0,96	-1,83	19,75	12,91	0,56	12975
AMADEUS GLOBAL ◗	n/d	7,27	n/d	n/d	9,27	4,01	0,09	12823
BASF ◗	45,31	44,70	1,36	5,70	50,15	28,81	1,30	12807
BAYER ◗	37,02	36,70	0,87	4,53	56,45	23,62	1,40	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	0,96	1,01	-5,94	-12,93	7,88	0,47	n/d	5728
DEUTSCHE BANK ◗	72,25	71,00	1,76	-10,52	103,93	43,32	1,30	12804
DEXIA ◗	16,58	16,45	0,91	1,54	19,20	13,12	0,32	12822
EADS ◗	12,98	13,00	-0,15	-4,69	25,07	9,14	0,38	5730
EQUANT ◗	13,45	13,44	0,07	-0,15	22,39	8,10	n/d	12701
EURONEXT ◗	20,90	20,72	0,82	-2,49	23,10	12,70	n/d	5777
GEMPLUS INTL ◗	2,59	2,60	-0,38	-8,45	9,90	1,93	n/d	5768
NOKIA AB ◗	27,15	26,51	2,41	-7,63	47,90	13,55	0,28	5838
PHILIPS ROYAL ◗	31,65	31,70	-0,16	-4,17	45,40	16,75	0,36	13955
ROYAL DUTCH ◗	57,70	57,80	0,09	2,03	72,68	43,80	1,62	13950
SIEMENS AG ◗	68,25	68,50	-0,36	-6,58	103,79	34,37	1,00	12805
STMICROELECTRON. ◗	36,06	35,95	0,31	-0,28	52,41	18,88	n/d	12970
TELEFONICA ◗	13,80	13,61	1,40	-8,48	20,91	9,41	0,18	12811
UNILEVER NV ◗	65,80	65,00	1,23	-1,37	70,87	53,29	1,45	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON ◗	5,03	4,99	0,80	-17,66	13,60	3,21	0,16	12905
GENERAL ELECTR. ◗	43,04	42,26	1,85	-8,41	61,01	29,99	1,19	12943
HSBC HOLDING ◗	12,90	12,84	0,47	-3,60	16,72	9,03	0,00	12976
IBM ◗	125,30	123,10	1,79	-11,95	141,90	86,87	0,28	12964
KINGFISHER ◗	6,45	6,40	0,78	1,91	6,83	3,86	0,00	22046
MERCK & COMPANY ◗	69,05	67,85	1,77	0,07	98,31	55,14	0,91	12909
NESTLE SA NOM. ◗	251,80	251,50	0,12	5,23	253,00	200,50	15,52	13911
PHILIP MORRIS ◗	58,20	57,60	1,04	9,71	59,14	39,86	1,19	12928
SCHLUMBERGER ◗	65,55	63,95	2,50	0,08	87,10	44,59	0,55	12936
SONY CORP. ◗	50,55	51,35	0,78	-0,48	97,90	35,17	0,00	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD).
Plus haut et plus bas : cours maximum et minimum depuis le 1/1/2001. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

31/1 : 26 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
AVENIR TELEC.BS00	0,25	25,00
IDP	1,92	9,71
AUFEMININ.COM	1,27	9,48
PROSODIE #	29,90	9,28
IPSOS BS00	1,48	8,82
FI SYSTEM #	1,84	8,24
MEDIDEP #	26,00	8,11
IT LINK	5,08	8,09
ALPHA MOS BON SOUS	0,43	7,50
SOI TEC BS 00	12,30	6,86
DEVOTEAM #	19,75	6,24
R2I SANTE	3,41	6,23
CYBER PRES.PUBLIS#	13,80	6,15
SYSTRAN	1,82	5,81
Plus mauvaises performances		
GUYANOR ACTION B	0,20	-9,09
COM 6	1,80	-5,26
CMT MEDICAL TECHN.	14,85	-5,17
INFOSOURCES	0,77	-4,94
CONSORS FRANCE	2,47	-4,63
ASTRA	0,62	-4,62
BUSINESS INTER. #	1,72	-3,91
GUILLEMOT BS 99	6,20	-3,88
HI MEDIA	0,80	-3,61
TITUS INTERACTIVE#	3,50	-3,58
CONSODATA	14,50	-3,33
ITESOFT	1,18	-3,28
ARTPRICE COM #	3,82	-3,05
PHARMAGEST INTER.	13,99	-2,78
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	1,51	0,00
BRIME TECHNO. #	31,00	-1,59
CEREP	18,48	0,43
CMT MEDICAL TECHN.	14,85	-5,17
DALET #	2,15	-0,92
DEVOTEAM #	19,75	6,24
EGIDE #	98,80	1,86
GENESYS #	11,85	-1,25
HIGH CO.#	120,40	2,91
HIGHWAVE OPTICAL	2,94	0,68
ILOG #	16,99	4,30
INFO VISTA	4,59	2,00
IPSOS #	68,80	0,73
MEDIDEP #	26,00	8,11
NET2S #	3,19	0,63
PROSODIE #	29,90	9,28
SOI TEC SILICON #	24,00	2,56
TELECOM CITY #	1,85	2,78
VALTECH	2,34	0,43
WAVECOM #	36,50	0,97

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE ARGENT

SECOND MARCHÉ

31/1 : 35 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
VIKING #	2,00	24,22
SERF #	4,80	20,00
NETRA SYSTEMS	3,97	15,07
HOTELS DE PARIS	10,80	12,50
SERVICES ET TRANS.	92,00	10,71
ALTEDIA	32,80	10,44
ERMO	6,79	9,34
AFIBEL	47,00	9,05
MONEYLINE #	17,10	6,88
FAROS NOM.	3,82	6,11
BRIOCHE PASQ.(NS)#	74,85	5,27
CITEL	3,95	5,05
ASSYSTEM #	21,00	5,00
PRECIA (LY) #	10,50	5,00
Plus mauvaises performances		
BISC. GARDEIL (B)	8,00	-14,44
BOIZEL CHANOINE#	41,20	-10,43
PETIT BATEAU	14,10	-10,19
CORA INDUSTRIES #	15,11	-9,95
RADIALL #	65,25	-7,45
PARC DES EXPOS.	86,00	-7,43
CESAR	0,77	-6,10
STEF-TFE #	56,25	-6,02
EURODIRECT MARKET.	17,00	-5,03
ANDRE TRIGANO(LY)#	15,50	-4,91
DELTA PLUS GROUP	13,70	-4,86
SOLVING #	33,00	-4,76
OXYMETAL	3,90	-4,65
NISSAN FRANCE SA	2,00	-4,55
Plus forts volumes d'échange		
AES LABO. GROUPE #	1,80	-0,08
ALGECO #	1,10	-2,88
ALTEDIA	32,80	10,44
ALTEN (SVN) #	17,00	2,35
ASSYSTEM #	21,00	5,00
BENETEAU #	87,15	1,34
BONDUELLE	50,30	2,17
BRIOCHE PASQ.(NS)#	74,85	5,27
ETAM DEVELOPPEMENT	13,10	1,55
GINGER	17,00	2,29
HERMES INTL	177,30	0,28
LABEYRIE	61,00	-0,65
LVL MEDICAL GPE	33,21	2,18
M6-METR.TV ACT.DIV	28,56	2,44
MANITOU #	74,45	3,12
PIERRE VACANCES #	70,00	0,00
PINGUELY HAULOTTE	11,64	0,61
RODRIGUEZ GROUP #	63,95	-1,08
SOLVING #	33,00	-4,76
SPORT FIVE	1,40	0,00

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 1/2 à 10h

AGIPI — La force de l'association — www.agipi.com 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS (AXA)	26,02	1,01	-3,52
AGIPI AMBITION (AXA)	25,35	-0,35	0,07

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
ANTIN OBLI. MT C	154,24	0,19	-0,20
ANTIN OBLI. MT D	141,56	0,18	-0,20
ANTIN OBLI. SPR. C	187,61	0,34	0,25
BNP MONÉ CT TERME	2514,97	0,01	0,28
BNP MONÉ PLACEM. C	13783,58	0,01	0,25
BNP MONÉ PLACEM. D	11589,02	0,01	-3,45
BNP MONÉ TRÉSOR.	78616,15	0,01	0,29
BNP OBLI. CT	166,61	0,11	-0,07
BNP OBLI. LT	34,39	0,35	-0,05
KLEBER EURO SOUV. C	1973,53	0,16	-0,04
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOC.	1841,68	0,01	0,24

Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
BP OBLI. EUROPE	52,43	0,04	0,32
BP SÉCURITÉ	103967,18	0,01	0,30
FRUCTIFRANCE C	80,29	0,63	-1,31
Fonds communs de placements			
CYCLEO EUR. CROIS.	106,54	-2,08	-8,15
CYCLEO EUROPE CYCL.	109,02	-0,74	-0,36
CYCLEO EUR. DÉFENS.	98,79	-0,91	-2,13
BP MÉDITERRAN. DÉV.	53,51	-0,24	-3,90
BP NOUV. ÉCONOMIE	86,42	-1,34	-7,24
BP OBLI. HAUT REND.	110,58	-0,51	2,36
EUROACTION MIDCAP	128,71	-0,87	1,88
FRUCTI EURO 50	95,17	0,69	-3,97
FRUCTIFONDS FR. NM	188,11	2,02	3,09

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	50,51	-1,98	1,65
ÉCUR. ACTIONS EUR. C	17,16	-2,72	0,80
ÉCUR. ACTIONS FUT. D	62,62	-2,32	0,70
ÉCUR. CAPITALIS. C	44,17	0,18	-0,33
ÉCUR. DYNAM.+ D PEA	41,91	-2,38	0,75
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	43,14	-1,78	0,61
ÉCUR. EXPANSION C	14878,55	0,01	0,30
ÉCUR. EXPANSION+ C	42,64	0,02	0,58
ÉCUR. INVESTISS. D	51,27	-2,31	0,40
ÉCUR. MONÉTAIRE C	225,10	0,01	0,22
ÉCUR. MONÉTAIRE D	187,50	0,01	0,22
ÉCUR. OBLI. INTER. D	178,99	0,28	1,13
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	37,80	-3,37	0,20
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	273,35	0,18	-0,21
ÉPARCOURT-SICAV D	28,48	0,14	-0,21
GÉOPTIM C	2343,50	0,10	0,02
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	37,31	-0,80	0,00
ÉCUR. PRUDENCE C	34,63	0,12	-0,05
ÉCUREUIL VITALITÉ C	40,10	-2,00	0,61

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
Multi-promoteurs			
LIVR. BOURSE INVEST.	182,68	0,94	0,77
NORS SUD DÉVELOP. C	522,20	-0,05	0,78
NORD SUD DÉVELOP. D	403,00	-0,05	0,78

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
ATOUT CROISSANCE D	347,41	-0,39	1,54
ATOUT EUROPE C	494,47	-2,82	-3,99
ATOUT FRANCE ASIE D	74,03	-2,63	-4,15
ATOUT FRANCE C	189,40	-2,50	-3,82
ATOUT FRANCE D	168,43	-2,51	-3,82
ATOUT FR. EUROPE D	171,31	-2,56	-3,74
ATOUT FR. MONDE D	43,14	-2,49	-4,02
ATOUT MONDE C	50,79	-3,57	-4,27
ATOUT SÉLECTION D	100,81	-2,76	-3,83
CAPITOP EUROBLIG C	101,41	0,16	0,00
CAPITOP EUROBLIG D	83,67	0,17	-0,01
CAPITOP MONDOBLIG C	45,45	0,40	0,73
CAPITOP REVENUS D	171,16	0,15	-1,25
DIÈZE C	432,63	-0,13	-1,95
INDICIA EUROLAND D	108,98	-2,67	-3,60
INDICIA FRANCE D	357,35	-2,41	-4,33
INDOCAM AMÉRIQUE C	39,71	-2,72	-3,96
INDOCAM ASIE C	17,37	-2,80	-1,91
INDOCAM FRANCE C	325,72	-2,35	-3,31
INDOCAM FRANCE D	267,74	-2,35	-3,31
INDOC. MULTI OBLIG. C	191,22	0,24	1,89
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	75,35	-2,32	-3,61
CAPITOP MONÉTAIRE C	193,24	0,01	0,23
CAPITOP MONÉTAIRE D	183,20	0,01	0,23
INDOCAM FONCIER	93,90	-0,21	0,81
INDOC. VAL. RESTR. C	265,22	-2,47	-0,49
MASTER ACTIONS C	41,10	0,44	-0,21
MASTER DUO C	14,15	0,28	-0,28
MASTER OBLIG. C	30,87	-0,23	0,06
MASTER PEA D	12,35	0,57	-0,64
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,46	0,11	-0,80
OPTALIS DYNAMIQ. D	17,30	0,06	-0,85
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,71	0,05	-0,53
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,03	0,12	-0,52
OPTALIS EXPANSION C	14,75	0,75	-0,80
OPTALIS EXPANSION D	14,39	0,70	-0,82
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,90	-0,06	-0,27
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,72	-0,06	-0,31
PACTE SOL. LOGEM.	76,78	-0,29	-0,24
PACTE SOL. TIERS MOND.	81,78	-0,28	-0,24

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
EURCO SOLIDARITÉ	225,61	0,24	-0,15
MONELION JOUR C	493,79	0,01	0,25
MONELION JOUR D	415,85	0,01	0,25
SICAV 5000	156,67	0,86	-3,38
SLIVAFRANCE	268,69	0,72	-3,22
SLIVARENTE	39,61	-0,03	0,30
SLIVINTER	151,77	0,95	-3,44
TRILION	740,74	-0,08	-0,85
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAM. C	178,49	-2,33	0,51
ACTILION DYNAM. D	168,13	-2,33	0,51
ACTILION ÉQUILIBRE C	175,68	-1,46	2,35
ACTILION ÉQUILIBRE D	164,26	-1,46	2,35
ACTILION PEA DYNAM.	65,25	-1,84	0,13
ACTILION PEA ÉQUIL.	163,85	-1,21	-0,04
ACTILION PRUDENCE C	173,18	-0,22	0,12
ACTILION PRUDENCE D	161,38	-0,22	0,12
INTERLION	236,03	0,11	0,25
LION ACTION EURO	88,90	0,89	-2,53
LION PEA EURO	89,48	0,80	-2,97

CIC BANQUES — www.cic-am.com

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
CIC AMÉRIQUE LATINE	111,88	-0,14	-2,54
CIC CAPIRENTE MT C	35,80	-0,08	-0,19
CIC CAPIRENTE MT D	26,59	-0,11	-0,11
CIC CONVERTIBLES	5,41	-0,92	-1,27
CIC COURT TERME C	34,37	0,03	0,11
CIC COURT TERME D	26,37	0,04	-2,87
CIC DOLLAR CASH	1427,56	0,00	0,13
CIC EGOCIC	362,95	-1,21	-0,49
CIC ÉLITE EUROPE	127,08	0,62	-4,30
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2075,41	0,04	-0,06
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1636,97	0,04	-0,06
CIC EUROLEADERS	380,78	0,97	-4,20
CIC FINUNION	177,60	-0,02	0,09
CIC FRANCE C	34,35	0,82	-4,21
CIC FRANCE D	34,35	0,82	-4,21
CIC HORIZON C	68,37	-0,07	0,20
CIC HORIZON D	65,94	-0,08	0,18
CIC MENSUEL	1422,70	-0,39	-0,16
CIC MONDE PEA	27,91	0,50	-0,89
CIC OBLI. CT TERME C	34,37	0,03	0,11
CIC OBLI. CT TERME D	26,37	0,04	-2,87
CIC OBLI. LG TERME C	15,49	0,13	0,00
CIC OBLI. LG TERME D	15,30	0,13	0,00
CIC OBLI. MONDE	137,50	0,75	-0,04
CIC OR ET MAT	115,93	-0,31	9,69
CIC ORIENT	169,43	0,62	6,42
CIC PIERRE	34,14	0,15	0,29
UNION AMERIQUE	381,16	-13,06	-1,14
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORTUN.	31,28	0,48	1,97
CIC EUROPEA C	10,21	0,89	-4,52
CIC EUROPEA D	9,95	0,91	-4,54
CIC FRANCEVALOR C	36,51	0,69	-3,33
CIC FRANCEVALOR D	36,51	0,69	-3,33
CIC GLOBAL C	241,06	0,39	-2,31
CIC GLOBAL D	241,06	0,39	-2,31
CIC HIGH YIELD	404,82	-0,46	0,28
CIC JAPON	7,42	0,95	-6,13
CIC MARCHÉS ÉMERG.	111,11	1,75	0,11
CIC NOUVEAU MARCHÉ	5,50	0,92	-0,90
CIC PEA SÉRÉNITÉ	170,43	0,02	0,23
CIC PROFIL DYNAM.	22,98	-1,88	-0,25
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	18,35	-1,29	-0,53
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	135,56	-0,31	0,13
CIC TAUX VARIABLES	196,03	-0,61	-0,15
CIC TECHNO. COM.	78,81	-2,44	0,02
CIC USA	17,98	-3,44	-0,32
CIC VAL. NOUVELLES	282,59	0,37	-0,94

Crédit Mutuel FINANCE

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
CM EUROPE TECHNOL.	4,29	0,70	-1,80
CM EURO PEA	21,27	0,71	-1,00
CM FRANCE ACTIONS	33,68	0,84	-1,49
CM MID. ACT. FRANCE	31,11	0,19	2,26
CM MONDE ACTIONS	310,74	1,16	-0,72
CM OBLIG. CT TERME	165,19	0,08	-0,24
CM OBLIG. LG TERME	103,99	0,19	-0,18
CM OBLIG. MOY. TERME	341,00	0,19	-0,34
CM OBLIG. QUATRE	163,73	0,17	-0,20
CM OPTION DYNAM.	30,51	0,59	-0,74
CM OPTION ÉQUIL.	53,37	0,28	-0,46
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRAT.	19,29	-0,10	-0,41

GROUPE LCF ROTHSCHILD Asset management

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
AMÉRIQUE 2000	127,39	1,56	-2,81
ASIE 2000	86,04	0,71	7,92
NOUVELLE EUROPE	214,20	0,57	-2,81
ST-HONORÉ CAPITAL C	3635,64	0,12	-0,04
ST-HONORÉ CAPITAL D	3294,33	0,12	-0,04
ST-HONORÉ CONVERT.	338,31	-0,26	-0,01
ST-HONORÉ FRANCE	55,88	0,67	-2,98
ST-HONORÉ PACIFIQUE	75,00	0,94	-6,84
ST-HON. TECH. MEDIA	110,27	1,54	-4,20
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	374,38	0,78	-3,02
ST-HON. WORLD LEAD.	92,94	0,92	-4,08
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	27,30	0,11	4,59

Legal & General — www.lgfrance.com

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
STRAT. IND. EUROPE	194,67	-1,67	-3,19
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	5670,47	-1,55	-3,32
STRATÉGIE INDICE USA	9373,74	1,16	-2,10

LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min) — www.labanquepostale.fr

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
ADDILYS C	107,81	0,01	0,26
ADDILYS D	104,62	0,01	-1,93
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	25,32	-3,14	0,11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	24,52	-3,16	0,11
AMPLITUDE EUROPE C	31,52	-2,87	-2,53
AMPLITUDE EUROPE D	30,19	-2,86	-2,55
AMPLITUDE FRANCE	81,78	-2,17	1,11
AMPLITUDE MONDE C	221,42	-2,89	0,59
AMPLITUDE MONDE D	198,60	-2,90	0,60
AMPLITUDE PACIFIQUE C	15,58	0,97	5,09
AMPLITUDE PACIFIQUE D	14,88	0,95	5,05
ÉLANCIEL EURO D PEA	96,14	-2,85	0,30
ÉLANCIEL FR. D PEA	39,17	-2,56	0,02
ÉMERG. E. POST. D PEA	29,71	-2,37	-0,22
ETHICIEL C	104,58	-1,86	3,30
GÉOBILYS C	122,41	0,27	0,14
GÉOBILYS D	111,60	0,27	0,14
INTENSYS C	20,76	0,05	-0,04
INTENSYS D	17,65	0,11	-0,11
KALEIS DYN. FR. C PEA	77,69	-1,71	0,07
KALEIS DYNAMISME C	217,02	-1,74	0,29
KALEIS DYNAMISME D	209,69	-1,74	0,29
KALEIS ÉQUILIBRE C	201,85	-0,83	0,04
KALEIS ÉQUILIBRE D	194,22	-0,83	0,04
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,72	-0,39	0,05
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,10	-0,39	0,05
KALEIS TONUS C PEA	67,99	-1,81	0,40
LIBERTÉS ET SOLIDAR.	100,26	-0,49	-0,76
OBLITYS C	113,75	0,26	-0,54
OBLITYS D	111,97	0,27	-0,54
PLÉNITUDE D PEA	41,72	-1,60	0,00
POSTE GESTION C	2636,00	0,01	0,26
POSTE GESTION D	2336,77	0,01	0,26
POSTE PREMIÈRE	7158,90	0,01	0,25
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42657,41	0,09	-0,09
POSTE PREMIÈRE 2-3	9217,71	0,21	-0,38
PRIMIEL EURO C	54,85	-0,74	3,69
REVENUS TRIMESTR.	787,54	0,10	-0,32
SOLSTICE D	362,20	0,11	-0,22
THÉSORA C	189,22	0,19	-0,49
THÉSORA D	157,96	0,19	-0,48
TRÉSORYS C	47836,97	0,01	0,31
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	81,58	-2,92	2,40
DÉDIALYS MULTI-SECT.	62,03	-2,68	0,74
DÉDIALYS SANTÉ	90,14	-1,70	-1,91
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	33,06	-3,92	-2,43
DÉDIALYS TÉLÉCOM	41,59	-5,22	-12,12
OBLITYS INSTITUTION. C	98,80	0,26	-0,48
POSTE EUROPE C	92,90	0,32	-0,34
POSTE EUROPE D	88,60	0,32	-0,33
POSTE GISEMENT C	199,50	0,54	-0,42
POSTE GISEMENT D	179,85	0,54	-0,42
REMUNYS PLUS	103,67	0,01	0,22

SG — Société Générale Asset Management — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
CADENCE 1 D	154,31	-0,06	-1,44
CADENCE 2 D	154,08	0,20	-0,29
CADENCE 3 D	152,40	0,20	-0,29
CONVERTIS C	225,24	-0,31	-1,05
INTEROBLIG C	59,61	0,10	0,43
INTERSÉLECTION FR. D	73,00	0,66	-3,12
SÉLECT DÉFENSIF C	193,09	0,12	0,09
SÉLECT DYNAMIQUE C	236,88	-1,89	1,15
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	168,64	-0,68	0,99
SÉLECT PEA 1	203,61	-1,77	1,12
SÉLECT PEA DYNAM.	141,07	-1,82	1,32
SG FRANCE OPPORT. C	425,08	0,49	-0,08
SG FRANCE OPPORT. D	398,02	0,49	-0,08
SOGENFRANCE C	450,38	-2,47	-3,28
SOGENFRANCE D	403,94	-2,47	-3,74
SOGEOBLIG C	113,24	0,26	-0,15
SOGÉPARGNE D	44,32	0,16	-0,18
SOGEPEA EUROPE	217,85	0,76	-3,07
SOGINTER C	51,55	-3,19	-2,55
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACT. EUROPE	15,12	-2,58	0,06
DÉCLIC ACTIONS FR.	51,77	-2,23	1,12
DÉCLIC ACT. INTER.	33,87	0,92	-2,24
DÉCLIC BOURSE ÉQUIL.	16,54	-0,66	0,36
DÉCLIC BOURSE PEA	50,26	-1,51	-0,01
DÉCLIC OBLI. EUROPE	16,64	0,36	-5,09
DÉCLIC PEA EUROPE	23,42	-2,54	0,29
DÉCLIC SOGENFR. TEMP.	57,50	-2,43	0,00
FAVOR	306,87	-0,30	-1,13
SOGESTION C	47,61	-0,81	0,35
SOGINDEX FRANCE C	501,20	-2,51	-1,44

AUJOURD'HUI

SPORTS

Le **TOURNOI DES SIX NATIONS 2002** commence samedi 2 février avec les matches **FRANCE-ITALIE**, au Stade de France, et Ecosse-Angleterre, à Murrayfield. La dernière rencontre, Irlande-pays de Galles, se jouera le lendemain. Pour commencer l'épreuve, Bernard Laporte, l'entraîneur du XV de France, a retenu trois joueurs originaires de l'**HÉMISPHÈRE SUD** : le Néo-Zélandais Tony Marsh et les Sud-Africains Steven Hall et Peter De Villiers. Pour le président de la Fédération française (FFR), Bernard Lapasset, ces titularisations, conformes aux **RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX**, confortent la tradition française d'ouverture. *« Notre rugby s'est construit grâce à l'apport des étrangers »*, a-t-il rappelé. Le championnat de France s'apprête, par ailleurs, à accueillir le prodige italien **MAURO BERGAMASCO**, international à 22 ans.

Dans le Tournoi des six nations, le XV de France abolit les frontières

Rugby • L'équipe de France, qui devait débuter le Tournoi des six nations 2002 face à l'Italie, s'est ouverte à des joueurs originaires de l'hémisphère Sud, afin de se renforcer après les contre-performances de la précédente édition et de profiter des règlements internationaux

AVANT d'affronter l'Italie pour le premier match du Tournoi des six nations, samedi 2 février, à Paris, l'entraîneur du XV de France, Bernard Laporte, a nommé un nouveau capitaine, son troisième depuis qu'il a pris les rênes de la sélection nationale : Olivier Magne, le flamboyant troisième-ligne aile de l'AS Montferrandaise, a été invité à prendre le relais de Fabien Galthié, blessé au genou. *« C'est un honneur, cela ne se refuse pas »*, apprécie le récipiendaire, qui a promis de se montrer *« plus exemplaire »* qu'à l'accoutumée, où il oublie parfois de tenir sa langue quand il n'apprécie pas les décisions de l'arbitre.

Dès ses débuts avec l'équipe de France, en 1997, cet ancien skieur passé par les clubs de Dax et de Brive avant de rejoindre l'AS Montferrandaise, avait démontré de belles qualités de technique et d'audace. Sa performance magique lors de la mémorable demi-finale de la Coupe du monde de rugby 1999, face à la Nouvelle-Zélande, l'a installé dans le cénacle des meilleurs joueurs du monde. En 2000, à l'issue d'un Tournoi des six nations calamiteux pour le XV de France, il avait été le premier à exprimer son *« ras-le-bol »* du manque de considération réservé aux rugbymen de France. Lassé de l'indigence du calendrier des compétitions, il avait envisagé d'aller exercer son métier dans l'hémisphère Sud.

ASSURER « LA CONTINUITÉ »

Aujourd'hui âgé de 28 ans et riche de 48 sélections avec le XV de France, Olivier Magne a atteint une maturité qui ne l'empêche pas de rester un poison pour les défenses adverses, souvent désarçonnées par ses courses tranchantes ou son sens de la contre-attaque. Bernard Laporte n'avait pas manqué de se féliciter de sa nouvelle stature de *« cadre »* après les victoires des Bleus sur l'Afrique du Sud (20-10) et sur l'Australie (14-13). Fabien Galthié et Raphaël Ibanez avaient eu droit aux mêmes bordées de compliments. Mais le premier étant blessé et le second jugé trop juste après une longue indisponibilité pour occuper le poste de talonneur titulaire, Bernard Laporte ne peut plus compter que sur *« Charly »* Magne pour assurer *« la continuité »*, son maître mot en ce début de Tournoi. Le nouveau capitaine a promis de *« garder le même sérieux et la même application »* qui avaient été la clé du succès de l'automne enchanté du XV de France. *« Si on ne respecte pas les fondamentaux, les certitudes vont vite s'envoler »*, prévient-il.

PATRICK HERTZOG/AFP

Le nouveau capitaine du XV de France, le Montferrandais Olivier Magne, écoute attentivement les consignes du sélectionneur Bernard Laporte (à droite).

Si la distinction d'Olivier Magne n'a surpris personne, le choix de Steven Hall au poste de troisième-ligne centre, en remplacement de Patrick Tabacco, blessé, a été accompagné d'une série de réactions plus ou moins bien intentionnées. Le nouveau venu du club France est né au Zimbabwe et a grandi en Afrique du Sud avant de s'établir à Béziers en 1997. Conformément au règlement de l'International Board, il est éligible pour jouer avec l'équipe de France, où il retrouvera son compatriote Pieter De Villiers et le Néo-Zélandais Tony Marsh.

Pour Bernard Laporte, la question de la nationalité ne se pose pas : Steven Hall apporte des solutions supplémentaires dans les alignements en touche et de la puissance. Point. Selon Bernard Lapasset, ce choix conforte l'idée que le rugby doit être *« un sport d'ouverture »*. *« Le rugby français s'est construit grâce à l'apport des étrangers »*, rappelle le président de la Fédération française de rugby. *« A chaque fois qu'un joueur étranger est sélectionné, je m'assurerai qu'il n'existe pas d'équivalent français »*, précise-t-il toutefois.

A en croire Jo Maso, il s'agit d'une *« question d'honneur »*. *« Au moment où l'Europe se met en place, nous serions bien maladroits et malappris si nous n'ouvrions pas la porte à ces sportifs qui choisissent de jouer et de vivre chez nous. Nous devons être fiers d'ouvrir notre porte à des gens qui le méritent »*, indique le manager du XV de France. Il n'y a finalement que Pieter De Villiers que le sujet rend chatouilleux : *« Quand j'ai été sélectionné pour la première fois en équipe de France, on m'a posé toutes ces questions sur la nationalité. Ça a recommencé quand Tony Marsh est arrivé, et ça recommence avec Steven Hall. Y'en a marre des étrangers »*, s'amuse-t-il.

Eric Collier

LES ÉQUIPES

FRANCE

1.- Jean-Jacques Crenca (Agen) ; 2.- Yannick Bru (Stade toulousain) ; 3.- Pieter De Villiers (Stade français) ; 4.- Thibault Privat (Béziers) ; 5.- David Auradou (Stade français) ; 6.- Serge Betsen (Biarritz) ; 8.- Steven Hall (Béziers) ; 7.- Olivier Magne (Montferrand, cap.) ; 9.- Frédéric Michalak (Stade toulousain) ; 10.-Gérald Merceron (Montferrand) ; 11.- David Bory (Montferrand) ; 12.- Damien Traille (Pau) ; 13.- Tony Marsh (Montferrand) ; 14.-Aurélien Rougerie (Montferrand) ; 15.- Nicolas Jeanjean (Stade toulousain).
REMPLAÇANTS : 16.- Raphaël Ibanez (Castres) ; 17.- Jean-Baptiste Poux (Narbonne) ; 18.- Fabien Pelous (Stade toulousain) ; 19.- Elvis Vermeulen (Montferrand) ; 20.- Alexandre Albouy (Castres) ; 21.- François Gelez (Agen) ; 22.- Xavier Garbajosa (Stade toulousain).

ITALIE

1.- Andrea Lo Cicero (Stade toulousain), 2.- Alessandro Moscardi (Trévise, cap.), 3.- Andrea Muraro (Padoue) ; 4.- Carlo Checcinato (Trévise), 5.- Santiago Dellapè (Viadana) ; 6.- Mauro Bergamasco (Trévise), 7.- Mauro Bortolami (Padoue), 8.- Matthew Phillips (Viadana) ; 9.- Allessandro Troncon (Montferrand) ; 10.- Diego Dominguez (Stade français) ; 11.- Roberto Pedrazzi (Viadana), 12.- Cristian Stoica (Castres), 13.- Luca Martin (Northampton), 14.- Denis Dallan (Trévise) ; 15.- Paolo Vaccari (Calvisano).
REMPLAÇANTS 16.- Giampiero De Carli (Calvisano), 17.- Alessandro Moreno (Worcester) ; 18.- Mark Giacheri (Sale), 19.- Aaron Persico (Viadana) ; 20.- Juan Manuel Queirolo (Dax), 21.- Ramiro Pez (Rotherham), 22.- Mirko Bergamasco (Padoue).
● **ARBITRES** : M. Alan Lewis (Irl), assisté de MM. Alain Rolland (Irl) et Steve Lander (Ang).

Le prodige du rugby italien rejoint la France

IL ÉTAIT l'ange blond de Padoue, chaque fois rameuté au chevet d'un rugby transalpin mal en point. L'exception symbolique. Celle d'un joueur italien surdoué qui trouvait encore quelques raisons d'évoluer dans son pays. Hélas, Mauro Bergamasco, que l'on commençait à peine à reconnaître dans la rue, s'apprête lui aussi à franchir les Alpes pour rejoindre, à 22 ans, le championnat de France, déjà bien fréquenté par les Troncon, Dominguez, Lo Cicero et autres Stoïca, tous titularisés à ses côtés, samedi 2 février, à la faveur du match France-Italie, qui ouvrira le Tournoi des six nations.

A la veille d'affronter la phalange de Bernard Laporte, le flanker vénitien se fait peu disert sur son futur contrat : *« J'ai toujours eu des contacts avec les clubs français. Je n'ai jamais fermé les portes, ils ont donc continué à me suivre. »* Les pourparlers semblent en très bonne voie avec le Stade toulousain et le Stade français. *« La première fois que je l'ai vu jouer, il était encore dans sa ville natale, à Padoue*, se souvient Christian Gajan, entraîneur adjoint de Toulouse. *Il occupait indifféremment le poste de centre ou d'ouvreur, montrant très tôt qu'il incarnait le rugbyman par excellence. Il s'expatrie, et c'est logique avec la formule si peu compétitive du championnat d'Italie. »*

Le Français Georges Coste, qui lui a offert sa première sélection dans la Squadra azzura, à Huddersfield (Angleterre), en novembre 1998, pour le tournoi qualificatif de la Coupe du monde, est également convaincu que ce troisième-ligne d'une *« rare vélocité »* n'est pas utilisé au maximum de ses capacités. Plus catégorique encore, le demi d'ouverture du Stade français, Diego Dominguez, son coéquipier en équipe d'Italie, juge qu'il aurait dû décamper plus tôt. Ce que Mauro Bergamasco réfute, ne pouvant se résoudre à parler de l'Italie comme d'un amour déchu.

Il estime ne pas avoir perdu son temps ces deux dernières saisons au Benetton Trévise, qui fournit, en ce début de Tournoi des six nations, plus de la moitié de l'effectif transalpin. Il pense, au contraire, avoir progressé sous la conduite de son entraîneur – un Français encore –, Alain Teixidor. Et, jusque-là, il ne voulait pas donner suite aux offres étrangères – il a été approché également par les clubs anglais des Harlequins et de Leicester – avant de terminer ses études d'éducation physique, en mars.

UN PLAQUEUR INSATIABLE

Cette stratégie a été adoptée en conseil de famille, il y a moins de deux ans, lorsque le prodige se révélait au monde du rugby comme un plaqueur insatiable, un troisième-ligne sans cesse aspiré par la course du ballon. Chez les Bergamasco, le rugby se gère comme une affaire familiale, sous la poigne paternelle d'Arturo, qui a défendu les couleurs de l'Italie à quatre reprises et a rencontré son épouse, Laurenza, à Rovigo, à l'issue d'un match. Transmettant aussi ce virus, si peu commun au pays du Calcio, à son fils cadet, Mirko, qui, âgé de 18 ans à peine, vient d'être appelé dans la Squadra pour y seconder Alessandro Troncon, l'ancien capitaine des Azzurri.

Le Catalan Alain Teixidor, qui a décidé de plaquer Trévise et l'Italie à la fin de la saison 2001, porte un regard plutôt sévère sur l'aîné des frères Bergamasco. Au point d'affirmer que, si le niveau collectif de la sélection italienne n'était pas aussi médiocre, on ne le remarquerait pas autant et qu'il lui reste d'énormes progrès à accomplir pour se départir de sa réputation de *cane pazzo* (chien fou). *« En France*, estime-t-il, *on ne lui pardonnera pas ce problème de gestion physique. Le championnat demande d'être constamment sur la brèche. »* Cette réserve est partagée par Christian Gajan. Si Mauro Bergamasco est considéré comme *« une très bonne opportunité »* pour le Stade toulousain, le coach redoute qu'il se fragilise. *« Il a débuté très tôt au haut niveau, à 19 ans*, rappelle-t-il. *Il n'est pas à l'abri, comme certains de nos joueurs surexposés, de mauvais passages liés à l'intensification de l'engagement physique. »*

François Aubel

Dispute autour du tendon blessé de Thomas Castaignède

L'international est arrêté depuis seize mois

THOMAS CASTAIGNÈDE va mieux. Depuis quelques jours, l'ancien demi d'ouverture du XV de France court... dans le couloir de son appartement du nord de Londres. Il s'y est établi afin de se rapprocher du centre d'entraînement de son club, les Saracens, qui a décidé ne plus lui verser son salaire à compter du mois de janvier. Son employeur, l'homme d'affaires Nigel Wray, lui a suggéré de se tourner vers la Fédération française de rugby (FFR) pour être dédommagé. *« Nous avons voulu provoquer une réaction de la Fédération française*, indique Nigel Wray. *Les Saracens ont continué à payer Thomas Castaignède pendant quatorze mois, alors qu'il s'est blessé avec l'équipe de France et qu'il ne joue plus. La FFR n'a fait aucun geste. C'est très étonnant et cela a assez duré. » « C'est une prise d'otage »*, rétorque Bernard Lapasset, président de la FFR.

Thomas Castaignède, 27 ans, n'a pas touché un ballon de rugby depuis le 4 novembre 2000. Il s'échauffait sur la pelouse du Stade de France avant d'affronter l'Australie, lorsqu'une violente douleur à la cheville gauche l'a contraint de stopper net sa course. Son tendon d'Achille venait de céder. Une première opération a été conduite le surlendemain par le professeur Saillant. Au printemps suivant, Thomas Castaignède a ressenti une douleur dès ses premières foulées. Une nouvelle opération a eu lieu le 8 août 2001, mais un rejet de la greffe a contraint le patient à se diriger une troisième fois vers l'hôpital, le 18 septembre.

« JE ME SENS MIEUX »

Aujourd'hui, pour la première fois depuis son accident, Thomas Castaignède ne sent *« plus aucune gêne »*. Son dernier rendez-vous avec le professeur Saillant, le 24 janvier, lui a redonné l'espoir de disputer un match de rugby *« avant la fin de la saison »*. *« D'un point de vue physique, je me sens beaucoup mieux*, indique-t-il. *Par contre, ces histoires entre les Saracens et la FFR commencent à être fatigantes. Tout le monde s'est bien comporté avec moi, mais il est temps de trouver une solution. »* Pour essayer de débloquer la situation, il a confié ce dossier au Syndicat des joueurs.

Pendant que Nigel Wray s'agite et le fait savoir, le président de la FFR, Bernard Lapasset, garde un profil bas. La Fédération, assure-t-il, *« a pris en charge l'ensemble des frais médicaux liés aux trois opérations de Thomas Castaignède »*. Aux yeux de Nigel Wray, l'effort est largement insuffisant. *« La FFR a commis une faute de négligence en omettant d'assurer le joueur à son arrivée au rassemblement avec l'équipe de France »*, rappelle-t-il. A l'époque, la FFR n'avait pas pris la peine de vérifier que les joueurs évoluant à l'étranger étaient bien couverts par l'assurance de leur club lors de leurs séjours avec l'équipe de France.

Bernard Lapasset est *« prêt à prendre* [ses] *responsabilités si un certain nombre de dysfonctionnements sont imputables à la FFR. Mais avant toute chose, les Saracens doivent nous apporter quelques éclaircissements sur le dossier médical. Il faut avoir la certitude qu'il n'y a eu ni faute, ni négligence. »*

Pour les deux parties, tout le problème est de savoir si Thomas Castaignède était blessé ou non avant de rejoindre l'équipe de France. Pour Nigel Wray, *« il est parti en bonne santé, il est revenu blessé »*. *« Il était blessé lorsqu'il est arrivé au rassemblement de l'équipe de France »*, affirme de son côté le médecin de l'équipe de France, le docteur Thierry Hermerel. *« Dès son premier entraînement, lundi 30 octobre 2000, la douleur s'est réveillée et il lui a fallu écourter la séance »*, rappelle-t-il. Une IRM réalisée deux jours plus tard n'a révélé aucune anomalie. Le vendredi suivant, *« tout s'est passé normalement, Thomas a botté des coups de pied de 50 mètres et il a décidé, en accord avec le staff de l'équipe de France, de jouer le match du samedi »*.

Thomas Castaignède avait connu une première alerte, en août, et il avait subi une infiltration chez les Saracens. Les praticiens estiment que les infiltrations de cortisone doivent être effectuées uniquement en intra-articulaire mais jamais en intratendineux ou en péritendineux. Selon eux, elles peuvent entraîner des nécroses du tendon, certains produits utilisés étant plus ou moins toxiques. Contrairement aux affirmations de Nigel Wray, le docteur Thierry Hermerel nie avoir effectué la moindre infiltration à Thomas Castaignède lors de son séjour avec le XV de France.

E. C.

L'hebdomadaire des initiatives citoyennes

CETTE SEMAINE

BOURDIEU ET NOUS
L'hommage d'Aline Pailler
La lecture de Gérard Mauger

ENTRETIEN
L'Afrique fabuleuse d'Aminata Traoré

ACTION
L'éducation sentimentale

Porto Alegre au quotidien sur le net :
Politis est acteur de la coordination internationale d'organisations et de médias qui rendra compte du Forum social mondial sur le net.
Retrouvez-nous sur les sites attac.org, mediasol.org, rezo.net.

CHAQUE JEUDI CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX. 2,75 €

GERRY PENNY/AFP

Sous la conduite de leur blond capitaine Neil Back (à droite), les joueurs retenus dans la sélection du XV d'Angleterre s'entraînent dans leur retraite de Bagshot, non loin de Londres. Ils s'apprêtent à affronter l'Ecosse à Murrayfield, et espèrent confirmer les ambitions que nourrit pour eux leur entraîneur Clive Woodward.

Clive Woodward, entraîneur du XV d'Angleterre

« Si l'Angleterre ne gagne pas le Tournoi, ce sera la France »

DEPUIS deux ans, le XV d'Angleterre prépare ses rencontres dans le confort d'un grand hôtel très chic de Bagshot, à l'ouest de Londres. Ce havre de verdure et de tranquillité, équipé d'un terrain de rugby, réussit bien aux hommes de Clive Woodward, l'entraîneur anglais. *« Nous n'avons pas perdu un seul match à Twickenham depuis que nous venons ici »*, rappelle-t-il, avant de revenir sur les récentes performances de son équipe, qui a raté d'un rien le grand chelem lors des trois dernières éditions du Tournoi des six nations.

Vous dites qu'une équipe est ce que ses résultats sont. Dans quel état se trouve le XV d'Angleterre après ses résultats mitigés de l'automne 2001, où elle a perdu contre l'Irlande avant de vaincre l'Australie et l'Afrique du Sud ?

On ne peut pas parler de résultats mitigés. Nous avons battu l'Afrique du Sud et l'Australie. Avant de jouer contre nous, l'Irlande avait disputé deux matches, contre le pays de Galles et l'Ecosse, et nous aucun. A Dublin, nous étions à des lieues de ce que nous sommes capables de faire normalement. Nous n'étions que l'ombre de nous-mêmes. L'Irlande méritait sa victoire. Certes, nous avons perdu, mais cela ne m'inquiète pas. Si nous avions eu une préparation correcte et que nous avions perdu, alors oui, je serais inquiet. Mais, dès que nous avons pu nous préparer normalement, nous avons battu l'Australie et l'Afrique du Sud, très facilement. C'était le retour à la normale.

Vous mettez davantage l'accent sur les matches de prestige, face aux nations de l'hémisphère Sud, plutôt que sur le Tournoi des six nations, que vous venez de gagner deux fois consécutivement ?

AFP

« Tout ce que nous voulons, c'est devenir la meilleure équipe de rugby au monde »

CLIVE WOODWARD

Non, absolument pas. Contre l'Irlande, il s'agissait d'un match de prestige, pour réussir le grand chelem. Le Tournoi des six nations est une compétition prestigieuse.

Vous dites également qu'une équipe ressemble à son entraîneur. Qu'est-ce que l'équipe d'Angleterre, qui a laissé le grand chelem lui échapper trois fois de suite à la dernière journée du Tournoi des six nations, dit de son entraîneur ?

Elle dit que nous avons gagné les deux derniers Tournois des six nations. Les défaites des dernières journées ne révèlent rien de spécial de ma personnalité. Sur ces trois matches perdus, nous aurions dû en remporter un seul, contre le pays de Galles, en 1999. Contre l'Ecosse, en 2000, et l'Irlande, en 2001, nous avons perdu sans discussion possible. Vous savez, gagner le grand chelem devient de plus en plus difficile : le niveau monte.

Un psychanalyste pourrait interpréter ces échecs répétitifs, à la dernière étape, comme des actes manqués, non ?

Non, car, pour atteindre la dernière étape avant le grand chelem, il faut tout de même gagner tous les matches. Je n'ai pas accepté le poste d'entraîneur du XV d'Angleterre en me disant : *« Il faut absolument réussir le grand chelem ! »* Je suis très à l'aise avec moi-même. J'ai fait tout ce qui était possible et le sport n'est ni une science exacte ni un monde parfait. Je sais qu'il y aura toujours des défaites, mais je sais aussi que cette équipe s'amuse. Tout ce que nous voulons, c'est devenir la meilleure équipe de rugby au monde.

Vous allez enfin réussir le grand chelem en 2002 ?

Nous aurons un Tournoi très compétitif. Il y aura des surprises. Si l'Angleterre ne le gagne pas, ce sera la France.

On a beaucoup dit que vous aviez révolutionné le rugby anglais. Cette transformation vous paraît-elle achevée et irréversible ?

Oui, cela va rester ainsi. En Angleterre, le rugby est bien dirigé, à tous les niveaux. C'est une belle époque pour le rugby anglais.

Vous avez sélectionné beaucoup de jeunes joueurs pour disputer la première rencontre du Tournoi 2002, face à l'Ecosse. Cette habitude, que vous avez depuis longtemps, signifie-t-elle que vous aimez prendre des risques ?

Il est sûr que j'aime prendre des risques dans tout ce que je fais. Mais, dans ce cas, il ne s'agit pas tellement de risques. Je sélectionne simplement les meilleurs joueurs du moment. Ce n'est pas très anglais de faire confiance aux jeunes, personne n'avait fait cela avant. Bernard Laporte fait pareil aujourd'hui et je suis ravi pour lui de ses brillantes victoires sur l'Australie et l'Afrique du Sud. J'ai beaucoup de respect pour lui. Cela s'est passé pour lui comme pour moi : on apprend beaucoup de ses erreurs.

La prochaine Coupe du monde aura lieu dans un an et demi. N'avez-vous pas peur que le XV d'Angleterre ait atteint le sommet de sa forme un peu trop tôt ?

Je ne sais pas ce que cela signifie atteindre le sommet de sa forme. J'ai établi un certain nombre de valeurs étalons, et, maintenant, il faut continuer à aller de l'avant. Par exemple, nous avons inscrit un seul essai lors de nos deux matches contre l'Australie et l'Afrique du Sud. Ce n'est pas assez, nous sommes encore loin du but. Avoir la meilleure équipe du monde, c'est mon objectif. Mais je voudrais aussi que cette équipe soit reconnue aux yeux de tous pour son mode de préparation. Les sports de haut niveau reposent tous sur les mêmes choses : la mécanique des corps et le mental. J'aimerais appliquer ce travail à d'autres sports.

Comme le football ?

Pourquoi pas ? Ce serait un défi énorme.

Propos recueillis par Eric Collier

Le calendrier du Tournoi

● Première journée
Samedi 2 février :
France-Italie (15 heures)
Ecosse-Angleterre (17 heures)
Dimanche 3 février :
Irlande-pays de Galles (17 heures)

● Deuxième journée
Samedi 16 février :
Pays de Galles-France (15 heures)
Angleterre-Irlande (15 h 30)
Italie-Ecosse (15 h 30)

● Troisième journée
Samedi 2 mars :
Pays de Galles-Italie (15 heures)
France-Angleterre (15 heures)
Irlande-Ecosse (16 heures)

● Quatrième journée
Samedi 23 mars :
Irlande-Italie (15 heures)
Angleterre-pays de Galles (15 h 30)
Ecosse-France (15 heures)

● Cinquième journée
Samedi 6 avril :
France-Irlande (15 h 45)
Pays de Galles-Ecosse (15 h 45)
Dimanche 7 avril :
Italie-Angleterre (15 heures)

● Classement du Tournoi des six nations 2001
1. Angleterre, 8 pts ; 2. Irlande, 8 ; 3. Ecosse, 5 ; 4. pays de Galles, 5 ; 5. France, 4 ; 6. Italie, 0.

Amaury Sport Organisation rachète Paris-Nice et renforce une position déjà bien établie

Cyclisme • L'édition 2002 de l'épreuve aura lieu

VOILÀ une semaine, il parlait de ne plus vendre Paris-Nice, avait rompu les négociations avec Amaury Sport Organisation (ASO), la société organisatrice du Tour de France, et songeait à annuler l'édition 2002 de la « course au soleil ». Jeudi 31 janvier, Laurent Fignon a finalement vendu Paris-Nice, dont il était le propriétaire depuis juin 1999 mais dont il ne pouvait plus assurer la survie financière. L'ancien champion cycliste a fini par s'entendre avec ASO, qui renforce ainsi son poids sur la scène cycliste internationale. *« Cet accord nous laisse espérer que nous pourrons organiser Paris-Nice du 10 au 17 mars dans de bonnes conditions sportives »*, a expliqué la direction d'ASO dans un communiqué publié jeudi.

« IL FAUT ÊTRE PRAGMATIQUE »

Après avoir dénoncé *« les méthodes »* de Daniel Baal, le directeur du cyclisme chez ASO, chargé des premières négociations – particulièrement la mise sous séquestre des sommes engagées dans le rachat et l'annonce d'un audit comptable –, Laurent Fignon est revenu à la charge auprès d'ASO dès le 28 janvier dans la matinée. Mais cette fois-ci auprès de Patrice Clerc, son président. *« Je l'ai appelé pour lui expliquer ma position et, en même temps, pour m'excuser de certains propos qui ne reflétaient pas le fond de ma pensée. Il a rouvert la porte, je lui ai dit que j'étais toujours vendeur »*, a déclaré le double vainqueur du Tour de France (1983 et 1984), qui avait été contacté durant le week-end par la société IMG-McCormack (organisatrice du Tour de Suisse et du Tour de Romandie) mais qui n'a pas donné suite.

Le contenu de l'accord de vente n'a pas été officiellement détaillé. En juin 1999, Laurent Fignon avait acquis Paris-Nice auprès de la famille Leulliot, propriétaire historique de la course, pour environ 675 000 euros. Certaines estimations font état d'un prix de cession proche des 900 000 euros. Il y a quelques jours, Laurent Fignon avait évalué à plus de 300 000 euros la somme à réunir pour pouvoir mettre en œuvre la prochaine édition de Paris-Nice.

« Seul le Tour est en mesure de pouvoir organiser la course cette année », a affirmé Laurent Fignon, selon qui *« le plus grave problème tient aux délais administratifs » « Il nous faut un mois pour dessiner le parcours, convaincre des villes d'accueillir des étapes, obtenir les autorisations préfectorales »*, a estimé la direction d'ASO, qui a prévenu qu'elle pourrait *« perdre 300 000 euros pour cette première organisation »*. Le rachat de Paris-Nice, pour lequel elle était déjà candidate en 1999, renforce encore la position dominante d'ASO dans le cyclisme. Outre le monument Tour de France, cette société détient des classiques, ces épreuves d'un jour classées pour certaines en Coupe du monde (Paris-Roubaix, Liège-Bastogne-Liège, Flèche wallonne, Paris-Tours), ou des épreuves par étapes (Critérium international, Tour du Burkina Faso, Tour du Qatar).

« Il faut être pragmatique : pour que Paris-Nice ait lieu cette année, la seule solution c'est la reprise par le Tour de France, faisait valoir, il y a quelques jours, Yvon Sanquer, le président de la Ligue de cyclisme professionnel française. *Mais l'objectif n'est pas non plus de voir une hégémonie se créer. »* Aux yeux de la Ligue, il ne saurait être question de voir les épreuves par étapes nationales (Quatre Jours de Dunkerque, Grand Prix du Midi libre, Critérium du Dauphiné libéré, Route du Sud), toutes peu ou prou en difficulté financièrement, passer une à une sous la coupe d'ASO pour éviter de disparaître. *« Il faut permettre aux organisateurs de pérenniser leurs épreuves*, plaide Yvon Sanquer, qui ne voit qu'une solution : *qu'ils mutualisent leurs efforts en direction des télévisions et des sponsors. »*

Ph. L. C. (avec AFP et Reuters)

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE : Michel Boyon, président du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD),** a annoncé, jeudi 31 janvier, le lancement d'une opération de prévention baptisée « Et toi, le dopage ? » en direction des 13-18 ans scolarisés dans les sections sportives des collèges et des lycées (3 000 classes, 45 000 élèves). Ce programme étalé sur quatre ans est évalué à 300 000 euros par an.

■ **HANDBALL : malgré sa victoire devant la Slovénie (36-21),** jeudi 31 janvier, à Vasteras (Suède), en match de la deuxième phase du championnat d'Europe, l'équipe de France ne participera pas aux demi-finales de l'épreuve en raison de la victoire de l'Islande face à l'Allemagne (29-24).

■ **FOOTBALL : la chaîne de télévision Canal +** envisagerait de *« se désengager du Paris-SG »*, dont elle est propriétaire depuis mai 1991, selon *Le Parisien* du 1er février, qui évoque l'entrée d'*« un ou plusieurs partenaires dans le tour de table afin qu'émerge un nouvel opérateur principal »*, le nom du groupe Largardère étant cité. *« Nous démentons que le PSG soit en vente à notre demande »*, a indiqué Videndi Universal, maison mère de Canal+. *« Le sujet n'a jamais été évoqué »*, a affirmé Canal+. *« Canal+ n'a pas vocation à gérer le PSG »*, a assuré Jean-Claude Darmon, le grand argentier du football français.

Le Monde — CONCOURS DU NOUVEAU MONDE — France inter

SOLUTIONS DE LA 1RE SEMAINE

ENIGME 1
UNION EUROPÉENNE
Duisenberg Wim

ENIGME 2
NLLES TECHNOLOGIES
Livre électronique

ENIGME 3
CULTURE
IA (AI accepté)

ENIGME 4
SPORTS
Kitesurf

ENIGME 5
ENTREPRISES
Virgin

LISTE DES GAGNANTS DE LA 1RE SEMAINE

BOTTA P. *90000 BELFORT* gagne le Grand Prix de la semaine : **7 jours dans le palais Rhoul à Marrakech pour deux. Valeur : 4 233 €**

CHICUREL N. *75011 PARIS*, BADEL N. *69530 ORLIENAS*, gagnent **1 scooter Kymco Cobra 100 cm³. Valeur : 1 829 €**

CANAUD E. *84200 CARPENTRAS*, GOURDONNEAU S. *51100 REIMS*, gagnent **1 chaîne hi-fi B&O Sound 1. Valeur : 1 448 €**

BERNARD A. *92500 RUEIL MALMAISON*, COURRECH V. *33400 TALENCE*, gagnent **1 montre Porsche P10. Valeur : 1 334 €**

MACOUIN R. *44100 NANTES* gagne **1 téléphone PDA Mondo Trium. Valeur : 1 006 €**

CLAVEL J. *34670 SAINT BRES*, BERTHON B. *37000 TOURS*, MAGET J. M. *13008 MARSEILLE*, VIEILLEMARD O. *19200 USSEL*, HERSANT B. *45470 TRAINOU*, gagnent **1 livre électronique Cybook + abonnement. Valeur : 927 €**

CHEMINAL A. *75005 PARIS*, DE PESTERS F. *75005 PARIS*, LEBEAU H. J. *35400 SAINT MALO*, DELAS J. *33140 VILLENAVE D ORNON*, SAINT PIERRE M. F. *69002 LYON*, gagnent **1 appareil photo numérique Kodak Easyshare DX 3 900. Valeur : 700 €**

BOUCHER N. *33170 GRADIGNAN*, MORIN R. *35000 RENNES*, LAMBERT M. *54710 LUDRES*, JEZEQUEL P. *94130 NOGENT SUR MARNE*, gagnent **1 VTT Giant Boulder. Valeur : 400 €**

MOUZIN G. *93300 AUBERVILLIERS*, DELPORT M. F. *77930 PERTHES*, JAMBERT M. *33420 GENISSAC*, RUAZ F. *75019 PARIS*, ROMAN J. *75017 PARIS*, MONGET J. P. *31100 TOULOUSE*, LABERTHE A. *92260 FONTENAY ROSES*, CARCAGNO P. *92370 CHAVILLE*, MEVEL J. *35000 RENNES*, MILETTO L. *34000 MONTPELLIER*, KRAMKIMEL T. *75020 PARIS*, FLAGEUL Y. *92110 CLICHY*, gagnent **1 "organiseur" Rolodex. Valeur : 98 €**

SALINIE M. *J. 75015 PARIS*, MOISSEC M. *77920 SAMUI / SEINE*, LETORT P. *59500 DOUAI*, RABAS CALL J. *75013 PARIS*, BRION J. *75014 PARIS*, NATHANSON M. *75019 PARIS*, VANDERLINDEN J. *33000 BORDEAUX*, BUCALOSSI P. *32300 MIRANDE*, MAILLOT C. *54130 SAINT MAX*, MENAGER G. *28500 MEZIERES*, TREGUER A. *38660 LE TOUVET*, BECKER M. *75005 PARIS*, HAMILTON M. *44000 NANTES*, GOILLON S. *75013 PARIS*, SERRA A. *75018 PARIS*, COZIC R. *29670 LOCQUENOLE*, HILAIRE J. *76620 LE HAVRE*, gagnent **1 traducteur multilingue Franklin. Valeur : 69 €**

Bravo à tous, et nos compliments à J. Hilaire, du Havre, qui fait gagner un VTT à J.-M. Daril, son marchand de journaux. Un courrier sera adressé aux gagnants à la fin du concours, stipulant la date d'envoi ou le lieu de retrait de leur prix.

RENDEZ-VOUS DEMAIN POUR LA 1RE ÉNIGME DE LA SEMAINE 3

Cancer colorectal : un test de dépistage prometteur pourrait voir le jour

Une équipe de biologistes américains vient d'effectuer une avancée dans la détection précoce des lésions cancéreuses de l'intestin. Ces techniques non invasives portent sur l'analyse, dans les selles des malades, des mutations de deux gènes

DEUX PUBLICATIONS importantes sur le dépistage du cancer colo-rectal à un stade précoce viennent de paraître simultanément dans deux revues spécialisées. Toutes deux sont signées de la même équipe, dirigée par Bert Vogelstein et Kenneth Winzler de l'université Johns-Hopkins, à Baltimore. La première, celle du *New England Journal of Medicine* (daté du 31 janvier), s'appuie sur les mutations du gène APC (*Adenomatous Polyposis Gene*, gène de la polypose adénomateuse), impliquées au tout début de la cascade d'événements aboutissant à la formation d'un cancer colorectal. Bien que préliminaires, les résultats publiés constituent une percée dans la recherche d'un test de dépistage fiable, sensible et spécifique, non invasif, pour l'un des cancers les plus fréquents. Le nombre de nouveaux cas en France est de 33 500 par an et celui des décès est estimé entre 15 000 et 16 000 (*Le Monde* des 13 et 14 février 2000).

Jusqu'ici, plusieurs méthodes permettaient la détection du cancer colorectal. Pratiquée sous anesthésie générale, la coloscopie en est une. Cet examen endoscopique permet de localiser visuellement les lésions – en particulier les polypes susceptibles de se transformer en tumeur maligne – et de les traiter aussitôt. La coloscopie virtuelle, imagerie obtenue par l'utilisation d'un scanner, commence à démontrer ses capacités, mais ne peut encore remplacer la coloscopie traditionnelle. Autre méthode : le lavement baryté, examen radiologique du côlon après administration par voie rectale d'un produit de contraste. La seule technique non invasive éprouvée consiste en un test de recherche d'un saignement occulte dans les selles, un marqueur indirect du cancer colorectal. Simple à utiliser pour un dépistage de masse, ce test présente une sensibilité et une spécificité encore insuffisantes pour les cancers.

33 500 nouveaux cas de cancer du côlon sont dépistés chaque année en France

D'où l'idée de développer des tests recourant à des marqueurs diagnostiques plus fiables, telles les mutations des oncogènes et des gènes suppresseurs de tumeur, responsables de la croissance tumorale. De ce point de vue, les mutations du gène « p53 » ne sont découvertes qu'à des stades relativement évolués du processus de cancérisation et les mutations Ki-ras, présentes chez les personnes porteuses d'un cancer colorectal, sont également retrouvées dans des cellules non cancéreuses.

En revanche, les mutations du gène APC, découvertes en 1991 par l'équipe de Vogelstein et Kinzler, ne présentent pas ces inconvénients. Elles constituent, *« théoriquement »* selon ces spécialistes, un marqueur optimal de détection des cancers colorectaux. Tout le travail des chercheurs de l'université Johns- Hopkins a donc été de mettre au point une méthode de détection précise et quantitative des mutations du gène APC dans l'ADN fécal : le « fractionnement numérique des protéines ».

Ce fractionnement consiste à amplifier un petit nombre d'amorces du gène APC et à détecter les protéines codées par la séquence amplifiée. Lorsqu'il existe une mutation, la protéine est tronquée, la transcription du gène étant interrompue. L'équipe de Vogelstein a perfectionné ce fractionnement en le « numérisant », à l'instar du langage binaire 0 ou 1 des informaticiens. En effet, chaque éprouvette contient ou ne contient pas l'amorce mutée, ce qui fait que la réaction ne peut être que positive ou négative.

L'étude de faisabilité de ce test a été menée sur les échantillons de selles de 74 personnes : 28 avaient un cancer colorectal non métastasé, 18 étaient porteuses d'un adénome colorectal, une lésion précancéreuse, et 28 étaient indemnes de telles lésions. Les mutations du gène APC ont été retrouvées dans les selles de 26 des 46 porteurs de lésions cancéreuses ou précancéreuses (57 %) et dans aucun des échantillons provenant des sujets indemnes. Ce test n'a donc pas encore la capacité de distinguer les lésions cancéreuses et précancéreuses. Dans les échantillons positifs, la proportion de gènes APC ayant des mutations variait de 0,4 % à 14,1 %, ce que l'on peut interpréter comme la confirmation qu'il s'agit bien de formes de cancers encore peu évolués. Tout en reconnaissant le caractère préliminaire de leur étude, les auteurs estiment qu'il est possible de détecter les mutations du gène APC chez des patients ayant des tumeurs colorectales potentiellement curables.

Le second travail de recherche publié par *The Lancet* (daté du 2 février) souligne l'intérêt de la détection dans l'ADN fécal d'une autre mutation, portant sur le gène *BAT26*, marqueur d'une forme différente de cancer colorectal siégeant dans une région difficilement accessible à la coloscopie. Ce test permet la distinction entre lésion cancéreuse et lésion précancéreuse. Reste pour les deux tests proposés l'obstacle du coût financier élevé de ces techniques – de l'ordre de 15 000 francs pour celui détectant les mutations APC –, ce qui retarde d'autant leur mise à disposition.

Paul Benkimoun

UN TOUR DE FORCE SCIENTIFIQUE POUR UN DÉPISTAGE PRÉCOCE

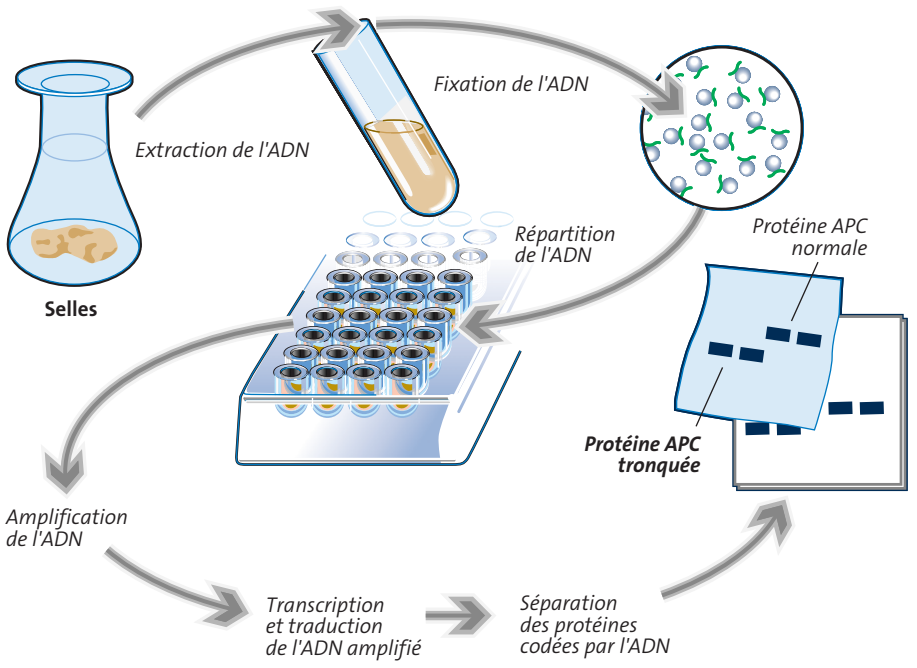

■ Les mutations du gène APC peuvent être retrouvées dans les échantillons de selles de personnes présentant une tumeur colorectale, grâce à la technique de fractionnement numérique des protéines *(ci-contre)*. Encore expérimentale, cette méthode permettrait la mise en évidence, de manière non invasive, du cancer colorectal *(ci-dessus)*, à un stade précoce, au moment où la tumeur est potentiellement curable.

Infographie : Le Monde. Photo : Joubert/Phanie

Un espoir pour les cellules-souches : la parthénogenèse

LA QUÊTE de cellules-souches totipotentes humaines est, en quelques années, devenue une priorité de la recherche en biologie en même temps qu'une question éthique de première importance. On sait en effet que les perspectives thérapeutiques ouvertes par la culture de ces cellules, qui ont pour propriété de pouvoir constituer les différents tissus de l'organisme humain, se heurtent au fait que leur obtention impose soit de créer des embryons à cette fin, soit d'utiliser des embryons déjà constitués et ne s'inscrivant plus dans un projet parental. Une équipe américaine réputée révèle dans l'hebdomadaire *Science* (daté du 1er février) qu'une autre méthode permet d'avoir accès à ce précieux matériau.

Dirigée par Michael D. West, PDG de la société Advanced Cell Technology (ACT) de Worcester (Massachusetts), l'équipe – qui compte également des chercheurs du Sloan-Kattering Cancer Center de New York et de la Mayo Clinic de Rochester – annonce avoir obtenu des cellules-souches de primates (*Macaca fascicularis*) grâce à la parthénogenèse. Ce phénomène, qui consiste en une reproduction sans fécondation à partir d'une cellule sexuelle féminine, n'existe, à l'état naturel, que chez certains insectes, parmi lesquels les abeilles.

En laboratoire, on sait cependant induire une parthénogenèse à partir de la stimulation d'ovocytes de mammifères qui se transforment ainsi en embryons, toujours de sexe féminin. L'absence, chez ces derniers, d'une empreinte mâle implique, toutefois, que le développement ne peut se poursuivre très longtemps. Pourtant, les biologistes américains ont pu déclencher une parthénogenèse chez 28 des 77 ovocytes de primates utilisés pour leur expérience. Ils ont ensuite obtenu quatre embryons qui se sont développés jusqu'au stade blastocyste, ce qui a permis de créer une lignée stable de cellules-souches totipotentes.

QUESTIONS EN SUSPENS

C'est la première fois qu'une telle expérience est menée avec succès. Selon les chercheurs, un tel procédé permettrait à ces cellules-souches de produire des cellules du myocarde et du muscle lisse, des cellules épithéliales ainsi que différents types de cellules nerveuses fonctionnelles. *« Notre travail suggère que des cellules-souches totipotentes peuvent être obtenues d'une autre manière qu'à partir du clonage thérapeutique,* expliquent les auteurs du travail de recherche publié dans *Science. Le fait de pouvoir disposer in vitro de cellules différenciées à partir de la parthénogenèse élimine la nécessité de désagréger un embryon normal. »*

Cette technique, affirment-ils, ne soulève donc pas d'objections de la part de ceux qui s'opposent à l'utilisation des embryons humains à des fins thérapeutiques. Se pose toutefois la question de savoir si des cellules issues d'un embryon qui n'avait pas les capacités naturelles lui permettant de se développer pourraient sans risque être utilisées à des fins thérapeutiques. Force est aussi d'observer que le recours à la parthénogenèse ne règle pas la question de la collecte – et du possible trafic – des cellules sexuelles féminines, indispensables en toute hypothèse à la création de cellules-souches embryonnaires.

Jean-Yves Nau

Demain dans Le Monde - Dossier spécial 8 pages

La démocratie à la loupe

Dans un monde plus complexe, Le Monde est plus complet

Le retour du bon faiseur

Présentées du 25 au 28 janvier, les collections des créateurs parisiens ont modernisé le vestiaire le plus éculé du monsieur élégant. La mode homme retrouve son vocabulaire, son assise... et sa clientèle

AFP

DAN LECCA

DAN LECCA

DAN LECCA

J. F. JOSÉ

Veste de smoking en velours de cachemire et coton, chemise en popeline de coton et pantalon en coton, Marc Jacobs pour Louis Vuitton, ci-dessus. Veste et pantalon large en velours, gilet de sauvetage en cuir, Jean Paul Gaultier, à gauche.

Veste en velours, chemise en popeline de coton et pantalon en velours à côtes, Hermès, en haut à gauche. Dessous, chemise brodée en coton sous une veste en cuir, pantalon en laine et soie, Hedi Slimane pour Dior Homme. Vestes superposées et pantalon en laine, Comme des garçons, ci-contre.

PRÊT-À-PORTER HOMME
Collection printemps-été 2002

ON LA SURNOMMAIT « le bunker ». Ou, mieux, « le mausolée ». Longtemps abonnée aux jardins du Musée Rodin, l'énorme tente des défilés Yves Saint Laurent Rive Gauche avait enfin pris position dans les solitudes ventées de l'hippodrome de Longchamp. Mais, samedi 26 janvier, d'intempestives rafales, qu'on aurait dit convoquées par Pierre Bergé, contraignaient ce nouveau camp du Drap d'or à plier bagage, allongeant ainsi la liste des déboires parisiens de Tom Ford, directeur artistique de la marque. Tout au long des présentations parisiennes de mode masculine, le souffle du passé a ainsi fané toute une décennie de confort prosaïque.

Dans cette déferlante de la « vieille vague » – incarnée par le retour au formel le plus strict, cette cuirasse de chic éprouvée par les siècles –, c'est tout juste si la décontraction moderne trouve encore à s'exprimer par des juxtapositions incongrues, comme les rangers sous un costume croisé qui dessinent un look bohème, voire trash. Vestes de chasse ou costumes croisés, les immémoriaux reprennent du service, jusqu'à faire ressembler certains podiums à des boutiques de seconde main.

Simple effet d'optique, car les tissus « qui grattent », les cuirs épais, les tweeds rêches et les lodens sont infiniment plus souples et mieux coupés qu'autrefois, lorsqu'ils ne s'hybrident pas d'hymnes discrets à la modernité – une fibre optique dans un manteau classique, un col caban sur un costume. Quelques citations d'époque, les pin's, le gilet multipoche des années 1970, ne déparent pas cette exaltation de l'éternel masculin dans ses apprêts les plus spécifiques : casquette ou chapeau, grosse écharpe, boots ou godillots, pied-de-poule anglais, pull irlandais à torsades... Les couleurs renouent avec les convenances du gris, du taupe, des tons de bruyère des tweeds, des beiges et marrons indéfinissables, du noir et blanc dont l'étreinte plante une silhouette, une allure.

ÉLÉGANCE AFFICHÉE

Par-delà les excès attendus des podiums, il flotte sur tout ceci une odeur très parisienne : celle du bon faiseur et de l'élégance affichée. Champion du bon ton, Hermès avait tout pour profiter des circonstances : des matières indicibles, une exécution parfaite et l'énergie neuve impulsée par Véronique Nichanian. Ayant réduit les passages à quarante *« afin d'aller à l'essentiel »*, la créatrice de la ligne homme a structuré ses coupes pour une silhouette fine et longiligne, aux épaules droites. Ses mannequins ont entonné le retour de la vraie canadienne, du veau mat, du cuir imprimé – en l'occurrence, du dessin d'un carré Hermès – et des costumes aux rayures fascinantes.

Chez Kenzo, le Danois Roy Krejberg a également réduit le nombre des passages, dans une collection moins fleurie qu'à l'accoutumée, mais en net progrès. Ses nouveaux dandies s'habillent dans des couleurs sombres, avec de fins costumes grand-père à bretelles, des vestes ras-des-fesses à points tailleur et revers de manches, des manteaux en kangourou bistre, et même un costume Jackson Pollock, maculé de gouttes de peinture.

Au stade de la porte de Saint-Cloud, l'élégance à la française trouvait sa tonalité sportive dans la collection – efficace, quoiqu'un peu bavarde – dessinée par Christophe Lemaire pour Lacoste, dans une nostalgie très Jacques-Henri Lartigue (casquettes de turfiste, pulls col châle, lisérés discrets) non exempte de modernisme (jeux de rayures, polo oversized porté en jupe).

La pure beauté formelle était au rendez-vous de Comme des garçons, pour qui Rei Kawabuko avait composé une collection rigoureuse et discrète, dans les tons sombres. Le bal s'ouvre sur un quarteron de beaux costumes aux imprimés très japonais, parfois réversibles, des pantalons courts portés sur des boots Mondrian, et culmine dans des accords « draculesques » de soie noire et de rouge moiré, conclus par une parfaite redingote gris flanelle.

Yohji Yamamoto cultivait, quant à lui, une tout autre poésie, avec de magnifiques costumes imprimés de petites ailes déployées, évoquant moins les Hell's Angels que les anges de Wim Wenders, une longue série de chandails-vestes et des costumes fripés pour travellers en dimanche.

Du côté de Dior Homme, le soufflé médiatique autour de Hedi Slimane est retombé à des dimensions moins étouffantes –Pierre Bergé et Karl Lagerfeld ornaient encore l'assistance –, propices à la maturation d'une ligne naguère encore saturée de hype. Les silhouettes longilignes en noir et blanc (redingote noire avec double col, chemise-débardeur en mousseline noire) sont toujours là, mais les pantalons se sont élargis, et les détails (clips, chemise blanche à mini-écussons, franges s'échappant des vestes) font plus généralement mouche.

Sous les lambris décatis du hall du Petit Palais, Paul Smith proposait, quant à lui, une collection très *understate*, dont l'abondance en costumes rappelle sa fascination pour le sur-mesure. Ses cabans noirs façon Barbour, ses costumes aux revers armoriés, ses pantalons à la Joe Jackson, défilant sur une sonate de Fauré, proclament une élégance aussi contournée que discrète.

QUELQUES FANTAISIES

Tom Ford rêverait-il encore au « pyjama » afghan ? Contre toute attente, le styliste d'Yves Saint Laurent Rive Gauche a proposé des tenues majestueuses et romanesques, exagérément oversized, sortes de zoot-suit ultra-luxueux, qui obligeaient les mannequins à marcher sur leurs pantalons. Plus convaincant, Marc Jacobs a offert à Louis Vuitton une extrapolation de la garde-robe de Basquiat, où les manteaux ultra-traditionnels côtoyaient des chemises de bûcheron en cachemire, un blazer en cuir réfléchissant et des gilets reporters. Eric Bergère, lui aussi, s'offre quelques fantaisies (paréo-kilt en laine, gilet de cuir à liens...), mais s'attache à valoriser les silhouettes par des coupes inédites – manteau perfecto – ou classiques – riding-coat en grosse laine.

A ces collections pleines de gravité, il manquait un coup de cymbales. Jean-Paul Gaultier s'en est chargé. Dédiées *« aux femmes qui s'habillent en hommes »*, toutes ses tenues défilaient sur talons aiguilles, avec une mâle assurance, inaugurées par une éblouissante série de costumes noirs « en cœur » – épaules compensées, taille étroite – moulant des apollons ton sur ton coiffés à la Grace Jones. Pour ce défilé, le couturier laissait le peloton loin en arrière.

Jacques Brunel

Thierry Mugler en culotte de cuir

DEPUIS LA NUIT des longs couteaux et les frasques de Jörg Haider, le folklore austro-allemand n'a pas bonne presse chez nous. Dimanche 27 janvier, à l'Ecole des beaux-arts, des plaisanteries gênées ont émaillé les applaudissements de la première collection Thierry Mugler consacrée à l'homme, sous le signe de la culotte de peau et des chemises d'apparat. Pâtres d'alpages en knickers et veste ajustée de tweed gris, cycliste en astrakan, chapeau melon de cuir noir et gilets lacés comme des cuirasses, blouson en cuir noir verni, lamés divers et multiples... Le look Prince Eric amorçait une longue série de tenues rutilantes – chemises en taffetas de soie, veste de smoking en vison rasé, cuirs vernis puce... – manifestement dédiées aux noctambules allemands ou anglo-saxons.

Depuis l'apparition de Jack Lang en veste à col officier à la tribune de l'Assemblée nationale, au cours des années 1980, jamais la mode homme de Thierry Mugler n'avait autant fait sensation. Il y a dix ans, le couturier strasbourgeois n'avait pas de vraie ligne masculine, hormis quelques tenues présentées dans ses défilés couture sur les chevaliers servants de ses beautés fatales. Désireux d'exploiter cette friche, le président de la griffe – c'était alors Didier Grumbach – fait appel voici quatre ans à Jean-Luc Testu, dont la marque, Roelli-Testu, s'était dédiée au vêtement d'homme dans la décennie précédente.

PATRICE STABLE

Veste en velours lisse, gilet croisé en grain de poudre, chemise en taffetas de soie, et pantalon de cuir, Thierry Mugler.

EXTRAPOLER L'IMAGINAIRE

Influencé par les pourpoints moulants de la Renaissance, ce styliste confirmé va extrapoler l'imaginaire muglérien, en naviguant au plus près des codes maison : vestes à poches cavalières et coutures surpiquées carrossant les lignes du corps, boutons pression ou gravés de l'étoile, cols en as de pique, le costume Thierry Mugler – cette cuirasse d'Apollon guerrier – galbe alors un nombre croissant de noctambules et de saltimbanques, mais ne défile toujours pas.

Devenu en 1998 l'actionnaire majoritaire de la marque, le groupe Clarins décide de donner toutes ses chances à un segment aussi prometteur (en 2001, la ligne homme a contribué pour 25 % au chiffre d'affaires du prêt-à-porter) et Jean-Luc Testu sort de l'ombre pour accoler son nom au premier défilé masculin. Si Thierry Mugler réside désormais aux Etats-Unis, sa mode homme devrait se voir distribuer bientôt dans des boutiques spécifiques.

J. Bl

Découvrez
le nouveau *Monde Dossiers & documents*

Le Monde
DOSSIERS&DOCUMENTS

1 Terrorisme, l'ère de tous les dangers.

2 La lutte contre l'argent sale.

3 Les clés de l'info. Toute l'actualité du mois.

Numéro de février - 16 pages - 2 €

Chaque lundi avec
Le Monde
DATÉ MARDI
retrouvez
LE MONDE ECONOMIE

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

AUJOURD'HUI

Douceur printanière

SAMEDI 2 FÉVRIER
Lever du soleil à Paris : 8 h 21
Coucher du soleil à Paris : 17 h 48

Entre la dépression islandaise et l'anticyclone sur les Balkans, un flux de sud sec apporte de l'air exceptionnellement doux sur le pays. En marge d'une perturbation atlantique, le ciel reste plus chargé sur la pointe de la Bretagne.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages circulent en rangs dispersés du sud du Finistère aux Côtes-d'Armor et à la pointe du Cotentin. Ils se montrent un peu plus compacts avec quelques gouttes sur le pays de Léon. Ailleurs, le ciel est clair. Le vent de sud approche parfois les 100 km/h sur les côtes exposées. Il fait de 14 à 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les quelques plaques nuageuses encore présentes au lever du jour dans les Flandres se dispersent vite et le soleil inonde cette journée. Il fait de 14 à 18 degrés du Nord au Sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le soleil légèrement voilé en matinée brille sans réserve par la suite. Il fait de 13 à 17 degrés d'Est en Ouest.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Plein soleil. Vent d'autan fort en région toulousaine, également perceptible sur la côte basque. Il fait de 16 à 21 degrés du Nord au Sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Grand ciel bleu, quelques nuages peuvent déborder sur le sud de l'Auvergne. Vent de sud pouvant atteindre 80 km/h en rafales vers la région lyonnaise. Il fait de 14 à 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Entrées maritimes et ciel parfois encombré en Languedoc et sur le littoral provençal. Ailleurs, soleil et ciel bleu. Fort vent de sud-est sur le golfe du Lion. Il fait de 13 à 16 degrés.

02 FÉV. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	4/16 S
Biarritz	12/20 S
Bordeaux	7/19 S
Bourges	9/19 S
Brest	11/15 N
Caen	9/15 S
Cherbourg	10/15 N
Clermont-F.	7/16 S
Dijon	5/12 S
Grenoble	0/15 S
Lille	10/16 S
Limoges	9/17 S
Lyon	5/13 S
Marseille	5/14 S
Nancy	5/12 S
Nantes	10/16 S
Nice	5/14 S
Paris	10/17 S
Pau	3/18 S
Perpignan	5/15 S
Rennes	10/17 S
St-Etienne	5/14 S
Strasbourg	4/13 S
Toulouse	7/18 S
Tours	8/16 S
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	24/27 P
Fort-de-Fr.	25/27 S
Nouméa	26/30 S
Papeete	25/31 S
Pointe-à-P.	23/28 S
St Denis Réu.	23/29 S
EUROPE	
Amsterdam	9/15 S
Athènes	9/16 N
Barcelone	6/14 S
Belfast	5/10 P
Belgrade	3/9 S
Berlin	9/14 S
Berne	1/10 C
Bruxelles	10/15 S
Bucarest	-3/7 S
Budapest	3/9 S
Copenhague	8/11 N
Dublin	6/11 P
Francfort	7/14 S
Genève	4/13 S
Helsinki	-10/6 *
Istanbul	7/13 N
Kiev	2/5 C
Lisbonne	8/15 S
Liverpool	7/13 P
Londres	10/15 N
Luxembourg	6/13 S
Madrid	3/14 S
Milan	1/7 S
Moscou	-14/-6 S
Munich	-2/12 C
Naples	6/14 C
Oslo	2/8 P
Palma de M.	7/18 S
Prague	5/12 S
Rome	4/14 N
Séville	7/20 S
Sofia	-3/6 S
St-Pétersb.	-14/6 C
Stockholm	2/9 P
Ténérife	15/23 S
Varsovie	5/9 P
Venise	4/14 C
Vienne	4/10 S
AMÉRIQUES	
Brasilia	20/26 P
Buenos Aires	13/26 S
Caracas	22/29 S
Chicago	-13/-3 S
Lima	20/25 C
Los Angeles	8/16 S
Mexico	9/21 S
Montréal	-16/-11 S
New York	-2/7 S
San Francisco	6/12 S
Santiago Ch.	14/32 S
Toronto	-9/-3 S
Washingt. DC	-1/7 S
AFRIQUE	
Alger	5/19 S
Dakar	20/27 C
Kinshasa	22/30 S
Le Caire	9/19 C
Nairobi	15/26 S
Pretoria	17/21 P
Rabat	10/21 S
Tunis	8/17 N
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	24/33 S
Beyrouth	13/18 S
Bombay	21/31 S
Djakarta	26/29 C
Dubaï	13/23 S
Hanoï	12/14 C
Hongkong	12/19 S
Jérusalem	3/17 S
New Delhi	7/24 S
Pékin	-3/9 S
Séoul	1/6 S
Singapour	25/30 C
Sydney	21/27 S
Tokyo	3/12 S

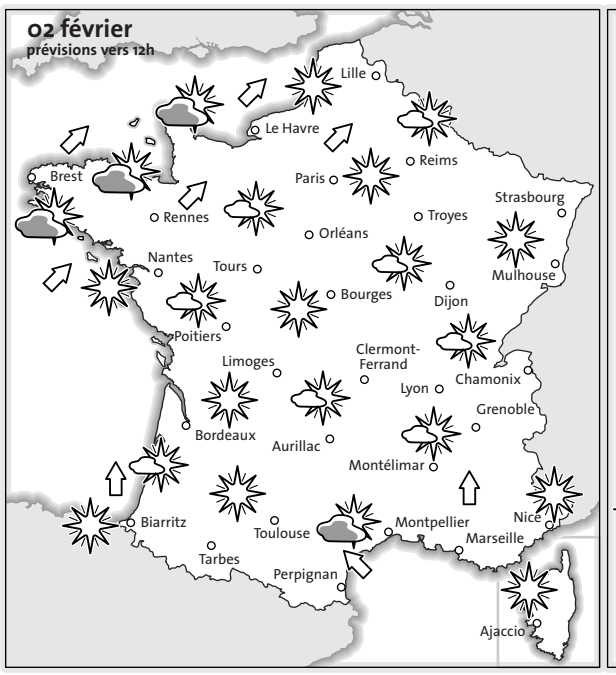

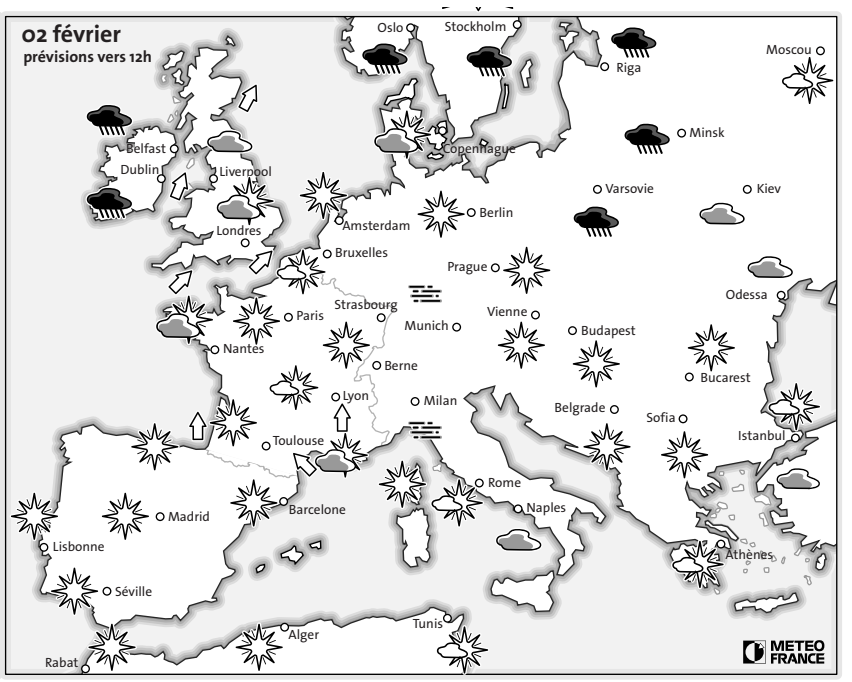

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

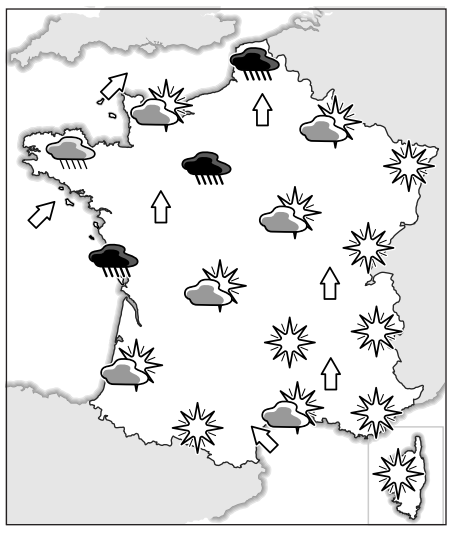

PRÉVISIONS POUR LE 3 FÉVRIER

Grand beau temps chez mamie.
Paris/Toulouse : 59 € ttc aller simple
AIR FRANCE
Tarifs Famille soumis à conditions.

Le 03 fevrier
Des petites pluies des pays de Loire et du Poitou-Charentes au bassin parisien et à la frontière belge. Soleil dominant du nord-est aux Alpes et à la Corse. Quelques éclaircies en Bretagne. Douceur persistante.

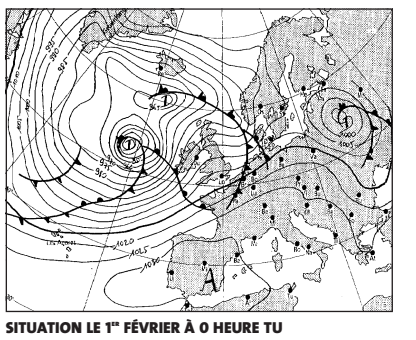

SITUATION LE 1er FÉVRIER À 0 HEURE TU

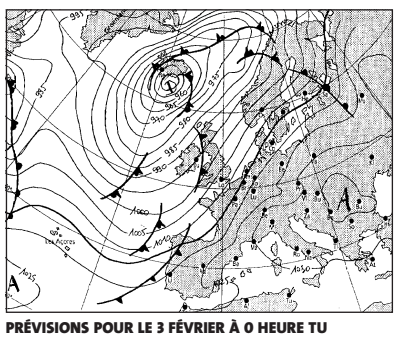

PRÉVISIONS POUR LE 3 FÉVRIER À 0 HEURE TU

Le stylo guimauve, nouveau hochet pour adulte

TENDANCES
Tous les vendredis datés samedi, l'air du temps

JUSQU'ALORS, la fonction antistress du stylo consistait à se transformer en bâtonnet à mâcher, ce qui n'était ni vraiment agréable ni très élégant. Mais les temps changent et les nouveaux moyens d'écriture vont au devant des attentes. Plutôt que de finir mâchouillés, ils se transforment en objet transitionnel ou, si l'on préfère, en doudou pour adulte.

Les stylos de la nouvelle vague sont spongieux sous la phalange. Le plus en vue est probablement le Sensa, un produit d'origine américaine dont la particularité – outre sa recharge pressurisée, utilisée par la Nasa pour écrire en apesanteur – est son embout en silicone. Moelleux mais ferme en bout de course, ce bourrelet transparent épais de quelques millimètres reprend mollement sa position après avoir été aplati. Il est agréable à utiliser mais c'est surtout l'usage que l'on en fait en dehors de l'écriture qui a construit le succès (plus de 40 000 ventes l'an dernier) de ce stylo rechargeable dont le prix (de 59,45 euros pour la version de base à 147 euros pour le modèle en crocodile) ne fait pas un gadget bon marché. Pendant une réunion, on peut chercher l'inspiration, fourbir ses arguments, tromper son ennui ou calmer ses nerfs en faisant rouler entre ses doigts cet objet caoutchouteux. *« Le silicone est une matière vivante, mystérieuse et sensuelle qui n'est pas sans évoquer le sein maternel »*, insiste Arnaud Kaleta, directeur des ventes de Sensa-France.

D'autres marques jouent de la même manière sur la dimension tactile. Cross, par exemple, a lancé une collection de stylos munis eux aussi d'un embout en silicone dont une bague permet de faire varier le diamètre. La collection Ion (à partir de 34,30 euros) propose des petits stylos munis d'un clip que l'on accroche à la ceinture ou au trousseau de clés. La marque allemande Lamy propose son Accent (64,79 euros) doté d'une tendre extrémité en élastomère. Plusieurs marques de modèles jetables et moins chers commencent aussi à recouvrir la pointe de leurs stylos d'une surface plus ou moins malléable.

TRIPOTÉ, PALPÉ

En fait, ces instruments sont plus adaptés à une manipulation intensive voire frénétique qu'à de longues séances d'écriture. Le stylo antistress est acheté pour être tripoté, peloté, palpé. Noircir de la copie est accessoire. *« Ce ne sont pas des instruments d'écrivain ; ils servent tout au plus à prendre des notes,* observe mi-amusé mi-excédé Yannick Desvignes, gérant du magasin Opéra-Stylos, à Paris. *Pour bien écrire, il faut une certaine dose d'inconfort, car c'est le seul moyen d'assurer une préhension solide. Evidemment, si l'on recherche une béquille antistress, les choses sont différentes... »*

D.R.

Le nouveaux stylo antistress n'est pas fait pour les longues séances d'écriture.

Cette nouvelle génération qui adopte des formes fuselées très contemporaines et des couleurs volontiers criardes bouscule les codes bien établis du petit monde de l'écriture. *« En France comme dans les pays latins, le stylo non jetable est un moyen de se positionner socialement et les grandes marques ont su jouer cette partition. Or de nouveaux acheteurs plus jeunes et appartenant souvent aux classes moyennes recherchent autre chose »*, assure Philippe Meurger, directeur général de Cross-France. Si la marque Mont-Blanc jure qu'elle n'envisage pas de garnir ses augustes stylos plumes de petits boudins siliconés, on observe que la maison Hermès vient de lancer (pour la modique somme de 41 euros...) un crayon à papier *« tressé de cuir telle une cravache, au toucher souple et confortable »*.

La mode du stylo guimauve n'est pas un phénomène isolé. *« Le silicone translucide au toucher tiède est une valeur à la hausse,* constate Hélène Capgras, du bureau de style Martine Leherpeur. *On en retrouve sur les présentoirs de produits de maquillage, les nouvelles générations de meubles, les télécommandes, les montures de lunettes, les bracelets-montre et, ce qui ne surprendra personne, sur les biberons. »* Chez *Homo sapiens*, la perception tactile reste le sens le plus sécurisant.

A l'intérieur de son dernier concept-car Talisman présenté au Salon automobile de Francfort, Renault développe la notion de « touch-design ». Recouverts d'une douce résine, le pommeau de levier de vitesse ou les commandes de clignotants attirent la main, offrant un contact agréable et intuitif qui aurait un effet apaisant sur le conducteur et constituerait une excellente interface homme-machine. *« Tout cela s'inscrit dans la grande vague de ce que l'on appelle le marketing des sens*, remarque Jacqueline Sibuet, de l'agence Marketing Office. *Le toucher est sollicité, mais l'odorat et le goût sont également interpellés. De plus en plus de magasins diffusent, quoique pas toujours avec bonheur, des parfums artificiels, et les cosmétiques cherchent à ressembler à des bonbons. »*

L'avènement du stylo moulé à la silicone fera peut-être de l'ombre au téléphone portable, autre grand objet transitionnel que des mains, masculines le plus souvent, palpent et pétrissent à tout bout de champ, comme le hochet de leur prime enfance. Si tel était le cas, ce serait une petite revanche pour le stylo qui fut l'indéboulonnable cadeau de Noël standard jusqu'à l'explosion de la téléphonie mobile.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 029

Retrouvez nos grilles sur www. lemonde.fr

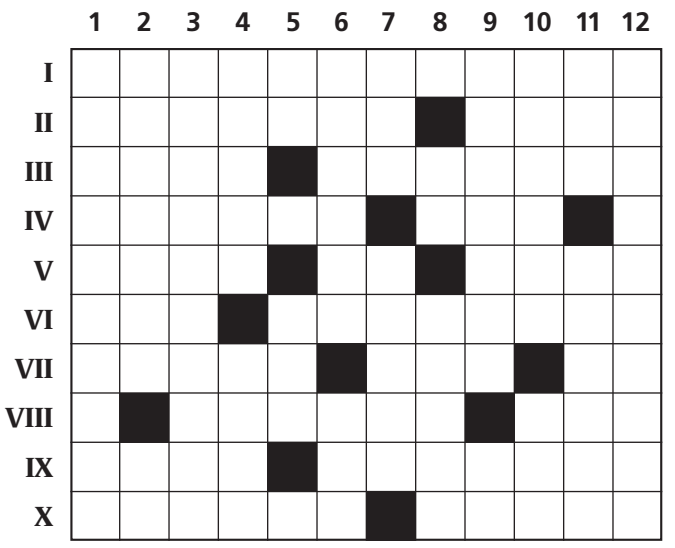

HORIZONTALEMENT

I. Expulsions répétées. - II. A le beau rôle, ou un bien mauvais rôle. Son amour tomba à l'eau. - III. Roi des dieux sur le Nil. Européen de la première heure. - IV. Prêt à passer à l'action. Dépasse la dose. - V. Seul à pouvoir devenir reine. Personnel. Ecrivains allemands. - VI. Un nom désordonné. Troubles de la vie moderne. - VII. Centre industriel japonais. Positif ou négatif, il perd sa neutralité. Dans les mains de Marie-George et de Robert. - VIII. Appréciées. Sert à boire, donne à manger. - IX. Broyé, quand ça va mal. Capitale. X. Romancier anglais. Reprit son travail.

VERTICALEMENT

1. Fait du propre au sommet. - 2. Qu'ils chargent ou qu'ils déchargent, ils déposent. A fait courir beaucoup de monde. - 3. Illusion amoureuse. - 4. Nippon solitaire. Belle hellène qui reste de marbre. - 5. Conjonction. Pianiste français. - 6. Suit les dizaines de près. Quart de tour. - 7. Réfractaire aux essais. A un bac ou deux, selon l'usage. - 8. En arrière. Prendre des couleurs. - 9. Superbe athlète devenu souteneur. Petit à un bout. - 10. En ce monde. Exprime l'indifférence. - 11. Fait l'appel. Parlé à Katmandou. - 12. Reste dans son coin, mais ne fait pas chambre à part.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 028

Horizontalement

I. Vitupération. - II. En-avant. Ie. - III. Rap. Urticant. - IV. Tresse. Psitt. - V. Ut. Pègre. Néo. - VI. Giro. Incas. - VII. Acérés. Avisa. - VIII. Du. Tête. Un. - IX. Iles. Robinet. - X. Net. Dendrite.

Verticalement

1. Vertugadin. - 2. Inarticulé. - 3. Tapé. Ré. Et. - 4. UV. Sports. - 5. Pause. Ee. - 6. Enregistré. - 7. RTT. RN. Eon. - 8. Ipéca. BD. - 9. Tics. Avoir. - 10. Ainsi. Ni. - 11. Ointe. Suet. - 12. Nettoyante.

PHILATÉLIE

Alain Bosquet (1919-1998)

LA POSTE mettra en vente générale, le lundi 18 février, un timbre à 0,58 euro consacré au poète et romancier Alain Bosquet.

Né à Odessa en 1919, Alain Bosquet, de son vrai nom Anatole Bisk, était le fils d'un grand philatéliste. Sa famille quitte la Russie pour la Bulgarie puis la Belgique. Il s'installe à Paris en 1951 et acquiert la nationalité française en 1980. Sa bibliographie compte plus de cent-soixante titres à sa mort, en 1998.

Il rejoint la longue liste des écrivains français honorés par un timbre-poste, liste inaugurée par Pierre de Ronsard en 1924 et premier personnage célèbre commémoré, après Napoléon III et Louis Pasteur, ces derniers entrant dans la catégorie – désignée ainsi par les collectionneurs – des timbres d'usage courant. Alain Bosquet succède à Victor Hugo (timbre en 1933), Corneille (1937), Balzac (1939) ou, plus récemment, Marguerite Yourcenar et Jean Cocteau (1993), Jean Giono et Francis Jammes (1995) ou Mallarmé (1998).

Le timbre, dessiné par Marek Rudnicki – qui signa des portraits d'académiciens pour *Le Monde* de 1987 à 1990 –, gravé par André Lavergne, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante exemplaires.

La vente anticipée « premier jour » se déroulera le samedi 16 février, au bureau de poste temporaire ouvert à Paris, à la Maison des écrivains, hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil (7e).

Pierre Jullien

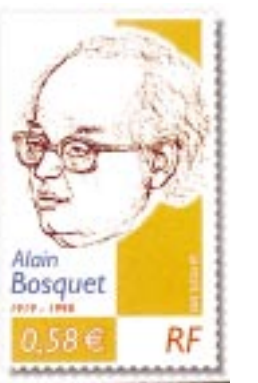

EN FILIGRANE

■ **Fleurs préoblitérées.** La Poste a mis en service le 2 janvier deux timbres préoblitérés, destinés aux envois en nombre, d'une valeur de 0,29 et 0,33 euro. Représentant des orchidées dessinées par Gilles Bosquet, imprimés en offset avec apposition d'une barre phosphorescente, ces timbres portent la mention pré-imprimée en coin *« LA POSTE 2002 OBLITERE »* qui remplace *« AFFRANCHts POSTES »* en usage depuis 1922.

■ **A lire.** *Timbres magazine* de février publie une étude bien documentée consacrée aux expositions philatéliques dans Paris occupé, dont témoignent vignettes commémoratives dessinées et gravées par des Grands Prix de Rome (Delzers, Gandon, Piel, Serres, etc.) et oblitérations. L'auteur de l'article, François Chauvin, note que *« durant cette période apparaît l'usage des grands cachets à date illustrés »*. Son concurrent *L'Echo de la timbrologie* consacre sa couverture à Boule et Bill, les personnages de BD créés par Jean Roba – auquel est consacrée une interview de quatre pages –, vedettes de deux timbres et d'un carnet édités les 16 et 17 mars, à l'occasion de la Fête du timbre (en vente en kiosque, 132 et 116 pages, 4,57 euros).

En 1851, une technique naissante est mise au service du patrimoine : cinq photographes, dont Edouard Baldus et Gustave Le Gray, forment la Mission héliographique chargée d'inventorier les monuments français. A Paris, la MEP présente soixante tirages originaux issus de cette aventure

Le tour de France des premiers photo-reporters

EN 1983, la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) lance une vingtaine de photographes, Sophie Ristelhueber, Raymond Depardon, Pierre de Fenöyl, Robert Doisneau, Joseph Koudelka..., sur les routes de France. Il s'agit de saisir les paysages naturels et urbains après une ère de mutation sans précédent. La somme des travaux sera publiée – avec succès – dans un gros volume (Azan éd.). Cette démarche a pu sembler inédite ; elle faisait référence, de manière explicite, au premier reportage photographique commandité par l'administration française... en 1851. D'ailleurs, cette Mission dite héliographique (photographique, dirait-on aujourd'hui), dont on croyait le résultat perdu, venait d'être exhumée en 1980 par Philippe Néagu qui en avait publié une centaine d'images tirées des négatifs découverts dans la poussière des archives.

Aujourd'hui, la Maison européenne de la photographie (MEP) va plus loin : elle présente soixante tirages originaux issus de cette aventure. Ils ont été dénichés par Anne de Mondenard, la commissaire de l'exposition, qui publie également un livre imposant sur le sujet, après dix ans de recherches dans des fonds d'archives publiques mais aussi auprès de collectionneurs privés. La démarche est capitale car les photographes intervenaient considérablement au moment du tirage. Ces photographes, Baldus, Bayard, Le Gray, Mestral, Le Secq, sont aujourd'hui considérés comme les « primitifs » d'un art qui explose aujourd'hui sur les cimaises comme dans les ventes aux enchères.

La Mission héliographique est doublement importante. Elle intervient à un moment charnière dans l'histoire de la photographie comme dans celle des monuments historiques. C'est en 1839 que Daguerre met au point le daguerréotype, où l'image unique est reproduite sur une plaque de métal. Deux ans plus tard, le brevet de l'Ecossais W. H. Fox Talbot marque la naissance de la photo sur papier avec un positif et un négatif – donc reproductible. En 1851, se crée la Société héliographique qui regroupe amateurs et premiers professionnels, souvent des peintres plus ou moins en rupture de pinceaux. Parmi ceux-ci, Gustave Le Gray vient d'inventer un nouveau procédé pour tirer ses photographies sur papier ciré, simplifiant la pratique. En quelques années, la technique photographique s'est donc considérablement améliorée et allégée. Tout est prêt pour l'étape suivante : la sortie des ateliers.

Pendant trois mois, au cours de l'été 1851, les cinq photographes sont sur les routes. Ils partent avec un matériel lourd, encombrant, fragile, et se déplacent surtout en voiture à cheval

Au même moment, la commission des Monuments historiques, à peine plus vieille que la photo, souffre d'une documentation déficiente. Depuis 1834, quelques inspecteurs parcourent la France pour inventorier les éléments d'un patrimoine délaissé depuis la Révolution française et en piteux état. On est à l'aube des premières grandes campagnes de restauration, et les architectes manquent d'images pour se mettre au travail. La commission, dont font partie Prosper Mérimée et Viollet-le-Duc, a l'idée – très moderne – d'utiliser la photo pour reproduire des monuments en péril : églises, châteaux, remparts, arènes, ponts... Au début de 1851, elle lance une mission dans toute la France, prélude à des travaux massifs de restauration.

Cinq photographes sont sélectionnés. Tous font partie de la Société héliographique et, à l'exception de Bayard, sont au début de leur carrière. Mais aucun n'a laissé de témoignage sur son périple. A partir des notes de frais et autres documents, Anne de Mondenard a pu reconstituer cette aventure. Chacun reçoit un itinéraire précis et une liste d'édifices à couvrir. Henri Le Secq doit se diriger vers le nord et l'est, mais son parcours va se ramifier en boucles et il poussera des pointes jusqu'en Allemagne. Edouard Baldus se rend en Provence sans détours, en traversant la Bourgogne. Hippolyte Bayard, modeste fonctionnaire, tenu à des horaires stricts, se borne à la Normandie.

Gustave Le Gray et Mestral (l'identité complète de ce dernier reste une énigme) voyagent et photographient ensemble. Ils accomplissent un périple de plus de 3 000 kilomètres, des pays de la Loire au Limousin, du Bordelais au Languedoc, et des bords du Rhône à Paris en passant par l'Auvergne. Pendant trois mois, au cours de l'été 1851 – il faut profiter du soleil –, les cinq photographes sont sur les routes. Ils partent avec un matériel lourd, encombrant, fragile : caméras, objectifs, tente, assortiment de papiers, produits chimiques, récipients et fioles diverses – plusieurs dizaines de kilos. Ils se déplacent sur les tronçons de chemin de fer existants et surtout en voiture à cheval. Ils sont défrayés et recevront, leurs travaux remis, une somme équivalente à 15 000 euros. Pour la commission des Monuments historiques, c'est une dépense non négligeable : 3 % de son budget.

Après le retour des voyageurs à Paris, des images (négatifs et tirages) sont choisies – et payées selon la taille des tirages – par l'administration. Seul Bayard, pour des raisons inconnues, ne remet rien. Les photos circulent ensuite dans des réunions organisées par la Société héliographique. Des critiques sont publiées, notamment dans la revue *La Lumière*. L'objectif de tous semble atteint. Les « reporters » sont pourtant déçus. Ils s'attendaient à une publication en règle de leurs travaux qu'ils estiment, à juste titre, neufs, voire révolutionnaires. La commission des Monuments historiques se borne à les classer comme de simples archives. Si la Mission suscite immédiatement quelques émules – Charles Nègre et Charles Marville qui partent (à leurs frais) photographier quelques monuments en France –, elle est vite oubliée. D'autant plus que la Société héliographique se saborde en 1853.

L'oubli est si profond que les contours de la Mission deviennent flous. Même après la découverte et la publication des négatifs par Philippe Néagu, des chercheurs américains soutiennent que les tirages positifs n'ont jamais été réalisés. Il faudra la patience et l'œil d'Anne de Mondenard pour repérer, dans des archives éparses, des épreuves souvent anonymes, parfois mutilées. *« Sur les 258 épreuves remises par les photographes,* indique Anne de Mondenard, *170 différentes et plusieurs doubles, voire quelques triples, ont été retrouvées. »*

Emmanuel de Roux

PHILIPPE BERTHÉ/CMN

Galerie nord, cloître Saint-Trophime, Arles (Bouches-du-Rhône), Edouard Baldus, 1851. Plusieurs négatifs papier gélatinés assemblés en panorama, retouches à l'aquarelle (44,8 × 50,2 cm).

LA MISSION HÉLIOGRAPHIQUE. MAISON EUROPÉENNE DE LA PHOTOGRAPHIE, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4e. M° Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures. 5 € et 2,50 €. Jusqu'au 10 mars.

Un beau livre scientifique

Le gros volume consacré à la Mission héliographique est imprimé sur un épais papier satiné qui permet de reproduire à merveille les photos (en quadrichromie). Mais il ne s'agit pas d'un simple catalogue lié à une exposition temporaire ou d'un album à feuilleter. Ce livre est le résultat d'un travail considérable mené par l'historienne Anne de Mondenard, chargée de la photographie à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Elle détaille les origines et les circonstances de la Mission héliographique, suit les photographes en « reportage », explique ses résultats, son oubli et sa résurrection – dont elle est l'un des artisans. Pour clore ce bel ouvrage scientifique, l'auteur publie le catalogue raisonné des images remises par les photographes à la commission des Monuments historiques.

« La Mission héliographique, cinq photographes parcourent la France en 1851 », d'Anne de Mondenard, Monum, Edition du patrimoine, 320 p., 350 ill., 69 €.

Un inventaire de monuments en péril

LES SOIXANTE tirages qui sont accrochés à la Maison européenne de la photographie reflètent parfaitement le double intérêt que l'on trouve aujourd'hui dans la Mission héliographique. Elle a suscité des œuvres qui, au-delà de la simple archive, donnent naissance à la vue d'architecture. Elle donne une vision des grands monuments historiques français avant les campagnes de restauration du XIXe siècle.

Gustave Le Gray et Mestral opèrent en tandem – l'intervention de chaque auteur est impossible à différencier. Ils affectionnent les beaux ciels marbrés et les tirages veloutés dont ils font varier les teintes. Certaines architectures sont cernées d'un trait de crayon. Les deux artistes apportent un soin particulier à la composition de leurs images : l'opposition entre les masses claires et sombres du pont Valentré, à Cahors ; une grille qui se détache devant le portail de Saint-Seurin, à Bordeaux ; des troncs d'arbres parallèles pour rythmer la silhouette d'un dolmen, à Bagneux. Ils privilégient souvent un premier plan neutre en abaissant systématiquement leur point de vue.

Tous ces éléments annoncent déjà l'abandon du sujet alors que leur mission est de fixer sans état d'âme l'architecture d'édifices sélectionnés. Peintre de formation d'origine allemande, Edouard Baldus obéit strictement à la commande. Il cadre volontiers ses monuments de manière frontale et privilégie les grands formats (l'arc de triomphe d'Orange) qu'il va pousser jusqu'au panorama. Limité par le cadre de sa chambre, il bricole ses tirages à partir de plusieurs négatifs qu'il assemble puis retouche. Il lui faut parfois six ou sept prises de vue pour aboutir à une image. Ces habiles collages relèvent de l'exploit technique, car Baldus doit retrouver partout la même densité et faire coïncider les perspectives.

DÉCOUPAGE DRAMATIQUE

Pour accroître la monumentalité de ses rendus, il encre les ciels de ses négatifs qui apparaissent uniformément blancs une fois tirés. Les bâtiments se découpent de manière dramatique, parfois accompagnés de petites silhouettes humaines pour en donner l'échelle (les arènes de Nîmes). Au fil de son voyage, Baldus semble découvrir de nouveaux moyens pour mettre en valeur l'architecture qu'il est chargé de reproduire. Le cloître de Saint-Trophime, à Arles, acquiert ainsi une sorte d'opulence que cette construction plutôt intime n'a guère en réalité.

Avec Henri Le Secq – encore un ancien peintre –, nous avons affaire à un romantique. L'homme apprécie les tirages un peu bistre, il affectionne les détails, les angles inédits, les effets d'ombre et de lumière sur un même bâtiment. Il explore ainsi la cathédrale de Reims sous tous les angles, faisant alterner les plans larges et les cadrages serrés, opérant parfois des zooms et s'attardant sur les groupes sculptés. Il opère de la même manière tournoyante à Notre-Dame de Strasbourg ou à Saint-Urbain de Troyes, qu'il saisit à travers le lacis de ses ruelles encore en place. L'esthétique de la ruine ne lui est pas étrangère : il photographie en gros plan les galeries intérieures du château du Haut-Kœnigsbourg,dont les planchers ont disparu, et les maisons de la place de l'Hôtel-de-Ville de Paris à la veille de leur destruction.

Hippolyte Bayard, seul photographe chevronné de la bande, est le moins actif. D'un circuit court, il ne ramène qu'une poignée d'épreuves, dont il ne remet aucun tirage à son commanditaire, ce qui a compliqué les recherches d'Anne de Mondenard. Les formats sont plus petits que ceux de ses confrères et ses images sont relativement académiques, dans l'axe du monument, avec des points de vues légèrement surélevés pour corriger la perspective (église Saint-Pierre de Lisieux).

Ce premier reportage photographique, qui a permis d'expérimenter des techniques et des pratiques encore limitées, nous donne une vision étrange des principaux monuments historiques français. Nous en avons aujourd'hui une image aseptisée, nappée par le glacis uniforme des interventions du XIXe siècle. En 1851, ils exhibent sans complexe les cicatrices et les pansements que leur a légués une longue histoire. Le temple d'Auguste et de Livie, à Vienne (Baldus), est méconnaissable avec ses murs et ses fenêtres en ogives, gagnés au cours des âges. Notre-Dame-des-Doms, à Avignon (Baldus), n'est pas écrasée par l'énorme statue de la vierge installée plus tard. Les remparts de Carcassonne (Le Gray et Mestral) n'ont pas encore été retouchés par Viollet-le-Duc. Quant à l'Abbaye-aux-Hommes de Caen (Bayard), elle est enserrée dans un tissu urbain qui sera détruit par la seconde guerre mondiale.

E. de R.

MUSIQUE CONTEMPORAINE • Le concert d'ouverture du festival de Radio France a fait entendre des œuvres de Jean-Jacques Di Tucci et Tan Dun

Présences sort de l'hermétisme, au risque de la démagogie

CRÉÉ EN 1991, le festival Présences de Radio France a connu une première décennie à caractère didactique. Sous l'impulsion de son fondateur, Claude Samuel, il a permis au public parisien de réviser ses classiques de la seconde moitié du XXe siècle (Ligeti, Kagel, Berio et Xenakis). Cette démarche commémorative, parfois étendue au panorama national (Russie, Chine, Italie) a également guidé Yves Prin dans des choix qui se sont portés, en 1999, sur une tête d'affiche plus jeune qu'à l'accoutumée (le quadragénaire Pascal Dusapin) et sur un aventureux triangle de diffusion contemporaine (Paris-New York-Montréal).

Les deux éditions suivantes, conçues par Alain Moëne, ont enfin donné l'impression qu'une page était tournée et qu'après avoir formé et fidélisé ses auditeurs Présences en appellerait davantage à leur sens critique. Fini les noms porteurs et les concepts fédérateurs ! Place au cas par cas des compositeurs et à la spécificité de chaque concert. Par le sous-titre d'« Emergences » affecté à l'édition 2000, Alain Moëne incitait à tendre l'oreille vers *« ce terrain fertile »* où *« sont en train de naître continûment, régulièrement, irrésistiblement, des œuvres musicales de tendance et d'esthétique très diverses »*.

René Koering, actuel directeur de la musique à Radio France, ne dit pas autre chose en souhaitant, avec Présences 2002, *« rendre audible le maquis des enthousiasmes latents »*. René Bosc, dont c'est la première programmation dans ce cadre, conseille donc à chacun de *« goûter, concert par concert »*, à un menu supposé convenir à toutes les oreilles. Les nôtres auront trouvé bien peu de saveur à la soirée d'ouverture du 30 janvier.

Inconnu de la plupart des festivaliers, Jean-Jacques Di Tucci (né en 1958) a l'honneur de la première pièce. *Sirius* s'avère d'une affligeante vacuité et accumule les poncifs de la musique d'ambiance, de la flûte céleste aux timbales de galériens. Et pourtant René Bosc tient son auteur *« pour un nouveau Dutilleux »* ! Du compositeur des

Pour les besoins conceptuels de ce happening incongru, le chef d'orchestre Myung-Whun Chung a fait chanter le public sur « Orchestral Theatre II : Re », de Tan Dun

Métaboles, Sirius trahit, en effet, quelques emprunts – de même qu'à Xenakis et à Messiaen, entre autres. Grossièrement écrite dans une technique qui ne considère que la surface mélodique et tente de masquer l'indigence du reste par de bruyants tutti, cette partition épigonale croule sous l'amateurisme.

L'Orchestre philharmonique de Radio France n'aura pas davantage l'occasion de briller avec *Orchestral Theatre II : Re,* de Tan Dun (né en 1957). Pas plus que son chef Myung-Whun Chung, contraint de faire chanter le public avec la complicité du compositeur pour les besoins conceptuels de ce happening incongru. Dociles, la plupart des auditeurs entonnent au bon moment le *ré* annoncé par le titre ainsi que la phrase *« Hong mi la ga yi go »*. Démagogique, ce type d'entreprise censé battre en brèche l'hermétisme proclamé de la musique contemporaine relève tout simplement de l'animation pour jardin d'enfants. Un coup d'œil à la brochure de Présences nous rassure : Tan Dun n'y est pas introduit comme « le nouveau Cage ».

Avec sa plastique minimaliste et sa spiritualité asiatique, *Orchestral Theatre II : Re* vaut cependant mieux que l'interminable version de concert de *Tigre et Dragon,* la bande-son du film d'Ang Lee qui a récemment valu à Tan Dun un Oscar. Dirigé par le compositeur, ce concerto pour violoncelle (Anssi Karttunen) avec flûte chinoise (Tang Yungqiao) et percussions (David Cossin) proéminentes verse dans la world music sirupeuse et emphatique. Aussi désaxé que la vidéo qu'il accompagne, à base d'images superposées de la Chine ancestrale et de la civilisation moderne, cet effarant polyptyque n'a qu'un mérite : restaurer la notion de scandale en musique contemporaine. Huées et bravos s'opposent ainsi à plusieurs reprises avant même la fin du morceau.

Pierre Gervasoni

SIRIUS, de Jean-Jacques Di Tucci ; **ORCHESTRAL THEATRE II : RE, TIGRE ET DRAGON,** de Tan Dun. Orchestre philharmonique de Radio France, Tan Dun et Myung-Whun Chung (direction). Le 30 janvier à 20 heures. **PRÉSENCES 2002.** Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. M° Passy. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée gratuite. Jusqu'au 16 février.

SCIENCES ET AVENIR

Les miraculés du coma

Les expériences de « mort imminente » obligent les scientifiques à repenser la localisation de la conscience

Pétrole - Gaz - Hydrogène

Guerres souterraines et prospectives

Fouilles à Jérusalem

Le palais d'Hérode retrouvé

http://www.sciences-et-avenir.com

DANSE • Le chorégraphe Frédéric Flamand présente le troisième volet de sa trilogie « Danse et Architecture », dans un décor signé Jean Nouvel

La mécanique des corps dans la société des loisirs

FRÉDÉRIC FLAMAND pourrait être programmé à bon escient à chaque meeting d'Attac. Les militants de l'antimondialisation, au-delà d'une mise en scène high tech qu'ils jugeraient trop sophistiquée, donc pas assez combative, découvriraient, en y regardant de plus près, à quel point le propos de la trilogie « Danse et Architecture » recoupe ce qu'ils dénoncent, de Seattle à Porto Alegre : les mille et une façons d'asservir.

Le chorégraphe belge est installé à la fois à Charleroi et à Bruxelles. Dans la première ville, il a pu constater comment l'industrie a été liquidée. A Bruxelles, *« ville de technocrates »*, il pense qu'il est urgent de secouer la capitale européenne. Pour ce faire, il remet en état de marche le Plan K, lieu très couru de la contre-culture des années 1980, qu'il avait à l'époque installé dans une ancienne raffinerie.

Le troisième volet du triptyque, intitulé *Body/Work/Leisure*, se déroule dans une architecture de Jean Nouvel. Après le Festival de danse de Cannes en décembre 2001, après trois soirées noires de monde à la Maison des arts de Créteil en janvier, le spectacle part en tournée, avec son impressionnant décor. Soit deux étages de plates-formes métalliques qui servent habituellement à stocker la marchandise. Le plateau est divisé en quatre espaces identiques, qui s'ouvrent et se ferment à l'aide de multiples panneaux coulissants. Panneaux qui serviront, tour à tour, d'écrans pour des projections ou de miroirs réflecteurs reproduisant à l'infini les actions des danseurs.

Tout est simultané. La précision de l'image, la déréalisation des plans en réverbération. Les enfants qui travaillent dans les entreprises délocalisées vivent de concert avec les univers vides des bureaux de l'Occident, les créatures issues des logiciels LifeForms. C'est toujours le travail, et le geste qu'il produit, qui fascine Frédéric Flamand. Le travail et le dressage du corps pour qu'il s'adapte aux machines, aux ordinateurs, au chômage, aux trente-cinq heures, aux loisirs. Aux ordres.

Ce corps réactif, qui comprend souvent avant la tête, était un thème largement développé dans *Moving Target* et *EJM-Muybridge*, avec pour architectes les Américains Diller et Scofidio. On voyait comment la chronophotographie de Muybridge et de Marey avait participé à mettre en place le taylorisme et les cadences ouvrières. Ensuite, *Metapolis*, avec l'apport utopique de l'architecte irako-anglaise Zaha Hadid, avait mis en évidence l'adaptation des hommes aux grandes mégapoles, l'étude des flux et des mouvements de masses.

Body/Work/Leisure introduit le paramètre nouveau des loisirs. Avec des images moins convaincantes de plages bondées, et de cohues au soleil. Ce qui, en revanche, est plus intéressant est la

PINO PIPITONE

Le décor de Jean Nouvel se divise en quatre espaces qui s'ouvrent et se ferment sous deux étages de plates-formes métalliques.

Le discours de Frédéric Flamand sur l'asservissement aux lois économiques est transcendé par son esthétique. Tout est propre, plein de couleurs. Une beauté qui déstabilise le spectateur

manière dont ce temps de loisirs, promesse de bonheur pour tous, doit être lui aussi organisé, programmé pour exister. Idées à la mode ? Ce que Frédéric Flamand, d'une pièce à l'autre, réussit le mieux à nous faire partager est la sensation diffuse du vide infini qui se cache dans ces trop-pleins. Corps des danseurs qui tournent sur eux-mêmes, répétitifs, embrigadés. Corps qui chutent. Corps qui se répètent, bégaient, accrochés sur des plans inclinés comme au bord du gouffre. Corps qui jamais ne se mêlent, ne se touchent, forcément déprimés. Danse qui naît de son environnement, lui-même créé par les lois de l'économie.

Frédéric Flamand ne se situe pas dans la dénonciation. A aucun moment, il ne sombre dans le réalisme, le misérabilisme. Pas de mode d'emploi prédigéré. Tout est montré sur le même plan, dans une société où la valeur marchande prime. Belle scène de shopping, sur la musique extrême d'Heiner Goebbels (*« She spends money, what for ? »*), dans laquelle le Caddie prend l'allure emblématique d'un ready-made de Duchamp. Tout serait cependant trop explicite, naïf même – le spectacle répondant exactement au contenu de son titre – si l'esthétique du chorégraphe, sorte de perversité invisible, ne venait transcender son travail.

Loin des tendances porno-poubelle, Flamand, passionné de nouvelles technologies, met en place un spectacle-leurre où tout est beau, « clean », plein de couleurs. Le bleu roi tranche en pétaradant sur l'orange, le gris souligne avec chic le mauve. Les images sont léchées. Cette beauté volontaire, parce qu'elle n'est jamais parodique, déstabilise en permanence le spectateur, l'oblige à se pencher sur le contenu. L'œuvre du chorégraphe n'affiche aucune violence. Elle matraque en douceur avec une virtualité impeccable.

Dominique Frétard

Prochains spectacles : *Moving Target,* du 7 au 9 février, à Namur, Théâtre royal. *Body/Work/Leisure* sera joué les 4 et 5 avril, à Lucerne, dans le palais de la Culture construit par Jean Nouvel.

INSTANTANÉ **PROUESSES ET GRÂCE AU FESTIVAL DU CIRQUE DE DEMAIN**

Où panache-t-on actuellement à Paris le chinois, le russe, le portugais, l'anglais, l'allemand et le français avec parfois l'accent québécois ? Au Cirque d'hiver, où s'ouvre le 23e Festival mondial du cirque de demain, grande compétition internationale rassemblant vingt-six numéros parmi les meilleurs de la planète cirque.

Dans les stalles de l'écurie jouxtant la piste, pas de chevaux, mais des bicyclettes rutilantes autour desquelles s'agglutine une nuée de jeunes Chinoises. Grimpées sur les épaules les unes des autres, elles réalisent des exploits d'équilibre sans jamais quitter le nez du guidon. Sur des musiques de paso-doble et dans des costumes andalous, ces dix-sept très jeunes acrobates vont concourir devant un jury international. Et pour gagner quoi ? Une médaille d'or, d'argent ou de bronze qui va faire grimper leur cote auprès des directeurs de cirque qui se pressent au Festival. *« J'ai vu des artistes complètement inconnus passer en l'espace d'une soirée d'un cachet très modeste à un cachet énorme,* commente Dominique Mauclair, directeur de la manifestation depuis sa création en 1977. *Le marché professionnel du cirque passe par là. C'est ici que la fameuse troupe du Cirque du soleil de Montréal a vu le jour au début des années 1980. »*

Sur la piste, ultime répétition pour régler les lumières et musiques. Chaque numéro dure environ sept minutes, rarement plus. Sous la houlette du Russe Nicolaï Chelnokov, lauréat en 1987, passé ensuite par le Cirque du soleil, aujourd'hui à la tête d'un collectif portant son nom, huit jeunes hommes rivalisent de force et de souplesse dans une structure triangulaire métallique soulevée à bout de bras par des porteurs.

Tournant autour d'une même barre fixe, deux hommes s'amusent à croiser leurs mains de multiples façons sans jamais se percuter ni perdre le rythme de leur course folle. Un ensemble périlleux, d'une rigueur toute gymnique où seule la prouesse occupe le terrain.

Plus ouvert, plus offert, le numéro de jonglage d'Andréas Wessels déroule ses actions d'éclat avec une élégance naturelle soufflante. Longue silhouette déliée, ce jeune Allemand de 25 ans joue avec des ballons blancs au point de donner l'illusion d'une osmose totale avec eux. Un pur concentré de grâce.

Rosita Boisseau

Festival mondial du cirque de demain, Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris-11e. Jusqu'au 4 février, à 20 h 30. Le 2 à 14 h 30 et 20 h 30, le 3 à 14 heures et 17 h 15. De 13,80 € à 34,30 €. Sauf le 4 février de 16,80 € à 61 €. Tél. : 01-56-29-29-10.

Arts De Dürer à Poussin, de merveilleux dessins

PARIS Chez les Jabach, puissante famille de Cologne, on avait deux traditions : être banquier de père en fils et, de père en fils aîné, se prénommer Everhard. Celui qui naquit en 1618 était Everhard IV et fut, comme il le devait, banquier, héritant de la fortune et du prénom paternel. Mais il hérita d'autre chose : de l'amour des œuvres d'art. Everhard III possédait un retable de Dürer et se fit portraiturer par Gortzius. Everhard IV fit infiniment mieux : il réunit ce qui fut, en son temps, l'une des plus considérables collections de peintures et de dessins d'Europe. En 1638, il s'établit à Paris. En 1642, il devint le banquier de Mazarin, autre grand amateur d'art. En 1659, il acheta un hôtel dans le quartier Saint-Merry afin d'y disposer convenablement un ensemble déjà impressionnant, puisqu'il achetait de l'art depuis près de trente ans. Sa réputation de collectionneur était déjà faite.

Elle fut connue du roi. En 1662, pour 330 000 livres, Louis XIV lui acheta des tableaux et des bronzes. En 1671, il fit beaucoup plus : il acquit de Jabach 101 tableaux et 5 542 dessins. Dans la liste des artistes passés alors dans les collections royales, il ne manque aucune des gloires italiennes et nordiques. Longtemps, on crut que cette vente avait permis au banquier de se sortir d'une situation compromise. Mais, si sa fortune vascillait peut-être à cette date, il la rétablit tant et si bien qu'à sa mort, en 1695, l'inventaire fait apparaître 688 tableaux et 4 515 dessins. Sans doute la qualité générale de cet ensemble était-elle inférieure à celle de sa première collection. Il n'en comptait pas moins des œuvres de Titien ou du Parmesan, ce qui fit écrire à un autre amateur, Mariette, que *« Monsieur Jabach, dont le nom subsistera pendant longtemps avec honneur dans la Curiosité, en vendant au Roi ses Tableaux et ses Desseins, s'était réservé une partie des desseins et ce n'étoient pas certainement les moins beaux »*.

L'histoire de ces collections ne pouvait qu'attirer les historiens, d'autant que bien des trésors de Jabach appartiennent aujourd'hui au Louvre ou à d'autres musées. Les dessins qu'il possédait à sa mort ont appartenu après lui à son fils – Everhard V évidemment –, puis à des collectionneurs illustres : Crozat, Tessin et Mariette. Autant de motifs d'enquête. Celle dont le Louvre présente les collections porte exclusivement sur les dessins de la deuxième collection, connus en détail grâce à un monumental inventaire manuscrit achevé en octobre 1996. Travail de patience effrayant : il fallait relire les descriptions, identifier les œuvres dans des musées et des collections privées actuelles, employer le moindre indice matériel et, de temps en temps, rectifier les attributions. Les résultats de ces recherches, conduites par Bernadette Py, sont publiées dans un catalogue raisonné – un modèle d'érudition scientifique (376 p., 65 €) – assurément plus utile que bien des catalogues à grand spectacle et grosses ventes.

Une exposition célèbre sa parution. En 65 dessins, elle laisse supposer ce qu'étaient les portefeuilles constitués par Jabach. On y trouve une majorité d'Italiens, dont de nombreux Zuccaro d'après modèles vivants et pittoresques ; plusieurs Poussin ; et une brève mais admirable suite de nordiques : une *Vierge à l'enfant* de Dürer et trois portraits de Lucas de Leyde, deux hommes et une femme âgée qui justifieraient à eux seuls la visite.

Philippe Dagen

L'HONNEUR DE LA CURIOSITÉ, DE DÜRER À POUSSIN, DESSINS DE LA SECONDE COLLECTION JABACH. Musée du Louvre, aile Sully, salle de la Chapelle. M° Palais-Royal. Infos : www.louvre.fr. Du mercredi au lundi de 9 heures à 17 h 30, le mercredi jusqu'à 21 h 30. Entrée : 7,50 €. Jusqu'au 15 avril. Illustration : « Portrait d'homme », par Lucas de Leyde. © RMN.

Danse

MULHOUSE

Ballet du Rhin

Relancé sous la férule du chorégraphe Bertrand d'At, le Ballet du Rhin propose sa version du *Prince des pagodes,* sur la seule musique de ballet écrite par le compositeur Benjamin Britten. Rêve, voyage initiatique, l'alliance de Bertrand d'At avec le costumier, très imaginatif, Jérôme Kaplan s'annonce brillante.

La Filature, à Mulhouse, 20, allée Nathan-Katz. Les 1er et 2 février, à 20 heures, le 3 à 15 heures. De 16 € à 30 €. Tél. : 03-89-36-28-28.

Jazz

PARIS

Jean-Philippe Viret Trio

Un des trios piano-basse-batterie les plus fins de la place. Dans la déferlante des pianistes, Edouard Ferlet apporte un impressionnisme sans effet. La raison tient sans doute au fait que le leader ne soit pas l'homme du clavier, mais le contrebassiste, Jean-Philippe Viret. Ce qui compte visiblement, ce sont les circulations d'idées, les relances, la communication de la douceur et les recours de l'énergie. En somme, ce qui nous change, c'est que l'émotion ou l'enchantement (appelons ça comme ça) viennent en plus, de surcroît, comme un égard dû au public.

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. M° Châtelet. Le 2 février, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. De 13 € à 16 €.

Raphaël Imbert et Vincent Lafont

Le festival de l'Electron libre, squat d'artistes de la rue de Rivoli, propose du jazz au sens stimulant du terme, si l'on en juge par les intervenants, Vincent Lafont, piano préparé, et Raphaël Imbert, musicien monté de la place Jean-Jaurès à Marseille pour l'occasion, avant de redescendre peaufiner son projet autour de Albert Ayler, sa figure, ses légendes, ses concerts à la Fondation Maeght, et cette ferveur qui s'empare de jeunes gens et de jeunes filles au seul son de son nom.

L'Electron libre, 59, rue de Rivoli, le 2 février. Tél. : 06-68-15-42-51.

Théâtre

PARIS

Hilda

Le metteur en scène Frédéric Bélier-Garcia porte au théâtre *Hilda,* la première pièce de Marie NDiaye. La lauréate du prix Femina 2001 pour *Rosie Carpe* dresse dans *Hilda* le portrait d'une femme fascinée par sa domestique. Zabou Breitman, Eric Savin et Céline Cuignet se partagent les rôles de ce conte, entre adoration et vampirisme, qui pourrait s'appeler, selon Frédéric Bélier-Garcia, *La Jeune Fille tuée par la douceur.*

Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris-18e. M° Anvers. Tél. : 01-46-06-49-24. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30. De 7 € à 39 €.

Photographie

PARIS

Prix Kodak 2001

Quatre photographes du collectif L'Œil public, distingués par le prix Kodak de la critique photographique, sont à voir dans le hall de Kodak-Pathé, aux heures de bureau. Les travaux de Samuel Bollendorff (le sida en Russie et en Afrique), Frédéric Sautereau (Lisières d'Europe) et Julien Daniel (carnet de voyage sur Moscou) côtoient le reportage en couleur du lauréat 2001, Guillaume Herbaut, sur les « tchernobylstys », les victimes de la centrale nucléaire en Ukraine. Ont également été retenus Laurence Leblanc, Pascal Grimaud et Awen Jones.

Kodak-Pathé, 26, rue Villiot, Paris-12e. M° Gare-de-Lyon ou Bercy. Tél. : 01-40-01-30-00. Du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 février.

Sélection disques classiques

WITOLD LUTOSLAWSKI
Intégrale des œuvres pour orchestre à cordes
Orchestre royal de chambre de Wallonie, Jean-Paul Dessy (direction).

Initié à la théorie du hasard de Cage après avoir goûté au rigorisme sériel, Witold Lutoslawski a développé dans les années 1960 une technique de l'« aléatoire contrôlé ». Cette pratique de la matière librement égrenée dans un cadre fixe s'appréhende magnifiquement dans les lâcher de sons des *Préludes et fugue pour treize cordes* dont les mouvements internes se volatilisent ou se figent avec élégance. Couvrant la période 1949-1981, l'intégrale fidèlement restituée par les interprètes belges permet d'apprécier le parcours global de Lutoslawski, d'abord pour aboutir à cette marque de fabrique personnelle puis pour s'en libérer. – P. Gi

1 CD Forlane 16822. Distribué par M10.

THIERRY ESCAICH
Improvisations d'après Paul Claudel
Georges Wilson (récitant), Thierry Escaich (orgue).

Publié sous l'égide de « Rencontres » (collection musicale et littéraire coproduite par le label Calliope et le conseil général de l'Aisne), ce programme original permet d'apprécier Thierry Escaich (né en 1965) au plus intime de son expression musicale puisqu'il s'agit d'improvisations. Organiste réputé, le jeune compositeur donne ici la réplique à Georges Wilson sur l'instrument de la cathédrale de Laon, réalisé par le facteur Henri Didier en 1899. Encadrant chaque station du *Chemin de la Croix,* de Paul Claudel (1911), restituée par le comédien avec un engagement multipolaire, la musique d'Escaich s'attache autant au verbe qu'au non-dit. Elle exploite judicieusement le timbre sourd et rauque de l'orgue de Laon, mais également son ampleur symphonique. Si toutes les séquences ne sont pas aussi magistrales (c'est la loi d'un genre très périlleux), la musique ne donne jamais dans le stéréotype, ce qui mérite d'être souligné pour un compositeur très attaché à la tonalité. – P. Gi

1 CD Calliope CAL 9523. Distribué par Harmonia Mundi.

PASSIONATA
Sonate pour violon et piano de Poulenc - Sonate pour violon et piano n°3 op.45 de Grieg - Sonate pour violon et piano en la majeur de Franck.
Daishin Kashimoto (violon), Itamar Golan (piano).

L'an 2000 avait d'emblée fait remarquer le premier enregistrement de Daishin Kashimoto et d'Itamar Golan (Prokofiev, Beethoven, Takemitsu), illustrant la technique sans faille et la sonorité lumineuse de l'un (un ancien élève de Zakhar Bron, à l'instar de Maxim Vengerov ou Vadim Repin), le toucher et la musicalité de l'autre. Restait à confirmer la belle cohérence de ce duo. C'est désormais chose faite avec ce second disque consacré aux sonates de Poulenc, Grieg et César Franck, notamment dans une Sonate de Poulenc particulièrement enlevée, où violon et piano rivalisent à la fois de fougue maîtrisée et d'intimisme raffiné. Si l'œuvre de Grieg paraît presque par nature moins investie, le chef-d'œuvre de Franck s'offre une lecture tout en finesse, pleine d'allant et de poésie. – M.-A. R.

1 CD Sony SK 89688 2.

IGOR STRAVINSKY
Scherzo fantastique – Le Roi des étoiles – Le Chant du rossignol – Suite de l'Histoire du soldat.
Orchestre de Cleveland, Pierre Boulez (direction).

Enregistrées en 1994 et 1996, ces interprétations ne sortent qu'aujourd'hui ! Pierre Boulez n'a pas son pareil pour diriger avec la précision maniaque qu'on lui reconnaît et la finesse, la délicatesse et la proximité avec les œuvres que certains ne lui reconnaissent que du bout des lèvres, ces œuvres d'avant la période néoclassique de Stravinsky. Comme dans Ravel, Boulez fait tout entendre et ne perd pas pour autant de vue la trajectoire de pièces qui ne jouent pas toujours sur cet aspect-là qui aura marqué la musique du XIXe siècle. Programme rare et précieux, idéalement interprété et enregistré. – A. Lo.

1 CD Deutsche Grammophon 471 197-2.

CHATELET
THÉATRE MUSICAL DE PARIS

Midis Musicaux

Cycle Beethoven
(23 janvier au 8 février)

Lundi 4, mercredi 6 et vendredi 8 février à 12h45
Lluis Claret, violoncelle
Josep Colom, piano
Ludwig van Beethoven
Location sur place à partir de 11 h.

Récital Andreas Scholl

Mardi 12 février à 20h
Andreas Scholl, contre-ténor
Katharina Spreckelsen, hautbois
Christophe Coin, violoncelle
Markus Märkl, clavecin
George Frideric Handel
«Mi palpita il cor» *et autres cantates de la période italienne*

Location 01 40 28 28 40 / chatelet-theatre.com

THÉÂTRE

Les papillons de Jacques Rebotier à l'assaut de la mondialisation

DANS LA FAMILLE « Porto Alegre », Jacques Rebotier pourrait occuper la place du poète. Il manifeste, loin des autres, avec les autres, autrement. Sans grandes phrases, sans déclarations tonitruantes, dans l'assemblage de mots frêles, baignés de sons de tous les jours et d'une lumière comptée. Ses bribes balbutiées s'opposent aux grands chœurs planétaires, et contraignent à dresser l'oreille, dans l'attente des craquèlements du béton libéral-total. Pouvoir écouter, simplement, représente déjà une forme de libération, de résistance. Une désaccoutumance de l'universel péremptoire. Pourtant, les *« ouvertures »* sont, reconnaît-il, en s'ingéniant à montrer qu'elles ne seraient pas. Il les voudrait simplement musicales, balayant les cliques et les couacs, pour une harmonie de scène.

Jacques Rebotier aime parcourir les frontières. A condition qu'elles soient ouvertes. Sinon, il les prend par l'étymologie, par la géographie, et de leurs pointillés dessine le cadre d'un écran profond où vient s'inscrire un couple taillé présentateurs de télé. Lui (Eric Frey) et elle (Océane Mozas) délivrent les dernières nouvelles du front poético-politique. Ils forment le revers aimable des haut-parleurs de la globalisation. A ceux qui savent tout, en grands maîtres des dépêches, ils opposent le doute, la pudeur, l'ironie active de la personne éveillée, sensible aux frémissements de l'air. Ils sont comme deux papillons qui battraient des ailes sur le rebord d'une fenêtre, tenant en respect l'ombre d'un char d'assaut.

Jean-Louis Perrier

LES OUVERTURES SONT, de Jacques Rebotier (Gallimard, « Le dos de la langue », 248 p., 18,29 €). Mise en scène : Jacques Rebotier. Avec Eric Frey et Océane Mozas. Nanterre Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso. RER : Nanterre-Préfecture. Tél. : 01-46-14-70-00. De 8 € à 23 €. Durée : 1 heure. Samedi, à 21 heures ; dimanche, à 15 heures. Jusqu'au 17 février.

Le rendez-vous de Philippe Avron avec Shakespeare

PASCAL GELY/AGENCE BEMAND

Philippe Avron convoque spectres et crânes rieurs en une nuée joyeuse autour du fantôme du Barde.

APRÈS avoir sinué dans les quartiers Queneau (*Pierrot d'Asnières*), poussé Einstein au carré de sa vitesse (*Big Bang*), planché au grand oral d'Avignon (*Ma cour d'honneur*) et descendu l'Allier à nage forcée (*Je suis un saumon*), Philippe Avron refait surface en solitaire, d'un irrésistible saut cambré. Dans son costume de velours gris (saison des amours avec la scène), il remonte frayer vaillamment à la source Shakespeare. Les boiseries néo-Renaissance du Ranelagh sont propices à la fécondation. Il balaie de l'œil et du geste les loges obscures où les spectres n'ont jamais cessé de danser. Le fantôme du Barde éclaire son chemin sous forme d'une lampe à incandescence. Ni projecteur (trop direct) ni cierge (trop religieux), mais un feu contenu dans la lumière.

Philippe Avron psalmodie quelques verbes réguliers avec Jacques Lecoq, opère à cœur ouvert un géant qui pourrait s'appeler Raymond Devos, est interpellé en excès d'assurance par Jean Vilar, avant de se laisser griser par le souffle de Peter Brook. Et le voilà qui emboîte la voix à son professeur de philosophie, bien connu des pêcheurs de citations (Montaigne, Kant, Nietzsche). L'écharpe tissée roseau pensant du bonhomme sert de filet pour ramener des gags encore verts, des vers encore frétillants, des crânes rieurs prêts à mordre leur prochain. Philippe Avron est à l'aise avec eux. Chez eux. Au seul nom de Shakespeare, les vivants et les morts se congratulent et se louent, unis sur scène par l'exquis bateleur. Une nuée joyeuse, bourdonnante, affairée, complice autour de lui. Autour de nous. En nous.

J.-L. P.

LE FANTÔME DE SHAKESPEARE, de et par Philippe Avron (Lansman, 70 p., 15 €). Le Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris-16e. M° Muette. Tél. : 01-42-88-64-44. De 10 € à 28 €. Du mardi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 17 heures.

Laurent Spielvogel, drôle d'oiseau tenté par le transformisme

QUEL COSTUME ! Une veste de smoking négligemment fermée sur une petite jupe droite à l'aplomb de hauts talons, le tout noir, puisqu'il est 22 heures. Dès qu'il entre en scène, Laurent Spielvogel nous cueille par cette ambiguïté qu'il cultivera tout le long d'un one-man-show aussi souvent drôle que dérangeant. Depuis le Palais des glaces, il y a deux ans, il a modifié çà et là quelques mots, quelques rythmes, et ajouté un personnage hilarant, Jean-Philippe, folle tordue qui observe comme turfiste au pesage une escouade d'homos qui s'apprête à pénétrer dans l'obscurité moite d'une backroom parisienne. J.-P. rejoint aussitôt François Mitterrand, Barbara et Zizi Jeanmaire au panthéon de Spielvogel, qui a le don d'incarner ses personnages au point qu'on en oublie totalement son statut d'acteur. Acteur doué au demeurant, généreux, qui risque tout, y compris de se fâcher avec sa famille, pour pourfendre les tics communautaires, juifs, catholiques ou homosexuels. Il en ressort grandi, affranchi d'un passé, le sien et le nôtre, quelles que soient nos appartenances ou nos croyances.

Olivier Schmitt

SPIELVOGEL ! Spectacle coécrit et mis en scène par François Cohn-Bendit. Théâtre de Dix-Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris-18e. M° Pigalle. Tél. : 01-46-06-10-17. Du mardi au samedi, à 22 heures. 18 € et 21 €.

Joëlle Léandre, à cordes et à cri

La contrebassiste et compositrice, virtuose de l'improvisation, est invitée à la Cité de la Musique, à Paris, pour un concert unique

FRANCK FERVILLE

ELLE habite la rue Lepic depuis toujours. Son appartement, simple, blanc de pied en cap, surplombe une cour en forme de... contrebasse. Le hasard ? Joëlle Léandre, la plus célèbre représentante féminine de cet instrument *« lourd et définitivement encombrant »*, ne sait pas, ne sait plus. Quoi qu'il en soit, ce grand ventre bombé à cordes et à pique, aux sons profonds, ligneux et chargés d'harmoniques, ne l'a pas quittée depuis qu'elle est adolescente. Dans une pièce qu'elle a écrite, *Taxi !,* un hit du répertoire soliste de l'instrument, elle raconte, en quelques minutes ironiques et cinglantes, ce poids qu'il faut porter, transporter toujours, de ville en ville, de salle de répétition en salle de répétition, devant le regard étonné ou moqueur des autres. Celui des chauffeurs de taxis par exemple, qui ne sont pas avares de remarques du genre : *« C'est quoi votre truc, votre machin ? y'a un cadavre dedans ? Vous auriez dû apprendre la flûte... »*

Elle a commencé non par la flûte, mais par le piano. *« Jouer du piano, c'était inattendu dans mon milieu d'origine modeste. Lorsqu'on s'est aperçu que j'avais le "don", il y a eu un choix à faire : ou devenir l'un de ces nombreux pianistes sans travail, ou faire autre chose. J'ai choisi la contrebasse. La voie était libre et la classe du conservatoire d'Aix-en-Provence grande ouverte. Pour une fille c'était culotté, à l'époque, mais cela a été la passion, immédiate et irréversible. »* Joëlle Léandre fait donc ses classes : au conservatoire d'Aix, puis au « Sup'», à Paris, où elle « monte », dès 1969, et décroche ses prix. Suivent les « classes » obligées du bon petit soldat musicien d'orchestre : les cachetons, les associations de concert parisiennes : *« On jouait sur des basses crevées, avec des piques non amovibles, trop courtes ou trop longues. J'ai eu le droit à tout : les blagues misogynes, mais aussi la camaraderie, la rigolade, et puis la musique, le répertoire. »*

Mais l'aventureuse et passablement excentrique Joëlle ne peut se contenter de Beethoven et de Mozart. *« La musique contemporaine s'est ouverte à moi comme un territoire nouveau. J'ai fait partie de l'Ensemble Itinéraire à ses débuts et j'ai joué beaucoup avec l'ensemble InterContemporain aussi. »* Mais cette aventure-là, encore trop institutionnelle, ne lui suffit pas non plus : *« J'ai entendu un contrebassiste américain incroyable, Bert Turetsky, qui jouait seul, improvisait. Cela a été le déclic. »* Elle se découvre une folie improvisatrice. *« L'improvisation m'a donné une liberté formidable. Je me suis jetée à l'eau, à corps perdu. La rencontre avec d'autres musiciens improvisateurs renouvelle inlassablement le terrain des possibles. Dans l'improvisation, c'est moins le résultat de l'action que l'action elle-même qui compte. Ce qui ne veut pas pour autant dire que le résultat n'est rien : si c'était le cas, je n'aurais pas enregistré sur disque tant d'improvisations. »*

BIOGRAPHIE

▶ 1951
Naissance à Aix-en-Provence.

▶ 1969
Voyage à Paris. Conservatoire national supérieur.

▶ 1976
Boursière à l'université de Buffalo (USA). Rencontre Morton Feldman et John Cage.

▶ 1999
Enregistre « Joëlle Léandre Project ».

TRENTE-NEUF PREMIÈRES MONDIALES

Joëlle Léandre a un autre atout dans son jeu : une voix, une vraie, un mezzo chaud, lyrique et profond. Les compositeurs se sont laissé tenter et ont écrit sur mesure pour ce merveilleux monstre à deux têtes sonores. Trente-neuf premières mondiales à ce jour, pour beaucoup enregistrées sur l'un des quatre-vingts disques gravés au fil des ans pour des labels fameux ou d'autres splendidement nichés dans les interstices de ce marché que fréquentent des mélomanes aventureux et « au parfum ».

Il y a ses contemporains, et de grands aînés : John Cage, qu'elle rencontre aux Etats-Unis, lorsqu'elle y part, grâce à une bourse, en 1976. Et le génial et extravagant comte romain Giacinto Scelsi, dont elle devient l'une des très proches et qui lui dédie une série de pièces. *« John me faisait la cuisine chez lui et venait à tous mes concerts à New York, sans prévenir. Giacinto était si merveilleusement étrange. J'étais chez lui quand il est mort, sur la plage, à Rome. Alors qu'il avait pour fétiche le chiffre 8, il est parti un 8 août 1988 : quatre "8" dans cette date, qu'il redoutait évidemment. Il y a eu Morton Feldman aussi, à Buffalo, où j'ai été invitée comme* Creative Associate *du* Center for Performing Arts. *Eux, et tant d'autres créateurs m'ont profondément marquée et m'ont fait l'honneur d'écrire pour la singulière que je suis. »*

Mais avant les compositeurs, les premiers à avoir tendu la main, ce sont *« les gens du jazz »*. Elle le dit comme ceux qui les respectent parlent des *« gens du voyage »*. *« Le jazz, ce n'était ni ma culture ni ma formation. Mais ils s'en fichaient. Je crois que c'est la liberté qui les intéressait. Ah ! ces voyages incroyables au côté d'Anthony Braxton, Eric Watson, Barre Philips, Lauren Newton, William Parker, Maggie Nichols, Irène Schweitzer, parmi tant d'autres. »* Ils tendent toujours la main : *« La Cité de la musique m'invite pour une soirée consacrée à ma musique, le 3 février. Mais c'est Jacques Pornon, chargé du jazz, qui en a pris l'initiative. »* Pour cette occasion, Joëlle Léandre la compositrice, sérieuse et obstinée, celle qui reçu l'une des plus prestigieuses bourses de composition, la Deutscher Akademischer Austausch Dienst (DAAD), à Berlin, en 1995, fera entendre son *Octet. « C'est écrit, très écrit, très pensé. Mais il y aura des fenêtres qui s'ouvriront sur des plages de liberté, d'improvisation. »*

Avant de s'arrêter à la Cité de la musique, entre deux voyages au Japon, elle a posé ses bagages à l'Arsenal de Metz, pour un travail musical autour de contes lus par la comédienne Anouk Grinberg. Très tôt elle a travaillé avec les comédiens, les metteurs en scène, les danseurs. Stuart Seide, Jean Jourdheuil, Anita Pichiarini. Et des poètes, des écrivains, des plasticiens. Chez elle, d'ailleurs, aux murs, plein de merveilleux dessins et toiles, amoureusement acquis au cours des ans. Et des *« choses »* d'elle, violentes, denses, à larges traits. Joëlle Léandre peint, écrit, chante, joue, compose, improvise, cuisine, se déguise, rencontre, voyage, enregistre. A la manière du son profond de la note la plus grave de son instrument, elle a su développer toutes les harmoniques de ses possibles. Ils sont riches, et nombreux.

Renaud Machart

Octet « Satiemental Journeys », de Joëlle Léandre. Par George Lewis (trombone), Joëlle Léandre (contrebasse). Cité de la musique, 221, av. Jean-Jaurès, Paris-19e. M° Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 3 février. Entrée : 15 €. Tél. : 01-44-84-44-84.

LES GENS DU MONDE

■ Les cinéastes argentins sont inquiets. Invités par le Festival de Rotterdam, **Lucrecia Martel** (*La Ciénaga*), **Ulises Rosell** (*Bonanza*), et les producteurs **Hernan Musaluppi** et **Alvaro Urtizberea** ont publié depuis les bords de la mer du Nord un communiqué qui s'inquiète de l'abandon total dans lequel est laissé, depuis la démission du président **de la Rua**, le cinéma argentin et son Institut national. Cet organisme, font remarquer les jeunes réalisateurs, a contribué à ce que l'industrie argentine soit en bonne santé, au moment où le pays est *« en morceaux »*. Plus d'un mois après le début de la crise argentine la plupart des tournages sont arrêtés.

■ Le président de l'Olympia, **Pascal Nègre,** vient de confier à **Arnaud Delbarre,** 43 ans, la direction générale et artistique du music-hall parisien. Cette décision a été annoncée, jeudi 31 janvier, dans un communiqué d'Universal Music France, nouvel exploitant de la salle (*Le Monde* du 8 septembre 2001). Arnaud Delbarre remplace, à la direction artistique, **Patricia Coquatrix,** qui dans un autre communiqué d'Universal Music, déclare qu'elle quitte ses fonctions *« en accord avec Pascal Nègre »*. Le PDG de la compagnie phonographique Universal Music France a souligné pour sa part *« la qualité de la collaboration »* avec la fille de Paulette et Bruno Coquatrix. Arnaud Delbarre, bassiste de rock, dirigeait le Zénith de Lille depuis 1995.

■ Une quarantaine de footballeurs ont répondu présent à l'appel de **Pascal Obispo,** qui leur a proposé de participer à l'enregistrement d'un titre au profit de la lutte contre le sida, a annoncé, le 30 janvier, la maison de disques Sony Music. Composé par le chanteur bordelais, coécrit par **Sam Stoner** et **Desmond Child**, le titre *Live for Love United* a déjà réuni, à Madrid, les voix de **Zinedine Zidane**, **Luis Figo**, **Claude Makalele**, **Roberto Carlos** et **Ivan Hel Guera**. Pascal Obispo ira ensuite à la rencontre de joueurs à Munich, Manchester, Londres, Paris, Milan et Rome. La chanson figurera sur l'*Album officiel de la Coupe du monde,* dont la sortie est prévue en mai.

■ L'architecte **Jean Nouvel** accumule les succès : lauréat du Royal Institute of British Architects (RIBA) en 2001 et la même année du Praemium Imperiale, décerné au Japon, il a remporté le concours pour le Grand Guthrie Theater de Minneapolis, un projet évalué à près de 100 millions d'euros. Il apparaît comme le favori de **Thomas Krens,** directeur du Guggenheim, pour l'implantation possible à Rio de Janeiro d'un nouvel édifice de la célèbre chaîne de musées, déjà présente à New York, Venise, Berlin, Bilbao.

DOMINIQUE DHOMBRES

Un candidat hilare

EST-CE qu'il est toujours comme ça ? Est-ce qu'il prend des produits dopants ? Alain Madelin souriait à chaque instant et riait même parfois tout seul sans raison apparente en répondant, hier soir, sur France 2, après le journal télévisé, aux questions d'Olivier Mazerolle et de Gérard Leclerc. Peut-être est-ce tout simplement l'idée qu'il se fait, sur le modèle américain, de l'attitude positive, dents blanches et haleine fraîche, que doit avoir un candidat à l'élection présidentielle ? Il faut remonter à la nuit des temps, à l'époque de l'ORTF et à la télévision en noir et blanc, pour retrouver un phénomène comparable. Jean Lecanuet avait adopté ce look souriant en 1965. C'était la première fois que les Français élisaient leur président au suffrage universel.

Alain Madelin avait annoncé son entrée dans la course à l'Elysée il y a plus d'un an sous un chapiteau de cirque. Il avait choisi de faire rire, le 22 janvier, lors de son premier grand meeting électoral, dans la salle du cinéma parisien Le Rex, en présentant des clips publicitaires détournés. Il faudra s'en doute s'y habituer. Le président de Démocratie libérale est facilement hilare. C'est sa façon d'exister, alors que le climat de cette campagne reste insaisissable et que les deux principaux candidats ne se sont toujours pas officiellement déclarés. Justement, la seule chose qui ne le fasse pas rire, c'est qu'on ne s'intéresse qu'à ces deux-là. *« Avant le deuxième tour, il y a le premier tour »*, répète-t-il sans craindre de se livrer à cette lapalissade.

Pour le reste, il a son stock tout prêt de formules bien rodées : *« On a un Etat obèse. Moi, je veux le faire maigrir pour le muscler dans les missions qui sont les siennes »*, la sécurité publique et l'enseignement. Ou encore, prenant appui sur un sondage qui affirme que 14 millions de Français souhaiteraient créer leur entreprise, il dit qu'il faut faciliter la vie aux entrepreneurs débutants, qui sont *« les plus exposés et les plus imposés »*. Evidemment, s'il entrait à l'Elysée, il abrogerait la loi sur les 35 heures et durcirait la répression contre les mineurs délinquants. Et puis, on n'entendrait plus jamais parler de cette chose horrible qu'on appelle « exception culturelle » française. Bref, pour le coup, on aurait fini de rire.

TÉLÉVISION

Anne au pays des patrons

Après TF1, dont elle dirigea notamment, pendant quatre ans, la filiale Internet, Anne Sinclair est revenue à la radio, à RTL. En plus de l'écriture d'un « journal de campagne » (à paraître chez Grasset, après l'élection présidentielle), de son poste de consultante chez Netgem, entreprise de décodeurs numériques, et de l'animation de l'Association pour la TV numérique, la journaliste s'entretient, chaque samedi, avec un grand patron, en alternant ceux des secteurs privé et public. Depuis le début de son émission « Les managers sont sur RTL », le 12 janvier, Anne Sinclair a reçu une partie de la fine fleur du patronat français, celle qui penche plutôt du côté de l'ouverture de pensée et du dynamisme entrepreneurial, qu'il s'agisse de François Pinault, Michel-Edouard Leclerc ou Michel Pébereau. Ce samedi, elle accueille Louis Schweitzer, PDG de Renault. *« Ce n'est pas une émission d'économie sur le CAC 40. Je mêle le parcours d'un homme et la compréhension d'une entreprise familière aux Français,* explique celle qui signe aussi des entretiens pour *Paris-Match. Ainsi, avec Louis Schweitzer, je peux évoquer sa carrière – du cabinet de Laurent Fabius à Renault –, la privatisation de la Régie, son alliance avec Nissan ou son image dans la société française. Sans oublier la place de l'automobile, voire les nouveaux modèles de Renault, leur adaptation au marché et à la clientèle. »* Louis Gallois (SNCF) puis Philippe Bourguignon (Club Med) devraient être ses prochains invités. – Y.-M. L.

« Les managers sont sur RTL », le samedi, 9 h 15, RTL.

SAMEDI 2 FÉVRIER

▶ Les Cent Jours de la Somme
10 h 00 Odyssée
En avril et en mai 2001, Geneviève Roger et Pierre Verdez ont filmé semaine après semaine la rue de Rouen, à Abbeville (Somme), s'attachant à cinq familles qui ont choisi de rester sur place. Ce n'est toutefois pas une chronique de la désolation, les deux auteurs ayant réussi à donner à leur film un air guilleret, en privilégiant le positif sans pour autant masquer la réalité : les difficultés de la vie quotidienne et les responsabilités.

▶ Lizzie McGuire
18 h 05 Disney Channel
Nouvelle série de fiction américaine qui superpose habilement film et animation, « Lizzie McGuire » devrait faire un tabac auprès des jeunes téléspectateurs. Qui n'a jamais rêvé d'avoir son double lui permettant d'exprimer ce qu'il n'ose dire ou faire ? C'est le cas de Lizzie, à qui un petit personnage apparaissant à l'écran traduit ses émotions, ses colères, ses pensées. Une série écrite par Terri Minski, qui décrit avec humour le monde tourmenté de l'adolescence.

▶ Peter Blake : la légende de la mer
20 h 30 Paris Première
Tué en Amazonie par des pirates surnommés « Les rats d'eau », le 5 décembre 2001, alors qu'il naviguait sur son *Seamaster*, le « Tabarly des mers du Sud » faisait déjà, avant sa mort, l'objet d'une légende. Le marin néo-zélandais avait accroché à son mât divers trophées (deux Coupes de l'America, deux Fasnet, la Whitbread, le Trophée Jules-Verne...). Il était aussi un écologiste fervent, un meneur d'hommes et un excellent barreur. Ce documentaire retrace la vie et l'œuvre de ce marin anobli par la reine.

▶ Rock contre la montre
0 h 15 Arte
Gilles Elie Cohen avait photographié les lunettes noires et les blousons de cuir des Del Vikings et des Black Panthers dans les années 1950-1960, meilleure époque du rock. Il a retrouvé, plusieurs décennies plus tard, les protagonistes d'alors. Certains sont morts, d'accidents de moto ou du sida, mais ceux d'entre eux qui restent continuent d'écouter leurs bons vieux vinyles.

RADIO

SAMEDI 2 FÉVRIER

▶ Altitudes
13 h 15 France Bleu (FM, 107.1 à Paris, 103.9 à Chambéry)
Réalisé et présenté depuis Chambéry (Savoie) par Guy Chaumereuil, spécialiste de la montagne à *Montagnes Magazine* puis à France Bleu et à France-Info, « Altitudes » propose, chaque samedi, des reportages sur la montagne (peur du loup, révolution de la neige artificielle) et des chroniques. Ainsi qu'un feuilleton inédit sur Roger Frison-Roche et des conseils pratiques pour les amoureux des cimes.

▶ Vivre sa ville
6 h 00 France-Culture
Jusqu'au 7 février, la radio culturelle s'installe à Perpignan. Aujourd'hui, elle évoque la question des sans-abri, la cité catalane ayant été la deuxième ville, après Montpellier, à prendre un arrêté antimendicité, en 1993. La ville a, depuis, développé un réseau d'entraide pour les SDF, modèle du genre, et demandé la création d'un observatoire de l'urgence sociale.

▶ Le mix de Léo
0 h 00 Fun Radio
Soirée mix, en direct de la boîte de nuit parisienne Les Bains. Aux platines, l'un des animateurs de la radio, Léo. Ce direct est prévu pour durer jusqu'à 4 heures du matin.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 1er FÉVRIER

TF1

14.45 Coup de foudre postal Téléfilm. Ron Lagomarsino (EU, 1999) ◯ **16.30 Alerte à Malibu** Trois morts pour un squelette. Série **17.25 Melrose Place** Douche froide. Série **18.15 Exclusif 18.55** Le Bigdil **19.55** Journal, Météo.

20.50 120 MINUTES DE BONHEUR Divertissement présenté par Arthur et Stéphane Courbit. Invités : Gad Elmaleh, Sophie Favier, Kad & Olivier. 32409807
Les invités d'Arthur commenteront des séquences triées par toute l'équipe de « 120 minutes de bonheur » parfois en les mettant en scène, entrecoupées d'un bêtisiers.

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet, avec la participation de Me Didier Bergès. 8767197
1.30 Les Coups d'humour Invités : Les Wriggles **2.05 Exclusif** Magazine.

2.40 Reportages Quelques privés bien tranquilles. Documentaire **3.10 Très pêche** Brocard en battue à l'arc. Documentaire ◯ **4.05 Musique 4.20 Confessions intimes** Magazine (40 min).

FRANCE 2

16.00 Commissaire Lea Sommer Tempo funèbre. Série **16.50** Un livre **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** Friends Série **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.

20.55 UNE SOIRÉE POLAR Maigret. Série. Maigret chez le ministre. Avec Bruno Cremer, Alexandre Brasseur. 7090352
Sur la demande d'un ministre, le célèbre commissaire de police Maigret doit retrouver un dossier compromettant pour bien des politiciens et des notables.
22.30 Bouche à oreille Magazine.

22.35 NEW YORK 911 Réunion de famille ○ 7168449. Un passé trouble ◯ 284517. Série. Avec Kim Raver, Marisa Ryan, Anne Twomey.
0.10 Journal de la nuit 0.30 Météo.

0.40 Histoires courtes. Spécial Clermont-Ferrand. *Comme un seul homme.* Jean-Louis Gonnet ◯ ; *La Fosse rouge.* Sylvain Labrosse ◯ **1.25** Envoyé spécial **3.25 Campus, le magazine de l'écrit 4.55 Pyramide** (30 min).

FRANCE 3

16.35 MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier Les bâtisseurs de cathédrales. Magazine **18.20 Questions pour un champion 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir.

20.55 THALASSA Magazine présenté par Georges Pernoud. Escale aux Canaries. Au sommaire : Les îles Canaries et le tourisme ; Une position statégique ; Les clandestins ; Les pêches aux murènes ; De l'eau pour les îles ; Les dockers ; Les filles du vent. 243826

22.25 Météo **22.30** Soir 3.

22.50 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Stéphane Blakowski, Ariane Massenet, Alexis Trégarot. 4435739

0.55 Ombre et lumière Magazine présenté par Philippe Labro. Invitée : Michèle Laroque **1.30 Toute la musique qu'ils aiment** Magazine. Invité : François-Eric Gendron (55 min).

CANAL+

17.50 Star Hunter Le chant des sirènes. Série ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Daria Série **19.05** Le Journal **19.40** + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** La Semaine des Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma.

21.00 SHANGHAÏ KID Film. Tom Dey. Avec Jackie Chan, Owen Wilson, Lucy Liu (Etats-Unis, 1999) ○ 4586994
Le bondissant Chinois (Jackie Chan) se retrouve au Far West et fait équipe avec un comique local (Owen Wilson) laborieux. Western parodique réunissant karaté et comique de situation.
22.45 Encore + de cinéma Magazine.

23.00 LA LIGNE VERTE Film. Frank Darabont. Avec Tom Hanks, David Morse, Bonnie Hunt, Michael Clarke Duncan. *Fantastique* (Etats-Unis, 1999) ◆ 43450710
D'après le roman de Stephen King.

2.00 Une vie volée Film. James Mangold. Avec Winona Ryder. *Drame* (EU, 1999, v.o.) ○ **4.05 On fait un beau sourire** Film. Anna Di Francisca. Avec Giustino Durano. *Comédie* (It. - Fr. - Gré., 2000, 86 min) ◯.

FRANCE 5 / ARTE

16.05 Yves Parlier, seul au monde 17.05 Les Refrains de la mémoire 17.35 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Tracks **19.45** Arte info, Météo **20.15 Reportage.** Le Cirque des petits pauvres. Documentaire.

20.40 MEURTRES EN SOURDINE Téléfilm. Christian Görlitz. Avec Hannelore Hoger, Ben Becker (Allemagne, 1999). 579062
Dans sa bonne ville de Hambourg, la célèbre Bella Block mène l'enquête sur une série de meurtres perpétrés sans motif apparent. Mais le commissaire sait bien que l'on ne tue pas sans raison...

22.20 LA VIE EN FACE Globalisation. Violence ou dialogue ? Documentaire. Patrice Barrat (France, 2001). 3780246
23.20 La Revue Magazine. Invité : John Malkovich.

0.40 Le Dessous des cartes Magazine **0.50 Aguirre, la colère de Dieu** ■■■ Film. Werner Herzog. Avec Klaus Kinski. *Drame* (Allemagne, 1972, v.o.) ○ **2.20 Premiers comiques allemands** Drôle de ciné (25 min).

M6

17.55 Largo Winch Sous le charme. Série **18.55 The Sentinel** La mort blanche. Série **19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille** Entreprises familiales. Série **20.40 Caméra Café** Série.

20.50 GRAINES DE STAR Divertissement présenté par Laurent Boyer. Invités : Britney Spears, Cécilia Cara, Florent Pagny, L5, Bruno Salomone. Au sommaire : Graines de chanteur ; ... de danseur ; ... de doubleur ; Visuel. 31888623

23.25 POLTERGEIST LES AVENTURIERS DU SURNATUREL Série. Cartes sur table ○ 4113555 ; Ultime sacrifice ○ 2281685. Avec Derek De Lint, Martin Cummins, Robbi Chong.

1.05 ET 4.40 **M6 Music 2.30 Fréquenstar** Magazine présenté par Laurent Boyer. Spécial Axelle Red **3.20 Boyzone** Live by Request. Concert **4.15 E = M6** Magazine (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

17.10 La Toile d'araignée ■■■ Vincente Minnelli. Avec Richard Widmark (Etats-Unis, 1955, v.m., 120 min). **TCM**
17.50 Veillées d'armes : Histoire du journalisme en temps de guerre : Premier voyage ■■ Marcel Ophuls (France, 1994, 85 min) ◯ **Planète**
20.45 Comme un torrent ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1958, v.m., 135 min). **TCM**
21.00 La Charge de la brigade légère ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 120 min) ◯ **Cinétoile**
22.35 Accident ■■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 105 min) ◯ **CineClassics**
22.40 Monsieur Hire ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) ◯ **Cinéfaz**
23.00 Témoin à charge ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 115 min) ◯ **Cinétoile**
23.20 La Rivière ■■ Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, v.m., 115 min) ○ **CineCinemas 2**
0.35 La Haine ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min) ◯ **Cinéstar 1**
0.50 Outland, loin de la Terre ■■ Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, v.m., 110 min) ◯ **TCM**
1.30 Les Légions de Cléopâtre ■■ Vittorio Cottafavi. Avec Georges Marchal (It. - Fr. - Esp., 1959, v.o., 100 min) ◯ **CineClassics**

MAGAZINES

16.05 Recto Verso. Invitée : Mimie Mathy. **Paris Première**
17.00 Les Lumières du music-hall. Jacques Brel. **Paris Première**
19.00 Explorer. Guerriers de la vague. Défier les glaces. La vie ne tient qu'à un fil. **National Geographic**
21.05 Mise au point. La malbouffe au boulot. Le retour de la syphilis. **TV 5**
21.25 Rock Press Club. Le rock sudiste. **Canal Jimmy**
21.50 Des livres et moi. Pierre Combescot (*Lansquenet*) ; Florian Zeller (*Neiges artificielles*). **Paris Première**
22.55 Si j'ose écrire. Invités : Noëlle Châtelet (*La Tête en bas*) ; Patrick Graille (*Les Hermaphrodites du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle*). **RTBF 1**

DOCUMENTAIRES

17.15 Super Bowl, un rêve américain. **Odyssée**
18.30 Histoires marines. Le secret des tortues caouanes. **National Geographic**
18.35 A la découverte des récifs sous-marins. [4/7]. Les épaves de la mer Rouge. **Odyssée**
19.00 Pilot Guides. Républiques d'Asie Centrale. **Voyage**
19.00 Biographie. Alexandre Ier de Russie. **La Chaîne Histoire**
19.15 L'Hippocampe, petite merveille des océans. **Planète**
19.50 Les Mystères de l'histoire. Les Pères pélerins, du mythe à la réalité. **La Chaîne Histoire**
20.00 Carnet de route. Chili norte, un ami chilien. **Voyage**
20.00 Vivre avec les chimpanzés. **National Geographic**
20.00 Le nandou rencontre le manchot. **Odyssée**
20.05 Ron Howard. **CineCinemas 1**
20.15 Hollywood Stories. Pee Wee Herman. **Paris Première**
20.45 Les Cent Jours de la Somme. **Odyssée**
21.00 Soweto, histoire d'un ghetto. [1/6]. Les premiers « townships ».[2/6]. Diviser pour mieux régner **Histoire**
21.00 République dominicaine, berceau du nouveau monde. **Voyage**
21.00 Le Coyote de Yellowstone. **National Geographic**
21.35 Seconde Guerre mondiale. Pearl Harbor, sept rescapés témoignent. **La Chaîne Histoire**
22.00 Volcans ! **National Geographic**
22.45 La Fusée Ariane, un succès de l'Europe. **Odyssée**
23.00 A la recherche du sous-marin I-52. **Nat. Geographic**
1.00 L'islam en questions. Les Etats-Unis. **Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.15 Volley-ball. Pro A : Paris Volley - Tours. **Eurosport**

DANSE

21.00 Grande fugue. Chorégraphie de Hans Van Manen. Musique de Beethoven. Enregistré en 1984. Par le Quartetto italiano. Avec le ballet national hollandais. **Mezzo**

MUSIQUE

20.35 ET 23.30 **Mozart.** *Sonate pour piano en ut majeur* KV 545. En 1990. Daniel Barenboïm (piano). **Mezzo**
19.30 Classic Archive. Enregistré en 1963 et 1969. Avec Nathan Milstein (violon). **Mezzo**
22.25 Chris Isaak. New York 1995. **Canal Jimmy**
22.35 Beethoven. *Sonate pour piano n°32*, opus 111. Enregistré en 1998. Zoltan Kocsis (piano). **Mezzo**
23.00 Mozart. *Sonate pour violon et piano en si bémol majeur* K 454. Enregistré en 1974. David Oïstrakh (violon), Paul Badura-Skoda (piano). **Mezzo**
23.45 L'Or du Rhin. Opéra de Wagner. Enregistré en 1981. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction de Herbert von Karajan. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.05 Savant en herbe. Rod Daniel ◯ **Disney Channel**
19.30 Chéri Bibi. Jean Pignol [5/6]. **Festival**

SÉRIES

20.00 Le Caméléon. Le père et le fils. **Série Club**
20.55 Les jumelles s'en mêlent. La boum. **Canal J**
20.55 Cadfael. L'Apprenti du diable. **Monte-Carlo TMC**
22.25 Au cœur du temps. Rendez-vous avec hier. **Série Club**
23.15 Les Chemins de l'étrange. Tout est dans la tête. **13ème RUE**

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.30 Cultures d'islam. Invité : André Miquel.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Reinhard Goebel. Œuvres de Gluck, Myslivecek, Mozart, Salieri.
22.30 Alla breve (rediff.).
22.45 Jazz-club. Le trio de J.-Philippe Viret.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Gade, Grieg, Nielsen.
20.40 Johann Strauss et la tradition austro-hongroise. Œuvres de Haydn, Schubert, Beethoven, Lanner, Schubert et Webern, J. Strauss fils et Berg, J. Strauss fils, J. Strauss fils et Dohnanyl, Lehar, Sieczynsky, Brahms.
22.45 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvre traditionnelle de l'Inde du Nord : Improvisation sur des ragas.

SAMEDI 2 FÉVRIER

TF1

12.55 Trafic infos 13.00 Journal 13.25 Noces royales aux Pays-Bas 14.10 Alerte à Hawaï L'île aux requins. Série **14.55 Flipper** Décompression. Série **15.55 Dawson** Joey Potter à l'école des « C ». Série **16.55 Angel** Série ○ **17.50 Sous le soleil** Parole d'honneur. Série **18.50 L'euro ça compte** Magazine. **18.55 Le Maillon faible** Jeu **19.55 Météo 20.00 Journal, Tiercé, Météo.**

20.50 LA FUREUR Divertissement présenté par Nikos Aliagas. ... de la Star Academy. Invités : Jenifer, Mario, Jean-Pascal, Grégory, Cécile, Amandine, Patrice, Djalil, Jessica, Olivia, François, Carine. 32476579
Les anciens élèves de la Star Academy retrouvent les plateaux de TF1, entourés d'une pléiade d'artistes.

23.10 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE Série. Apparences troublantes ◆ 6867802 ; Au bout de l'horreur ◆ 97609. Avec Chris Meloni, Mariska Hargitay, Dann Florek.
Dans Apparences troublantes, *violée et poignardée, une femme enceinte de sept semaines est retrouvée morte. Une délicate enquête s'annonce pour l'unité spéciale.*
1.00 Les Coups d'humour Divertissement.

1.35 Reportages Les derniers bidasses **2.05 Très chasse** Chasses d'automne. La passion du sandre. Claude Cailloux. Documentaire **4.20 Musique 4.40 Aimer vivre en France** Les vacances. Documentaire (60 min).

FRANCE 2

13.00 Journal 13.15 L'Hebdo du médiateur 13.30 Météo 13.40 Savoir plus santé Nouveau regard sur les gros **14.30 C'est ma tribu 14.35 Rugby** Tournoi des VI Nations. France - Italie. En direct du Stade de France, à Saint-Denis. 16.55 Ecosse - Angleterre. Au stade de Murrayfield (Ecosse) **18.55 Union libre** Invité : Richard Anconina. Magazine **20.00 Journal, Météo 20.45 Tirage du Loto.**

20.55 QUELQUES JOURS AVEC EUX Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Invités : Johnny Hallyday, Muriel Robin, Lara Fabian, David Pujadas, Jean-Paul Gaultier, Jean-Marie Bigard, Lââm, la troupe des Dix Commandements. 9434289
Quelques jours en toute intimité auprès de stars que vous appréciez.
23.10 CD'aujourd'hui.

23.15 TOUT LE MONDE EN PARLE Magazine présenté par Thierry Ardisson. 43377956
Thierry Ardisson soumet ses invités à des interviews d'un genre particulier.

1.50 Journal de la nuit 2.05 Météo.

2.10 Union libre Magazine **3.15 Premier rendez-vous** Magazine **3.45 Thé ou café** Magazine. Invité : Bruno Coulais **4.20 Les Z'amours** Jeu **4.50 Le Fétichiste** Téléfilm. Nicolas Klein. Avec Jérémie Renier ◯ (France, 80 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix pour le week-end Magazine **14.55 Côté jardins** Magazine **15.20 Keno 15.30 Côté maison** Magazine **16.00 La Vie d'ici** Magazine **18.15 Un livre, un jour** Magazine **18.20 Questions pour un champion 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Le Journal du tournoi Magazine **20.15** Tout le sport Magazine **20.25** C'est mon choix... ce soir Magazine.

20.55 LES FLEURS DE MAUREEN Téléfilm. Dominique Baron. Avec Annie Girardot, Jean-Michel Dupuis, François-Régis Marchasson (Fr. - Bel., 200). 7064937
Un ancien flic, rongé par l'amertume et l'alcoolisme, vole au secours d'un gamin et de sa mère, victimes d'un policier ripou.

22.35 FAUT PAS RÊVER Magazine présenté par Laurent Bignolas. Invitée : Isabelle Nanty. Au sommaire de l'émission : Népal : fin de trafic à Samundradevi ; France : l'hôtel de l'Ermitage ; Madère : jours de Madère. 8998173

23.50 Météo **23.55** Soir 3 **0.10** 3e mi-temps Le magazine du rugby **0.40 Petit Paul à Korgoho** Documentaire. Sylvie Ditmann.

1.30 Saga-Cités Mon pays m'a banni. Magazine **2.00 Sorties de nuit** Marciac Sweet 2000 : Wynton Marsalis. Magazine. Invitée : Clémentine Célarié **2.40 Un livre, un jour** L'intégrale de la semaine écoulée (10 min).

CANAL+

13.30 Partir avec National Geographic Dans la peau d'un ours **14.30 La Grande Course 15.00 Invisible ennemi** Téléfilm. John Murlowski (Etats-Unis, 2001) ○ **16.35 « H », le making of 17.00 Football** Championnat de D 1 (match décalé de la 24e journée). Montpellier - Paris-SG. A Montpellier. En direct ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.20** Le Journal **19.30** + clair Michel Drucker **20.30 Le Cours Florent.**

21.25 SAMEDI COMÉDIE H. Série Une histoire de preuves ◯ 145531 ; 21.50 Grolandsat. Divertissement ○ 382395.
Dans Une histoire de preuves, *lorsque Jamel parvient à séduire, sans effort, une authentique bombe sexuelle, Aymé lui réclame une preuve de sa bonne fortune, qu'il ne peut, hélas, fournir.*

22.10 SAMEDI SPORT Magazine présenté par Nathalie Iannetta. Sommaire : résumé des meilleures actions de la 24e journée du Championnat de D 1. 3523937
Hervé Mathoux décline en images cette nouvelle journée du championnat de France.

0.00 Le Journal du hard ◯.

0.15 Passions à Saint-Domingue Film. J.-F. Romagnoli. *Classé X* (It., 2001) ◯. **1.40 La Sagesse des crocodiles** Film. Po-chih Leong. *Fantastique* (GB, 2000) ◆ **3.15 Piège fatal** ■ Film. J. Frankenheimer (EU, v.o., 2000, 105 min) ◆.

FRANCE 5 / ARTE

14.35 Sur les chemins du monde Un été chez les grizzlis ; 15.30 Planète insolite ; 16.35 La Dernière Vie de Nirmala ; 17.30 Le Maître des génies **18.05 Le Magazine de la santé 19.00 Le Forum des Européens** Electricité en vente libre **19.45 Arte info 20.00 Le Dessous des cartes 20.10** Météo **20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé** Doris Gercke et Bella Block. Documentaire.

20.45 L'AVENTURE HUMAINE Dans le sillage d'Ulysse. Documentaire. Jean Baronnet (2000). 2683463
Les découvertes faites, au XIXe siècle, par Schliemann sur les sites de Troie et de Mycènes laissent à penser que les lieux décrits par Homère dans l'« Odyssée » ont bien existé...
21.45 Metropolis Magazine.

22.40 INCA DE ORO Téléfilm. Patrick Grandperret. Avec Yvonne Kerouedan, Florence Thomassin, Antoine Chappey (France, 1997). 2448444
Une jeune femme, émigrée à Paris, retourne au Chili affronter le bourreau de sa mère, torturée et assassinée sous Pinochet.

0.15 La Lucarne Rock contre la montre. Documentaire. Gilles Elie Cohen **1.15 Les Bouffons** Téléfilm. Sebastian Schipper. Avec Frank Giering, Florian Lukas (Allemagne, 1999, 75 min ◯.

M6

13.35 L'Homme traqué Téléfilm. Geoff Murphy (EU, 2000) ◯ **15.15 Los Angeles Heat** Sale temps pour les flics. Série **16.10 Zorro** Le renard et le coyote. Série **16.45 Chapeau melon et bottes de cuir** Un petit déjeuner trop lourd. Série **17.40 Motocops** Série **18.40 Caméra Café** Série **19.10 Turbo 19.50 Warning 19.55 Le Six Minutes, Météo 20.05 Plus vite que la musique 20.40 Cinésix.**

20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI Dark Angel. Série. Portée disparue ◯ 8155531 ; 21.40 Le Caméléon. Série. Equipe de déminage ◯ 6504192 ; 22.35 Buffy contre les vampires. Série. Sœurs ennemies ◯ 1443734.

23.30 PROFILER Série. Vent d'angoisse ○ 28289 ; A double tranchant ○ 1727680. Avec Ally Walker, Robert Davi, Traci Lords.
Dans Vent d'angoisse, *le VCTF enquête sur une série de meurtres qui n'ont, a priori, rien en commun.*

1.14 Météo 1.15 Hit machine Magazine. **2.30** ET 4.00 **M6 Music** Emission musicale **3.00 Festival des Vieilles Charrues** Concert. Best of anglais ◯ (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.05 La Lettre ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1940, N., v.m., 95 min). **TCM**
13.35 Accident ■■■ Joseph Losey (GB, 1967, 100 min) ◯ **CineClassics**
14.25 Personne ne parlera de nous quand nous serons mortes ■■ Agustín Díaz Yanes (Espagne, 1995, v.o., 105 min) ◯ **Cinéstar 2**
15.20 Hôtel de France ■■ Patrice Chéreau (France, 1987, 100 min) ◯ **Cinéfaz**
17.00 Monsieur Hire ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 75 min) ◯ **Cinéfaz**
18.20 Les Cheyennes ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1964, v.m., 145 min). **TCM**
21.30 Paris 1900 ■■ Nicole Védrès (France, 1946, N., 80 min) ◯ **Cinétoile**
23.15 Le Septième Juré ■ Georges Lautner (France, 1962, N., 105 min) ◯ **Cinétoile**
23.50 Arachnophobie ■ Frank Marshall (Etats-Unis, 1990, 105 min) ○ **TSR**
0.30 Les Contes de la lune vague après la pluie ■■■ Kenji Mizoguchi (Japon, 1953, N., v.o., 95 min) ○ **CineClassics**
1.00 La Séparation ■■ Christian Vincent (France, 1994, 90 min) ◯ **CineCinemas 2**
2.35 Le silence est d'or ■■■ René Clair (France, 1946, N., 95 min) ◯ **Cinétoile**
2.45 L'Homme de Kiev ■■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1969, 135 min). **TCM**

DÉBATS

12.10 ET 17.10 **Le Monde des idées.** Penser le 11 septembre. Invité : André Glucksmann. **LCI**
16.30 ET 0.00 **Bibliothèque Médicis.** Le retour de la Russie. **Public Sénat**
17.30 Paroles d'Europe. L'Europe face à la mondialisation. **Public Sénat**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Guerriers de la vague. Défier les glaces. La vie ne tient qu'à un fil. **National Geographic**
13.25 Courts particuliers. Marie Trintignant. **Paris Première**
13.50 Pendant la pub, l'intégrale. Invités : Bernadette Lafont ; Claude Chabrol. **Monte-Carlo TMC**
18.00 Les Lumières du music-hall. Michel Jonasz. Patrick Bruel. **Paris Première**
19.00 Une histoire de spectacle. Invités : Kad et Olivier. **Paris Première**
19.00 Explorer. Tango ! L'amazone de bronze. Le cirque des rêves. **National Geographic**
20.00 L'Echo des coulisses. *La Vie parisienne*, d'Offenbach par Jérôme Savary. **Paris Première**
22.15 Envoyé spécial. Patrice Alègre, un tueur en série oublié. Chine, la maladie des six amours. Alerte à la dioxine. P-S. : La guerre des roses. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

17.50 Robert Doisneau. **Histoire**
18.05 L'islam en questions. Etats-Unis. **La Chaîne Histoire**
18.25 La Plongée avec papa. La vie en plein hiver dans le Grand Nord. **Odyssée**
18.55 Les Confréries étudiantes américaines. **Planète**
20.00 Croco chroniques. **National Geographic**
20.10 Biographie. Le Général Custer. **La Chaîne Histoire**
20.30 Le Fabuleux monde des insectes. Art vivant. **National Geographic**
20.45 Portraits de gangsters. [1/10]. Benjamin « Bugsy » Siegel. **Planète**
21.00 L'Ecosse en train. **Voyage**
21.00 L'Histoire en musiques. [5/5]. **Histoire**
21.50 A la mémoire d'Anne Frank. **Odyssée**
22.00 Nautilus. [1/5]. La guerre en cercueil d'acier. **Histoire**
22.30 Ike et Monty, deux généraux en guerre. **Planète**
22.30 Services secrets. De J.F. Kennedy au Watergate. **La Chaîne Histoire**
23.15 Les Brûlures de l'Histoire. L'Europe, de Rome à Maastricht. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

13.15 Ski. Coupe du monde. Descente sprint dames (2e manche). A Are (Suède). **Eurosport**
14.30 ET 18.00 **Tennis.** Tournoi messieurs de Milan. **Eurosport**
19.45 Handball. Euro 2002. Demi-finale. **Eurosport**
20.00 Football. Championnat de D 1 (24e journée) : Lens - Monaco. Au stade Félix-Bollaert, à Lens. **TPS Star**
21.00 Hockey sur glace. Championnat NHL. All Star Game. Au Staples Center de Los Angeles. **Canal + vert**
21.30 Boxe. Championnat d'Europe. Poids super-plumes : Pedro Miranda (Esp.) - Boris Sinitsin (Rus.). **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Don Quichotte. Opéra de Massenet. A l'Opéra-Bastille, en 2000. Par l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon. **Mezzo**
22.25 Jacques Loussier Plays Vivaldi. *Printemps* et *Eté*, extraits des *Quatre saisons*. **Muzzik**
23.15 Saxes Summit. Avec Deep Purple, Hans Dulfer, David Sanborn. **Muzzik**
0.10 Fatboy Slim & The Chemical Brothers. Enregistré à Red Rocks, à Denver (Colorado), en 1999. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

18.30 Les Repentis. John Woo ○ **TF 6**
19.30 Chéri Bibi. Jean Pignol. [6/6]. **Festival**
20.30 L'Affaire Dreyfus. Yves Boisset [1/2] ◯ **CineCinemas 1**
21.00 Souvenirs du Vietnam. Paul Wendkos. [1 et 2/2] ◯ **Téva**
23.15 Les Enragés. Sidney J. Furie ◆ **TF 6**

SÉRIES

19.40 Michael Hayes. [2/2]. Au-dessus des lois. **TMC**
21.40 Bienvenue en Alaska. Retour à la nature (v.o.) ◯ **Série Club**
0.35 New York Police Blues. Faux semblants (v.o.). ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Elektrophonie. Les compositeurs et la nouvelle musique électronique au Festival Présences 2002.
20.50 Mauvais genres. Les séries télévisées.
22.10 Le Monde en soi.
0.05 Nocturnes. Invité : Stéphane Hessel.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Le Nez. Opéra de Dimitri Chostakovitch. Par le Chœur de l'Opéra de Lausanne et l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Armin Jordan, Beau Palmer (le nez), Andrew Schröder (Kovalyev).
23.00 Le Bel aujourd'hui. Série de concerts en hommage à Iannis Xenakis. Par le Quatuor Arditti, Claude Helffer, piano : Œuvres de Xenakis.
1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Alexandre Pouchkine. Œuvres de Mozart, Glinka, Rimski-Korsakov, Moussorgski, Tchaïkovski, Rachmaninov, Cui, Prokofiev.
22.00 Da capo. Le quatuor Juilliard et Leonard Bernstein. Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Schubert.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ◯ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ◯ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ◯ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

France acquise

ENCORE une bonne nouvelle et cela nous rend malades ! Les Français ont la santé. Une santé de fer. Inoxydable. Enviable. Sacrés champions d'Europe de la longévité, cette semaine, après avoir été couronnés vice-champions de la natalité la semaine dernière.

Nous savourons en somme la pyramide des âges par les deux bouts. Une avalanche de nouveau-nés. Une couche toujours plus substantielle de nouveau-vieux. Et entre les deux, l'immense marais, marée, des familles millefeuilles, à quatre générations, fusée à quatre étages désormais sur orbite. Du petit dernier à super-arrière-grand-mamie !

Et l'on voudrait que ce pays ne soit pas heureux ! Qu'il se lamente et qu'on le plaigne ! Qu'on le dise, là avec de vrais rhumatismes de cerveau, en pleine décadence, en piteuse déconfiture, pauvre France, lamentable France, France perdue, France décatie. Ah ça, messieurs les Prophètes du malheur français, cessez de nous prendre la tête avec vos ronchonneries de tréteaux et vos prédictions mortifères !

Ce pays vit bien. La preuve il vit vieux. Inégalitairement vieux, mais vieux. Et sauf à imaginer un gène français de la longévité, dont serait doté, dès le berceau et par bienveillance spécifique des dieux, heureux comme tels en France, tout aspirant alpiniste de la fameuse pyramide, il faut chercher l'explication ailleurs. Pourquoi les Français, et plus encore les Françaises, le fameux gang des veuves chenues et joyeuses, s'accrochent-ils, avec autant de réussite au bastingage de l'âge ? Pourquoi tant de « seniors » aspirent-ils à accéder à la catégorie superseniors, autrement dit celle des vétérans et des vénérables ?

L'explication n'est probablement pas dans un comportement particulièrement raisonnable du Français dont rien, dans son mode de vie et son alimentation n'indique qu'il s'économise. Ou place sa santé en caisse d'épargne. Ce serait même plutôt l'inverse. L'explication n'est pas davantage dans le fait qu'on y travaillerait moins qu'ailleurs. Même si d'aucuns affirment l'effet dévastateur, sur la santé économique du pays, des 35 heures, on ne saurait raisonnablement juger, à l'inverse, de leur effet souverain sur l'âge des artères.

Donc l'explication est autre. Toute bête. Sous nos yeux. Et toute géniale aussi. Simple et belle comme un système de santé. Eh bien, tout chauvinisme bu, disons-le sans forfanterie et sans faiblesse : si la France vieillit bien, c'est qu'elle est bien soignée ! C'est que ce pays est formidablement, et depuis des années, quadrillé par des forces de la santé, supérieures en nombre et en qualité, inégalement réparties certes, d'où les inégalités regrettables de résultats, mais tout de même omniprésentes.

Avant que de faire des envieux, le système sanitaire français ferait en somme des vieux. Et là, cessons de plaisanter, il faut tout faire désormais, même si cela coûte cher à la nation, pour préserver ce système, l'améliorer autant que le perpétuer. Souvent dans les discours, on évoque ces fameux avantages acquis pour mieux en dénoncer le coût ou mieux en exiger le maintien.

Tenons pour avantage acquis, nationalement acquis, le système de santé français. Et sauvons-le au simple et nécessaire risque de satisfaire les souvent légitimes revendications de ceux qui en sont les agents et les acteurs.

CARNET DE ROUTE

Sept ans après le drame, Kobé radieuse, Kobé meurtrie

KOBÉ
de notre envoyé spécial

« Jamais je n'aurais pensé que la reconstruction serait aussi rapide », dit le chauffeur de taxi. Sept ans après le séisme qui ravagea la ville et ses environs, Kobé est redevenue la cité élégante qu'elle avait été. Dans les avenues du centre, les effets de la catastrophe ont été gommés. Comme si elle n'avait jamais eu lieu.

Grands immeubles, magasins scintillants de lumières et restaurants au cadre raffiné qui mêle le traditionnel et le moderne se succèdent dans les quartiers de Sannomiya et de Motomachi. Les petites rues en pente de l'ancien faubourg des étrangers de la colline Kitano avec leurs belles demeures à l'occidentale fourmillent à nouveau d'une foule venue chiner dans ses innombrables boutiques.

HARUYASHI YAMA GUCHI/SYGMA

Plus de 6 000 morts et des centaines de milliers d'habitations détruites.

Kobé, l'un des premiers ports ouverts aux étrangers au milieu du XIXe siècle, a toujours été plus agréable à vivre, par l'environnement verdoyant des collines auxquelles elle est adossée et la proximité de la mer, et plus *« chic »* que sa voisine Osaka, la ville des affaires, autrefois surnommée la *« cuisine de l'Empire »*. Les étrangers ont marqué Kobé de leur présence. C'est là qu'apparurent les premières boulangeries, que la consommation du bœuf gagna ses lettres de noblesse et que la petite colonie russe qui y avait trouvé refuge après la révolution de 1917 développa la musique classique, la danse et la chocolaterie. Kobé est redevenue cette ville aérée et gaie qu'elle était jusqu'à l'aube du 17 janvier 1995 , lorsqu'un séisme de magnitude 7,2 fit 6 432 morts, 40 000 blessés et détruisit 200 000 maisons et 100 000 immeubles, causant des dommages se chiffrant à plus de 60 milliards d'euros.

Aujourd'hui, les quatre cinquièmes des travaux de reconstruction sont achevés. *« On a rebâti la ville, mais nos cœurs restent brisés »,* dit pourtant cette jeune employée de bureau en train de dîner au comptoir d'un petit bistrot du quartier populaire de Nagata.

Derrière le visage de la Kobé radieuse des journées ensoleillées de l'hiver japonais se cache la Kobé meurtrie, celle sur laquelle, en toute saison, continue à *« souffler le vent froid »,* poursuit notre voisine. La récession, qui s'est ajoutée aux difficultés de la ville à relancer l'activité économique, se traduit par un taux de chômage (7,8 %) plus élevé qu'ailleurs. Mais ce sont surtout les drames individuels qui assombrissent les esprits : les déménagements répétés, les familles éclatées, les dettes, la solitude des personnes âgées.

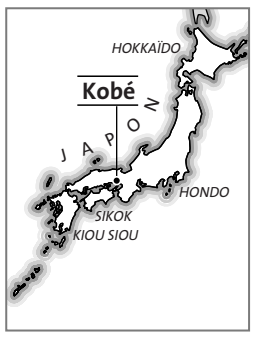

C'est le cas de cette vieille dame qui fait ses emplettes, à petit pas. Elle habite Nagata depuis 76 ans, mais dans le grand ensemble où elle vit désormais, elle ne connaît personne. Alors, elle a déposé son testament chez le gardien et se prépare à mourir, seule : *« C'est le cas de beaucoup de vieux ici. On attend la mort, recroquevillés dans nos souvenirs . »*

A vingt minutes du centre, Nagata était un quartier de petites rues bordées d'ateliers de chaussures, tenus souvent par des Coréens, et de boutiques ramassées autour d'un grand marché. Ce quartier de gagne-petit allait devenir le « point zéro » de Kobé. Plus que les secousses, c'est le feu qui le ravagea en raison de l'étroitesse des ruelles difficilement accessibles aux pompiers. En 30 minutes, sur plus d'un kilomètre carré, ce ne fut plus que des ruines calcinées sur lesquelles flotta longtemps l'odeur de caoutchouc brûlé. Dans les jours qui suivirent, on y croisait des visages hallucinés, couverts de suie. Parmi eux, il y avait ceux d'une famille qui avait ouvert dans la cour de l'école un estaminet sous une bâche où elle faisait cuir le frichti sur un feu allumé avec des débris de bois.

Aujourd'hui, le marché a été remplacé par une grande surface. Les petites rues ont perdu leur caractère, mais elles sont à nouveau bordées de maisons individuelles modestes et proprettes, et, parmi elles, une enseigne : « Chez Riki ». En veste de travail japonaise bleu indigo, une serviette torsadée autour du crâne, chaleureux et gouailleur, Riki, le patron, fait griller ses brochettes de poulet en activant les braises avec son éventail.

Il y a sept ans, il tenait avec son père l'estaminet de la cour de l'école. Avant le séisme, il était apprenti dans un restaurant du centre. Après, il n'a plus quitté Nagata. A 31 ans, il vient d'ouvrir son bistrot avec sa femme philippine et sa sœur cadette, avec des dettes jusqu'à 60 ans. A la télévision passent les images du septième anniversaire du séisme. Des clients se taisent pour écouter. Un père explique à voix basse à son fils qui n'avait alors qu'un an. D'autres, échauffés par l'alcool, continuent leur conversation ponctuée d'éclats de voix. Et si la terre tremble à nouveau ? Riki part d'un grand rire : *« Je recommencerai à faire griller des brochettes dans la rue ! »*

Philippe Pons

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Charles de Rochefort, trappeur du spectacle

CHARLES DE ROCHEFORT vient de mourir à l'âge de soixante-douze ans. C'est une puissante personnalité du théâtre et du cinéma contemporains qui disparaît avec lui. Son nom avait scintillé en lettres de feu sur Broadway il y a quelque vingt-cinq ans, au temps héroïque du cinéma muet. Car, avant de se rendre acquéreur de l'ancien Théâtre Albert-Ier, rue du Rocher, ce grand diable, qui avait un masque de médaille, la taille et les épaules d'un héros de Jack London, s'était fait une réputation mondiale à Hollywood.

Débarqué sur le sol des Etats-Unis en 1920, il avait rapidement connu la vedette en devenant le partenaire de Pola Negri dans *Mon homme*. Puis les magnats de la Paramount à Los Angeles, séduits par la prestance de ce gaillard, en firent le *« cow-boy français »*. Il tourna ainsi plusieurs westerns, mais c'est avec *Les Dix Commandements,* dans le rôle du Pharaon, que Cecil B. De Mille lui donna sa chance majeure. Rival de Rudolf Valentino, Rochefort gagnait à cette époque un salaire de 25 000 francs par jour, recevait des milliers de lettres de fans. Mais en 1929 le krach de Wall Street engloutissait sa fortune et une basse affaire de chantage le contraignit à rentrer en France.

Olivier Merlin
(2 février 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Forums de la démocratie.** Dialoguez en direct avec le philosophe Yves Michaud lundi 4 février à 16 heures sur le thème : « Sécurité, insécurité, violence ».
www.lemonde.fr/utls

■ **Bien lire pour bien voter.** A quatre-vingts jours de l'élection présidentielle, la chaîne Livres du monde.fr présente une sélection d'ouvrages politiques récents (analyses, récits, biographies...).
www.lemonde.fr/livres

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-20 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 12
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « Histoires d'euros ».

■ Tirage du *Monde* daté vendredi 1er février 2002 : 610 681 exemplaires.

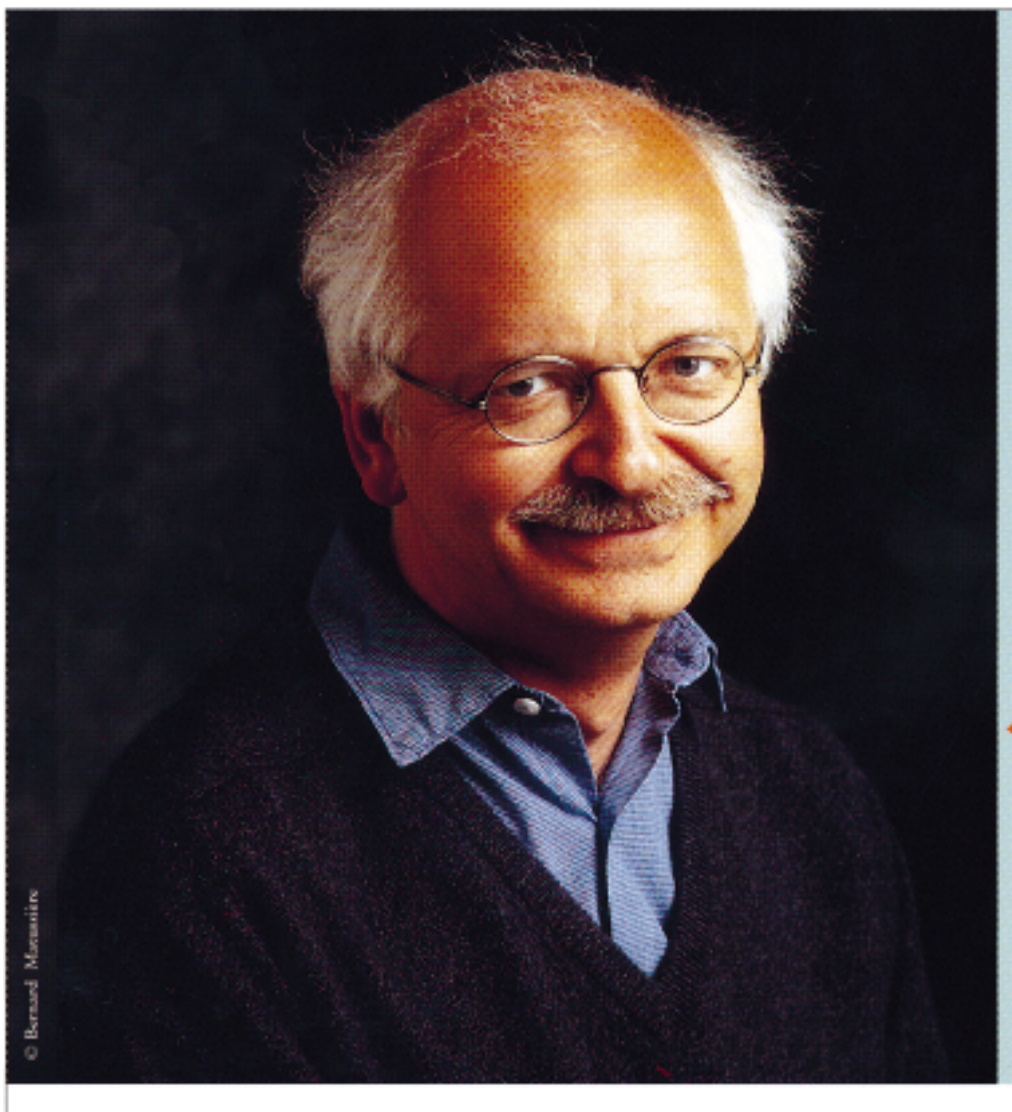
© Bernard Matussière

Erik Orsenna
de l'Académie française
La grammaire est une chanson douce

« Cette fable est un vrai bonheur. Si les enfants pouvaient apprendre comme Thomas et Jeanne, il faudrait nommer Erik Orsenna, à vie, ministre de l'Éducation Nationale. Mais le poste ne doit guère être drôle, et il a son œuvre à écrire, c'est mieux. »
Jean-Jacques Brochier, Le Magazine Littéraire

Une grammaire de plus en plus douce : 200 000 ex. vendus.